47 . 38

REV 6356.z

Bo. June 1844.

Bt. unb. & Rec. . . . . .

2403

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY.

This book is deposited temporarily in the
Library of the
Museum of Comp. Zool.
Feb. 26, 1896.
189

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Imprimerie de madame Huzard (née Vallat la Chapelle),
rue de l'Eperon, 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

Journal

DESTINÉ A ÉTABLIR UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS, ET A LEUR FACILITER LES MOYENS DE PUBLIER LES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES QU'ILS POSSÈDENT;

PUBLIÉ PAR F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Professeur d'histoire naturelle, Membre de diverses Sociétés savantes nationales et étrangères; Auteur de l'Iconographie du règne animal; l'un des Auteurs du Traité élémentaire d'histoire naturelle, de la Zoologie de l'Encyclopédie méthodique, du Dictionnaire classique d'Histoire naturelle, du Voyage autour du monde de la Coquille, de l'Expédition de Morée, du Voyage aux Indes orientales par Bélanger, etc., etc., etc.

HUITIÈME ANNÉE.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

1838.

SUR L'ANNÉE 1838.

Cette année 1838 termine la première série du *Magasin de Zoologie;* voici le tableau des matières qui composent ce volume.

Classe I (n. 22 à 26), 5 pl. représentant	3 feuilles	8 pages.	10 f.	10 p.
Le texte..	7 —	2 pages.		

Nota. Le commencement du texte de ce mémoire a paru dans l'année 1837.

Cl. II (n. 77 à 79 et 86), 1 planche.	—	8 pages.	2 f.	14 p.
Le texte..	2 feuilles	6 pages.		

Nota. Les numéros 77 à 79, *Synopsis avium,* n'ont pas de planches.

Cl. V (n. 110 à 119), 10 planches...	9 feuilles	»	10 f.	4 p.
Le texte..	1 —	4 pages.		
Cl. VII (n. 23 à 26), 4 planches.....	4 feuilles	»	4 f.	8 p.
Le texte..	—	8 pages.		
Cl. VIII (n. 16 et 17) 2 planches..	2 feuilles	»	2 f.	8 p.
Le texte....	—	8 pages.		
Cl. IX (n. 201 à 240), 40 planches..	40 feuilles	»	50 f.	8 p.
Le texte..	10 —	8 pages.		
Titres.....		4 pages.	»	12 p.
Tables de 1838 et fin du synopsis (2 pages)....		8 pages.		
Tables générales.			2 f.	8 p.
Total.			84 f.	8 p.

TABLE MÉTHODIQUE

DES ESPÈCES ET DES GENRES DÉCRITS OU INDIQUÉS [1] DANS L'ANNÉE 1838.

1e *Classe*. — MAMMIFÈRES.

		Notices.	Pl.
MARSUPIAUX.	EYDOUX et LAURENT.	XXII à XXVI.	22 à 26.
ECHIDNÉ.	*id.*	XXX.	30.

2e *Classe*. — OISEAUX.

SYNOPSIS avium.	D'ORBIGNY.	LXXVII à LXXIX (s. pl.).	
PHYTOTOMA Bloxami.	EYD. et GERV.	XLXXXVI.	86.

5e *Classe*. — MOLLUSQUES.

HELIX Tupinierii.	EYDOUX.	CXIV.	114.
— Lassalii.	*id.*	CXV.	115.
— Valenciennii.	*id.*	*id.*	*id.*
— cinnamomea.	EYDOUX.	CXVI.	116.
HELIX labyrinthus.	Chemnitz.	CX.	110.
— plicata.	KNORR.	*id.*	*id.*
— bifurcata.	DESHAYES.	CXI.	111.
CAROCOLLA uncigera.	PETIT.	CXIII.	113.
MARGINELLA Kieneriana.	PETIT.	CXII.	112.
BULIMUS Costerii.	EYDOUX.	CXVI.	116.
CYCLOSTOMA gibbum.	FÉRUSSAC.	CXVII.	117.
— ortyx.	VALENCIENNES.	*id.*	*id.*
UNIO Keraudrenii.	EYDOUX.	CXVIII.	118.
— Gerbidoni.	*id.*	*id.*	*id.*
— Gaudichaudii.	*id.*	*id.*	*id.*
— Bonnaudii.	*id.*	CXIX.	119.
CYRENA recurvata.	VALENCIENNES.	*id.*	*id.*

[1] Les espèces décrites sont en caractères romains ; celles qui sont seulement indiquées sont en italique. Les genres nouveaux sont précédés d'un astérisque. Le chiffre romain indique le numéro placé en tête de chaque page de la notice ; le chiffre arabe, celui de la planche. — Le nom de l'auteur qui a nommé l'espèce est en petites capitales, seulement quand il est l'auteur de la notice.

7e *Classe.* — CRUSTACÉS.

MACROPHTHALMUS pectinipes.	GUÉRIN M.	XXIII.	23.
— simplicipes.	*id.*	XXIV.	24.
— affinis.	*id.*	*id.*	(s. pl.).
PORCELLANA violacea.	*id.*	XXV.	25.
— granulosa.	*id.*	*id.*	*id.*
— angulosa.	*id.*	*id.*	*id.*
— Desmarestii.	EYD. et GERV.	XXVI.	26.
— tuberculata.	GUÉRIN M.	*id.*	*id.*
— grossimana.	*id.*	*id.*	*id.*

8e *Classe.* — ARACHNIDES.

ACANTHODON Petitii.	GUÉRIN MÉNEVILLE.	XVII.	17.
MYGALE rosea.	Walckenaer.	XVIII.	18.
SALTICUS quadrimaculatus.	*id.*	*id.*	*id.*

9e *Classe.* — INSECTES.

Myriapodes.

POLYDESMUS margaritiferus.	EYD. et GERV.	CCXXXIX.	239.
— Blainvillii.	*id.*	*id.*	*id.*
SCOLOPENDRA Eydouxiana,	GERVAIS.	CCXL.	240.

Coléoptères.

XYLOCHARIS (4 esp.).	Serville.	CCV et CCVI.	205 et 206.
ANCYLOSTERNUS scutellaris.	Olivier.	CCVII.	207.
OXYMERUS (16 esp.).	Serville.	CCVIII à CCXV.	208 à 215.
STENASPIS (2 esp.).	*id.*	CCXVI.	216.
CRIOPROSOPUS (2 esp.).	*id.*	CCXVII et CCXVIII.	217 et 218.
SPHOENOTHECUS (4 esp.).	Dejean.	CCXIX et CCXX.	219 et 220.
NYCTEROPUS et DOLICHODERUS.	GUÉRIN.	CCIII.	203.
COLLYRIS Chevrolatii.	*id.*	CCXXV.	225.
FERONIA Eydouxii.	*id.*	*id.*	*id.*
CNEMACANTHUS Desmarestii.	*id.*	CCXXVI.	226.
— parallelus.	*id.*	CCXXVII.	227.
FERONIA Chaudoirii.	*id.*	*id.*	*id.*
— erratica.	*id.*	CCXXVI.	*id.*
STIGMODERA conjuncta.	CHEVROLAT.	CCXXVIII.	228.
ELATER luteipennis.	GUÉRIN M.	*id.*	*id.*
— abdominalis.	*id.*	*id.*	*id.*
— ventralis.	GUÉRIN M.	CCXXIX.	229.
— callizonus.	*id.*	*id.*	*id.*
— peruvianus.	*id.*	*id.*	*id.*

Elater Cleryi.	Guérin M.	*id.*	*id.*
— tetraspilotus.	*id.*	CCXXX.	230.
— Saulcyi.	*id.*	*id.*	*id.*
— Laurentii.	*id.*	*id.*	*id.*
— Gaudichaudii.	*id.*	*id.*	*id.*
— pallidus.	*id.*	*id.*	*id.*
Tylocerus atricornis.	Laporte.	CCXXX.	(s. pl.).
Dasytes cyaneus.	Guérin M.	*id.*	*id.*
Epiclines Gayi.	Chevrolat.	CCXXXI.	231.
Cryptorhopalum quadripunctatum.	Guérin M.	*id.*	*id.*
— Cleryi.	*id.*	*id.*	*id.*
Psammotrupes dentifrons.	*id.*	*id.*	(s. pl.).
Geotrupes lateridens.	*id.*	*id.*	*id.*
Athyreus recticornis.	*id.*	CCXXXII.	232.
Bolboceras frontalis.	*id.*	*id.*	*id.*
Oryctomorphus variegatus.	*id.*	*id.*	(s. pl.).
— maculicollis.	*id.*	*id.*	*id.*
Callicnemis eximius.	*id.*	*id.*	*id.*
Rutela tricolor.	*id.*	*id.*	232.
Aulacopalpus viridis.	*id.*	*id.*	(s. pl.).
Anoplosternus opalinus.	*id.*	*id.*	*id.*
Brachysternus fulvipes.	*id.*	*id.*	*id.*
Scayzognathus prasinus.	*id.*	*id.*	*id.*
Melolontha chinensis.	*id.*	*id.*	232.
Eupholus Tupinierii.	*id.*	CCXXXIII.	233.
Stenopterus molorchoides.	*id.*	*id.*	*id.*
Hispa pulchella.	*id.*	*id.*	*id.*
Galleruca smaragdipennis.	Chevrolat.	*id.*	*id.*

Orthoptères.

Pygidicrana picta.	Guérin M.	CCXXXVI.	236.
Choeradodis lobata.	*id.*	CCXXIV.	234.
Phasma obscurum.	*id.*	CCXXXV.	235.
Acanthodis ululina.	*id.*	CCXXXVI.	236.

Hémiptères.

Cicada sanguinea.	De Geer.	CCXXXVII.	237.
— sanguinolenta.	Fabricius.	CCXXXVII.	(s. pl.).
— incarnata.	Germar.	CCXXXVII.	*id.*
— Germarii.	Guérin M.	*id.*	237.
— phœnicura.	Germar.	*id.*	(s. pl.).
— testacea.	Fabricius.	*id.*	*id.*
— crocea.	Guérin M.	*id.*	237.
— splendidula.	Fabricius.	*id.*	(s. pl.).
— saccata.	*id.*	CCXXXVIII.	238.
Petalura Selysii.	Guérin M.	CCI.	201.
Mantispa auriventris.	*id.*	CCII.	202.

MÉMOIRES GÉNÉRAUX.

DE L'OS MARSUPIAL, du bassin des Didelphes et Ornithodelphes, et de la signification des pièces du squelette des Vertébrés en général, par MM. Eydoux et Laurent. Cl. I, pl. 22 à 26.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE de la corvette *la Favorite*, zoologie. (Suite et fin.)

MONOGRAPHIE des Trachydérides. (Suite et fin.)

ERRATA.

A toutes les tables, aux articles Unio *Keraudrenii*, *Gerbidoni* et *Gaudichaudii*, lisez n. 118, et à l'Unio *Bonnaudii*, lisez n. 119, au lieu de 62.

Bulimus Costerii, *lisez* 1838.

Cyrena recurvata, Val., *lisez* 119, *au lieu de* 11.

Carocolla uncigera, Petit., n. 113, 1838.

Cnemacanthus (2 esp.), 226 et 227, 1838.

Feronia (2 esp.), 225 et 227, 1838.

Octopus microstomus, *au lieu de* 25, 1832, *lisez* 23, 1831.

Nota. La nouvelle série du *Magasin* contiendra la suite du *Synopsis avium* de M. d'Orbigny, et le supplément à la *Monographie des Trachydérides*.

TABLE MÉTHODIQUE

DES ANNÉES 1831 A 1838.

Mammifères[1] (Classe I).

	N°s	Ann.
COLOBUS guereza, Ruppel. GERVAIS.	18.	1836.
MACACUS arctoides, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	11.	1833.
STENTOR seniculus, Geoff. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	7.	1832.
— chrysurus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	7.	1832.
— ursinus, Humb. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	7.	1832.
— niger, Geoff. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	7.	1832.
ATELES hybridus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	1.	1832.
PLECOTUS auritus, Geoff. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	2 et 3.	1832.
— Peronii, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	2 et 3.	1832.
— cornutus, Faber. ISID. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— brevimanus, Jenyns. IS. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— barbastellus, Daub. IS. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— timoriensis, Geoff. IS. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— Maugei, Desm. ISID. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— velatus, Desm. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	2 et 3.	1832.
SOREX flavescens, Desm. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	13.	1833.
— personatus, Desm. ISID. GEOFF. ST-HIL.	14.	1833.
MELOGALE fusca, Desm. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	16.	1835.
VIVERRA indica, Desm. ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	19.	1836.
GENETTA pardina, Desm. ISID. GEOFF. ST-HIL.	8.	1832.
HYÆNA fusca, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	17.	1835.
MARSUPIAUX (recherches anatomiques), LAURENT et EYD.	22 à 26.	1837.
ÉCHIDNÉ (recherches anatomiques), LAURENT et EYD.	30.	1838.
SCIURUS variabilis, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	4.	1832.
— auriventer, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	5.	1832.
— pygerythrus, ISID. GEOFF. SAINT-HIL.	5.	1832.
— flavimanus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	5.	1832.
— griseiventer, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	5.	1832.
— hippurus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	6.	1832.

[1] Les noms des auteurs des notices sont en petites capitales; ceux des auteurs cités sont en caractère romain.

Mammifères.

	Nos.	Ann.
Capromys Furnieri, Desmarest, Guérin.	15.	1834.
— prehensilis, Pœppig, Guérin.	15.	1834.
— Pœyi, Guérin.	15.	1834.
Poephagomys ater, Fr. Cuv. Gervais.	20.	1836.
Oryctomys (dents), Gervais.	21.	1836.
Lepus crassicaudatus, Isid. Geoff. St-Hilaire.	9.	1832.
— ruficaudatus, Isid. Geoff. St-Hilaire.	9.	1832.
— arenarius, Isid. Geoff. St-Hilaire.	10.	1832.
Cavia australis, Isid. Geoff. St-Hilaire.	12.	1833.
Pachydermes fossiles, Jacquemin.	27 à 29.	1837.

Oiseaux (Classe II).

Synopsis avium, Lafresnaye et D'Orbigny.	77 à 79.	1837.
Sarcoramphus (2 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl).	77 à 79.	1837.
Cathartes (2 esp.), D'Orb et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ibicter gymnocephalus, D'Orb et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Phalcoboenus montanus, D'Orb et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Polyborus (3 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Rosthramus sociábilis, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Circætus coronatus, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Haliætus melanoleucus, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Harpyia destructor, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Morphnus urubitinga, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Nisus (5 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (sans pl.).	77 à 79.	1837.
Astur (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (sans pl.).	77 à 79.	1837.
Astur Kienerii, G. de Sparre.	35.	1835.
Macagua cachinnans, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Milvius (2 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ictinia plumbea, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Buteo (4 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Circus 2 (esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Falco (2 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Diodon bidentatus, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Noctua (3 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Scops choliba, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Otus brachyotos, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Strix perlata, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Bubo magellanicus, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Cymindis hamatus, Illig. Lafresnaye.	20.	1834.
— uncinatus, Temm. Lafresnaye.	21.	1834.

Oiseaux.	Nos.	Ann.
Cymindis cayennensis, Linné. Lafresnaye.	22.	1834.
Passèreaux, Lafresnaye (s. pl.).		1833.
Lanius melanoleucus, Smith. Lafresnaye.	61.	1836.
— arcuatus, Geoff. St-Hilaire. Lafresnaye.	12.	1833.
Laniagra guyanensis, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Vireo virescens, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Batara (19 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Tyrannus gutturalis, Eydoux et Gervais.	63.	1836.
— (14 esp.), D'Orbigny et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Hirundinea bellicosa, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscipeta (11 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 78.	1837.
Muscicapa (14 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Setophaga (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.)	77 à 79.	1837.
Alecturus (4 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Tachuris (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Culicivora (4 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Gubernetes ypera, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Fluvicola (8 esp.), D'Obbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscigralla brevicauda, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pepoaza (9 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscisaxicola (4 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscicapa regia, Buffon. Gervais.	73.	1836.
— luteocephala, Lafresnaye.	13.	1833.
— viridis, Cuvier. Lafresnaye.	13.	1833.
— rufo-olivacea, Lafresnaye.	13.	1833.
Psaris (5 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pachyrhynchus marginatus, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Cassicus (6 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Icterus (12 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Amblyramphus bicolor, D'Orb. et Laf. (s. pl.)	77 à 79.	1838.
Sturnella militaris, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Ceblepyris phœnicopterus, Isid. Geoff. St-Hil.	9.	1832.
Ramphocelus dimidiatus, Lafresnaye.	81.	1837.
— atro-sericeus, D'Orb. et Lafr.	77 à 79.	1837.
Nemosia (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Lanio (6 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Euphonia (4 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Aglaia (13 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pyranga (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Embernagra (4 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Saltator (9 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
TURDUS importunus, Vieillot. LAFRESNAYE.	4.	1832.
— cinnamomeiventris, LAFRESNAYE.	55 et 56.	1836.
— albo-specularis, EYDOUX et GERVAIS.	64 et 65.	1836.
— occipitalis, Temminck. EYDOUX et GERVAIS.	66.	1836.
— (5 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
ORPHEUS (5 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
DONACOBIUS vociferans, D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
MYOTHERA caudacuta, LAFRESNAYE.	10.	1833.
— (3 esp.), D'ORB. et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CONOPOPHAGA (3 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
MERULAXIS ater, D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
MEGALONYX (4 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
RHINOMYA, D'ORBIGNY et LAFRESNAYE (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— lanceolata, ISID. GEOFF. ST-HIL.	3.	1832.
TIMALIA hypoleuca, Franklin. LAFRESNAYE.	39.	1835.
— hyperythra, Franklin. LAFRESNAYE.	40.	1835.
SYLVIA miniata, LAFRESNAYE.	54.	1836.
— (4 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
SYNNALLAXIS (13 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
TROGLODYTES (7 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
ORTHOTOMUS sepium, Horsfield. LAFRESNAYE.	51.	1836.
— Bennettii, Sykes. LAFRESNAYE.	52 et 53.	1836.
RUPICOLA peruviana, D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
PIPRA (2 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESNAYE (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— Laplacei, EYDOUX et GERVAIS.	68.	1836.
ÆGOTHELES Novæ Hollandiæ, Vig. et Horsf. LAFR.	82.	1837.
CAPRIMULGIDÆ (détails), LAFRESNAYE.	88.	1837.
NYCTIBIUS cornutus, D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CAPRIMULGUS (5 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
HIRUNDO (8 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CYPSELUS (2 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CERTHILAUDA (3 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— albo-fasciata, LAFRESNAYE.	58.	1836.
— rufo-palliata, LAFRESNAYE.	59.	1836.
ANTHUS variegatus, Vieillot, EYDOUX et GERVAIS.	67.	1836.
— (5 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.)	77 à 79.	1836.
PARUS flavo-cristatus, LAFRESNAYE.	80.	1837.
PLOCUS fringilloides, LAFRESNAYE.	48.	1835.
FRINGILLA Cubæ, GERVAIS.	44.	1835.
— Gayi, EYDOUX et GERVAIS.	23.	1834.
— diuca, Molina. EYDOUX et GERVAIS.	69.	1836.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
Fringilla cucullata, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Carduelis (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Linaria analis, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pytylus (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pyrrhula (9 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Emberyza luctuosa, Eydoux et Gervais.	71.	1836.
— (26 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Passerina guttata, Meyen. Eydoux et Gervais.	70.	1836.
Phytotoma rutila (mâle), Vieillot. Lafresnaye.	5.	1832.
— Bloxami, W. Jardine. Eyd. et Gerv.	86.	1838.
— (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Corvus Beecheii, Vigors. Eydoux et Gervais.	72.	1836.
Pica mystacalis, G. Sparre.	34.	1835.
Coracina ornatus, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Querula cinerea, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ampelis (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Chersina cærulea, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Garrulus (4 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Brachypteracias leptosomus, Lafresnaye.	31.	1834.
— pittoides, Lafresnaye.	32.	1834.
Xenops rufo-superciliatus, Lafresnaye.	7.	1832.
— (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Anabates (7 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Piccolaptes scolopaceus, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Anumbius (5 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Furnarius rufus, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Anabates aradoides, Lafresnaye.	8.	1832.
Picolaptes zonatus, Lesson. Lafresnaye.		1835.
— scolopaceus, Spix. Lafresnaye.	46.	1835.
— brunneicapillus, Lafresnaye.	47.	1835.
Dendrocolaptes rubiginosus, Lafresnaye.	16.	1833.
— cuneatus, Lichtenst. Lafresn.	17.	1833.
— (9 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.)	77 à 79.	1838.
Dicoeum pardalotus, Cuvier, Lafresnaye.	14.	1833.
Uppucerthia (6 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Cæreba (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Serrirostrum (2 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Conirostrum cinereum, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Cinnyris Adelberti, Gervais.	19.	1833.
Orthorhynchus (32 esp.), D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Ornysmya Ricordii ♂ et ♀, Gervais.	41 et 42.	1835.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
Ornysmya cinnamomea, Gervais.	43.	1835.
Falculia palliata, Isid. Geoff.	49.	1836.
— (détails), Isid. Geoff.	50.	1836.
Alcedo vintsioides, Eydoux et Gervais.	74.	1836.
— (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Prionites brasiliensis, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Dacelo fuscicapilla, Lafresnaye.	18.	1833.
Todus viridis, Gmelin. Lafresnaye.	11.	1833.
Buceros galeatus, Gmelin. Lafresnaye.	38.	1835.
Yunx pectoralis, Vigors. Lafresnaye.	33.	1835.
Scythrops Novæ Hollandiæ, Lath. Lafresnaye.	37.	1335.
Barbion sulphuratus, Lafresnaye.	60.	1836.
Trogon antisianus, D'Orbigny.	85.	1837.
Pteroglossus ulocomus, Gould. Eyd. et Gerv.	62.	1836.
Calyptorhynchus funereus, Lath. Lafresnaye.	24.	1834.
— Baudinii, Lear. Lafresnaye.	25.	1834.
— Banksii, Lath. Lafresnaye.	26.	1834.
— Temminckii, Kulh. Lafresn.	27-28.	1834.
— galeatus, Lath. Lafesnaye.	27-28.	1834.
Eudromia elegans, Isid. Geoff.	1.	1832.
Columba boliviana, Eydoux et Gervais.	75.	1836.
— viridis, Linn. Eydoux et Gervais.	76.	1836.
Ædicnemus vocifer, Lherminier.	84.	1837.
Ibis lamellicollis, Lafresnaye.	57.	1836.
Leptorhynchus pectoralis, Dubus.	45.	1835.
Parra albinuca, Isid. Geoff.	6.	1832.
Phoenicopterus ignipalliatus, Isid. Geoff. St-H.	2.	1832.
— antiquorum, Geoff. St-H.	2.	1832.
— ruber, Wilson.	2.	1832.
— minor, Geoff. St-H.	2.	1832.
Anas gambensis, Linn. Lafresnaye.	29-30.	1834.
— tadornoides, W. Jardine. Lafresnaye.	.36.	1835.
— coscoroba, Molina, Eyd. et Gerv. (s. pl.).	62 à 76.	1836.

Reptiles (Classe III).

Gerrosaurus ocellatus, Cocteau.	4 à 5.	1833.
— lineatus, Cocteau.	5.	1833.
Ablepharis Leschenault, Cocteau.	1.	1832.
Zootoca Guérin, Cocteau.	9.	1835.
Draco spilopterus, Wiegmann. Eydoux et Gervais.	12.	1837.
Platydactylus Cepedianus, Peron. Is. Geoff. S.-H.	3.	1833.

Reptiles.

	Nos.	Ann.
Amphisbæna cinerea, Vandelli. Eyd. et Gerv.	10.	1837.
— elegans, Gervais.	11.	1837.
Uropeltis ceylanicus, Cuvier. Cocteau.	2.	1833.
— philippinus, Cuvier. Eyd. et Gerv.	13.	1837.
Coluber spilogaster, Boie. Eydoux et Gervais.	14.	1837.
— Prevostianus, Eydoux et Gervais.	15.	1837.
— plumbeus et aer, Boie et Oppel. Eyd. et Gerv.	16.	1837.
Calamaria punctata, Boie. Eydoux et Gervais.	16.	1837.
Ephippifer aurantiacus, Cocteau.	7.	1835.
— Spixii, Cocteau.	8.	1835.

Poissons (Classe IV).

Leuciscus niloticus, Joannis.	3.	1835.
— Bibié, Joannis.	4.	1835.
— thebensis, Joannis.	11.	1835.
Mormyrus oxyrhynchus, Geoff. St-H. Joannis.	13.	1835.
Schilbe auratus, Joannis.	5.	1835.
— mystus, Geoff. St-H. Joannis.	12.	1835.
Mochokus niloticus, Joannis.	8.	1835.
Heterobranchus anguillaris, Geoff. St-H. Joannis.	14.	1835.
Malapterurus electricus, Isid. Geoff. Joannis.	1.	1835.
Corégonus niloticus, Joannis.	7.	1835.
Myletes Baremoze, Joannis.	6.	1835.
— Guilé, Joannis.	9.	1835.
Characinus Besse, Joannis.	10.	1835.
Tetraodon physa, Geoff. St-H. Joannis.	2.	1835.
— parvus, Joannis.	15.	1835.
Echeneis sedecim-lamellata, Eydoux et Gervais.	16.	1837.
Syngnathus Blainvillianus, Eydoux et Gervais.	17.	1837.

Mollusques (Classe V).

Octopus microstoma, Reynaud.	25.	1832.
— velatus, Rang.	89.	1837.
— macropus, Risso, Rang.	90.	1837.
— moschatus, Lamarck, Rang.	91.	1837.
— hyalinus, Rang.	92.	1837.
— venustus, Rang.	93.	1837.
Argonauta argo, Linné, Rang.	86 à 88.	1837.
Loligo vitreus, Rang.	96.	1837.
OEufs de Calmar, Rang.	97.	1837.
Sepioteuthis biangulata, Rang.	98.	1836.

Mollusques.	Nos.	Ann.
Sepia elegans, D'Orbigny, Rang.	99.	1837.
— hierredda, Rang.	100.	1837.
— ornata, Rang.	101.	1837.
Loligopsis Veranii, Férussac.	65.	1835.
Cranchia Bonellii, Férussac.	66.	1835.
— perlucida, Férussac.	94.	1837.
Sepiola Rondeletii, Lamarck, Rang.	95.	1837.
Ammonites Velledæ. Michelin.	35.	1833.
— Lacordairii. Michelin.	67.	1835.
Nummulites millecaput. N. Boubée.	25.	1832.
Cleodora balantium. Rang.	44.	1834.
Molluscorum terrestr. et fluviatil. D'Orb. (s. pl.).	61 et 62.	1835.
Vaginulus (2 esp.). D'Orb. (s. pl.).	62.	1835.
Parmacella Valenciennii (dét. anat.), Webb et Vanb.	75.	1836.
Cryptella canariensis. Webb.	63.	1835.
Helix vitrinoides. Deshayes.	26.	1831.
— nubeculata. Deshayes.	28.	1831.
— Gaymardi. Deshayes.	29.	1831.
— Poulzozii. Payraudeau, Deshayes.	30.	1831.
— desidens. Rang.	48.	1834.
— auridens. Rang.	49.	1834.
— marginata. Muller, Rang.	56.	1835.
— nucleola. Rang.	57.	1835.
— lanuginosa. De Boissy.	69.	1835.
— (121 esp.). D'Orbigny (s. pl.).	61.	1835.
— Poyei. Petit.	74.	1836.
— labyrinthus, Chemnitz, Deshayes.	110.	1838.
— plicata, Knorr, Deshayes.	110.	1838.
— bifurcata, Deshayes.	111.	1838.
— Tupinierii, Eydoux.	114.	1838.
— Lassalii, Eydoux.	115.	1838.
— Valenciennii, Eydoux.	115.	1838.
— cinnamomea, Eydoux.	116.	1838.
Drepanostoma nautiliformis. Porro.	71.	1836.
Helix lima. Michaud.	81.	1837.
— hemisphærica. Michaud.	81.	1835.
— Arnoudii. Michaud.	81.	1837.
— nemoralina. Michaud.	81.	1837.
Carocolla grata. Michelin.	9.	1831.
— eolina. Duclos.	30.	1833.
Bulimus Costerii. Eydoux.	116.	
— olorinus. Duclos.	24.	1833.

Mollusques.	Nos.	Ann.
Succinea rubescens, Deshayes.	4.	1831.
— depressa, Rang.	55.	1835.
Clausilia maxima (foss.), Grateloup, Deshayes.	15.	1831.
Achatina Saulcydi, Joannis.	50.	1834.
— Marminii, Deshayes.	19.	1831.
— oleacea, Férussac, Deshayes.	3.	1831.
Auricula angiostoma, Deshayes.	11.	1832.
— labrella, Deshayes.	14.	1831.
— (5 esp.), D'Orbigny.	14.	1831.
Ancylus (3 esp.), D'Orbigny.	62.	1831.
Lymnæus Lessonii, Deshayes.	16.	1831.
— rubiginosus. Michelin.	22.	1831.
— (5 esp.). D'Orbigny.	62.	1835.
Planorbis (11 esp.), D'Orbigny.	62.	1835.
Physa rivalis, D'Orbigny.	62.	1835.
— gigantea, Michaud.	82.	1837.
Doris purpurea, Risso, Guérin.	17.	1831.
— villafranca, Risso, Guérin.	27.	1831.
— rubra, D'Orbigny.	102.	1837.
Tergipes coronata, D'Orbigny.	103.	1837.
— affinis, D'Orbigny.	104.	1837.
Polycera Lessonii, D'Orbigny.	105.	1837.
— punctilucens, D'Orbigny.	106.	1837.
— ornata, D'Orbigny.	107.	1837.
Calliopæa bellula, D'Orbigny.	108.	1837.
Villiersia scutigera. D'Orbigny.	109.	1837.
Pleurobranchus aurantiacus, Risso, Guérin.	18.	1831.
— reticulatus, Rang.	1.	1832.
Aplysia Brugnatellii, Webb et Vanben.	77.	1836.
— Webbii, Vanbeneden et Robb.	77.	1836.
Firola caudina, Rang.	3.	1832.
Atlanta Keraudrenii, Lesueur, Rang.	4.	1832.
Solarium moniliferum, Michelin.	34.	1833.
Turbo rugosus, Lamarck, Joannis.	39.	1834.
Monodonya fragarioides, Lamarck, Joannis.	47.	1834.
Delphinula adamantina, Duclos.	31.	1833.
Cyclostoma Arnoudii, Duclos.	83.	1837.
— gibbum, Férussac, Eydoux.	117.	1838.
— ortyx, Valenciennes, Eydoux.	117.	1838.
— (3 esp.), D'Orbigny (s. pl.).	62.	1835.
Paludina varicosa, C. D'Orbigny.	79.	1837.

Mollusques.	Nos.	Ann.
PALUDINA cyclostomæformis, C. D'ORBIGNY.	79.	1837.
— elongata et varicosa, C. D'ORBIGNY.	79.	1837.
— aspersa, MICHAUD.	84.	1837.
— subangulata, MICHAUD.	84.	1837.
— rimata, MICHAUD.	84.	1837.
— (7 esp.), A. D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1837.
AMPULLARIA (12 esp.), C. D'ORBIGNY (s. pl.).	84.	1837.
SCALARIA terebralis (foss.), MICHELIN.	34.	1831.
— australis. Lamarck, GUÉRIN.	40.	1831.
HELICINA zephyrina, DUCLOS.	21.	1833.
— Ambieliana, DE BOISSY.	68.	1835.
— (12 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
MELANIA inquinata, Defrance, DESHAYES.	15.	1831.
— helvetica, MICHELIN.	37.	1831.
— aurita, Muller, RANG.	12.	1832.
— tuberculosa, RANG.	13.	1832.
MELANOPSIS clementina, MICHELIN.	29.	1833.
TORNATELLA lacryma, MICHELIN.	33.	1833.
PYRAMIDELLA ventricosa, GUÉRIN.	2.	1831.
NATICA glaucina, Lamarck, JOANNIS.	37.	1833.
PATELLA pyramidata, Lamarck, JOANNIS.	38.	1834.
CALYPTRÆA rugosa, LESSON.	2.	1832.
— araucana, LESSON.	14.	1832.
PILEOPSIS pilosus, DESHAYES.	9.	1832.
SIPHONARIA bisiphites, foss., MICHELIN.	5.	1831.
— vasconiensis, foss., MICHELIN.	52.	1831.
— Sowerbyi, MICHELIN.	17.	1832.
TYLODINA citrina, JOANNIS.	36.	1833.
CONUS Orbignyi. AUDOUIN.	20.	1831.
— elventinus, DUCLOS.	19.	1833.
— hieroglyphus, DUCLOS.	23.	1833.
CYPRÆA tremeza, DUCLOS.	25.	1833.
— esontropia, DUCLOS.	26.	1833.
— eglantina, DUCLOS.	28.	1833.
OVULA punctata, DUCLOS.	7.	1831.
OLIVA polpasta, DUCLOS.	20.	1833.
MARGINELLA helmatina, RANG.	5.	1832.
— Cleryi, PETIT.	73.	1836.
— Kieneriana, PETIT.	112.	1838.
ROSTELLARIA occidentalis, BECK.	72.	1836.
COLUMBELLA rustica, Lamarck, JOANNIS.	51.	1834.

Mollusques.

	N°s.	Ann.
MITRA Peronii, Lamarck, DESHAYES.	35.	1831.
— semifasciata, Lamarck, DESHAYES.	36.	1831.
— Michelinii, GUÉRIN.	31.	1831.
— aurantiaca, Lamarck, DESHAYES.	6.	1832.
— bacillum, Lamarck, DESHAYES.	7.	1832.
CANCELLARIA imperialis, MICHELIN.	16.	1832.
BUCCINUM sepimentum, RANG.	18.	1832.
— maculosum, Lamarck, JOANNIS.	58.	1835.
CERITHIUM vulgatum, Lamarck, JOANNIS.	52.	1834.
ANCILLARIA volutella, DESHAYES.	31.	1831.
DOLIUM galea, Lamarck, JOANNIS.	53.	1834.
PURPURA sanguinolenta, DUCLOS.	22.	1833.
— truncata, DUCLOS.	22.	1833.
— hæmastoma, Lamarck, JOANNIS.	40.	1834.
CASSIS sulcosa, Lamarck, JOANNIS.	45.	1834.
FUSUS laticostatus, DESHAYES.	21.	1831.
— inconstans, foss., MICHELIN.	33.	1831.
— mandarinus, DUCLOS.	8.	1832.
FASCIOLARIA tarentina, Lamarck, JOANNIS.	46.	1834.
STROMBUS scalariformis, DUCLOS.	27.	1837.
ROSTELLARIA pes-pelicani, Lamarck, JOANNIS.	41.	1834.
COQUILLES biv. (obs. sur la syñon.), FÉRUSS. (s. pl.).	59 à 60.	1835.
ETHERIA Carteroni, MICHELIN.	1.	1831.
CATILLUS pyriformis, MICHELIN.	32.	1833.
ANODONTA Cordierii, C. D'ORBIGNY.	78.	1837.
— antiqua, C. D'ORBIGNY.	78.	1837.
UNIO truncatosa, MICHELIN.	85.	1837.
— (12 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
— Keraudrenii, EYDOUX.	62.	1838.
— Gerbidoni, EYDOUX.	62.	1838.
— Gaudichaudii, EYDOUX.	62.	1838.
— Bonnaudii, EYDOUX.	62.	1838.
MYCETOPODA (2 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
CASTALIA (3 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
IRIDINA (2 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
VENERICARDIA flammea, MICHELIN.	6.	1831.
— squammigera, DESHAYES.	10.	1831.
CYRENA papua, LESSON.	11.	1832.
— recurvata, VALENCIENNES.	11.	1838.
CYCLAS (4 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
CYRENOIDA Dupontia. JOANNIS.	64.	1835.

Mollusques.

	N°s.	Ann.
Cyrenella, Deshayes.	70.	1835.
Venus rosalina, Rang.	42.	1834.
Astarte cordiformis, foss., Deshayes.	8.	1831.
— striatula, foss., Deshayes.	10.	1831.
Mesodesma Jauresii, Joannis.	54.	1834.
Ascidia papillosa, Gmelin, Rang.	43.	1834.
Terebratula bivulnerata, foss., Michelin.	12.	1831.
Acasta sulcata. Lamarck, Deshayes.	24.	1831.
— tubulosa, Deshayes.	39.	1831.

Annelides (Classe VI).

Sigalion Estellæ, Guérin.	1.	1837.

Crustacés (Classe VII).

Gelasimus Tangeri, Eydoux.	17.	1835.
Mithrax dichotomus, Desmarets, Edwards.	1.	1832.
— dama, Herbst, Edwards.	1.	1832.
— asper, M. Edwards.	1.	1832.
— spinosissimus, Lamarck, Edwards.	2 et 3.	1832.
— aculeatus, Herbst, Edwards.	2.	1832.
— verrucosus, M. Edwards.	4.	1832.
— hispidus, Herbst, Edwards.	4.	1832.
— sculptus, Lamarck, Edwards.	5.	1832.
— spinipes, Herbst, Edwards.	5.	1832.
— hircus, Fab., Edwards.	5.	1832.
Macrophthalmus pectinipes, Guérin Ménéville.	23.	1838.
— simplicipes, Guérin.	24.	1838.
— affinis, Guérin.	24.	1838.
Porcellana (9 esp.), Guérin.	25 et 26.	1838.
Phyllosoma (12 esp.), Guérin.	6 à 13.	1833.
Hyperines (diverses), Guérin.	17 et 18.	1836.
Primno macropa, Guérin.	17.	1836.
Hieraconyx abbreviatus, Guérin.	17.	1836.
Pronoë capito, Guérin.	17.	1836.
Phronyma atlantica, Guérin.	18.	1836.
Oxycephalus piscatorius, Edwards Guérin (s. pl.).	18.	1836.
— oceanicus, Guérin.	18.	1836.
Phlias serratus, Guérin.	19.	1836.
Pterelas Webbii, Guérin.	20.	1836.
Deto echinata, Guérin.	21.	1836.
Limnadia mauritiana, Guérin.	22.	1838.

Crustacés.

	N°s.	Ann.
CIRRIPÈDES, MARTIN-SAINT-ANGE.	15 et 16.	1835.

Arachnides (Classe VIII).

ACANTHODON Petitii, GUÉRIN MÉNEVILLE.	17.	1838.
PACHYLOSCELIS fulvipes, LUCAS.	14.	1836.
MYGALE rosea, Walckenaer, GUÉRIN.	18.	1838.
HERSILIA caudata, Savigny, LUCAS.	12.	1836.
— indica, LUCAS.	13.	1836.
— Savignyi, LUCAS.	13.	1836.
ATTUS venator, LUCAS.	15.	1836.
SALTICUS lepidus, GUÉRIN.	7.	1834.
— quadrimaculatus, Walckenaer, GUÉRIN.	18.	1838.
SCYTHODES rufipes, LUCAS.	6.	1834.
SEGESTRIA ruficeps, GUÉRIN.	1.	1832.
EPEIRA mexicana, LUCAS.	3.	1833.
— hastifera, PERCHERON.	4.	1833.
THELYPHONUS giganteus, LUCAS.	9.	1835.
— caudatus, Latr., LUCAS.	9.	1835.
— rufimanus, LUCAS.	10.	1835.
— rufipes, LUCAS.	9.	1835.
— angustus, LUCAS.	10.	1836.
— spinimanus, LUCAS.	10.	1835.
GALEODES Cubæ, LUCAS.	11.	1835.
— limbata, LUCAS.	5.	1834.
ANDROCTONUS variegatus, GUÉRIN.	2.	1832.

Insectes (Classe IX).

POLYDESMUS margaritiferus, EYDOUX et GERVAIS.	239.	1838.
— Blainvillii, EYDOUX et GERVAIS.	239.	1838.
SCOLOPENDRA Eydouxiana, GERVAIS.	240.	1838.
GEOPHILUS Walckenaerii (obs. sur divers), GERV.	133 et 137.	1835.
PEDICULUS phocæ, LUCAS.	121.	1834.
COLLYRIS Chevrolatii, GUÉRIN MÉNEVILLE.	225.	1835.
CICINDELA quadrimaculata, Sturm, AUDOUIN.	18.	1832.
— lepida, GORY.	96.	1833.
— dives, GORY.	97.	1833.
— guttula, Fab., GUÉRIN.	131.	1835.
OXYCHEILA acutipennis, BUQUET.	130.	1835.
— distigma, GORY.	17.	1831.
THÉRATES javanica, GORY.	39.	1831.
GRAPHIPTERUS femoratus, CHEVROLAT.	138.	1835.

Insectes.	N°s.	Ann.
ANTHIA (monog. des) (21 esp.), LEQUIEN.	39 à 41.	1832.
SCARITES Pyracmon (monstruosité), LEFEBVRE.	40.	1831.
— Goudotii, GUÉRIN.	5.	1831.
CORDISTES 4-maculatus, GORY.	41.	1835.
TRIGONODACTYLA terminata, Dejean, GUÉRIN.	73.	1834.
LEBIA quadrinotata, CHEVROLAT.	136.	1835.
OZÆNA dentipes, CHEVROLAT.	136.	1835.
MELISODERA piceipennis, WESTWOOD.	132.	1835.
BASOLEIA brasiliensis, WESTWOOD.	132.	1835.
STENOCHEILA Lacordairei, LAPORTE.	12.	1832.
PERICALUS guttatus, CHEVROLAT.	46.	1832.
EURYDERA striata, GUÉRIN.	22.	1832.
HELLUO biguttatus, GORY.	6.	1832.
ZUPHIUM fuscum, GORY.	25.	1831.
PAMBORUS viridis, GORY.	166.	1836.
— elongatus. GORY.	166.	1836.
— alternans, Latreille, GORY.	166.	1836.
— morbillosus, Boisduval, GORY.	167.	1836.
— Guerinii, GORY.	167.	1836.
— Guerinii, GORY.	26.	1831.
PELECIUM refulgens, GUÉRIN.	23.	1831.
PROCERUS Duponchelii, Dejean, BRULLE.	9.	1832.
CARABUS basilicus, CHEVROLAT.	170.	1836.
— mœstus, DE CRISTOPHORI.	181.	1837.
— Æthiops, DE CRISTOPHORI.	181.	1837.
— Chevrolati, DE CRISTOPHORI.	182.	1837.
— assimilis, DE CRISTOPHORI.	182.	1837.
— Wiedemanni, DE CRISTOPHORI.	182.	1837.
— saphirinus, DE CRISTOPHORI.	187.	1837.
— Mariettii, DE CRISTOPHORI.	183.	1837.
— Spinolæ, DE CRISTOPHORI.	183.	1837.
STAPHYLINUS olens, Linn., BLANCHART.	165.	1836.
ENCEPHALUS complicans, Kirby, WESTWOOD.	69.	1833.
PSELAPHIORUM (monographia), AUBÉ.	78 à 94.	1833.
BRYAXIS sanguinea, Reich, VICTOR M.	171.	1836.
— longicornis, Leach, VICTOR M.	171.	1836.
— laminata, Erichson, VICTOR M.	171.	1836.
METOPIAS curculionoïdes. GORY.	42.	1832.
— curculionoïdes, Gory, AUBÉ.	79.	1833.
TYRUS mucronatus, Panser, AUBÉ.	79.	1833.
CHENNIUM bituberculatum, Latreille, AUBÉ.	79.	1833.

Insectes.	N°s.	Ann.
Ctenistes palpalis et Dejeanii, Aubé.	79.	1833.
Pselaphus (4 esp.), Aubé.	80.	1833.
Bryaxis (14 esp.), Aubé.	81 à 84.	1833.
Bythinus (12 esp.), Aubé.	85 à 87.	1833.
Tychus niger, Paykull, Aubé.	88.	1833.
Trimium brevicorne, Reichembach, Aubé.	88.	1833.
Batrisus (8 esp.), Aubé.	89 90.	1833.
Euplectus (14 esp.), Aubé.	91 à 93.	1833.
Claviger (2 esp.), Aubé.	94.	1833.
Articerus armatus, Dalman, Aubé.	94.	1833.
Stigmodera conjuncta, Chevrolat, Guérin.	228.	1838.
Buprestis Percheronii, Guérin.	10.	1831.
Buprestis aureopilosa, Guérin.	13.	1832.
— cassidoïdes, Guérin.	29.	1832.
— colliciata, Guérin.	27.	1832.
— complanata, Guérin.	25.	1832.
— empyrea, Gory.	19.	1832.
— exophthalma, Guérin.	26.	1832.
— opulenta, Gory.	17.	1832.
— Rogerii, Dupont.	43.	1832.
— rotundata, Guérin.	28.	1832.
— scapularis, Guérin.	14.	1832.
— analis, Chevrolat.	60.	1833.
— Buquet, Gory.	61.	1833.
— Goryi, Guérin.	62.	1833.
— Luczotii, Guérin.	14.	1833.
Polybotris Crœsus, Dupont.	77.	1833.
Elater Goryi, Duftschmid, Gory.	30.	1832.
— (11 esp.), Guérin.	228 à 230.	1838.
Loboderus monilicornis, Guérin.	9.	1831.
Microrhipis Dumerilii, Guérin.	1.	1831.
Dasytes cyaneus, Guérin (s. pl.).	228 à 230.	1838.
Epiclines Gayi, Chevrolat, Guérin.	231.	1838.
Lampyris madagascariensis, Guérin.	22.	1831.
Cladophorus lateralis, Guérin.	11.	1831.
Tylocerus atricornis, Guérin (s. pl.).	228 à 230.	1838.
Telephorus fuscus (larve), Linn., Blanchard.	168.	1836.
Telephorus lividus (*id.*), Linn., Blanchard.	168.	1836.
Malacogaster Passerinii, Bassi.	99.	1833.
Dryophilus anobioides, Chevrolat.	3.	1832.
Hypocephalus armatus, Desmarets.	24.	1832.

Insectes.	N^os.	Ann.
CRYPTORHOPALUM quadripunctatum, GUÉRIN.	231.	1838.
— Cleryi, GUÉRIN.	231.	1838.
PSAMMOTRUPES dentifrons, GUÉRIN (s. pl.).	231.	1838.
HYBOMA rubripennis. GORY.	37.	1831.
ONTHOPHAGUS undatus, OLIVIER.	67.	1833.
ENICOTARSUS viridipennis. LAPORTE.	35.	1831.
SCARABÆUS anubis, CHEVROLAT.	139 et 140.	1836.
GEOTRUPES lateridens, GUÉRIN (s. pl.).	231.	1838.
ATHYREUS recticornis, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
BOLBOCERAS frontalis, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
ORYCTOMORPHUS variegatus, GUÉRIN (s. pl.)	232.	1838.
— maculicollis, GUÉRIN (s. pl.).	242.	1838.
HETEROSTERNUS buprestoïdes, DUPONT.	10.	1832.
RUTELA tricolor, GUÉRIN (s pl.).	232.	1838.
TROCHALUS rotundatus, LAPORTE.	44.	1832.
AULACOPALPUS viridis, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
ANOPLOSTERNUS opalinus, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
BRACHYSTERNUS fulvipes, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
SCHYZOGNATUS prasinus, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
LEUCOTHYREUS Kirbyanus, Mac-Leay, WESTWOOD.	70.	1833.
BOLAX Zoubkovii, Fischer, WESTWOOD.	71.	1833.
LOXOPYGA bicolor, WESTWOOD.	72.	1833.
EUCIRRUS Mellyi, DUPONT.	47.	1832.
MELOLONTHA chinensis, GUÉRIN.	232.	1838.
CALICNEMIS Latreillii, LAPORTE.	7.	1832.
— eximius, GUÉRIN (s. pl.).	232.	1838.
OPLOPUS atriplicis, LAPORTE.	20.	1832.
NARYCIUS opalus, DUPONT.	128.	1835.
— olivaceus, DUPONT.	128.	1835.
CETONIA episcopalis, GUÉRIN.	21.	1832.
PASSALUS Goryi, MELLY.	56.	1833.
TRICTENOTOMA Childrenii, Gray, DUPONT.	35.	1832.
MELASOMES, GUÉRIN.	101 à 118.	1834.
PHYSOGASTER (2 esp.), GUÉRIN.	101.	1834.
MOLURIS Pierreti, SERVILLE.	129.	1835.
CALOGNATHUS Chevrolatii, GUÉRIN.	172.	1837.
STEIRA costata, WESTWOOD.	176.	1837.
NYCTELIA (4 esp.), GUÉRIN.	102.	1834.
GYRIOSOMUS (5 esp.), GUÉRIN	103.	1834.
NYCTOZOILUS obesus, GUÉRIN.	104.	1834.
PROACIS (5 esp.), GUÉRIN.	105.	1834.

Insectes.	Nos.	Ann.
HEGETER (3 esp.), GUÉRIN.	106.	1834.
SALAX Lacordairii, GUÉRIN.	107.	1834.
HYLITHUS tentirioïdes, GUÉRIN.	108.	1835.
ELENOPHORUS americanus, GUÉRIN.	109.	1834.
AKIS reflexa, GUÉRIN.	109.	1834.
MELAPHORUS Reichii, GUÉRIN.	109.	1834.
EVANIOSOMUS Orbignyi, GUÉRIN.	109 *bis*.	1834.
SCOTOBIUS (12 esp.), GUÉRIN.	110.	1834.
PSAMMETICUS pilipes, GUÉRIN (s. pl.).	110.	1834.
OXURA psammodioides, GUÉRIN.	111.	1834.
PSAMMODES longicornis, Kirby, GUÉRIN.	111.	1834.
ACANTHOMERUS (8 esp.), GUÉRIN.	112.	1834.
AMMOPHORUS (2 esp.), GUÉRIN (s. pl.).	112.	1834.
HELIOFUGUS (2 esp.), GUÉRIN.	113.	1834.
MISOLAMPUS Goudotii, GUÉRIN.	114.	1834.
PSEUDOBLAPS (2 esp.), GUÉRIN.	115.	1834.
XYSTA (2 esp.), GUÉRIN.	116.	1834.
ELEODES dentipes, Eschscholtz, GUÉRIN.	117.	1834.
ANTHRASOMUS Chevrolatii, GUÉRIN (s. pl.).	117.	1834.
OPATRUM (2 esp.), GUÉRIN.	118.	1834.
NYCTOBATES tibialis, GUÉRIN.	119.	1834.
PHALERIA ephippiger, GUÉRIN.	2.	1831.
HELOPS lanipes, Fabricius, BLANCHARD.	175.	1837.
NYCTEROPUS acuminatus, Klug., GUÉRIN.	203.	1838.
— ebeninus, Klug., GUÉRIN.	203.	1838.
MELOE Olivieri, CHEVROLAT.	57.	1833.
— Saulcyi, GUÉRIN.	108.	1833.
— collegialis, AUDOUIN.	269.	1832.
ACANTHOTHORAX longicornis, GAEDE.	15.	1832.
ANTHRIBUS pygmæus, ROBERT.	16.	1832.
ATTELABUS sumptuosus, GORY.	119.	1834.
CALODROMUS Mellyi, GUÉRIN.	34.	1832.
ATERPUS pipa, GUÉRIN.	98.	1833.
EUPHOLUS Tupinieri, GUÉRIN.	233.	1838.
CONIATUS nigropunctatus, GORY.	120.	1834.
— rubro-vittatus, GORY.	120.	1834.
PAUSSUS cornutus, CHEVROLAT.	49.	1832.
DYSIDES obscurus, Perty, WESTWOOD.	123.	1835.
TROGOSSITA splendida, GORY.	38.	1831.
CALLIPOGON senex, DUPONT.	33.	1832.
AMALLOPODES scabrosus, LEQUIEN.	74.	1833.

Insectes.	Nos.	Ann.
MALLODERES microcephalus, DUPONT.	125.	1835.
ANACOLUS maculatus, GORY.	31.	1832.
PRIONAPTERUS staphylinus, GUÉRIN.	63.	1833.
— flavipennis, GUÉRIN.	63.	1833.
TRACHYDERIDES, DUPONT. 141 à 164; 186 à 200; 204 à 224.	1836.	1838.
MEGADERUS (2 esp.), Dejean, DUPONT.	141.	1836.
LISSONOTUS (10 esp.), Dalman, DUPONT.	142 à 145.	1836.
RACHIDIUM nigritum, Serville, DUPONT.	146.	1836.
NOSOPHLOEUS concinnus, Dejean, DUPONT.	147.	1836.
DESMODERUS variabilis, DUPONT.	148.	1836.
PHOEDINUS tricolor, DUPONT.	149.	1836.
CHARINOTES fasciatus, DUPONT.	150.	1836.
DENDROBIAS (4 esp.), DUPONT.	151-152.	1836.
DICRANODERES annulatus, Dejean, DUPONT.	153.	1836.
TRACHYDERES (51 esp.), DUPONT.	154 à 164.	1836.
TRACHYDERES (51 esp.), DUPONT.	186 à 200 et 204.	1838.
XYLOCHARIS (4 esp.), Serville, DUPONT.	205 à 206.	1838.
ANCYLOSTERNUS scutellaris, Olivier, DUPONT.	207.	1838.
OXYMERUS (16 esp.), Serville, DUPONT.	208 à 215.	1838.
STENASPIS (2 esp.), Serville, DUPONT.	216.	1838.
CRIOPROSOPUS (2 esp.), Serville, DUPONT.	217 à 218.	1838.
SPHOENOTHECUS (4 esp.), Dejean, DUPONT.	219 à 220.	1838.
CERÆGIDION horrens, BOISDUVAL.	127.	1835.
HAMATICHERUS suturalis, GORY.	1.	1832.
OLENECAMPTUS serratus, CHEVROLAT.	134.	1835.
XESTIA elegans, GORY.	64.	1833.
IRIDION amœnum, GORY.	58.	1833.
STENOPTERUS molorchoides, GUÉRIN.	233.	1838.
MEGAMERUS Kingii, Mac Leay, BOISDUVAL.	124.	1835.
SAGRA Boisduvalii, Dejean, DUPONT.	32.	1832.
HISPA pulchella, GUÉRIN.	233.	1838.
CASSIDA tricolor, GUÉRIN.	31.	1831.
DORYPHORA 21-punctata, CHEVROLAT.	13.	1831.
— Dejeanii, GUÉRIN.	14.	1831.
TROCHALONOTA badia, WESTWOOD.	95.	1833.
GALLERUCA smaragdipennis, CHEVROLAT.	233.	1833.

Orthoptères.

FORFICULA parallela, WESTWOOD.	178.	1837.
PYGIDICRANA picta, GUÉRIN.	236.	1838.

Insectes. — *Orthoptères.*	Nos.	Ann.
MANTIS chlorophæa, BLANCHARD.	135.	1835.
CHOERADODIS lobata, GUÉRIN.	234.	1838.
PHASMA obscurum, GUÉRIN.	235.	1838.
ACANTHODIS ululina, GUÉRIN.	235.	1835.
EPHIPPIGER macrogaster, LEFEBVRE.	5.	1831.
XYPHICERA Caternaultii, FEISTHAMEL.	184.	1837.
— Pierretii, BLANCHARD.	185.	1837.
Hémiptères.		
CLASSIFICATION des Hémiptères, DELAPORTE.	51 à 55.	1832.
ANISOSCELIS latifolia, SERVILLE.	18.	1831.
— alipes, GUÉRIN.	75.	1833.
HALYS spinosula, LEFEBVRE.	21.	1831.
— hellenica, LEFEBVRE.	24.	1831.
NEMATOPUS elegans, SERVILLE.	27.	1831.
PENTATOMA ægyptiaca, LEFEBVRE.	20.	1831.
CANOPUS obtectus, Fabr., LEFEBVRE.	126.	1835.
TINGIS dilatata, GUÉRIN.	8.	1831.
CICADA (8 esp.), GUÉRIN.	237.	1838.
— saccata, Fabricius, GUÉRIN.	238.	1838.
FULGORA Castresii, GUÉRIN.	173-174.	1837.
— laternaria, Linn., GUÉRIN.	174.	1837.
DERBE hæmorrhoidalis, Fab., PERCHERON.	36.	1832.
— pallida, FAB.	36.	1832.
CEPHALELUS infumatus, PERCHERON.	48.	1832.
Névroptères.		
PETALURA Selysii, GUÉRIN.	201.	1838.
— flavipes; Charp., GUÉRIN.	201.	1838.
— unguiculata, Vand., GUÉRIN.	201.	1838.
AGRIO fulgipennis, GUÉRIN.	15.	1831.
MYRMELEO libelluloides, Linn., PERCHERON.	59.	1833.
RAPHIDIA ophiopsis, Linn., PERCHERON.	66.	1833.
— notata, Fabr., PERCHERON.	66.	1833.
MANTISPA auriventris, GUÉRIN.	202.	1838.
Hyménoptères.		
UROCERUS Lefebvre, GUÉRIN.	68.	1831.
PIMPLA atrata, Fabricius, GUÉRIN.	28.	1831.
LEIOPTERON compressum, PERTY.	179.	1833.

Insectes. — *Hyménoptères.*

	N^os.	Ann.
CONURA flavicans, SPINOLA.	180.	1837.
CEROCEPHALA cornigera, WESTWOOD.	4.	1832.
MUTILLA senegalensis, GUÉRIN.	6.	1831.
MACROMERIS splendida, LEPELLETIER DE ST-FARGEAU.	29.	1831.
— violacea, LEPELLETIER DE ST-FARGEAU.	30.	1831.
SPHEX Latreillii, LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU.	33.	1831.
— Thunbergii, LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU.	34.	1831.
MEGACHILE sericans, FONSCOLOMBE.	50.	1832.
ASTATA Vanderlindenii, ROBERT.	76.	1833.

Lépidoptères.

ARGYNNIS moneta (mâle, var.), Hubner, POEY.	11.	1832.
CALLITHEA Leprieurii, FEISTHAMEL.	122.	1835.
SATYRUS antelea, Hubner, LEFEBVRE.	3.	1831.
POLYOMMATUS ottomanus, Latreille, LEFEBVRE.	19.	1831.
SYNTOMIS Khulweinii, LEFEBVRE.	23.	1832.
GYNAUTOCERA papilionaria, GUÉRIN.	12.	1831.
FIDONIA Duponcheliaria, LEFEBVRE.	32.	1831.
— spodiaria, LEFEBVRE.	8.	1832.
DESMIA maculalis, WESTWOOD.	2.	1832.

Diptères

ACHIAS oculatus, FABRICIUS.	7.	1831.
TOXOPHORA Carcelii, GUÉRIN.	16.	1831.

Zoophytes (Classe X).

NOCTILUCA miliaris, SURRIRAY.	1 et 2.	1837.
HOLOPUS Rangii, D'ORBIGNY.	3.	1836.

FIN DE LA TABLE MÉTHODIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ANNÉES 1831 A 1838.

Mammifères[1] (Classe I).

	Nos.	Ann.
ATELES hybridus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	1.	1832.
CAPROMYS Furnieri, Desmarest, GUÉRIN.	15.	1834.
— prehensilis, Pœppig, GUÉRIN.	15.	1834.
— Pœyi, GUÉRIN.	15.	1834.
CAVIA australis, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	12.	1833.
COLOBUS guereza, Ruppel, GERVAIS.	18.	1836.
ÉCHIDNÉ (recherches anatomiques), et EYD.	30.	1838.
GENETTA pardina, Desm., ISID. GEOFF. ST-HIL.	8.	1832.
HYÆNA fusca, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	17.	1835.
LEPUS crassicaudatus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	9.	1832.
— ruficaudatus, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	9.	1832.
— arenarius, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	10.	1832.
MACACUS arctoides, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	11.	1833.
MARSUPIAUX (recherches anatomiques), LAURENT.	22 à 26.	1837.
MELOGALE fusca, Desm., ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	16.	1835.
ORYCTOMYS (dents), GERVAIS.	21.	1836.
PACHYDERMES fossiles, JACQUEMIN.	27 à 29.	1837.
PLECOTUS auritus, Geoff., ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	2 et 3.	1832.
— Peronii, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	2 et 3.	1832.
— cornutus, Faber, ISID. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— brevimanus, Jenyns, IS. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— barbastellus, Daub., IS. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— timoriensis, Geoff., IS. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— Maugei, Desm., ISID. GEOFF. ST-HIL.	2 et 3.	1832.
— velatus, Desm., ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	2 et 3.	1832.
POEPHAGOMYS ater, Fr. CUV., GERVAIS.	20.	1836.
SCIURUS variabilis, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	4.	1832.
— auriventer, ISID. GEOFF. ST-HILAIRE.	5.	1832.
— pygerythrus, ISID. GEOFF. SAINT-HIL.	5.	1832.

[1] Les noms des auteurs des notices sont en petites capitales; ceux des auteurs cités sont en caractère romain.

Mammifères.

	Nos.	Ann.
Sciurus flavimanus, Isid. Geoff. St-Hilaire.	5.	1832.
— griseiventer, Isid. Geoff. St-Hilaire.	5.	1832.
— hippurus, Isid. Geoff. St-Hilaire.	6.	1832.
Sorex flavescens, Desm., Isid. Geoff. St-Hilaire.	13.	1833.
— personatus, Desm., Isid. Geoff. St-Hil.	14.	1833.
Stentor seniculus, Geoff., Isid. Geoff. St-Hilaire.	7.	1832.
— chrysurus, Isid. Geoff. St-Hilaire.	7.	1832.
— ursinus, Humb., Isid. Geoff. St-Hilaire.	7.	1832.
— niger, Geoff., Isid. Geoff. St-Hilaire.	7.	1832.
Viverra indica, Desm., Isid. Geoff. St-Hilaire.	19.	1836.

Oiseaux (Classe II).

Aglaia (13 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Alcedo vintsioides, Eydoux et Gervais.	74.	1836.
— (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Alecturus (4 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Amblyramphus bicolor, D'Orb. et Laf. (s. pl.)	77 à 79.	1838.
Ampelis (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Anabates aradoides, Lafresnaye.	8.	1832.
Anabates (7 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Anas gambensis, Linn., Lafresnaye.	29-30.	1834.
— tadornoides, W. Jardine, Lafresnaye.	36.	1835.
— coscoroba, Molina, Eyd. et Gerv. (s. pl.).	62 à 76.	1836.
Anthus variegatus, Vieillot, Eydoux et Gervais.	67.	1836.
— (5 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1836.
Anumbius (5 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Astur (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (sans pl.).	77 à 79.	1837.
Astur Kienerii, G. de Sparre.	35.	1835.
Ædicnemus vocifer, Lherminier.	84.	1837.
Ægotheles Novæ Hollandiæ, Vig. et Horsf, Lafr.	82.	1837.
Barbion sulphuratus, Lafresnaye.	60.	1836.
Batara (19 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Bubo magellanicus, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Buceros galeatus, Gmelin, Lafresnaye.	38.	1835.
Buteo (4 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Brachypteracias leptosomus, Lafresnaye.	31.	1834.
— pittoides, Lafresnaye.	32.	1834.
Cæreba (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Calyptorhynchus funereus, Lath., Lafresnaye.	24.	1834.
— Baudinii, Lear., Lafresnaye.	25.	1834.
— Banksii, Lath., Lafresnaye.	26.	1834.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
CALYPTORHYNCHUS Temminckii, Kulh., LAFRESN.	27-28.	1834.
— galeatus, Lath., LAFRESNAYE.	27-28.	1834.
CAPRIMULGIDÆ (détails), LAFRESNAYE.	88.	1837.
CAPRIMULGUS (5 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CARDUELIS (2 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CASSICUS (6 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
CATHARTES (2 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CEBLEPYRIS phœnicopterus, ISID. GEOFF. ST-HIL.	9.	1832.
CERTHILAUDA (3 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— albo-fasciata, LAFRESNAYE.	58.	1836.
— rufo-palliata, LAFRESNAYE.	59.	1836.
CHERSINA cærulea, D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CINNYRIS Adelberti, GERVAIS.	19.	1833.
CIRCÆTUS coronatus, D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CIRCUS 2 (esp.), D'ORBIGNY et LAFRESNAYE (s. pl.).	77 à 79.	1837.
COLUMBA boliviana, EYDOUX et GERVAIS.	75.	1836.
— viridis, Linn., EYDOUX et GERVAIS.	76.	1836.
CONIROSTRUM cinereum, D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
CONOPOPHAGA (3 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CORVUS Beecheii, Vigors, EYDOUX et GERVAIS.	72.	1836.
CULICIVORA (4 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
CYMINDIS cayennensis, Linné, LAFRESNAYE.	22.	1834.
— hamatus, Illig., LAFRESNAYE.	20.	1834.
— uncinatus, Temm., LAFRESNAYE.	21.	1834.
CYPSELUS (2 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
DACELO fuscicapilla, LAFRESNAYE.	18.	1833.
DENDROCOLAPTES rubiginosus, LAFRESNAYE.	16.	1833.
— cuneatus, Lichtenst., LAFRESN.	17.	1833.
— (9 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.)	77 à 79.	1838.
DICOEUM pardalotus, Cuvier, LAFRESNAYE.	14.	1833.
DIODON bidentatus, D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
DONACOBIUS vociferans, D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
EMBERNAGRA (4 esp.), D'ORB. et LAFR. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
EMBERYZA luctuosa, EYDOUX et GERVAIS.	71.	1836.
— (26 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
EUDROMIA elegans, ISID. GEOFF.	1.	1832.
EUPHONIA (4 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
FALCO (2 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESNAYE (s. pl.).	77 à 79.	1837.
FALCULIA palliata, ISID. GEOFF.	49.	1836.
— (détails), ISID. GEOFF.	50.	1836.
FLUVICOLA (8 esp.), D'ORBIGNY et LAFRESN. (s. pl.).	77 à 79.	1837.

Oiseaux.	Nos.	Ann.
Fringilla cucullata, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— Cubæ, Gervais.	44.	1835.
— Gayi, Eydoux et Gervais.	23.	1834.
— diuca, Molina, Eydoux et Gervais.	69.	1836.
Furnarius rufus, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Garrulus (4 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Gubernetes ypera, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Haliætus melanoleucus, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Harpyia destructor, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Hirundinea bellicosa, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Hirundo (8 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ibicter gymnocephalus, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ibis lamellicollis, Lafresnaye.	57.	1836.
Icterus (12 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Ictinia plumbea, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Laniagra guyanensis, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Lanio (6 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Lanius melanoleucus, Smith, Lafresnaye.	61.	1836.
— arcuatus, Geoff. St-Hilaire, Lafresnaye.	12.	1833.
Leptorhynchus pectoralis, Dubus.	45.	1835.
Linaria analis, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Macagua cachinnans, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Megalonyx (4 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Merulaxis ater, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Milvius (2 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Morphnus urubitinga, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscicapa regia, Buffon, Gervais.	73.	1836.
— luteocephala, Lafresnaye.	13.	1833.
— viridis, Cuvier, Lafresnaye.	13.	1833.
— rufo-olivacea, Lafresnaye.	13.	1833.
— (14 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscigralla brevicauda, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Muscipeta (11 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 78.	1837.
Muscisaxicola (4 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Myothera caudacuta, Lafresnaye.	10.	1833.
— (3 esp.), D'Orb. et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Nemosia (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Nisus (5 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (sans pl.).	77 à 79.	1837.
Noctua (3 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Nyctibius cornutus, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Oenysmya cinnamomea, Gervais.	43.	1835.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
Ornysmya Ricordii ♂ et ♀, Gervais.	41 et 42.	1835.
Orpheus (5 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Orthorhynchus (32 esp.), D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Orthotomus sepium, Horsfield, Lafresnaye.	51.	1836.
— Bennettii, Sykes, Lafresnaye.	52 et 53.	1836.
Otus brachyotos, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pachyrhynchus marginatus, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Parra albinuca, Isid. Geoff.	6.	1832.
Parus flavo-cristatus, Lafresnaye.	80.	1837.
Passereaux, Lafresnaye (s. pl.).		1833.
Passerina guttata, Meyen, Eydoux et Gervais.	70.	1836.
Pepoaza (9 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Phalcoboenus montanus, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Phoenicopterus ignipalliatus, Isid. Geoff. St-H.	2.	1832.
— antiquorum, Geoff. St-H.	2.	1832.
— ruber, Wilson.	2.	1832.
— minor, Geoff. St-H.	2.	1832.
Phytotoma rutila (mâle), Vieillot. Lafresnaye.	5.	1832.
— Bloxami, W. Jardine, Eyd. et Gerv.	86.	1838.
— (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pica mystacalis, G. Sparre.	34.	1835.
Piccolaptes zonatus, Lesson, Lafresnaye.		1835.
— scolopaceus, Spix, Lafresnaye.	46.	1835.
— brunneicapillus, Lafresnaye.	47.	1835.
— scolopaceus, D'Orb. et Laf. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Pipra (2 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— Laplacei, Eydoux et Gervais.	68.	1836.
Plocus fringilloides, Lafresnaye.	48.	1835.
Polyborus (3 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Prionites brasiliensis, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Psaris (5 esp.), D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pteroglossus ulocomus, Gould. Eyd. et Gerv.	62.	1836.
Pyranga (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pyrrhula (9 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Pytylus (3 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Querula cinerea, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Ramphocelus dimidiatus, Lafresnaye.	81.	1837.
— atro-sericeus, D'Orb. et Lafr.	77 à 79.	1837.
Rhinomya, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— lanceolata, Isid. Geoff. St-Hil.	3.	1832.
Rosthramus sociabilis, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.

Oiseaux.

	Nos.	Ann.
Rupicola peruviana, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Saltator (9 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Sarcoramphus (2 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Scops choliba, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Scythrops Novæ Hollandiæ, Lath., Lafresnaye.	37.	1835.
Serrirostrum (2 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Setophaga (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.)	77 à 79.	1837.
Strix perlata, D'Orbigny et Lafresnaye (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Sturnella militaris, D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Sylvia miniata, Lafresnaye.	54.	1836.
— (4 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Synnallaxis (13 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Synopsis avium, Lafresnaye et D'Orbigny.	77 à 79.	1837.
Tachuris (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Timalia hypoleuca, Franklin, Lafresnaye.	39.	1835.
— hyperythra, Franklin, Lafresnaye.	40.	1835.
Todus viridis, Gmelin, Lafresnaye.	11.	1833.
Troglodytes (7 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Trogon antisianus, D'Orbigny.	85.	1837.
Turdus importunus, Vieillot, Lafresnaye.	4.	1832.
— cinnamomeiventris, Lafresnaye.	55 et 56.	1836.
— albo-specularis, Eydoux et Gervais.	64 et 65.	1836.
— occipitalis, Temminck, Eydoux et Gervais.	66.	1836.
— (5 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Tyrannus gutturalis, Eydoux et Gervais.	63.	1836.
— (14 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Uppucerthia (6 esp.), D'Orb. et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Vireo virescens, D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
— (14 esp.), D'Orbigny et Lafr. (s. pl.).	77 à 79.	1837.
Xenops rufo-superciliatus, Lafresnaye.	7.	1832.
— (2 esp.), D'Orbigny et Lafresn. (s. pl.).	77 à 79.	1838.
Yunx pectoralis, Vigors, Lafresnaye.	33.	1835.

Reptiles (Classe III).

Ablepharis Leschenault, Cocteau.	1.	1832.
Amphisbæna cinerea, Vandelli, Eyd. et Gerv.	10.	1837.
— elegans, Gervais.	11.	1837.
Calamaria punctata, Boie. Eydoux et Gervais.	16.	1837.
Coluber spilogaster, Boie, Eydoux et Gervais.	14.	1837.
— Prevostianus, Eydoux et Gervais.	15.	1837.
— plumbeus et aer, Boie et Oppel, Eyd. et Gerv.	16.	1837.

Reptiles.

	Nos.	Ann.
Draco spilopterus, Wiegmann, Eydoux et Gervais.	12.	1837.
Ephippifer aurantiacus, Cocteau.	7.	1835.
— Spixii, Cocteau.	8.	1835.
Gerrosaurus ocellatus, Cocteau.	4 à 5.	1833.
— lineatus, Cocteau.	5.	1833.
Platydactylus Cepedianus, Peron, Is. Geoff. S.-H.	3.	1833.
Uropeltis ceylanicus, Cuvier, Cocteau.	2.	1833.
— philippinus, Cuvier, Eyd. et Gerv.	13.	1837.
Zootoca Guérin, Cocteau.	9.	1835.

Poissons (Classe IV).

Characinus Besse, Joannis.	10.	1835.
Coregonus niloticus, Joannis.	7.	1835.
Echeneis sedecim-lamellata, Eydoux et Gervais.	16.	1837.
Heterobranchus anguillaris, Geoff. St-H., Joannis.	14.	1835.
Leuciscus niloticus, Joannis.	3.	1835.
— Bibié, Joannis.	4.	1835.
— thebensis, Joannis.	11.	1835.
Malapterurus electricus, Isid. Geoff., Joannis.	1.	1835.
Mochokus niloticus, Joannis.	8.	1835.
Mormyrus oxyrhynchus, Geoff. St-H., Joannis.	13.	1835.
Myletes Baremoze, Joannis.	6.	1835.
— Guilé, Joannis.	9.	1835.
Schilbe auratus, Joannis.	5.	1835.
— mystus, Geoff. St-H., Joannis.	12.	1835.
Syngnathus Blainvillianus, Eydoux et Gervais.	17.	1837.
Tetraodon physa, Geoff. St-H., Joannis.	2.	1835.
— parvus, Joannis.	15.	1835.

Mollusques (Classe V).

Acasta sulcata, Lamarck, Deshayes.	24.	1831.
— tubulosa, Deshayes.	39.	1831.
Achatina Saulcydi, Joannis.	50.	1834.
— Marminii, Deshayes.	19.	1831.
— oleacea, Férussac, Deshayes.	3.	1831.
Ampullaria (12 esp.), C. D'Orbigny (s. pl.).	84.	1837.
Ammonites Velledæ, Michelin.	35.	1833.
— Lacordairii, Michelin.	67.	1835.
Ancillaria volutella, Deshayes.	31.	1831.
Ancylus (3 esp.), D'Orbigny.	62.	1831.
Anodonta Cordierii, C. D'Orbigny.	78.	1837.
— antiqua, C. D'Orbigny.	78.	1837.

Mollusques.	Nos.	Ann.
APLYSIA Brugnatellii, WEBB et VANBEN.	77.	1836.
— Webbii, VANBENEDEN et ROBB.	77.	1836.
ARGONAUTA argo, Linné, RANG.	86 à 88.	1837.
ASCIDIA papillosa, Gmelin, RANG.	43.	1834.
ASTARTE cordiformis, foss., DESHAYES.	8.	1831.
— striatula, foss., DESHAYES.	10.	1831.
ATLANTA Keraudrenii, Lesueur, RANG.	4.	1832.
AURICULA angiostoma, DESHAYES.	11.	1832.
— labrella, DESHAYES.	14.	1831.
— (5 esp.), D'ORBIGNY.	14.	1831.
BUCCINUM sepimentum, RANG.	18.	1832.
— maculosum, Lamarck, JOANNIS.	58.	1835.
BULIMUS Costerii, EYDOUX.	116.	
— olorinus, DUCLOS.	24.	1833.
CALLIOPÆA bellula, D'ORBIGNY.	108.	1837.
CALYPTRÆA rugosa, LESSON.	2.	1832.
— araucana, LESSON.	14.	1832.
CANCELLARIA imperialis, MICHELIN.	16.	1832.
CAROCOLLA grata, Michelin.	9.	1831.
— eolina, DUCLOS.	30.	1833.
CASSIS sulcosa, Lamarck, JOANNIS.	45.	1834.
CASTALIA (3 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
CATILLUS pyriformis, MICHELIN.	32.	1833.
CERITHIUM vulgatum, Lamarck, JOANNIS.	52.	1834.
CLAUSILIA maxima (foss.), Grateloup, DESHAYES.	15.	1831.
CLEODORA balantium, RANG.	44.	1834.
COLUMBELLA rustica, Lamarck, JOANNIS.	51.	1834.
CONUS Orbignyi. AUDOUIN.	20.	1831.
— elventinus, DUCLOS.	19.	1833.
— hieroglyphus, DUCLOS.	23.	1833.
COQUILLES biv. (obs. sur la synon.), FÉRUSS. (s. pl.).	59 à 60.	1835.
CRANCHIA Bonellii, FÉRUSSAC.	66.	1835.
— perlucida, FÉRUSSAC.	94.	1837.
CRYPTELLA canariensis, WEBB.	63.	1835.
CYCLAS (4 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
CYCLOSTOMA Arnoudii, DUCLOS.	83.	1837.
— gibbum, Férussac, EYDOUX.	117.	1838.
— ortyx, Valenciennes, EYDOUX.	117.	1838.
— (3 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
CYPRÆA tremeza, DUCLOS.	25.	1833.
— esontropia, DUCLOS.	26.	1833.

Mollusques.	Nos.	Ann.
Cypræa eglantina, Duclos.	28.	1833.
Cyrena papua, Lesson.	11.	1832.
— recurvata, Valenciennes, Eydoux.	11.	1838.
Cyrenella, Deshayes.	70.	1835.
Cyrenoida Dupontia, Joannis.	64.	1835.
Delphinula adamantina, Duclos.	31.	1833.
Dolium galea, Lamarck, Joannis.	53.	1834.
Doris purpurea, Risso, Guérin.	17.	1831.
— villafranca, Risso, Guérin.	27.	1831.
— rubra, D'Orbigny.	102.	1837.
Drepanostoma nautiliformis, Porro.	71.	1836.
Etheria Carteroni, Michelin.	1.	1831.
Fasciolaria tarentina, Lamarck, Joannis.	46.	1834.
Firola caudina, Rang.	3.	1832.
Fusus laticostatus, Deshayes.	21.	1831.
— inconstans, foss., Michelin.	33.	1831.
— mandarinus, Duclos.	8.	1832.
Helicina zephyrina, Duclos.	21.	1833.
— Ambieliana, De Boissy.	68.	1835.
— (12 esp.), D'Orbigny (s. pl.).	62.	1835.
Helix Arnoudii, Michaud.	81.	1837.
— auridens, Rang.	49.	1834.
— bifurcata, Deshayes.	111.	1838.
— cinnamomea, Eydoux.	116.	1838.
— Gaymardi, Deshayes.	29.	1831.
— hemisphærica, Michaud.	81.	1835.
— labyrinthus, Chemnitz, Deshayes.	110.	1838.
— lanuginosa, De Boissy.	69.	1835.
— Lassalii, Eydoux.	115.	1838.
— lima, Michaud.	81.	1837.
— marginata, Muller, Rang.	56.	1835.
— nemoralina, Michaud.	81.	1837.
— nubeculata, Deshayes.	28.	1831.
— nucleola, Rang.	57.	1835.
— plicata, Knorr, Deshayes.	110.	1838.
— Poeyi, Petit.	74.	1836.
— Poulzozii, Payraudeau, Deshayes.	30.	1831.
— Tupinierii, Eydoux.	114.	1838.
— Valenciennii, Eydoux.	115.	1838.
— vitrinoides, Deshayes.	26.	1831.
Iridina (2 esp.), D'Orbigny (s. pl.).	62.	1835.

Mollusques.

	Nos.	Ann.
Loligo vitreus, Rang.	96.	1837.
Loligopsis Veranii, Férussac.	65.	1835.
Lymnæus Lessonii, Deshayes.	16.	1831.
— rubiginosus, Michelin.	22.	1831.
— (5 esp.), D'Orbigny.	62.	1835.
Marginella helmatina, Rang.	5.	1832.
— Cleryi, Petit.	73.	1836.
— Kieneriana, Petit.	112.	1838.
Melania inquinata, Defrance, Deshayes.	15.	1831.
— helvetica, Michelin.	37.	1831.
— aurita, Muller, Rang.	12.	1832.
— tuberculosa, Rang.	13.	1832.
Melanopsis clementina, Michelin.	29.	1833.
Mesodesma Jauresii, Joannis.	54.	1834.
Mitra Peronii, Lamarck, Deshayes.	35.	1831.
— semifasciata, Lamarck, Deshayes.	36.	1831.
— Michelinii, Guérin.	31.	1831.
— aurantiaca, Lamarck, Deshayes.	6.	1832.
— bacillum, Lamarck, Deshayes.	7.	1832.
Molluscorum terrestr. et fluviatil., D'Orb. (s. pl.).	61 et 62.	1835.
Monodonta fragarioides, Lamarck, Joannis.	47.	1834.
Mycetopoda (2 esp.), D'Orbigny (s. pl.).	62.	1835.
Natica glaucina, Lamarck, Joannis.	37.	1833.
Nummulites millecaput, N. Boubée.	25.	1832.
Octopus microstoma, Reynaud.	25.	1831.
— velatus, Rang.	89.	1837.
— macropus, Risso, Rang.	90.	1837.
— moschatus, Lamarck, Rang.	91.	1837.
— hyalinus, Rang.	92.	1837.
— venustus, Rang.	93.	1837.
OEufs de Calmar, Rang.	97.	1837.
Oliva polpasta, Duclos.	20.	1833.
Ovula punctata, Duclos.	7.	1831.
Paludina cyclostomæformis, C. D'Orbigny.	79.	1837.
— elongata et varicosa, C. D'Orbigny.	79.	1837.
— aspersa, Michaud.	84.	1837.
— subangulata, Michaud.	84.	1837.
— rimata, Michaud.	84.	1837.
— (7 esp.), A. D'Orbigny (s. pl.).	62.	1837.
— varicosa, C. D'Orbigny.	79.	1837.
Parmacella Valenciennii (dét. an.), Webb et Vanb.	75 et 76.	1836.

Mollusques.	Nos.	Ann.
PATELLA pyramidata, Lamarck, JOANNIS.	38.	1834.
PHYSA rivalis, D'ORBIGNY.	62.	1835.
— gigantea, MICHAUD.	82.	1837.
PILEOPSIS pilosus, DESHAYES.	9.	1832.
PLANORBIS (11 esp.), D'ORBIGNY.	62.	1835.
PLEUROBRANCHUS aurantiacus, Risso, GUÉRIN.	18.	1831.
— reticulatus, RANG.	1.	1832.
POLYCERA Lessonii, D'ORBIGNY.	105.	1837.
— punctilucens, D'ORBIGNY.	106.	1837.
— ornata, D'ORBIGNY.	107.	1837.
PURPURA sanguinolenta, DUCLOS.	22.	1833.
— truncata, DUCLOS.	22.	1833.
— hæmastoma, Lamarck, JOANNIS.	40.	1834.
PYRAMIDELLA ventricosa, GUÉRIN.	2.	1831.
ROSTELLARIA pes-pelicani, Lamarck, JOANNIS.	41.	1834.
ROSTELLARIA occidentalis, BECK.	72.	1836.
SCALARIA terebralis (foss.), MICHELIN.	34.	1831.
— australis, Lamarck, GUÉRIN.	40.	1831.
SEPIA elegans, D'Orbigny, RANG.	99.	1837.
— hierredda, RANG.	100.	1837.
— ornata, RANG.	101.	1837.
SEPIOLA Rondeletii, Lamarck, RANG.	95.	1837.
SEPIOTEUTHIS biangulata, RANG.	98.	1836.
SIPHONARIA bisiphites, foss., MICHELIN.	5.	1831.
— vasconiensis, foss., MICHELIN.	52.	1831.
— Sowerbyi, MICHELIN.	17.	1832.
SOLARIUM moniliferum, MICHELIN.	34.	1833.
STROMBUS scalariformis, DUCLOS.	27.	1837.
SUCCINEA rubescens, DESHAYES.	4.	1831.
— depressa, RANG.	55.	1835.
TEREBRATULA bivulnerata, foss., MICHELIN.	12.	1831.
TERGIPES coronata, D'ORBIGNY.	103.	1837.
— affinis, D'ORBIGNY.	104.	1837.
TORNATELLA lacryma, MICHELIN.	33.	1833.
TURBO rugosus, Lamarck, JOANNIS.	39.	1834.
TYLODINA citrina, JOANNIS.	36.	1833.
UNIO truncatosa, MICHAUD.	85.	1837.
— (12 esp.), D'ORBIGNY (s. pl.).	62.	1835.
— Keraudrenii, EYDOUX.	62.	1838.
— Gerbidoni, EYDOUX.	62.	1838.
— Gaudichaudii, EYDOUX.	62.	1838.

Mollusques.

	N°s.	Ann.
Unio Bonnaudii, Eydoux.	62.	1838.
Vaginulus (2 esp.), D'Orb. (s. pl.).	62.	1835.
Venericardia flammea, Michelin.	6.	1831.
— squammigera, Deshayes.	10.	1831.
Venus rosalina, Rang.	42.	1834.
Villiersia scutigera, D'Orbigny.	109.	1837.

Annelides (Classe VI).

Sigalion Estellæ, Guérin.	1.	1837.

Crustacés (Classe VII).

Cirripèdes, Martin-Saint-Ange.	15 et 16.	1835.
Deto echinata, Guérin.	21.	1836.
Gelasimus Tangeri, Eydoux.	14.	1835.
Hieraconyx abbreviatus, Guérin.	17.	1836.
Hyperines (diverses), Guérin.	17 et 18.	1836.
Limnadia mauritiana, Guérin.	22.	1838.
Macrphthalmus affinis, Guérin.	24.	1838.
— pectinipes, Guérin Méneville.	23.	1838.
— simplicipes, Guérin.	24.	1838.
Mithrax aculeatus, Herbst, Edwards.	2.	1832.
— asper, M. Edwards.	1.	1832.
— dama, Herbst, Edwards.	1.	1832.
— dichotomus, Desmarets, Edwards.	1.	1832.
— hircus, Fab., Edwards.	5.	1832.
— hispidus, Herbst, Edwards.	4.	1832.
— sculptus, Lamarck, Edwards.	5.	1832.
— spinipes, Herbst, Edwards.	5.	1832.
— spinosissimus, Lamarck, Edwards.	2 et 3.	1832.
— verrucosus, M. Edwards.	4.	1832.
Oxycephalus oceanicus, Guérin.	18.	1836.
— piscatorius, Edwards Guérin (s. pl.).	18.	1836.
Phlias serratus, Guérin.	19.	1836.
Phronyma atlantica, Guérin.	18.	1836.
Phyllosoma (12 esp.), Guérin.	6 à 13.	1833.
Porcellana (9 esp.), Guérin.	25 et 26.	1838.
Primno macropa, Guérin.	17.	1836.
Pronoé capito, Guérin.	17.	1836.
Pterelas Webbii, Guérin.	20.	1836.

Arachnides (Classe VIII).

	Nos.	Ann.
Acanthodon Petitii, Guérin Méneville.	17.	1838.
Androctonus variegatus, Guérin.	2.	1832.
Attus venator, Lucas.	15.	1836.
Epeira mexicana, Lucas.	3.	1833.
— hastifera, Percheron.	4.	1833.
Galeodes Cubæ, Lucas.	11.	1835.
— limbata, Lucas.	5.	1834.
Hersilia caudata, Savigny, Lucas.	12.	1836.
— indica, Lucas.	13.	1836.
— Savignyi, Lucas.	13.	1836.
Mygale rosea, Walckenaer, Guérin.	18.	1838.
Pachyloscelis fulvipes, Lucas.	14.	1836.
Salticus lepidus, Guérin.	7.	1834.
— quadrimaculatus, Walckenaer, Guérin.	18.	1838.
Scythodes rufipes, Lucas.	6.	1834.
Segestria ruficeps, Guérin.	1.	1832.
Thelyphonus angustus, Lucas.	10.	1836.
— caudatus, Latr., Lucas.	9.	1835.
— giganteus, Lucas.	9.	1835.
— rufimanus, Lucas.	10.	1835.
— rufipes, Lucas.	9.	1835.
— spinimanus, Lucas.	10.	1835.

Insectes (Classe IX).

Acanthodis ululina, Guérin.	235.	1835.
Acanthomerus (8 esp.), Guérin.	112.	1834.
Acanthothorax longicornis, Gaede.	15.	1832.
Achias oculatus, Fabricius.	7.	1831.
Agrio fulgipennis, Guérin.	15.	1831.
Akis reflexa, Guérin.	109.	1834.
Amallopodes scabrosus, Lequien.	74.	1833.
Ammophorus (2 esp.), Guérin (s. pl.).	112.	1834.
Anacolus maculatus, Gory.	31.	1832.
Ancylosternus scutellaris, Olivier, Dupont.	207.	1838.
Anisoscelis latifolia, Serville.	18.	1831.
— alipes, Guérin.	75.	1833.
Anoplosternus opalinus, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Anthia (monog. des) (21 esp.), Lequien.	39 à 41.	1832.
Anthrasomus Chevrolatii, Guérin (s. pl.).	117.	1834.

Insectes.	Nos.	Ann.
Anthribus pygmæus, Robert.	16.	1832.
Argynnis moneta (mâle, var.), Hubner, Pory.	11.	1832.
Articerus armatus, Dalman, Aubé.	94.	1833.
Astata Vanderlindenii, Robert.	76.	1833.
Athyreus recticornis, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Aterpus pipa, Guérin.	98.	1833.
Attelabus sumptuosus, Gory.	119.	1834.
Aulacopalpus viridis, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Basoleia brasiliensis, Westwood.	132.	1835.
Batrisus (8 esp.), Aubé.	89 90.	1833.
Bolax Zoubkovii, Fischer, Westwood.	71.	1833.
Bolboceras frontalis, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Brachysternus fulvipes, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Bryaxis (14 esp.), Aubé.	81 à 84.	1833.
— sanguinea, Reich, Victor M.	171.	1836.
— longicornis, Leach, Victor M.	171.	1836.
— laminata, Erichson, Victor M.	171.	1836.
Buprestis Percheronii, Guérin.	10.	1831.
Buprestis analis, Chevrolat.	60.	1833.
— aureopilosa, Guérin.	13.	1832.
— Buquet, Gory.	61.	1833.
— cassidoïdes, Guérin.	29.	1832.
— colliciata, Guérin.	27.	1832.
— complanata, Guérin.	25.	1832.
— empyrea, Gory.	19.	1832.
— exophthalma, Guérin.	26.	1832.
— Goryi, Guérin.	62.	1833.
— Luczotii, Guérin.	14.	1833.
— opulenta, Gory.	17.	1832.
— Rogerii, Dupont.	43.	1832.
— rotundata, Guérin.	28.	1832.
— scapularis, Guérin.	14.	1832.
Bythinus (12 esp.), Aubé.	85 à 87.	1833.
Calicnemis Latreillii, Laporte.	7.	1832.
— eximius, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Callipogon senex, Dupont.	33.	1832.
Callithea Leprieurii, Feisthamel.	122.	1835.
Calodromus Mellyi, Guérin.	34.	1832.
Calognathus Chevrolatii, Guérin.	172.	1837.
Canopus obtectus, Fabr., Lefèbvre.	126.	1835.
Carabus Æthiops, De Cristophori.	181.	1837.

Insectes.	Nos.	Ann.
Carabus assimilis, De Cristophori.	182.	1837.
— basilicus, Chevrolat.	170.	1836.
— Chevrolati, De Cristophori.	182.	1837.
— Wiedemanni, De Cristophori.	182.	1837.
— Mariettii, De Cristophori.	183.	1837.
— mœstus, De Cristophori.	181.	1837.
— saphirinus, De Cristophori.	187.	1837.
— Spinolæ, De Cristophori.	183.	1837.
Cassida tricolor, Guérin.	31.	1831.
Cephalelus infumatus, Percheron.	48.	1832.
Cerægidion horrens, Boisduval.	127.	1835.
Cerocephala cornigera, Westwood.	4.	1832.
Cetonia episcopalis, Guérin.	21.	1832.
Charinotes fasciatus, Dupont.	150.	1836.
Chennium bituberculatum, Latreille, Aubé.	79.	1833.
Choeradodis lobata, Guérin.	234.	1838.
Cicada (8 esp.), Guérin.	237.	1838.
— saccata, Fabricius, Guérin.	238.	1838.
Cicindela quadrimaculata, Sturm, Audouin.	18.	1832.
— lepida, Gory.	96.	1833.
— dives, Gory.	97.	1833.
— guttula, Fab., Guérin.	131.	1835.
Classification des Hémiptères, Delaporte.	51 à 55.	1832.
Cladophorus lateralis, Guérin.	11.	1831.
Claviger (2 esp.), Aubé.	94.	1833.
Collyris Chevrolatii, Guérin.	225.	1835.
Coniatus nigropunctatus, Gory.	120.	1834.
— rubro-vittatus, Gory.	120.	1834.
Conura flavicans, Spinola.	180.	1837.
Cordistes 4-maculatus, Gory.	41.	1835.
Crioprosopus (2 esp.), Serville, Dupont.	217 à 218.	1838.
Cryptorhopalum quadripunctatum, Guérin.	231.	1838.
— Cleryi, Guérin.	231.	1838.
Ctenistes palpalis et Dejeanii, Aubé.	79.	1833.
Dasytes cyaneus, Guérin (s. pl.).	228 à 230.	1838.
Dendrobias (4 esp.), Dupont.	151-152.	1836.
Derbe hæmorrhoidalis, Fab., Percheron.	36.	1832.
— pallida, Fab.	36.	1832.
Desmia maculalis, Westwood.	2.	1832.
Desmoderus variabilis, Dupont.	148.	1836.
Dicranoderes annulatus, Dejean, Dupont.	153.	1836.

Insectes.	N°s.	Ann.
Doryphora 21-punctata, Chevrolat.	13.	1831.
— Dejeanii, Guérin.	14.	1831.
Dryophilus anobioides, Chevrolat.	3.	1832.
Dysides obscurus, Perty, Westwood.	123.	1835.
Elater Goryi, Duftschmid, Gory.	30.	1832.
— (11 esp.), Guérin.	228 à 230.	1838.
Elenophorus americanus, Guérin.	109.	1834.
Eleodes dentipes, Eschscholtz, Guérin.	117.	1834.
Encephalus complicans, Kirby, Westwood.	69.	1833.
Enicotarsus viridipennis, Laporte.	35.	1831.
Ephippiger macrogaster, Lefebvre.	5.	1831.
Epiclines Gayi, Chevrolat, Guérin.	231.	1838.
Eucirrus Mellyi, Dupont.	47.	1832.
Eupholus Tupinieri, Guérin.	233.	1838.
Euplectus (14 esp.), Aubé.	91 à 93.	1833.
Eurydera striata, Guérin.	22.	1832.
Evaniosomus Orbignyi, Guérin.	109 *bis*.	1834.
Fidonia Duponcheliaria, Lefebvre.	32.	1831.
— spodiaria, Lefebvre.	8.	1832.
Forficula parallela, Westwood.	178.	1837.
Fulgora Castresii, Guérin.	173-174.	1837.
— laternaria, Linn., Guérin.	174.	1837.
Galleruca smaragdipennis, Chevrolat.	233.	1833.
Geophilus Walckenaerii (obs. sur divers), Gerv.	133 et 137.	1835.
Geotrupes lateridens, Guérin (s. pl.).	231.	1838.
Graphipterus femoratus, Chevrolat.	138.	1835.
Gynautocera papilionaria, Guérin.	12.	1831.
Gyriosomus (5 esp.), Guérin	103.	1834.
Halys spinosula, Lefebvre.	21.	1831.
— hellenica, Lefebvre.	24.	1831.
Hamaticherus suturalis, Gory.	1.	1832.
Hegeter (3 esp.), Guérin.	106.	1834.
Heliofugus (2 esp.), Guérin.	113.	1834.
Helluo biguttatus, Gory.	6.	1832.
Helops lanipes, Fabricius, Blanchard.	175.	1837.
Heterosternus buprestoïdes, Dupont.	10.	1832.
Hispa pulchella, Guérin.	233.	1838.
Hyboma rubripennis. Gory.	37.	1831.
Hylithus tentirioïdes, Guérin.	108.	1835.
Hypocephalus armatus, Desmarets.	24.	1832.
Ididion amœnum, Gory.	58.	1833.

Insectes.	N°s.	Ann.
Lampyris madagascariensis, Guérin.	22.	1831.
Lebia quadrinotata, Chevrolat.	136.	1835.
Leiopteron compressum, Perty.	179.	1833.
Leucothyreus Kirbyanus, Mac-Leay, Westwood.	70.	1833.
Lissonotus (10 esp.), Dalman, Dupont.	142 à 145.	1836.
Loboederus monilicornis, Guérin.	9.	1831.
Loxopyga bicolor, Westwood.	72.	1833.
Macromeris splendida, Lepelletier de St-Fargeau.	29.	1831.
— violacea, Lepelletier de St-Fargeau.	30.	1831.
Malacogaster Passerinii, Bassi.	99.	1833.
Malloderes microcephalus, Dupont.	125.	1835.
Mantis chlorophæa, Blanchard.	135.	1835.
Mantispa auriventris, Guérin.	202.	1838.
Megachile sericans, Fonscolombe.	50.	1832.
Megaderus (2 esp.), Dejean, Dupont.	141.	1836.
Megamerus Kingii, Mac Leay, Boisduval.	124.	1835.
Melaphorus Reichii, Guérin.	109.	1834.
Melasomes, Guérin.	101 à 118.	1834.
Melisodera piceipennis, Westwood.	132.	1835.
Melolontha chinensis, Guérin.	232.	1838.
Metopias curculionoïdes. Gory.	42.	1832.
— curculionoïdes, Gory, Aubé.	79.	1833.
Meloe Olivieri, Chevrolat.	57.	1833.
— Saulcyi, Guérin.	108.	1833.
— collegialis, Audouin.	269.	1832.
Microrhipis Dumerilii, Guérin.	1.	1831.
Misolampus Goudotii, Guérin.	114.	1834.
Moluris Pierreti, Serville.	129.	1835.
Mutilla senegalensis, Guérin.	6.	1831.
Myrmeleo libelluloides, Linn., Percheron.	59.	1833.
Narycius opalus, Dupont.	128.	1835.
— olivaceus, Dupont.	128.	1835.
Nematopus elegans, Serville.	27.	1831.
Nosophloeus concinnus, Dejean, Dupont.	147.	1836.
Nyctelia (4 esp.), Guérin.	102.	1834.
Nycteropus acuminatus, Klug., Guérin.	203.	1838.
— ebeninus, Klug., Guérin.	203.	1838.
Nyctobates tibialis, Guérin.	119.	1834.
Nyctozoilus obesus, Guérin.	104.	1834.
Olenecamptus serratus, Chevrolat.	134.	1835.
Onthophagus undatus, Olivier.	67.	1833.

Insectes.	Nos.	Ann.
OPATRUM (2 esp.), GUÉRIN.	118.	1834.
OPLOPUS atriplicis, LAPORTE.	20.	1832.
ORYCTOMORPHUS variegatus, GUÉRIN (s. pl.)	232.	1838.
— maculicollis, GUÉRIN (s. pl.).	242.	1838.
OXURA psammodioides, GUÉRIN.	111.	1834.
OXYCHEILA acutipennis, BUQUET.	130.	1835.
— distigma, GORY.	17.	1831.
OXYMERUS (16 esp.), Serville, DUPONT.	208 à 215.	1838.
OZÆNA dentipes, CHEVROLAT.	136.	1835.
PAMBORUS viridis, GORY.	166.	1836.
— elongatus. GORY.	166.	1836.
— alternans, Latreille, GORY.	166.	1836.
— morbillosus, Boisduval, GORY.	167.	1836.
— Guerinii, GORY.	167.	1836.
— Guerinii, GORY.	26.	1831.
PASSALUS Goryi, MELLY.	56.	1833.
PAUSSUS cornutus, CHEVROLAT.	49.	1832.
PEDICULUS phocæ, LUCAS.	121.	1834.
PELECIUM refulgens, GUÉRIN.	23.	1831.
PENTATOMA ægyptiaca, LEFEBVRE.	20.	1831.
PERICALUS guttatus, CHEVROLAT.	46.	1832.
PETALURA Selysii, GUÉRIN.	201.	1838.
— flavipes; Charp., GUÉRIN.	201.	1838.
— unguiculata, Vand., GUÉRIN.	201.	1838.
PHALERIA ephippiger, GUÉRIN.	2.	1831.
PHASMA obscurum, GUÉRIN.	235.	1838.
PHOEDINUS tricolor, DUPONT.	149.	1836.
PHYSOGASTER (2 esp.), GUÉRIN.	101.	1834.
PIMPLA atrata, Fabricius, GUÉRIN.	28.	1831.
POLYBOTRIS Crœsus, DUPONT.	77.	1833.
POLYDESMUS margaritiferus, EYDOUX et GERVAIS.	239.	1838.
— Blainvillii, EYDOUX et GERVAIS.	239.	1838.
POLYOMMATUS ottomanus, Latreille, LEFEBVRE.	19.	1831.
PRIONAPTERUS staphylinus, GUÉRIN.	63.	1833.
— flavipennis, GUÉRIN.	63.	1833.
PROACIS (5 esp.), GUÉRIN.	105.	1834.
PROCERUS Duponchelii, Dejean, BRULLÉ.	9.	1832.
PSAMMETICUS pilipes, GUÉRIN (s. pl.).	110.	1834.
PSAMMODES longicornis, Kirby, GUÉRIN.	111.	1834.
PSAMMOTRUPES dentifrons, GUÉRIN (s. pl.).	231.	1838.
PSELAPHIORUM (monographia), AUBÉ.	78 à 94.	1833.

Insectes.	N°s.	Ann.
Pselaphus (4 esp.), Aubé.	80.	1833.
Pseudoblaps (2 esp.), Guérin.	115.	1834.
Pygidicrana picta, Guérin.	236.	1838.
Rachidium nigritum, Serville, Dupont.	146.	1836.
Raphidia ophiopsis, Linn., Percheron.	66.	1833.
— notata, Fabr., Percheron.	66.	1833.
Rutela tricolor, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Sagra Boisduvalii, Dejean, Dupont.	32.	1832.
Salax Lacordairii, Guérin.	107.	1834.
Satyrus antelea, Hubner, Lefebvre.	3.	1831.
Scarabæus anubis, Chevrolat.	139 et 140.	1836.
Scarites Pyracmon (monstruosité), Lefebvre.	40.	1831.
— Goudotii, Guérin.	5.	1831.
Schyzognatus prasinus, Guérin (s. pl.).	232.	1838.
Scolopendra Eydouxiana, Gervais.	240.	1838.
Scotobius (12 esp.), Guérin.	110.	1834.
Sphoenothecus (4 esp.), Dejean, Dupont.	219 à 220.	1838.
Sphex Latreillii, Lepelletier de Saint-Fargeau.	33.	1831.
— Thunbergii, Lepelletier de Saint-Fargeau.	34.	1831.
Staphylinus olens, Linn., Blanchart.	165.	1836.
Steira costata, Westwood.	176.	1837.
Stenaspis (2 esp.), Serville, Dupont.	216.	1838.
Stenocheila Lacordairei, Laporte.	12.	1832.
Stenopterus molorchoides, Guérin.	233.	1838.
Stigmodera conjuncta, Chevrolat, Guérin.	228.	1838.
Syntomis Khulweinii, Lefebvre.	23.	1832.
Telephorus fuscus (larve), Linn., Blanchard.	168.	1836.
Telephorus lividus (*id.*), Linn., Blanchard.	168.	1836.
Therates javanica, Gory.	39.	1831.
Tingis dilatata, Guérin.	8.	1831.
Toxophora Carcelii, Guérin.	16.	1831.
Trachyderes (51 esp.), Dupont.	154 à 164.	1836.
Trachyderes (51 esp.), Dupont.	186 à 200 et 204.	1838.
Trachyderides, Dupont.	141 à 164; 186 à 200; 204 à 224.	1836. 1838.
Trictenotoma Childrenii, Gray, Dupont.	35.	1832.
Trigonodactyla terminata, Dejean, Guérin.	73.	1834.
Trimium brevicorne, Reichembach, Aubé.	88.	1833.
Trochalonota badia, Westwood.	95.	1833.
Trochalus rotundatus, Laporte.	44.	1832.
Trogossita splendida, Gory.	38.	1831.
Tychus niger, Paykull, Aubé.	88.	1833.

Insectes.	Nos.	Ann.
Tylocerus atricornis, Guérin (s. pl.).	228 à 230.	1838.
Tyrus mucronatus, Panser, Aubé.	79.	1833.
Urocerus Lefebvre, Guérin.	68.	1831.
Xestia elegans, Gory.	64.	1833.
Xylocharis (4 esp.), Serville, Dupont.	205 à 206.	1838.
Xyphicera Caternaultii, Feisthamel.	184.	1837.
— Pierretii, Blanchard.	185.	1837.
Xysta (2 esp.), Guérin.	116.	1834.
Zuphium fuscum, Gory.	25.	1831.

Zoophytes (Classe X).

Holopus Rangii, D'Orbigny.	3.	1836.
Noctiluca miliaris, Surriray.	1 et 2.	1837.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

DE L'OS MARSUPIAL,

DU BASSIN DES DIDELPHES ET ORNITHODELPHES,

ET

DE LA SIGNIFICATION DES PIÈCES DU SQUELETTE DES VERTÉBRÉS EN GÉNÉRAL.

Après avoir donné les caractères anatomico-physiologiques de l'appareil mammaire de ces animaux, et proposé d'en tirer des caractères zoologiques distinctifs des espèces, nous devons porter notre attention sur une pièce osseuse placée dans l'épaisseur des parois abdominales et connue sous le nom très-impropre d'os marsupial, puisqu'elle ne fait point partie de la bourse mammaire ou alumnaire. Quoique l'existence de cette pièce osseuse ne soit point un caractère extérieur et saisissable au premier abord, les zoologistes ont dû la signaler comme commune à tous les mammifères qui se rapprochent de plus en plus de la classe des oiseaux, et cependant les oiseaux ni les autres vertébrés ovipares n'ont point d'os marsupial (1), et n'ont aucun vestige d'une bourse cutanée abdominale pour l'incubation de leurs œufs.

(1) Il ne faut pas confondre la pièce osseuse médiane en forme d'Y qu'on observe en avant de la symphyse des pubis chez la salamandre terrestre et les tritons, avec l'os marsupial des mammifères. Il faut également différencier la bourse destinée à contenir

L'os marsupial n'entre donc point dans le plan du squelette des mammifères monodelphes, ni dans celui du squelette des oiseaux, des reptiles écailleux et des poissons. On ne voit quelque chose de semblable que dans le squelette de la salamandre terrestre et des tritons. Il peut ne pas paraître utile au premier abord de rechercher quelles sont les analogies de quelques parties dures avec l'os marsupial ; mais, en y réfléchissant mûrement, cette recherche, faite d'après des principes préalablement discutés, doit nous permettre d'établir ici une appréciation sévère des opinions émises dans ces derniers temps sur ce sujet. Notre intention est au reste d'arriver par cette voie à mettre en relief le caractère anatomico-physiologique et zoologique que l'on peut assigner rationnellement à cette pièce osseuse du bassin des didelphes.

Dans l'état actuel de la science, la signification de toute pièce plus ou moins importante du squelette des vertébrés nécessite qu'on pose préalablement les principes de la caractérisation scientifique de toutes les parties solides plus ou moins dures de ces animaux. Or, ces principes, que l'un de nous a formulés, se réduisent : 1° à distinguer ces parties dures en celles qui sont des parties anhistes

les nourrissons des vertébrés vivipares, des bourses et autres dispositions de la peau des vertébrés ovipares pour l'incubation des œufs. Les oiseaux en général, quelques reptiles (pipas) et poissons (syngnathes), offrent sous ce rapport des particularités d'organisation qui n'ont nullement le caractère d'une bourse tétinaire, quoique ayant des rapports éloignés avec ce genre d'incubation des avortons des marsupiaux. Nous passons à dessein sous silence l'indication des dispositions du tégument externe chez les animaux invertébrés pour l'incubation des œufs.

ou sans texture vivante, et en celles qui sont des tissus scléreux vivants plus ou moins denses, depuis l'état fibreux jusqu'à la dureté cartilagineuse et osseuse, et en celles qui ont un caractère mixte ou intermédiaire, et à considérer les pièces fibreuses, cartilagineuses et osseuses du squelette comme harmonisées entre elles pour produire tous les degrés de mobilité, d'immobilité et de solidité qu'exigent les fonctions du squelette.

En prenant la finalité physiologique comme point de départ dans la signification des pièces scléreuses du squelette, on ne doit point craindre d'être entraîné dans des déterminations erronées, pourvu qu'on s'attache à la bien connaître et à l'appliquer rationnellement comme principe.

Examinons maintenant les opinions émises d'après des théories dans lesquelles on a cru devoir ne faire aucun cas de la finalité.

L'emploi de l'analogie, érigé en une doctrine qui semblait devoir tout niveler, poussait les fauteurs de cette doctrine à trouver le même nombre de pièces osseuses dans tous les bassins des vertébrés ; et au lieu d'établir préalablement les divers degrés de dureté des tissus scléreux, qui, par leur affinité réciproque, sont appelés à se combiner diversement et à se suppléer fréquemment ; au lieu de controverser préalablement la valeur scientifique du nombre des pièces, valeur qui ne peut guère être soutenue longtemps, les anatomistes unitaires et antifinalistes furent tellement dominés par leurs idées *à priori*, qu'ils émirent des opinions qui furent attaquées et complétement réfutées par des faits qu'il eût été facile de supposer et de rechercher.

C'est sous l'influence de cette répétition du même nombre de pièces dans tous les bassins de vertébrés que M. Serres écrivait d'abord (1) : « Cette homologie a reçu « un nouveau degré de certitude par la découverte que « j'ai faite de l'*analogue de l'os marsupial* dans la cavité « cotyloïde des mammifères et de l'homme. L'épaule et « le bassin se composent ainsi de quatre os. » Plus tard, le même anatomiste cessa de considérer l'os cotyléal comme un analogue du marsupial, et assigna ce caractère à une portion épiphysaire qu'il appela *os inter-pubéal* (2).

M. Serres n'est pas plus heureux dans cette seconde détermination que dans la première, et cela par une raison qu'il aurait dû sentir ; c'est que dans les deux cas il a violé le principe des connexions : *tout analogue de l'os marsupial, d'après nos déterminations, doit occuper la même position à l'égard du pubis et avoir les mêmes*

(1) Annales des Sciences naturelles, mai 1827.

(2) Recherches d'Anat. transcend., p. 200.

« Avant mes recherches sur l'ostéogénie, on disait le bassin « uniquement composé par les trois pièces de l'os coxal : j'en ai « trouvé deux nouvelles placées chez l'homme dans le fond de la « cavité cotyloïde et dans le cartilage inter-pubien. Ces pièces « sont si petites, qu'elles semblent logées là plutôt par souvenir « que par nécessité (j'ai nommé ces os, l'un cotyléal, et l'autre « inter-pubéal). C'est ce dernier qui devient le marsupial. Sur un « nombre considérable de bassins de jeunes animaux, M. le « baron Cuvier a observé que le cotyléal existait avec l'os marsu- « pial. En se dégageant, l'une d'elles (l'inter-pubéal) devient « l'os marsupial, et, appuyée sur le pubis, elle remplit des fonc- « tions importantes chez les kanguroos et les ornithorhynques, « soit à l'égard des muscles de la bourse, soit à l'égard d'une « portion des muscles abdominaux. »

connexions avec les muscles, les vaisseaux et les nerfs de l'anneau inguinal, que l'os marsupial lui-même (1).

M. Laurillard (article additionnel à l'Anatomie comparée de Cuvier, t. I, p. 477 et 81) réfute d'autres déterminations erronées de l'os marsupial dans les termes suivants :

« On a observé que dans quelques carnassiers la « cavité cotyloïde a dans le jeune âge un petit os qui se « forme au point de jonction des trois os du bassin. Les « naturalistes qui pensent que le nombre des os est tou- « jours le même ont cherché à établir que cet os était « l'analogue du marsupial, quoique les connexions fus- « sent ici tout à fait en défaut. Poursuivant plus loin « leur idée, ces mêmes naturalistes ont dit que les os « marsupiaux eux-mêmes n'étaient que les analogues de

(1) M. Serres n'aurait eu qu'à soupçonner que de même qu'on est parvenu à trouver *un os cotyléal transitoire* chez les marsupiaux, on peut également découvrir chez les mêmes animaux un *os inter-pubéal également transitoire*, qui, d'après le principe des connexions (valable jusqu'à un certain point), doit s'effacer et disparaître plutôt que de quitter sa place entre les pubis, c'est-à-dire ses premières connexions, pour aller remplir d'autres fonctions dans un autre lieu, et revêtir le caractère d'os marsupial.

On reconnaît ainsi l'inconvénient d'attacher trop d'importance au nombre et à l'existence des pièces osseuses, formées au confluent de plusieurs os, qui ne sont autre chose que des pièces transitoires ou permanentes plus ou moins irrégulières dans leur forme, c'est-à-dire des cartilages ou des os wormiens, soit médians impairs, soit latéraux et pairs.

La vraie théorie ne peut assigner à ces pièces qu'une importance très-secondaire et applicable à l'ostéologie des espèces, et en particulier à la squelettologie générale des vertébrés.

« la verge de quelques carnassiers, parce qu'il n'y en a « point dans celle de l'animal chez lequel on avait « trouvé d'abord ce petit os cotyloïdien : ils annonçaient « par conséquent que les animaux qui ont un os de la « verge n'ont point d'os marsupiaux, ni d'os cotyloï- « diens, et réciproquement. Malheureusement pour la « théorie, cet os (le cotyléal) s'est trouvé dans les carnas- « siers, qui en portent un à la verge, et dans les mar- « supiaux eux-mêmes. Ainsi tombent toutes les con- « séquences que l'on a voulu tirer de ce fait. On a voulu « dans ces derniers temps comparer les os pubis des oi- « seaux aux os marsupiaux de certains mammifères ; « mais leur position au-devant des ischions, et leur con- « cours pour former avec eux et les iléons les cavités « cotyloïdes, ne permettent point d'adopter cette propo- « sition. »

M. Carus considère les os marsupiaux comme des rudiments des portions sternales des côtes ventrales des crocodiles; d'autres, qui ont cru voir, dans ces côtes sternales du ventre des crocodiles, des sortes d'intersections tendineuses ossifiées du muscle droit abdominal, ont rangé l'os marsupial parmi ces pièces osseuses abdominales.

Meckel (Anat. comp., t. III, p. 144) considère l'os marsupial « comme un indice de l'os abdominal et « du développement considérable du sternum abdominal « de quelques reptiles. »

En résumant toutes les opinions émises jusqu'à ce jour sur l'os marsupial, on voit facilement qu'on l'a cru tantôt l'analogue d'un os cotyléal et d'un os inter-pubéal, tantôt un indice d'un os pénial ou de la verge, tantôt

enfin une côte abdominale ou un sternum abdominal.

Ajoutons maintenant à ces considérations que M. Geoffroy Saint-Hilaire a considéré le pubis des oiseaux et celui des crocodiles comme un véritable os marsupial.

Indiquons enfin que l'analogue de l'os cotyléal à l'épaule ou la pièce paraglénale (Dugès (1)) pourrait aussi être considérée comme un os marsupial scapulaire. Mais ce serait la clavicule qui représenterait cet os d'après M. Desvignes (2).

Après cette indication succincte des assertions émises sur le caractère ostéologique de l'os que nous étudions ici comme caractéristique du bassin des mammifères didelphes et ornithodelphes, faisons remarquer le silence et la réserve de MM. Cuvier et de Blainville, et de la plupart des anatomistes positifs, à l'égard de cette détermination.

Cette tendance prétendue philosophique à trouver des analogies quand même, contraste évidemment avec la prudente réserve des anatomistes qui, ayant observé un plus grand nombre de faits, ont cru cependant ne pouvoir en tirer aucune déduction générale et rationnelle. Peut-être aussi Cuvier et de Blainville, trop préoccupés de travaux zoologiques, n'ont point eu le temps de fixer leur attention sur une question problématique encore, dont la solution ne nous semble point trop difficile.

Cette question, de même que toutes celles qu'on peut poser actuellement en anatomie comparée, a paru de-

(1) Recherches sur l'ostéologie et la myologie des Batraciens.

(2) Mémoire sur l'os marsupial de l'épaule, adressé à l'Académie des Sciences de Paris en 1833.

puis longtemps à l'un de nous (1) susceptible d'être résolue d'après le principe culminant de la finalité physiologique bien défini, et d'après les principes secondaires qui en découlent, savoir : les affinités de tissu, les corrélations des parties, les modifications de structure nécessitées par les modifications des fonctions.

Or, si l'on établit préalablement que la structure d'une même partie d'un animal pourra varier dans de certaines limites, en raison des variations survenues dans les fonctions qu'elle remplit, ce qui est en rapport avec les mœurs connues de l'animal entier ; si l'on établit comme un fait positif que la fonction qui varie dans de certaines limites dans une même partie ne perd réellement rien de son importance, en raison de ce qu'un animal est au contraire parfaitement harmonisé avec les circonstances extérieures par l'effet de ces modifications survenues dans des fonctions locales ; si tout cela apparaît comme un fait général et constant nécessité par la loi universelle de l'harmonisation des êtres, on doit réellement considérer comme erronée l'opinion qui, se préoccupant du laxum des fonctions d'une partie donnée, ne sait point attribuer ce laxum des fonctions des parties à la finalité physiologique et éthicologique de l'animal entier. Sans cette préoccupation, les antifinalistes auraient au contraire interprété cette latitude de fonctions d'une même partie comme le moyen par lequel la nature pouvait déployer dans certaines limites tout son pouvoir d'atteindre aux mêmes fins avec des organes divers, ou à

(1) Voyez Journal des Progrès et institutions médicales, t. XIV, XV.

des fins diverses avec les mêmes organes. Or, aux yeux de tout esprit sévère, le but ou la fin sagement interprété doit avoir une valeur toujours supérieure à celle des moyens dont le choix et la combinaison ne sont jamais la pensée première. Le but évident, aux yeux de tout naturaliste philosophe, ayant toujours été et devant toujours être l'harmonisation générale des êtres animés au sein des circonstances dans lesquelles ils sont appelés à vivre, doit être nécessairement la pensée première et toujours dominante; ce but, étant un fait général, constant, implique la variété, la diversité des moyens disposés suivant un ordre qui nécessite également les transitions ou les analogies et les oppositions ou les contrastes.

Toute exagération des idées d'analogie et de contraste qui porte aux rêves d'unité ou d'identité et de multiplicité ou de diversité absolues, devient par cela même une négation du fait général de l'harmonie des êtres qui comprend et nécessite tous les degrés de la comparabilité de ces êtres, c'est-à-dire les différences, les ressemblances et les équivalences.

Il ressort naturellement de cet exposé succinct de nos idées que le but de tout organisme animal envisagé dans son intégralité doit être considéré, 1° comme *un fait de finalité physiologique*, lorsqu'on analyse cette finalité dans chaque partie, et 2° comme *un fait de finalité éthicologique*, lorsqu'on voit les rapports des usages de ces parties avec les mœurs d'un animal.

Or, cette double finalité, ayant toujours été considérée, par tous les philosophes positifs de toutes les époques, comme la plus haute manifestation de l'activité de la puissance créatrice, ne peut perdre de son importance

qu'aux yeux de l'esprit qui se préoccupe trop préalablement de l'ordre et du choix des moyens, sans réfléchir que si le but et les fins voulues cessent un moment d'être présents à la pensée et d'y dominer, les moyens perdent aussitôt toute leur valeur réelle, établie par la puissance intellectuelle en vue d'une fin ou d'une conception de but, toujours antérieure à celle des moyens de l'atteindre.

Il est donc évident que toute finalité zoologique est une conception antérieure, permanente et dominante d'une intelligence qui n'a plus qu'à créer, choisir, varier et adapter les moyens aux circonstances dans lesquelles elle doit se manifester en déployant toutes les richesses et tout le luxe d'organisation que permettent les lois de l'économie animale.

Or, ce sont ces lois de l'économie animale, méconnues en quelque sorte par les antifinalistes, qui font reconnaître qu'une même partie pourra servir à la fois à plusieurs fins physiologiques, non-seulement dans un animal donné, mais encore dans toute la série animale; et dans toutes ces variations de fonctions locales, il ne faut voir que la diversité des moyens adaptés à la diversité des circonstances pour atteindre le même but final, seul invariable, avoué par tous les penseurs, c'est-à-dire la formation, la conservation des individus et des espèces.

Après avoir suffisamment discuté l'importance de la finalité physiologique envisagée comme principe culminant, on doit rechercher également l'importance du principe de l'unité de plan, auquel, comme moyen, on ne doit assigner que le second rang.

En dégageant cette autre question de tous les accessoires nuageux dont on l'a entourée, on peut dire, au

point de vue anatomique et géométrique, qu'il faut d'abord distinguer trois cas, savoir : 1° celui où un organisme animal est homogène et sans forme arrêtée, sans canal intestinal ; 2° un second cas, dans lequel l'animal, étant homogène dans toutes ses parties, offre cependant une forme et une cavité intestinale ; 3° enfin un troisième cas, dans lequel les organismes animaux, devenant de plus en plus composés de parties diverses et hétérogènes, offrent tantôt absence et tantôt existence de canal intestinal, et des formes bien arrêtées. Dans le premier cas, il n'y a pas lieu de rechercher un plan de structure qui n'apparaît point encore. Dans le second, malgré l'homogénéité de substance, l'animal offre le rudiment d'une enveloppe externe et celui d'une enveloppe interne, sans rien d'intermédiaire, sans pouvoir même les bien différencier autrement que par leur position. Enfin, dans le troisième cas, 1° l'enveloppe externe se dessine, se distingue bien, mais elle peut tenir lieu d'enveloppe interne qui n'existe point encore, et elle renferme les rudiments d'un système organique enveloppé ; 2° l'enveloppe externe et l'enveloppe interne très-bien caractérisées renferment un système organique intermédiaire enveloppé, dont les rayons pénètrent leurs couches des deux enveloppes.

A ces notions simples se réduit, dans l'état actuel de la science, tout ce qu'on a pu dire de plus positif sur l'unité du plan le plus général de la constitution animale.

L'un de nous a proposé, en recherchant les modifications de ce plan, traduites à l'extérieur par les formes du système solide de la série animale, de mettre à profit d'autres notions positives déjà introduites dans la science, en admettant 1° *un plan squelettébral* pour tous les ani-

maux articulés internes ou externes; 2° *un plan testébral* pour tous les animaux testacés, soit à test à coquilles, soit à test ambulacré; 3° *un plan glomérébral* pour tous les animaux agglomérés sur des polypiers ou des corps spongieux produits par leur organisme.

La diversité se manifeste encore plus dans cette étude ou recherche des plans effectifs, et l'on voit que le plan commun aux animaux articulés ne consiste que dans certaines correspondances du système solide, et qu'il y a réellement deux unités de plan bien évidentes, l'une pour tous les *vertébrés*, l'autre pour tous les articulés externes, ou les *sternébrés*. Nous croyons pouvoir établir aussi qu'il y a encore 1° deux unités de plan dans les animaux testacés ou testébrés, savoir: l'un pour les mollusques ou conchylibrés, l'autre pour les échinodermes ou les échinibrés; 2° deux autres unités de plan, l'une pour les animaux polypibrés ou à polypier, l'autre pour les spongilibrés.

Après cette indication succincte des plans d'organisation qu'on peut rapporter au système solide des animaux, il nous importe seulement ici de donner un aperçu du *plan vertébral*, c'est-à-dire de l'unité réelle de plan admise et démontrable à l'égard des animaux vertébrés.

Or, dans ce plan d'organisation, où l'on trouve une enveloppe externe, une enveloppe interne et un système enveloppé, le système solide cutané ou la peau, le système aponévrotique sous-cutané et le système solide du squelette circonscrivent nettement des espaces pour renfermer toutes les parties molles plus ou moins importantes. Nous n'entrerons pas dans les développements relatifs à

la description de ces espaces (1). Nous devons nous borner à signaler ici celui connu sous le nom de cavité abdominale et de bassin ou pelvis, parce que c'est dans l'épaisseur des parties molles de l'abdomen et au-dessus du pubis que se trouve l'os dont la signification nous occupe.

Or, pour établir rationnellement cette signification, l'un de nous a avancé et démontré qu'une partie solide de l'appareil locomoteur peut exister aux trois degrés de densité fibreuse, cartilagineuse ou osseuse, sans perdre son caractère anatomique, malgré leurs variations physiologiques; et en se fondant sur cette vérité, il se croit suffisamment autorisé par un grand nombre de faits à proposer les distinctions suivantes, qui lui semblent propres à dissiper un grand nombre d'erreurs commises jusqu'à ce jour dans l'anatomie philosophique du squelette des vertébrés.

Or, par caractère anatomique d'une partie quelconque de l'organisme des vertébrés, construit sur le plan mammalogique, il faut entendre l'existence, la nature tissulaire et la situation de cette partie, et ses connexions avec les parties voisines.

Ce principe étant établi, nous pouvons passer à l'exposé des distinctions qui nous semblent propres à éclairer la question de la signification des parties osseuses, cartilagineuses et fibreuses, en partant du point de vue le plus usuel.

Dans notre manière de voir en squelettologie compa-

(1) *Voyez* Essai sur la théorie du squelette des vertébrés, Journal des Progrès, t. XIV et XV.

rée, il convient de ne pas fixer rigoureusement ce qu'on doit entendre par une sorte d'individualité osseuse ou cartilagineuse, parce que les exigences physiologiques qui nécessitent plus ou moins de solidité ou de mobilité dans les diverses régions ou dans les mêmes régions étudiées dans toute la série des vertébrés, ne permettent point une composition uniforme dans ce qu'on nomme un os en général et un groupe naturel d'os, tel qu'un segment vertébral ou crânien, etc.

Cette première règle étant posée, il faut encore constater que ce qu'on nomme un os en général pourra se développer soit par un seul, par deux, par trois, soit par quatre ou plus de quatre points d'ossification. Tout en admettant donc l'utilité d'attacher une importance scientifique aux idées générales de *diaphyse, épiphyse* et *apophyse*, auxquelles il convient de joindre la notion d'*interphyse* comme synonyme d'os wormien, il faut bien se garder de les exagérer, puisque la subordination des os aux puissances musculaires et aux diverses finalités physiologiques auxquelles ils sont employés nécessite de nombreuses variations, qui n'ont point encore été suffisamment appréciées par les ostéogénistes, qui se sont trop hâtés de proclamer des lois à ce sujet.

L'inconvénient d'attacher trop d'importance 1° à l'individualité osseuse, 2° au développement diconique, c'est-à-dire diaphysaire et doublement épiphysaire, est facile à reconnaître lorsque l'on constate le laxum de texture scléreuse qu'on observe dans une même pièce osseuse, soit la clavicule, soit la voûte temporale, etc., etc.

Or, le même laxum de texture scléreuse, subordonné aux fonctions des parois abdominales, et surtout au mécanisme

de l'accouchement plus ou moins précoce des marsupiaux, se manifeste dans le pourtour de l'anneau inguinal ou sus-pubien des mammifères en général, qui est traversé par le cordon testiculaire ou par le ligament rond de l'utérus ; et l'os marsupial se montre, aux yeux de tout esprit non préoccupé d'idées générales préconçues, comme occupant la même place que le pilier interne de cet anneau, qui n'est autre chose qu'une portion du tendon inférieur du muscle grand oblique de l'abdomen.

Il ne s'agit donc plus que de démontrer si d'autres portions aponévrotiques et tendineuses des muscles sont susceptibles de se présenter normalement à l'état osseux dans divers animaux. On sait déjà que les os de plusieurs vertébrés inférieurs persistent à l'état cartilagineux. On sait encore que les os des mammifères qui tendent à disparaître se montrent en quelque sorte à l'état fibreux (c'est ce qu'on voit très-bien dans les clavicules rudimentaires des quadrupèdes sub et non claviculés). On peut donc conclure que les pièces solides du squelette peuvent exister à divers degrés de développement et de solidité, aux trois degrés de texture scléreuse, c'est-à-dire aux états fibreux, cartilagineux et osseux.

On sait encore que les parties fibreuses des muscles, savoir les tendons ou cordes tendineuses, les aponévroses et les raphés aponévrotiques, présentent souvent des points d'ossification ou de cartilaginification désignés sous les noms d'*ostéides* ou de *sésamoïdes*, et c'est dans cette catégorie qu'on a cru devoir ranger 1° les tendons ossifiés des oiseaux et les ossicules des poissons, qui sont de vrais os longs tenant lieu de tendons ; 2° les points d'ossification plus ou moins avancée ou les os irréguliers qu'on

trouve dans les raphés aponévrotiques inter-musculaires. Mais on a négligé à tort d'y comprendre les parties osseuses qui occupent la place de certaines aponévroses temporales.

En désignant ici tous les os du squelette des vertébrés proprement dits sous le nom d'*os squelettiens*, nous les différencions avec raison de ceux qu'on trouve dans les muscles, et que nous proposons d'appeler *os musculiens;* et ces derniers nous paraissent devoir être subdivisés en *os tendiniens*, *os aponévrosiens* et *os raphéiens*.

Les os tendiniens sont ceux qu'on nomme généralement sésamoïdes ou ostéides.

Les os aponévrosiens et raphéiens ont été jusqu'à ce jour confondus avec ceux du squelette, avec lesquels ils tendent à se confondre ou s'unir plus ou moins. C'est surtout dans le cas de détermination de ces os qu'on voit l'abus d'attacher trop d'importance aux prétendues lois d'ostéogénie, qu'on trouve en défaut à chaque pas dans l'étude spéciale des os.

A ces os développés dans l'épaisseur des parties fibreuses des muscles, ou occupant la même place dans l'organisme que ces parties fibreuses, il faut joindre 1° toutes les pièces cartilagineuses et osseuses qui se développent normalement dans les parties fibreuses des organes sensoriaux, tutaminaux et colligiaux des appareils de sensation; 2° tous les cartilages ou les os existants normalement dans les organes viscéraux qui servent à l'ingestion, au séjour et à l'égestion des substances gazeuses, liquides ou solides, qui parcourent ces voies intestinales; et 3° enfin toutes les pièces cartilagineuses ou osseuses qui se développent dans les enveloppes des

organes vivificateurs vasculaires ou nerveux, disposés sous forme de centres, de rayons arborescents, et de capillaires formant des réseaux ou une trame caverneuse disposée en organes érectiles.

Si l'on joint enfin à ces os ou cartilages du squelette des muscles, à ceux des sens, des viscères et des organes vivificateurs vasculaires et nerveux, tous les os et cartilages formés dans l'épaisseur de la peau externe, on parvient à constituer l'ensemble de toutes les parties solides développées dans le tissu fibreux des animaux vertébrés, et l'on forme ainsi des groupements naturels de tous les os ou cartilages caractérisés d'après leur situation, ce que l'un de nous a démontré scientifiquement, c'est-à-dire d'après des principes, dans ses recherches sur le système scléreux des vertébrés et sur la théorie du squelette de ces animaux.

Or, du moment où l'on peut constater que les parties solides appartenant au squelette, aux sens, à la peau, aux viscères et aux organes vasculaires ou nerveux, peuvent exister aux trois degrés de texture et de dureté qu'on spécifie ordinairement par les noms de parties fibreuses, cartilagineuses et osseuses, et du moment où l'une de ces parties occupant la même place dans toute la série mammalogique se présente, selon la diversité de ses usages, à l'état fibreux ou osseux, il devient évident qu'une pièce osseuse (soit ici l'os marsupial) pourra occuper la place de la totalité ou d'une portion du tendon du muscle grand oblique qui s'élève sur le pubis.

Il nous paraît ici très-opportun de signaler la lame osseuse qui dans l'échidné remplace l'aponévrose externe du muscle crotaphite ou temporal, et l'espèce de pont osseux

qui unit l'arcade zygomatique à l'os squammeux chez l'ornithorhynque. Ce pont osseux qui recouvre une portion du muscle temporal nous semble être une portion de l'aponévrose externe de ce muscle ; et cette portion existe normalement et primordialement à l'état osseux dans l'ornithorhynque. A ces exemples, que nous fournissent les Marsupiaux, de portions osseuses diverses tenant la place de parties ordinairement fibreuses, nous pourrions en joindre un plus grand nombre d'autres observables dans toute la série des vertébrés; mais nous craindrions de nous trop éloigner de notre but, qui doit être d'assigner, d'après des principes, la signification scientifique de l'os marsupial.

En spécifiant chaque os ou chaque cartilage permanent par un nom tiré de sa situation dans les diverses parties du squelette et de la peau, et dans les divers organes des autres appareils, on reconnaît facilement qu'on doit s'attacher à ne pas rapporter au squelette toutes les pièces osseuses ou les cartilages permanents situés dans d'autres organes, et réciproquement à ne point considérer des cartilages transitoires du squelette comme des analogues des os ou des cartilages qui appartiennent aux muscles, aux sens, aux viscères, aux organes vasculaires et nerveux, et à la peau.

Il faut aussi admettre les cas dans lesquels il y a 1° fusion primordiale ou consécutive de ces diverses sortes d'os, ainsi qu'on le voit dans l'union intime de la tente osseuse du cervelet des carnassiers au pariétal; de la voûte osseuse temporale au pariétal, etc.; 2° distinction permanente des parties d'un os en base ou diaphyse, et en d'autres plus ou moins saillantes, tantôt épiphyses et tantôt apo-

physes, selon les diverses espèces ; 3° enfin séparation plus ou moins permanente d'une portion osseuse dite os wormien normal (os unguis ou lacrymal), ou accidente. Or, les os cotyloïdiens et inter-pubiens ne sont rien autre chose que des cartilages wormiens temporaires situés entre deux ou trois os, et diffèrent tellement sous ce rapport d'un os occupant la place d'un tendon, qu'on a de la peine à concevoir comment le principe des connexions, valable dans cette appréciation, a pu être violé, et comment on y a substitué le principe de la fixité du nombre des os, qui ne peut être valable que dans des limites bien plus étroites.

Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'à la caractérisation anatomique la plus générale des os ou des cartilages des vertébrés d'après leur situation, il faut joindre leur signification physiologique, qui consiste à les envisager 1° comme servant de point d'appui ou d'insertion fixe aux muscles ; 2° comme levier ou point d'insertion mobile ; et 3° comme formant des enveloppes ou des parois solides appropriées à diverses fonctions qui exigent plus ou moins de mobilité ou d'immobilité.

A la notion de cette signification physiologique des os et des cartilages permanents, joignons encore celle du remplacement de ces parties solides par des parties fibreuses qui fonctionnent à peu près de la même manière, et on sera porté naturellement à admettre la réciproque, c'est-à-dire l'existence de pièces osseuses ou cartilagineuses tenant lieu et occupant la place de tendons, d'aponévroses, de raphés, etc., etc.

Toutes les pièces solides de l'organisme des vertébrés ayant reçu 1° une signification anatomique basée sur leur

nature scléreuse et sur leur situation dans tel ou tel autre organe des divers autres appareils; 2° une signification physiologique générale, facile à démontrer dans chaque organe spécial dont elle fait partie, nous pouvons essayer d'assigner maintenant à l'os marsupial une caractérisation scientifique qui puisse être invariable, puisqu'elle doit comprendre l'ensemble de tous les points de vue sous lesquels on peut et on doit l'envisager d'après des principes préalablement discutés.

Or, l'os marsupial, dans les animaux qui en sont pourvus, tenant lieu du pilier interne qui résulte de la bifurcation du tendon inférieur du muscle oblique externe de l'abdomen, doit être considéré comme un *os tendinien pair et prépubial*, c'est-à-dire situé en avant du pubis des animaux marsupiaux, considérés dans leur station horizontale sur les quatre pieds.

Cette qualification d'os tendinien indique qu'il ne peut avoir d'analogie avec aucun autre os ou cartilage temporain plus ou moins transitoire du squelette, et les dénominations d'os tendinien pair, ou latéral et prépubial, le distinguent suffisamment de *l'os ou du cartilage raphéien* impair médian et prépubial du bassin des salamandres et des tritons.

Pour achever de prouver que l'os marsupial est vraiment l'analogue du pilier tendineux interne de l'anneau inguinal, il nous suffit de faire remarquer que, dans tous les animaux didelphes et embryopares, dont les testicules sortent de l'abdomen et restent à l'extérieur de cette cavité dans une bourse scrotale, l'os marsupial forme le bord interne de l'anneau inguinal, occupé par le cordon testiculaire, et que les rapports des muscles abdominaux,

des vaisseaux et des nerfs du canal inguinal et de la paroi abdominale, avec l'os marsupial, sont absolument les mêmes qu'avec le pilier interne tendineux de l'anneau inguinal des mammifères monodelphes.

Or, on doit distinguer les mammifères monodelphes en trois grands groupes sous ce rapport, savoir : 1° ceux dont les testicules sortent de l'abdomen et n'y rentrent plus ; 2° ceux dont les testicules sortent de l'abdomen et y rentrent pendant la saison des amours ; 3° enfin, ceux dont les testicules restent toute la vie dans la cavité abdominale.

Les mêmes distinctions sont peut-être applicables aux animaux marsupiaux ; cependant, dans l'état actuel de la science mammalogique, nous ne pouvons les différencier qu'en ceux dont les testicules sortent de l'abdomen et n'y rentrent pas (toute la sous-classe des didelphes), et ceux dont les testicules ne sortent jamais du bas-ventre ; c'est le cas des ornithodelphes.

Ces distinctions étant faites à l'égard des mâles, il faut y joindre la considération de l'existence des ligaments ronds de l'utérus, qui descendent par le canal inguinal chez les femelles et vont, au delà de l'anneau inguinal, se terminer dans les lèvres de la vulve. En ayant égard à toutes ces données anatomiques, on reconnaîtra sans peine dans quels animaux il y a existence ou absence d'un canal et d'un anneau inguinal circonscrit par deux piliers tendineux, et le cas d'absence de cet anneau ne détruit point l'analogie des portions du muscle grand oblique qui viennent s'insérer sur le pubis avec les piliers de l'anneau dans les espèces où il existe.

D'ailleurs, si l'on argumentait contre notre manière

de voir, en avançant que, du moment où l'anneau inguinal manque dans les ornithodelphes, les deux piliers doivent aussi ne pas exister dans ce cas, l'os marsupial ne pourrait être considéré comme l'analogue d'un pilier interne, nous répondrions à cette assertion que, nonobstant l'absence de l'anneau inguinal, la portion tendineuse du grand oblique, dirigée vers la symphyse du pubis, n'en existe pas moins; qu'elle est, au contraire, très-développée, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la description qui en a été faite par Meckel : « *Margo internus* « (*musculi obliqui externi*) *in tendinem abit satis latum,* « *margine inferiore ossis marsupialis margini superiori* « *insertum, margine interno, pectorali infero tecto, in* « *linea mediana cognomini unitum annuli inguinalis* « *vestigium nullum.* » La seule différence à constater ici consiste en ce que la portion inférieure de ce tendon, qui aurait dû se bifurquer et s'implanter par deux piliers sur le pubis, se trouve ici simple et représentée par la pièce osseuse appelée os marsupial.

Il faut encore bien établir que tel os, tenant lieu d'une portion de tendon, n'est point un tendon ossifié semblable à ceux des oiseaux, et qu'on ne peut le comparer qu'aux ossicules des poissons, tenant aussi lieu de tendons. Les ossicules et les os marsupiaux, comme os tendiniens, sont primordialement osseux, et diffèrent, sous ce rapport, des tendons ossifiés, qui sont primordialement fibreux.

Parmi les opinions des anatomistes qui dans ces derniers temps ont recherché l'analogue ou les vestiges de l'os marsupial dans le bassin des autres mammifères, et l'on pourrait ajouter des autres vertébrés, nous devons prendre en considération celle de Meckel, qui est fondée sur

une observation et une détermination de Béclard, relativement à un noyau osseux qu'on rencontre quelquefois au-dessus et de chaque côté de la symphyse du pubis de l'homme.

L'opinion de Meckel et la remarque de Béclard relative à la considération de l'os marsupial comme une partie apophysaire de l'os pubis, se trouvent consignées dans le passage suivant : *Os enim marsupiale nonnisi partem esse ossi pubis et quidem illam regionem quæ tuberculo respondet, jam insertio reliquorum abdominis musculorum præcipuè obliqui externi suadet. Accedit Cl. Beclardi observatio nuclei ossei propriè in hâc regione in homine, præsertim in feminâ, nonnunquàm observandi interdùm per omnem vitam mobili nexu reliquo ossi juncti, quem ingeniosissimè pro ossis marsupialis rudimento habet.* (Anatomie de l'ornithorhynque, page 19.)

Cette observation importante de Béclard nous semble bien plus propre à faire considérer l'os marsupial comme un noyau osseux tendinien propre au tendon ou pilier interne de l'oblique externe de l'abdomen, qu'à faire assigner à ce noyau osseux le caractère d'une portion du pubis qui serait épiphysaire de l'angle de cet os. Au reste, dans ces observations de signification ostéologique, il faut avoir égard à l'entre-croisement des fibres des deux piliers internes du muscle grand oblique au-devant de la symphyse, et bien déterminer la situation de ce noyau, soit dans l'épaisseur des fibres du pilier interne, soit immédiatement au-dessus de l'angle du pubis, et distinguer les cas dans lesquels ce noyau est mobile et ceux dans lesquels il est soudé au corps du pubis.

C'est ici le cas de faire remarquer que, selon les usages d'une pièce osseuse, elle pourrait avoir tantôt le caractère apophysaire ou épiphysaire, tantôt être un noyau osseux tendinien ou un os sésamoïde, et tantôt enfin revêtir nettement la signification d'un os vice-tendinien, c'est-à-dire tenant lieu d'un tendon; et c'est ce qui a lieu à l'égard de l'os marsupial.

L'os marsupial n'appartient donc ni au squelette, ni à la peau, ni aux sens, ni aux viscères, et ne peut être rattaché à des organes vasculaires ou nerveux. On peut constater encore qu'il n'est ni un os aponévrosien, c'est-à-dire développé dans une aponévrose, ni un os raphéien, c'est-à-dire situé dans un raphé, et l'on arrive ainsi à conclure, par voie d'exclusion, qu'il ne peut être qu'un os tendinien, et qu'il est spécialisé dans sa forme et dans ses usages pour tenir lieu d'une portion du tendon simple ou bifurqué du muscle grand oblique de l'abdomen.

On observe en effet que, dans les marsupiaux didelphes, c'est-à-dire à bourse mammaire, évidente ou vestigiaire, l'anneau inguinal qui laisse passer le cordon testiculaire chez les mâles, et le vestige du ligament rond chez les femelles, offre évidemment deux piliers formant les côtés de cet anneau. De ces deux piliers, l'externe est fibreux comme chez les mammifères monodelphes, et l'interne est représenté par l'os marsupial. Il serait inexact de dire que le pilier interne existait primitivement à l'état tendineux, et que c'est en s'ossifiant qu'il s'est constitué *os marsupial.* On pourrait interpréter le fait de cette manière, si l'os marsupial était uni, par continuité de substance osseuse ou fibreuse, au bord supérieur du pubis; mais attendu qu'il n'est que contigu à cet os au moyen de

surfaces articulaires mobiles, et que, dès son apparition, il se montre à l'état osseux, on en doit conclure qu'il n'est et ne saurait être autre chose qu'un os tendinien, c'est-à-dire suppléant de la totalité et d'une portion du tendon du grand oblique.

A ce sujet, il faut établir encore que, dans un mammifère didelphe dont les testicules sortent de l'abdomen, l'os marsupial, représentant du pilier interne tendineux du muscle grand oblique de l'abdomen des mammifères monodelphes, existe avec un pilier externe réellement tendineux, tandis que dans les mammifères monotrèmes ou ornithodelphes, chez lesquels les testicules sont toujours renfermés dans l'abdomen, ce pilier externe tendineux n'existe point, parce que l'anneau inguinal manque; et cependant l'os marsupial se continue avec le tendon unique et non bifurqué par lequel se termine en dedans le muscle grand oblique de l'abdomen; ce qui a déjà été indiqué par Meckel dans son Anatomie de l'ornithorhynque.

Nous n'avons besoin que d'indiquer ici les modifications qu'éprouve la portion postérieure du muscle grand oblique de l'abdomen des mammifères en général; ces modifications sont nécessairement subordonnées : 1° à la manière dont ce muscle est disposé pour permettre la sortie des testicules, ou s'opposer à cette sortie, et 2° au genre de locomotion terrestre, aérienne ou aquatique, surtout dans ceux qui, comme les cétacés et les lamentins, sont dépourvus de membres postérieurs, et n'offrent que quelques vestiges de l'os coxal.

Après avoir démontré que l'os marsupial est, dès son origine, un os pair, long, plat et vice-tendinien, nous devons décrire succinctement son genre de connexion ar-

ticulaire avec le bassin. Nous devons toutefois faire remarquer que la situation fixe et constante de cet os, en avant et de chaque côté de la symphyse du pubis, aurait dû servir de base aux déterminations, car ce sont les usages auxquels cet os est affecté qui ont nécessité sa connexion et sa mobilité sur le bassin.

Cette articulation de l'os marsupial avec le pubis se fait au moyen d'une facette convexe et elliptique, située au côté interne de la base ou bord inférieur de l'os marsupial, et reçue dans une cavité articulaire, de forme correspondante, placée en dedans du bord supérieur de la portion horizontale du pubis. Ces deux facettes sont encroûtées d'un cartilage mince et revêtues d'une synoviale simple. Des fibres ligamenteuses, situées sur le pourtour de ces deux faces articulaires, forment une sorte de capsule ellipsoïde dont les bandes antérieure et postérieure sont minces et renforcées par les fibres tendineuses des muscles nombreux insérés sur l'os marsupial, tandis que les fibres ligamenteuses du côté interne, confondues avec les deux bandes précédentes, forment un faisceau ou ligament interne, et que celles du côté externe, également unies aux fibres des deux bandes, sont disposées en un faisceau large qui unit le reste du bord inférieur de l'os marsupial à la crête du bord supérieur du pubis, qui se prolonge jusqu'à l'épine de cet os. Cette articulation est encore fortifiée en dehors par une expansion aponévrotique des muscles de l'abdomen, qui vient se fixer au bord postérieur de l'os marsupial, près de la base de cet os. Cette sorte de ligament aponévrotique est surtout très-marquée dans les kanguroos. Tel est le mode d'articulation de l'os marsupial que nous avons pu ob-

server et disséquer dans l'ornithorhynque seulement. Cette articulation permet des mouvements de l'os marsupial sur le pubis, très-étendus en bas et en dehors, en haut et en dedans, ce qui permet l'ampliation ou le resserrement de la cavité abdominale, tandis que les mouvements de cet os, qui le rapprocheraient de son semblable, sont très-bornés.

Maintenant que nous avons tâché de déterminer la signification anatomique de l'os improprement nommé marsupial, et ses connexions avec un os du squelette, il nous reste à en désigner le rôle physiologique, et ce rôle peut et doit être interprété : 1° par rapport aux muscles et aux parois de l'abdomen ; 2° par rapport aux muscles de la cuisse.

L'os marsupial nous semble devoir être considéré comme un puissant auxiliaire des muscles obliques, transverse, droit et pyramidal ou triangulaire de l'abdomen, en ce sens qu'il fournit aux uns un point d'appui solide, qui rend plus énergique la constriction de la cavité abdominale pendant les efforts musculaires qu'exige la parturition normalement précoce des marsupiaux didelphes. Cette opinion est celle professée par M. de Blainville.

Nous devons faire remarquer que la constriction ou le rétrécissement considérable de la cavité abdominale de tous les animaux marsupiaux didelphes et ornithodelphes, est une condition physiologique indispensable dans l'acte de l'accouplement, de la parturition viviparique, et dans celui de l'excrétion urinaire, pour porter en dehors le pénis et les orifices des organes génito-urinaires, en retournant plus ou moins, comme un doigt de gant, le canal urétro-sexuel, ou le vestibule commun aux appareils génital et urinaire.

Les seuls mouvements en bas et en haut que permet l'articulation de l'os marsupial avec le pubis favorisent donc l'expansion de la cavité abdominale pendant le relâchement des muscles de ses parois, et le rétrécissement de cette cavité pendant la contraction de ces muscles. En outre de ces usages par rapport à l'abdomen, l'os marsupial, fournissant à sa base des points nombreux d'insertion au muscle droit interne de la cuisse, doit être considéré d'abord comme un point fixe, lorsque ce dernier muscle agit sur le fémur, et réciproquement le muscle droit interne doit être considéré comme abaisseur de l'os marsupial, et comme favorisant sous ce rapport la dilatation de l'abdomen.

Enfin, l'os marsupial peut aussi être considéré comme auxiliaire de l'appareil mammaire, soit en contribuant à former un plan solide auquel adhèrent fortement les mamelles, ainsi que l'a proposé M. Gervais, soit en formant, dans les marsupiaux à bourse, une poulie de renvoi aux fibres du muscle crémaster, qui vont se rendre à la bourse chez les femelles, et au scrotum chez les mâles.

Il résulte donc de cet examen rapide des usages de l'os marsupial, qu'il est principalement destiné à augmenter les efforts des muscles de l'abdomen qui rétrécissent cette cavité pendant la parturition, l'accouplement et l'excrétion urinaire et fécale, et qu'il facilite en outre, comme poulie de renvoi, la contraction des fibres du muscle crémaster, qui se rend à la partie inférieure de la bourse chez les femelles, et au scrotum chez les mâles. En raison de ses connexions avec la peau de l'intérieur de la bourse, au moyen d'un tissu cellulaire plus ou moins lâche, il nous paraît très-peu propre à fournir insertion à la base de celles des

glandes mammaires qui sont situées sur sa face inférieure.

L'étude comparative de l'os marsupial dans la série des mammifères qui en sont pourvus, pourra peut-être fournir un jour des caractères différentiels utiles, soit en zoologie, soit en squelettologie comparée; mais, dans l'état actuel de la science, on ne pourrait faire avec fruit un travail sur ce sujet, attendu que les squelettes de marsupiaux conservés dans nos musées ne sont ni assez nombreux, ni assez convenablement préparés et annotés pour fournir les éléments nécessaires. De plus, les animaux marsupiaux didelphes et ornithodelphes sont encore assez rares pour qu'on puisse en faire le sacrifice dans ce seul but.

Quoique nous soyons portés à croire qu'on pourra saisir des nuances différentielles dans la forme et les proportions de l'os marsupial, étudié comparativement dans toute la série des espèces de mammifères didelphes et ornithodelphes, et dans les deux sexes, nous ne pouvons ici indiquer même les principales différences qui doivent exister dans les groupes de la sous-classe des didelphes qui correspondent aux quadrumanes (Sarigues, Phalangers), aux carnassiers (Dasyures, Thylacines) et aux rongeurs (Phascolomes) de la sous-classe des monodelphes; car l'os marsupial, d'après cet examen comparatif, sera trouvé ou presque fixe dans sa forme et ses proportions, ou plus ou moins modifié dans ces deux caractères, en raison des différences de mœurs et du genre de locomotion de ces animaux.

Les deux principaux genres de mammifères qui forment la sous-classe des ornithodelphes peuvent égale-

ment offrir des différences dans leur os marsupial, en raison de leur genre de vie, l'un (l'Échidné) étant terrestre et fouisseur, et l'autre (l'Ornithorhynque) aquatique et nageur. Ce qui nous porte à soupçonner l'existence de ces caractères différentiels, c'est que l'un de nous a eu fréquemment l'occasion de trouver dans la ligne blanche de divers mammifères monodelphes des noyaux ou corps durs qu'on aurait pris pour de petits os, à en juger par le simple contact. Mais la dissection démontrait ensuite que ces noyaux, d'apparence osseuse, n'étaient rien autre chose que des nodosités et des entrelacements très-serrés de fibres tendineuses ; et, dans un autre cas, M. de Blainville, disséquant un tigre, vit sur cet animal un noyau d'apparence osseuse dans le voisinage de l'anneau inguinal. Ce noyau était placé dans un point où les fibres tendineuses du pilier interne inguinal s'entre-croisaient avec celles du tendon du muscle droit interne crural. Au premier abord, on aurait pu croire à l'existence d'un os marsupial à l'état de vestiges chez le tigre ; mais en disséquant le noyau d'apparence osseuse, il fut facile de constater qu'il ne consistait qu'en un amas de fibres tendineuses très-serrées.

En admettant que les corps durs tendineux existent normalement dans l'épaisseur des tendons de quelques muscles chez des mammifères monodelphes sauteurs très-véloces, et en étudiant comparativement les différences des entre-croisements tendineux dans le voisinage de l'anneau inguinal de ces animaux, on trouvera nécessairement qu'elles se rapportent plus ou moins au genre de la locomotion exécutée par le membre postérieur.

A cet effet, nous croyons devoir signaler ici que l'os

marsupial, considéré comme un os normal, rattaché au muscle grand oblique de l'abdomen et non au squelette, doit être rapproché de ces nodosités tendineuses situées dans le voisinage de l'anneau inguinal, en admettant que ces corps durs d'apparence osseuse ont une existence normale dans certaines espèces de mammifères monodelphes.

Mais puisque nous manquons jusqu'à ce jour d'observations directes sur ce point, qui est encore à déterminer, nous devons simplement indiquer son importance. Nous pensons que les différences de l'os marsupial des didelphes et des ornithodelphes, considéré dans ses usages relativement aux muscles de la cuisse et à la locomotion par le membre postérieur, ne doivent être que très-secondaires.

Il nous a semblé que l'os marsupial, dans toute la sous-classe des didelphes, est proportionnellement plus petit et moins large que dans la sous-classe des ornithodelphes; ce qui porte à penser que le mécanisme de l'expulsion des petits de l'Échidné et de l'Ornithorhynque consiste en une constriction plus grande des parois de l'abdomen que celle qui concourt à l'avortement normal des mammifères didelphes (Voyez dans la Pl. IV, fig. 2 et 3, les différences des proportions de l'os marsupial *mm*, dans le kanguroo et chez l'ornithorhynque.)

Cet os marsupial, plus grand dans un mammifère ornithodelphe, indique-t-il que, dans ces animaux, l'avortement normal étant moins précoce, l'expulsion d'un petit plus volumineux que celui d'un mammifère didelphe exige une constriction plus considérable de la cavité abdominale, opérée par des muscles plus forts, et accrue par la pression d'une lame osseuse plus large?

C'est là ce que l'observation directe des mœurs doit nous apprendre, en comparant les volumes respectifs des petits naissants des mammifères didelphes et des ornithodelphes; ce qui n'a point encore été fait. On peut seulement constater, dans l'état actuel de la science, que le muscle triangulaire ou pyramidal de l'abdomen de l'Échidné et de l'Ornithorhynque est inséré sur un os marsupial plus large, et qu'il est plus fort et plus grand que le même muscle chez les mammifères didelphes, dont l'os marsupial est en général plus faible relativement. Le volume respectif du muscle droit interne de la cuisse, qui s'implante sur la base et le bord externe de l'os marsupial dans tous les didelphes et les ornithodelphes, nous a paru offrir une différence moins marquée. Ce muscle est cependant plus grand relativement dans les ornithodelphes que dans les mammifères didelphes. Nous n'avons plus qu'à ajouter ici qu'en outre de ce volume plus considérable de l'os marsupial et des muscles qui s'y implantent, les ornithodelphes présentent encore un élargissement des cartilages de la base du thorax et un muscle pectoral très-grand, qui s'étend jusqu'auprès de l'os marsupial, ce qui nous paraît être en rapport avec la force plus grande de constriction pour l'expulsion des petits, et pour les autres actes de la génération.

Nous bornons là ces considérations anatomiques et physiologiques sur l'os marsupial, envisagé dans toute la série des mammifères, qui, étant de moins en moins vivipares, forment la transition naturelle des mammifères monodelphes aux oiseaux. Il nous suffit d'avoir établi les principes de la signification de cet os, et d'avoir essayé de démontrer que, lorsque les squelettes des mammifères, qui

en sont pourvus seront préparés convenablement, en ayant égard à l'âge, au sexe et aux espèces, on pourra trouver des différences zoologiques en rapport avec la partie des mœurs qui a trait à la parturition, à l'accouplement et à la locomotion.

Ne pouvant et ne devant point nous attacher à démontrer ici qu'aucun os connu de l'épaule (omoplate, coracoïde et clavicule) ne peut et ne doit point être considéré comme un analogue de l'os marsupial du bassin ou de la hanche, nous mettons seulement sous les yeux les figures 5, 4, 3, pl. 4, qui représentent : 1° une portion de l'épaule de l'homme ; 2° une épaule osseuse d'ornithorhynque ; et 3° une épaule osseuse d'oiseau. A l'aide de l'explication de ces figures, on pourra facilement étudier les analogies rationnelles entre les os de la hanche et ceux de l'épaule.

Ne pouvant de même entrer dans les développements très-étendus qu'exigerait la comparaison des bassins des mammifères monodelphes, didelphes et ornithodelphes entre eux et avec les bassins des vertébrés ovipares, nous nous bornons à signaler dans les figures 2, 1 de la pl. 4, les particularités des os coxaux des ornithodelphes comparés à ceux des didelphes.

Dans l'énumération des parties osseuses qu'on a considérées comme des analogues de l'os marsupial, nous avons négligé à dessein l'os cloacal, découvert par M. Cocteau, qui l'a ainsi nommé, dans le bassin de quelques sauriens, parce que cet os n'a point été et ne peut être considéré comme un analogue de l'os marsupial.

Nous nous sommes assuré de l'existence de l'os cloacal dans le bassin du lézard vert occellé, dans celui du gecko

vulgaris; et nous regardons cet os, qui est articulé par sa base avec la symphyse des ischiums, comme un os raphéien, c'est-à-dire comme formant un raphé osseux commun aux deux muscles placés dans l'épaisseur de la lèvre antérieure du cloaque : l'os cloacal forme en effet un raphé intermusculaire, étendu depuis la symphyse ischiatique jusqu'au milieu de la lèvre antérieure du cloaque.

Attendu que les os de l'épaule des marsupiaux ornithodelphes offrent une certaine analogie avec ceux de l'épaule des sauriens, on serait porté à en trouver entre les os du bassin de ces mammifères (*mammalia reptantia*, Illiger) et ceux du bassin des sauriens. Dans cette recherche, il faudrait admettre un os marsupial placé en avant et sur les côtés de la symphyse du pubis chez les reptiles écailleux (chéloniens, crocodiliens et sauriens). Or, le pubis même a été considéré par quelques zootomistes comme l'analogue de l'os marsupial. Or, nous croyons que l'os pubis de ces trois ordres de reptiles peut, en raison de son évasement et de ce qu'il est plus ou moins porté en avant vers le milieu de la région abdominale, peut ainsi, disons-nous, remplir l'office de l'os marsupial, en ce sens qu'il fournit des points d'appui plus nombreux aux muscles de l'abdomen, et qu'il accroît ainsi la pression exercée par ces muscles sur les viscères, et surtout sur ceux de la génération pendant l'accouplement, ou lors de la ponte des œufs ou de la mise bas des petits dans les espèces qui sont vivipares. Mais l'os pubis des reptiles, malgré son élargissement et son déjettement en avant, n'a point perdu son caractère ostéologique d'os pelvien, puisqu'il fait toujours partie de la cavité cotyloïde, et cet os pubis ne revêt point le caractère d'un os

marsupial, puisqu'il n'existe ni bourse abdominale, ni tendon simple ou bifurqué du muscle oblique externe abdominal chez les reptiles écailleux, et que nous avons vu l'os dit marsupial coexister le plus souvent avec la bourse cutanée dont il ne fait point partie; cependant il peut tenir lieu d'une portion du tendon simple ou bifurqué du muscle grand oblique de l'abdomen. Nous croyons avoir suffisamment démontré que l'os marsupial n'existe point dans le bassin des reptiles écailleux.

En se livrant à la tendance de trouver des analogies, il faudrait rechercher si, dans les mammifères marsupiaux qui ont un véritable cloaque, il existe de même un os cloacal analogue à celui de quelques sauriens; mais l'os cloacal, qui n'a jamais été observé sur le bassin des échidnés et de l'ornithorhynque, n'existe réellement pas dans ces animaux; cet os manque d'ailleurs dans le bassin des chéloniens et des crocodiliens. Enfin l'os cloacal de quelques sauriens, d'après le caractère de pièce osseuse raphéienne que nous lui avons assigné, quoiqu'en connexion avec la symphyse ischiatique, doit être considéré comme un annexe des muscles du cloaque, et n'appartient pas plus au squelette que l'os ypsiloïde abdominal des salamandres et des tritons, qui est en connexion avec la symphyse pubienne du bassin de ces animaux. L'os ypsiloïde médio-pré-pubien des salamandres appartient aussi au groupe des os raphéiens, c'est-à-dire faisant partie en quelque sorte des muscles unis par des raphés plus ou moins fibreux. C'est à cette catégorie des os raphéiens qu'on doit rapporter l'os nuqual ou de la nuque des taupes; mais cet os se distingue de l'os ypsiloïde abdominal des salamandres et tritons, et de l'os styloïde et

cloacal des lézards et des geckos, en ce qu'il est flottant dans les chairs et non continu à des os du squelette comme les os raphéiens continus au bassin de quelques reptiles et amphibiens.

D'après tout ce qui précède, l'os marsupial des didelphes et des ornithodelphes ne doit plus, dans l'état actuel de la science, être considéré comme ayant pour analogues, 1° les prétendus os cotyléal et inter-pubéal, qui n'en sont point; 2° l'os pénial; 3° les intersections transverses, tendineuses ou osseuses, des muscles de l'abdomen; 4° le pubis des oiseaux, des chéloniens, des crocodiles et des sauriens; 5° l'os médian abdominal de quelques amphibiens; 6° enfin l'os cloacal de quelques sauriens.

Explication de la Planche 25.

Les figures de cette planche ont pour but d'exposer toutes les déterminations proposées jusqu'à ce jour au sujet de la signification de l'Os marsupial et de ses analogues, soit au bassin même, soit à l'épaule.

Valeur des lettres employées dans ces figures.

B	p. Ilium.	Voy. les fig. A, 1 et 2.
C	p. Pubis.	
D	p. Ischium.	
t.	p. Trou sous-pubien.	
c.p	p. Anneau inguinal ou intervalle des deux piliers tendineux du muscle oblique externe de l'abdomen.	
e	Épiphyse de l'ischium et de sa branche interne.	
é	Éminence ilio-pectinée.	
M	Os marsupial pair et latéral.	
m.	Os médian impair sus ou prépubial des Salamandres et des Tritons.	
1.	Os cotyléal.	
2.	Os inter-pubial.	

3. Os pénial.
4. Intersections fibreuses du M. droit de l'abdomen.
5. Intersections osseuses des muscles de l'abdomen des crocodiles.
γ p. Muscle oblique externe de l'abdomen.
δ Muscle droit de l'abdomen.
ε Muscle pyramidal ou triangulaire de l'abdomen.
t Testicule et son cordon qui traverse le canal inguinal.

} Voy. les fig. A, 1 et 2.

B a. Omoplate.
C a. Clavicule.
D a. Coracoïde.
T. a. Trou ou espace sous-claviculaire.
c. a. Absence d'un anneau analogue à l'anneau inguinal, mais intervalle entre les deux tendons du muscle sterno-mastoïdien considéré comme correspondant par ses insertions inférieures sur la clavicule au muscle grand oblique de l'abdomen en raison des insertions inférieures de ce dernier muscle sur le pubis.
1,
c, c, c, c. côtes.
S t sternum.
Absence à l'épaule d'éminence analogue à l'éminence ilio-pectinée de la hanche.
Absence à l'épaule d'os marsupial analogue à celui de la hanche. Un petit noyau n′ développé dans l'épaisseur du tendon interne du muscle sterno-mastoïdien serait seul susceptible d'être considéré comme un analogue de l'os marsupial.
——n′, n′, noyaux tendiniens supposés.
n, n, n, n, noyaux épiphysaires de la clavicule sternum.
n′, n′, n, n, n, n, petits noyaux osseux.
γ a, Muscle sterno-mastoïdien.

} Voy. les fig. 3, 4 et 5.

Les lettres choisies indiquent la correspondance des os et des muscles, etc., de la hanche et de l'épaule. Les petites lettres *p* et *a* signifient que les pièces appartiennent *p* à la ceinture postérieure et *a* à la ceinture antérieure.

Fig. A. Elle représente un bassin de Mammifère marsupial où l'on voit les pièces osseuses naturelles, savoir : 1° l'Ilium B p, le

Pubis C p, et l'Ischium D p ; 2° l'Os marsupial M formant le bord ou le pilier interne du muscle oblique externe de l'abdomen.

On a joint idéalement à ces pièces osseuses naturelles, celles qui ont été tour à tour considérées comme des analogues de l'Os marsupial, savoir : l'Os médian (m) prépubien des Salamandres et des Tritons. L'*Os cotyléal* (1), qui a pour analogue à l'épaule l'Os paraglénal que nous n'avons point cru devoir figurer ; l'*Os interpubial* (2), qui n'est autre chose qu'une pièce épiphysaire ou wormienne commune aux deux branches des pubis ; l'*Os pénial* (3) ou de la verge, qui appartient au bulbe de l'urètre ; les intersections fibreuses (4) ou osseuses (5) des muscles de l'abdomen.

On a négligé à dessein les petits noyaux osseux analogues à ceux de l'épaule, *fig.* 5, et développés accidentellement ou normalement dans les parties tendineuses qui forment l'anneau inguinal, et ceux qui sont des épiphyses de l'angle ou de l'épine du pubis.

e, e, e. Épiphyse de l'ischium *fig.* A et 1, ou de la clavicule, *fig.* 4. Ligament obturateur ou lame osseuse qui le remplace.

Fig. 1. Bassin de Kanguroo (*macropus major*) auquel on a laissé les muscles de la paroi antérieure de l'abdomen. Les muscles mis à découvert dans cette figure sont : 1° l'oblique externe (γ p) offrant l'anneau inguinal (c p) qui donne passage au cordon du testicule *t* ; 2° le muscle droit (δ), et 3° le pyramidal ou triangulaire (ϵ). Le bord interne de l'anneau inguinal est formé par l'Os marsupial M qui est proportionnellement grêle. L'éminence ilio-pectinée (é) est peu saillante.

Fig. 2. Bassin d'ornithorhynque dont l'éminence ilio-pectinée (é) est très-grande, ce qui coïncide avec l'existence d'un os marsupial proportionnellement très-développé. Nous avons dit dans le texte comment cet os appartient au tendon unique du M. G^d oblique de l'abdomen qui n'offre point ici de canal inguinal. On peut consulter à ce sujet les planches IV et V de l'anatomie de l'ornithorhynque par Meckel.

Fig. 3. Épaule d'un oiseau (Pic vert, *Picus viridis*, Gmel.) empruntée à l'Herminier.

Fig. 4. Épaule d'ornithorhynque empruntée à Meckel.

On ne trouve dans ces épaules, ni dans celle de l'échidné, ni dans aucun autre Mammifère didelphe ou monodelphe, aucune pièce osseuse qui puisse être considérée comme un analogue de l'Os marsupial du bassin des Mammifères à bourse et des monotrèmes.

e, Épiphyse de l'os en T formé par les dents claviculaires.

Fig. 5. Portion supérieure du thorax de l'homme sur laquelle on a laissé la moitié interne des clavicules qui sont les analogues des pubis.

Les deux extrémités tendineuses inférieures du muscle sterno-mastoïdien sont considérées comme correspondant aux deux piliers du M. G^d oblique de l'abdomen, et leur intervalle serait alors l'analogue de l'anneau inguinal, mais par lequel il ne sort jamais aucun organe.

Des six noyaux osseux trouvés accidentellement dans cette région, les deux supérieurs n′ n′ n′ développés dans l'épaisseur du tendon interne du M. sterno-mastoïdien sont les seuls susceptibles d'être considérés comme les analogues de l'Os marsupial du bassin.

En indiquant cette existence accidentelle chez l'homme de ce noyau osseux, rudiment vestigiaire annexé au tendon interne du muscle sterno-mastoïdien fixé par une double insertion sur la clavicule considérée comme analogue du pubis, nous pensons qu'il convient d'établir à la fois l'analogie et le contraste de ce noyau osseux avec l'existence normale d'un véritable os bien développé et annexé au tendon ou pilier interne d'un muscle (oblique externe abdominal) fixé par une double insertion sur le pubis analogue de la clavicule.

MÉMOIRE

SUR LA RÉGION STERNO-PÉRINÉALE DES MARSUPIAUX ET SUR CELLE DES VERTÉBRÉS EN GÉNÉRAL.

Après avoir étudié l'appareil mammaire, la bouche des petits et l'os marsupial dans le groupe des animaux marsupiaux, il nous reste à considérer les caractères extérieurs qu'on peut tirer de la région périnéale de ces animaux, parce que c'est dans cette région de leur corps que s'effectuent aussi les modifications organiques qu'on a considérées avec raison comme formant le passage du périnée des vertébrés vivipares à celui des vertébrés ovipares.

Mais avant d'aborder l'étude de ces modifications, il importe, tout en négligeant les autres différences caractéristiques des sexes, disséminées en quelque sorte à la surface du corps, il importe, disons-nous, de faire remarquer que la région périnéale, dans laquelle siégent les ouvertures anale et génito-urinaires et les organes sexuels extérieurs, n'a point de limites rigoureusement tracées dans toute la classe des mammifères. Il convient donc d'établir à ce sujet une région pectoro-abdomino-périnéale, et par abréviation *sterno-périnéale*, qui comprendrait toute l'étendue de la peau dans laquelle on observe l'ensemble des organes de la reproduction, savoir, les

mamelles et les organes extérieurs mâles ou femelles (1).

Cette région comprend toute la surface inférieure du tronc, depuis la région mamellaire du thorax jusqu'à la racine de la queue ou jusqu'à un peu au delà de l'intervalle des deux tubérosités sciatiques dans les mammifères à queue très-courte ou recourbée en coccyx.

Toute la partie antérieure de cette région, depuis le thorax jusqu'à l'ombilic, est dévolue seulement à des mamelles, toujours disposées par paires. On ne peut la confondre avec la région voisine des flancs, dans laquelle se trouvent des glandes qui sécrètent des humeurs sébacées odoriférantes (musaraignes), et jusqu'à ce jour les mammalogistes n'ont encore signalé aucune glande de cette sorte dans la peau des flancs des mammifères marsupiaux. On pourrait supposer toutefois qu'il pourrait exister un mammifère à bourse pourvu de glandes odoripares comme les musaraignes ; et si ce fait venait à se réaliser, on ne pourrait comparer les glandes odoripares des flancs qu'aux mêmes glandes odoripares des diverses régions du corps et à celles des musaraignes.

Toute la portion moyenne de la région sterno-périnéale, depuis l'ombilic jusqu'au pubis, appartient à la fois aux mamelles et quelquefois aux organes génitaux mâles (pénis et scrotum), qui se rapprochent plus ou moins de l'ombilic dans la classe des mammifères en général. Enfin, la portion postérieure de cette région, ou le périnée proprement dit, aurait pour limites, en avant, l'arcade des pubis ; en arrière, la queue ou la saillie du

(1) Lisez l'explication de la planche 26 relative à l'institution de cette région sterno-périnéale dans le type des vertébrés.

coccyx ; et, sur les côtés, les tubérosités ischiatiques. Nous ne devons point nous arrêter ici à critiquer l'étymologie vague (de περὶ, autour, et ναῖον, j'habite) et les limites étroites assignées par les anciens anatomistes au périnée, qui n'est pour eux que l'intervalle entre les ouvertures sexuelles et l'anus. Mais nous devons faire remarquer que si, dans la classe des mammifères en général, la région périnéale, étendue du pubis à la racine de la queue, offre dans les femelles les ouvertures réunies de l'anus et des organes génito-urinaires, il n'en est pas toujours ainsi chez les mâles, dans lesquels, chez un certain nombre d'espèces, l'ouverture génito-urinaire du gland est située un peu en arrière de l'ombilic, et dont le scrotum pend plus ou moins au-dessous ou en avant de la symphyse du pubis. C'est pourquoi il est indispensable, dans cette appréciation de tous les organes sexuels externes, de bien constater toute l'étendue réelle du département de la peau qui leur est dévolu, et l'on conçoit ainsi l'importance du moulage en plâtre de la région sterno-périnéale de plusieurs mammifères que M. de Blainville a eu l'heureuse idée de faire exécuter pour les galeries d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Il est à désirer que les préparations taxidermiques relatives à l'empaillement des mammifères puissent également être faites et perfectionnées en vue de conserver les mamelons et les autres organes extérieurs caractéristiques des deux sexes dans toute la classe des mammifères.

Nous pouvons maintenant établir, comme résultant de l'observation, que la région où siégent tous les organes de la reproduction (mamelles et organes génitaux) s'é-

tend du thorax jusqu'à la queue chez les monodelphes, du moins dans plusieurs espèces, sinon dans toutes; qu'elle ne comprend que le ventre et le périnée chez les didelphes, et qu'elle est encore plus bornée chez les ornithodelphes, dans lesquels cette région est limitée, en avant, par l'ombilic, et en arrière, par la racine et le dessous de la queue.

Après avoir ainsi considéré dans leur situation générale les organes sexuels extérieurs des mammifères qui concourent, chacun à leur manière, à la reproduction des espèces, nous devons nous borner à saisir les caractères communs et différentiels qu'on peut tirer de la situation des organes génitaux mâles et femelles dans les trois sous-classes de mammifères, savoir : les monodelphes, les didelphes et les ornithodelphes.

Les caractères communs et différentiels des organes sexuels extérieurs des mammifères monodelphes peuvent être ramenés à deux points de vue principaux, savoir : le nombre des ouvertures génito-urinaires et anale chez les mâles et les femelles, et la disposition du pénis et du scrotum chez les mâles.

A l'égard du nombre des ouvertures génito-urinaires et anale des femelles, on sait que ce nombre ne s'élève jamais au-dessus de trois, savoir, le méat urinaire, l'orifice du vagin et l'anus. Les deux premiers orifices sont, en général, précédés par une fente longitudinale, appelée vulve, au bas de laquelle est placé le clitoris chez les mammifères quadrupèdes à station horizontale, tandis que dans les mammifères bipèdes à station verticale le clitoris est en haut. Il est facile de constater que cet organe est toujours situé au-dessous de la symphyse du

pubis, quel que soit le mode de station. Ces orifices (le méat urinaire et l'orifice du vagin) peuvent être plus ou moins distants, et le vestibule vulvaire plus ou moins marqué ou nul (taupe. *Voyez* fig. 1, pl. 5).

On sait encore que, dans les mâles, l'orifice urétral du gland représente à lui seul le méat urinaire et l'orifice vaginal des femelles, puisqu'il est commun aux voies génito-urinaires internes, et qu'en raison des différences de longueur et de situation avec ou sans recourbement le long du ventre, le pénis, contenu dans un fourreau, s'étend jusqu'auprès de l'ombilic, ou pend au-devant de la symphyse du pubis, ou bien encore se dirige vers l'ouverture anale (rongeurs, lapins).

Cette diversité de dimensions, de direction du pénis, coïncide avec l'existence ou l'absence complète d'un scrotum. L'absence de cette poche indique, jusqu'à un certain point, que le testicule reste naturellement dans la cavité abdominale (cétacés, phoques, éléphant, daman, ornithodelphes). La forme plus ou moins saillante de la région inguinale ou périnéale est le caractère indicateur de la présence temporaire ou permanente des testicules dans un scrotum, en ayant égard à la saison des amours. Enfin la saillie en forme d'une poche plus ou moins pendante ou peu saillante et appliquée sur les chairs, caractérise les scrotums dans lesquels le testicule existe toujours depuis le moment de sa sortie de la cavité abdominale. Donc les scrotums ne peuvent et ne doivent pas être considérés comme des organes dont l'origine serait toujours le même point de la peau disposé en sac ou poche. A cet égard, on peut établir que la poche scrotale serait empruntée, tantôt à la peau de la région hy-

pogastrique de l'abdomen, tantôt à celle de la région pubio-inguinale, et tantôt enfin à celle de la région pubio-périnéale. A cette diversité de la direction des scrotums correspondent des différences dans la direction oblique du cordon testiculaire dans le canal inguinal, et des modifications de ce canal, dont l'anneau est plus ou moins rapproché de l'ombilic ou éloigné de la symphyse du pubis (1).

(1) Nous croyons devoir ici citer textuellement le résumé des recherches littéraires et des observations anatomiques de Vicq d'Azir et de G. Cuvier sur les parties sexuelles externes des mammifères monodelphes, pour montrer le peu de données acquises sur ce point.

« Les testicules du singe, dit Drelincourt, ne sont pas renfermés dans des bourses, mais placés de part et d'autre vers la partie supérieure du pubis. » Parmi les cercopithèques qui furent disséqués par les membres de l'académie, il y en eut quelques-uns dans lesquels les testicules étaient également cachés dans l'aine, sans avoir de scrotum; dans un autre individu, qui était un sapajou, ils étaient enfermés dans un scrotum qui les serrait étroitement contre la racine de la verge. Il paraît par ces observations, ainsi que par celles de Tyson sur l'orang-outang, par celles que M. Daubenton a faites sur le macaque, par celles de Bartholin sur un singe à queue des Indes, et par celles que j'ai eu l'occasion de faire sur le pithèque, qu'il y a un très-grand nombre de singes qui n'ont point de scrotum, et dans lesquels les testicules sont cachés sous la peau du pubis. (Vicq d'Azir, *Encycl. Méth. Syst. Anat. des animaux*, t. II, p. 263.)

« Les testicules sont toujours renfermés dans le ventre dans l'*agouti*, le *cochon d'Inde*, le *hérisson*.

« Ils sortent du ventre dans la saison du rut, et descendent dans un scrotum situé près de l'anus dans le *rat d'eau*, le *souslik*, le *phé*, le *sithic*, le *sukerkan*, l'*ondatra*, le *castor*, l'*urson*, etc.

« Ils sont toujours renfermés sous la peau des aines dans les

Ce simple aperçu des principales apparences qu'offrent au zoologiste les organes sexuels extérieurs des mammifères mâles monodelphes nous suffit pour mieux apprécier les traits caractéristiques des mêmes organes

lapins et dans les différentes espèces de lièvres, et dans la marmotte.» (Vicq d'Azir, *Syst. Anat.*, t. II, p. 631.)

« Les testicules varient principalement dans leur situation, d'où dépend la présence ou l'absence d'un scrotum. Ils sont constamment suspendus dans une semblable bourse dans les *quadrumanes;* dans la plupart des *carnivores*, tels que les *ours*, les *mangoustes*, les *chats* où on les voit en arrière du bassin, au-dessous de l'anus, les *hyènes*, les *martes*; dans les *pédimanes* et les autres *didelphes*, tels que les *kanguroos* et le *phascolome* qui ont cette bourse longue et suspendue en devant du bassin et dans laquelle les testicules sont collés l'un contre l'autre, sans cloison celluleuse intermédiaire; dans les *lièvres* où elle est partagée en deux sacs assez distincts, dans les gerboises et dans la plupart des ruminants et dans les solipèdes.

« Ils sont serrés sous la peau du périnée dans les *pachydermes*, les *civettes*, ou sous l'aine dans les chameaux, dans les loutres; ils se glissent du bas-ventre dans l'un ou l'autre de ces endroits particulièrement au temps des amours dans les *cheiroptères*, les *taupes*, les *musaraignes* et les *hérissons;* parmi les *carnassiers* et dans le très-grand nombre des *rongeurs*, tels que les *rats*, les *agoutis*, le *porc-épic*, le *castor*, l'*ondatra*, les *écureuils*. Ils restent constamment dans l'abdomen, placés à côté des reins, dans l'*échidné*, l'*ornithorhynque*, l'*éléphant*, le *daman*, les *amphibies* ou *pinnipèdes* (*phoques* et *morses*), et les cétacés, etc.» (G. Cuvier, *Anat. comparée*, t. v, p. 15, 1re édition.)

Carus n'a fait que répéter les observations de G. Cuvier, sur la position des testicules dans la classe des mammifères. Il a fait remarquer cependant qu'Emmert a aperçu dans le chameau un scrotum bien marqué. Ses remarques sur la sortie temporaire ou permanente des testicules et sur les modifications du canal inguinal dans la classe des mammifères, nous semblent devoir fournir

chez les didelphes et les ornithodelphes. Nous ne pouvons et ne devons point ici formuler les principaux détails des organes sexuels externes des mammifères monodelphes, ce qui nous éloignerait beaucoup trop de notre sujet. Mais nous pensons qu'il y a une véritable opportunité à signaler en ce moment la disposition générale des ouvertures génito-urinaires et anale des vertébrés ovipares, avant de caractériser les modifications organiques qui établissent la transition des organes sexuels des vertébrés vivipares à ceux des vertébrés ovipares. En procédant ainsi, nous aurons en quelque sorte posé deux termes extrêmes, entre lesquels il nous suffira d'intercaler des termes moyens.

On sait généralement qu'une ouverture extérieure unique conduit chez les oiseaux, les reptiles écailleux et ceux à peau nue, à une cavité vestibulaire improprement nommée cloaque, au fond de laquelle se voient l'ouverture du rectum et celles des voies génito-urinaires. De ces ouvertures, une seule est en général médiane chez eux : c'est celle du rectum, au-dessus de laquelle se voit, chez l'oiseau, l'orifice de la bourse de Fabricius. A côté de l'ouverture du rectum se trouvent placés les orifices des uretères et ceux des canaux déférents chez les mâles, et des oviductes chez les femelles. On sait, en outre, qu'un

matière à des recherches nombreuses sur ce point d'anatomie comparée.

On peut remarquer, en comparant le texte des observations de Vicq d'Azir à celui de Cuvier, qu'il existe sur ce sujet des contradictions et des déterminations inexactes dont il convient de prendre acte, afin que les investigateurs de la science soient excités à les faire disparaître.

seul oviducte (le gauche) existe chez les oiseaux; l'autre s'atrophie progressivement et disparaît. Mais il n'existe point de vessie urinaire, ni d'orifice du col de cette vessie, dans le cloaque des oiseaux, tandis que cet organe est observable dans les tortues, chez quelques sauriens et dans les batraciens et les salamandriens. Chez les tortues même, en outre de la vessie urinaire, on voit deux autres vésicules annexées au cloaque qui pourraient être des bourses de Fabricius, qui, dans ce cas, seraient doubles, c'est-à-dire une de chaque côté. En outre de cette indication des orifices des voies intestinales, génitales et urinaires du cloaque des oiseaux et des reptiles, nous devons caractériser les formes et la situation du pénis des mâles, lorsqu'il existe dans les vertèbres ovipares. Or, le pénis de quelques oiseaux (autruches, casoars, canards, etc.) et celui des tortues et des crocodiles se fait remarquer par sa position recourbée et cachée dans l'intérieur du cloaque et par le sillon qui fait l'office du canal de l'urètre. Or, si l'on fait attention à la manière dont s'opère la rentrée et le recourbement de la verge des autruches et des canards, des tortues et des crocodiles, après l'accouplement, on reconnaîtra que le sillon n'est point à la face supérieure ou dorsale de cette verge, ainsi que l'ont prétendu jusqu'à ce jour les zootomistes, mais bien au contraire à la face inférieure ou sternale de cette verge lorsqu'elle est sortie du cloaque. C'est le renversement et la rentrée de cet organe qui rendent supérieur dans le cloaque le côté du pénis qui devient inférieur lorsqu'il sort, et qu'il saille au dehors au moment de l'érection pour l'accouplement. La remarque faite à l'égard de cette prétendue anomalie de la verge des oiseaux est applicable au même organe chez les tor-

tues et les crocodiles. Nous devons négliger des rapprochements avec le pénis double des sauriens et des ophidiens.

Maintenant nous devons faire contraster la polytrémité (ditrémité chez les mâles et tritrémité chez les femelles) des mammifères monodelphes avec la monotrémité des vertébrés ovipares (excepté un grand nombre d'espèces de poissons). Faisons aussi remarquer que chez les premiers (mammifères monodelphes) la polytrémité extérieure se réduit à deux ou trois ouvertures médianes et impaires, tandis que chez les seconds (oiseaux, reptiles, amphibiens) la monotrémité extérieure, c'est-à-dire l'orifice unique et extérieur d'un vestibule commun, ou vulgairement cloaque, indique l'existence de plusieurs ouvertures, dont une médiane et impaire, celle du rectum, et celle de deux ouvertures sur chaque côté, c'est-à-dire l'orifice de l'uretère et celui du conduit génital déférent, c'est-à-dire spermiducte ou oviducte, ce qui en élève le nombre à cinq; encore faut-il comprendre l'ouverture de la poche impaire et médiane, dite bourse de Fabricius, chez l'oiseau, et l'orifice impair et médian de la vessie urinaire, plus sur chaque côté l'ouverture de la poche annexée au cloaque chez les tortues, en sorte que la monotrémité extérieure est l'indice de la polytrémité dans l'intérieur du vestibule commun.

Maintenant nous n'avons plus qu'à constater que, chez les femelles des mammifères monodelphes, deux ouvertures, le méat urinaire et l'orifice du vagin, sont en général placées dans une sorte de vestibule vulvaire ou une vulve, et que, s'il est vrai de dire que l'orifice urétral génito-urinaire des mâles est plus ou moins distant de

l'anus, on observe dans plusieurs mammifères de la première sous-classe que la verge est portée en arrière vers l'anus (rongeurs), ce qui est un premier indice de la tendance à la monotrémité des vertébrés vivipares chez les mammifères monodelphes.

D'après tous ces préliminaires, on doit s'attendre à ce que cette tendance admonotrémique sera encore plus marquée dans la deuxième sous-classe ou chez les didelphes, et qu'enfin la monotrémité sera devenue complète dans la troisième sous-classe, c'est-à-dire chez les ornithodelphes, qui, par l'ensemble de leurs caractères, sont les mammifères les plus rapprochés des vertébrés ovipares.

Il convient de noter ici deux exceptions très-remarquables à cette réunion de deux orifices, l'urètre et le vagin, dans un vestibule vulvaire séparé de l'anus. On observe ces deux exceptions chez le Loris gracilis, dans la Taupe et le Castor.

Ces deux premiers mammifères, appartenant l'un au groupe des lémuriens et l'autre de la famille des insectivores, offrent en effet la disposition suivante, déjà observée par les zootomistes.

« Le clitoris, chez le Loris grêle, sortait de l'extrémité « inférieure de la vulve, et était si gros qu'il semblait « occuper une partie de cette ouverture : il avait autant « et même plus de grosseur que la verge du mâle, et « autant de longueur au delà de la vulve ; son extrémité « était partagée en deux petites branches, et terminée « par des poils. J'ai trouvé entre ces deux branches l'o- « rifice de l'urètre ; car, en faisant entrer de l'air dans « cet orifice, j'ai fait enfler la vessie. » (Daubenton,

Hist. Natur. génér. et particul., tom. XIII, pag. 217, in-4°, pl. XXXI.) Cette observation de Daubenton a été confirmée par deux anatomistes anglais, MM. Martin et A. Carlisle.

Nous devons faire remarquer encore que le clitoris si long de certains singes, et surtout des Atèles, n'offre point une disposition semblable à celle du Loris grêle. Chez l'Atèle, l'urètre s'ouvre seulement à la base du clitoris; son orifice est bilobé en forme de pinceau.

« La Taupe femelle se distingue de toutes les autres femelles de mammifères (en exceptant quelques genres voisins), en ce que l'appareil génital et l'appareil urinaire débouchent à l'extérieur par des orifices entièrement distincts : il n'y a plus rien de commun entre la vulve et le méat urinaire. Ainsi les trois systèmes d'organes qui, chez les autres animaux, traversent le bassin et se confondent à leur extrémité de manière à n'avoir plus qu'un orifice commun chez les oiseaux et chez les monotrèmes, ou deux, comme chez les mammifères normaux, restent distincts jusqu'à leur terminaison. » (*Ibid.*, Geoffr. S.-Hil., Dict. class. d'Hist. nat., t. XVI, d'après E. Geoffr. S.-Hilaire.)

« Une disposition organique semblable à celle du Loris grêle et de la Taupe, etc., existe également dans quelques espèces de rongeurs, d'après Vicq d'Azir, qui a avancé que dans les femelles du *rat*, de la *souris*, du *mulot*, du *surmulot*, le clitoris est séparé de la vulve; il est saillant en devant et soutient le canal de l'urètre comme la verge du mâle, de sorte que le gland est également percé pour la sortie de l'urine. »

Ainsi les femelles du Loris grêle, de la Taupe et de

quelques genres voisins et de quelques rongeurs, offrent la première disposition exceptionnelle, qui consiste dans l'existence de trois ouvertures médianes et bien distinctes, tandis que, chez le castor mâle ou femelle, une ouverture périnéale unique conduit au vestibule commun de trois orifices médians, savoir : de l'urètre, du vagin et de l'anus chez les femelles, et des deux orifices, le génito-urinaire et l'anal, chez les mâles. Il faut joindre à ces orifices médians et impairs deux orifices latéraux, qui conduisent dans les sacs des glandes préputiales. Ainsi, parmi les mammifères monodelphes, le castor est évidemment monotrème, et diffère pourtant des véritables monotrèmes ou ornithodelphes, en ce que le vestibule n'offre point le débouchement des uretères dans un canal urétro-sexuel, ni une vessie dont l'orifice est distant de ceux des uretères par un intervalle dans lequel sont les ouvertures des déférents ou des matrices oviductiformes.

Il nous suffit aussi d'indiquer seulement qu'une sorte de vestibule anal, commun à l'orifice du rectum et à celui des canaux excréteurs des glandes anales, sert à caractériser quelques mammifères monodelphes (hyènes, civettes, mangoustes).

Sans négliger les dispositions exceptionnelles du périnée d'un certain nombre d'espèces de mammifères monodelphes, nous pouvons établir que, dans la très-grande majorité de ces mammifères, le caractère normal de leur périnée est l'existence 1° de deux ouvertures naturelles (anus et vulve) chez les femelles, 2° d'une seule ouverture (l'anus) chez les mâles, dont le pénis, offrant toutes les variations de direction que nous avons indiquées, est toujours percé d'un orifice urétral, qu'il ne faut pas confondre avec

l'ouverture de son prépuce ou fourreau. Tout en négligeant encore les exceptions que nous ont fournies le Loris grêle, la Taupe, etc., et le Castor, nous devons encore établir que, parmi les mammifères monodelphes, un certain nombre d'espèces se font remarquer par le rapprochement des ouvertures génito-urinaires et anale chez les mâles, et de la vulve et de l'anus chez les femelles, en même temps que la bifidité de la matrice devient de plus en plus marquée et même complète, en sorte que le fond du vagin offre deux orifices utérins. Cette disposition, observable dans plusieurs espèces de rongeurs, est une sorte de transition des formes femelles monodelphiques aux formes des organes sexuels chez les didelphes.

La tendance admonotrémique des didelphes coïncide avec le caractère de leur intestin génital femelle, dont les deux premières portions ne diffèrent guère, sous ce rapport, de la trompe et de l'utérus des monodelphes. Mais la portion vaginale de cet intestin génital femelle se dispose en formant : 1° au milieu, un cul-de-sac impair et cloisonné ; 2° sur chaque côté, un canal recourbé en anse, dont l'orifice extérieur s'ouvre dans un canal médian placé au-dessus du canal de l'urètre ; en sorte que, lorsqu'on fait un examen anatomique de cette portion vaginale de l'intestin génital femelle qui reçoit le pénis plus ou moins bifide des didelphes, on reconnaît que les parties sexuelles femelles qui correspondent au vagin unique et médian des mammifères monodelphes sont, 1° le cul-de-sac médian et impair ; 2° les deux anses ; et 3° le canal impair et médian placé au-dessus de l'urètre. Ce canal, placé entre les deux anses du vagin, ne communique point avec le cul-de-sac médian qui le pré-

cède immédiatement. On conçoit donc que la forme de cette portion vaginale de l'intestin génital femelle a dû donner lieu à des déterminations très-différentes (1).

Nous ne voulons point ici apprécier ces déterminations, et il nous suffit de constater que la tendance admonotrémique des didelphes, jointe à l'existence d'une bourse mammaire très-marquée ou vestigiaire et à la bifidité du gland chez plusieurs espèces, suffit pour indiquer à l'extérieur les modifications de forme que présente la portion vaginale de l'intestin génital femelle. Sous ce nom d'intestin génital de la femelle, nous comprenons tout le tube que parcourt le produit de l'ovaire depuis l'imprégnation jusqu'au moment de la mise bas de l'embryon. Mais cette dénomination générale ne doit point faire abandonner les noms spéciaux et si propres des trompes, d'utérus et de vagin en anse, qui ont un caractère scientifique bien rationnellement établi. Toutefois il convient de faire remarquer que le véritable vagin ou la gaîne du pénis pendant l'accouplement, doit être le canal médian placé au-dessus de l'urètre, et en partie le vestibule commun à l'orifice de l'urètre et à ceux des deux vagins. Il est facile d'apprécier anatomiquement cette correspondance d'un pénis à gland bifide avec un vagin bifide lui-même. Mais quoiqu'un certain nombre d'espèces de didelphes présentent cette conformation, il en est aussi dont le gland est pointu et unifide (kanguroo) chez les mâles, quoique le

(1) Ces déterminations sont indiquées par les noms divers donnés à cet organe par Tyson, Daubenton, E. Home, Geoffroy-Saint-Hilaire. (*Voyez*, sur la génération des Marsupiaux, R. Owen, Transactions philosophiques de la Soc. roy. de Londres, 1834, Part. II).

vagin soit bifide ou à anse comme dans les autres femelles de didelphes. Au reste, il se pourrait que, pendant l'accouplement, chaque moitié d'un gland bifide, sillonné longitudinalement sur la face interne, s'appliquant sur celle du côté opposé, un gland bifide et bisillonné fût ainsi ramené à la condition d'un gland simple. Nous devons encore noter ici que chez les ornithodelphes mâles un gland multifide, dont le canal excréteur se bifurque à son extrémité externe, est reçu par le canal urétro-sexuel de la femelle, et que ce dernier canal unique et médian n'offre pourtant que les deux orifices des matrices oviductiformes pour correspondre à la bifurcation du gland; et à ce sujet il n'est pas inutile de faire remarquer que chez quelques mammifères monodelphes (lapins, lièvres, castors, etc.), les matrices, qui sont aussi oviductiformes, et par conséquent bilatérales, offrent sur chaque côté du fond du vagin un orifice, tandis que le gland du pénis de ces mammifères monodelphes est simplement unifide et pointu.

Il convient donc de rapprocher ici tous ces faits bien connus, afin de ne point trop se préoccuper de ces idées de correspondances exactes entre les formes des glands des pénis et celles des vagins. Ce qu'il importe de faire remarquer, c'est l'utilité de démontrer s'il existe des rapports physiologiques directs ou inverses entre le nombre des ouvertures naturelles du périnée (Loris gracilis, Atèle, Taupe, etc., Castor, didelphes et ornithodelphes) et celui des orifices par lesquels le rectum et les conduits excréteurs des voies génitales et urinaires viennent déboucher soit à la surface même du périnée, soit dans un double vestibule, soit dans un seul vestibule commun. Mais on ne doit point se borner à constater la disposition de ces orifices des

voies intestinales, urinaires et génitales, et il faut encore, lorsque des glandes accessoires aux voies génitales et à l'anus existent sous la peau du périnée, il faut, disons-nous, reconnaître encore les orifices ordinairement bilatéraux des canaux excréteurs de ces glandes, les unes préputiales (castors, etc.), les autres anales (hyènes, civettes, putois, mangoustes, etc., didelphes et ornithodelphes). Enfin, lorsqu'on étudie dans la série des vertébrés toute la région sterno-périnéale pour y constater le nombre et la disposition de ces ouvertures naturelles considérées sous le rapport de leur connexion avec les viscères abdominaux qui débouchent à l'extérieur, on observe d'autres particularités anatomiques qui doivent être rapprochées des modifications du périnée des mammifères, qui ont fourni aux zoologistes des caractères distinctifs.

Parmi les particularités anatomiques, la plus remarquable est sans contredit le nombre et la position relative des ouvertures naturelles du périnée des poissons osseux, chez lesquels l'anus est placé en avant des ouvertures génito-urinaires, ce qui est l'inverse du périnée des mammifères. Il faut noter encore ici que, toujours chez les poissons osseux mâles ou femelles, trois orifices (l'anus, le méat génital et le méat urinaire) sont médians et impairs, le méat génital étant intermédiaire aux deux autres orifices. Ainsi, malgré cette inversité réelle par rapport à ce qui a lieu dans le périnée des mammifères, le méat intermédiaire est toujours le débouché des organes de la génération.

Entre les mammifères d'une part, et les poissons osseux de l'autre, toute la série des vertébrés (oiseaux, reptiles et amphibiens) est caractérisée par un périnée

monotrémique ; et, ainsi que nous l'avons déjà dit, cette monotrémité périnéale est l'indice d'une polytrémité cloacale dans laquelle on comprend : 1° les orifices des viscères abdominaux débouchant à l'extérieur ; et 2° les orifices des organes glandulaires accessoires.

Lorsqu'on analyse physiologiquement les actes de la génération des vertébrés, on ne peut s'empêcher de reconnaître que parmi les divers moyens employés par la nature pour le rapprochement des sexes, l'odoration et l'odorifération sont des procédés qui tiennent lieu de l'audition et de la phonation, en ce sens que les individus de sexe différent peuvent se reconnaître ainsi à distance. Or, les appareils glandulaires odoripares accessoires, qui peuvent être placés ailleurs qu'au périnée, remplissent évidemment cet office. Il ne doit pas paraître inutile de faire remarquer ici que si des glandes odoripares sont placées sur les flancs des musaraignes, on voit aussi des mamelles placées sur les flancs du couia.

C'est ici le moment d'indiquer comment se rattachent à l'acte de la fécondation par le mâle, les glandes accessoires (prostate, glandes de Cowper) qui versent leur fluide dans le canal urétro-sexuel des mâles mammifères monodelphes et didelphes. Nous ne pouvons nous arrêter à signaler ici les principales modifications de ces glandes dans la série des mammifères ; ce qu'il nous suffit de savoir, c'est leur coopération dans l'acte de l'éjaculation et de la fécondation.

Quoiqu'on ne puisse confondre les glandes qui coopèrent à l'éjaculation du sperme avec des glandes odoriférantes, dans la classe des mammifères, on doit s'enquérir de leur existence et de leurs modifications, lorsqu'on passe

de l'étude des mammifères didelphes et ornithodelphes à celle des autres vertébrés ovipares.

C'est donc ici le cas de s'enquérir du rôle physiologique de la bourse de Fabricius chez les oiseaux, et des bourses annexées au cloaque des chéloniens.

Or, chez les oiseaux, le reconnaissement et le rapprochement des sexes semblent avoir pour moyen principal l'organe de la voix et du chant, et non point des glandes odoriférantes, et il se pourrait que la bourse de Fabricius, qui paraît appartenir à l'ordre des glandes mucipares, remplît chez le mâle l'office d'une prostate pour l'accouplement, et, chez la femelle, celui d'une prostate pour la ponte. Il se peut qu'il en soit de même à l'égard de la bourse bilatérale du cloaque des Tortues, que Bojanus a figurée dans les mâles et dans les femelles. Or, ces bourses, annexées au cloaque des premiers vertébrés ovipares, n'existent pas dans le cloaque des crocodiliens, des sauriens et des ophidiens, et il faut bien qu'il y soit suppléé par des moyens inconnus, puisque le chien mâle, qui n'a point de vésicule séminale ou de réservoir du sperme, est retenu au moyen d'un mécanisme particulier, jusqu'à ce que l'éjaculation lente du sperme ait été effectuée.

Il résulte donc de ces remarques qu'à l'aide de moyens divers, les uns connus, les autres encore inconnus, la nature arrive à ses fins dans les divers actes de la génération, ainsi que dans toutes les autres fonctions par lesquelles se manifestent la vie individuelle et la sphère d'action des espèces animales.

Notons ici que, dans l'état actuel de la science, aucun caractère extérieur du périnée n'a été signalé comme indice de l'existence des modifications ou de l'absence des

glandes qui coopèrent à l'éjaculation du sperme, ou qui peuvent favoriser la ponte des œufs ou la mise bas des petits chez les ovovivipares.

On sait à cet égard que dans le vagin ou le cloaque des femelles dépourvues de ces glandes ou bourses mucipares, il est suppléé à leur office par la turgescence de la muqueuse de ces organes au moment de l'excrétion ou expulsion des produits de la génération ; et il se pourrait que chez les mâles des vertébrés ovipares dépourvus de glandes prostatiques, la turgescence de la muqueuse cloacale fût encore le moyen par lequel il est suppléé à l'absence de ces glandes, à moins que le sperme ne soit dans ces espèces plus liquide ou plus muqueux et prolifique en même temps.

Il y a donc à déterminer l'existence ou l'absence réelle des glandes prostatiques dans les espèces chez lesquelles on ne les a point observées jusqu'à ce jour ; et dans le cas d'absence effective de ces glandes, quels sont les moyens (turgescence de la muqueuse ou liquidité du sperme), ou la combinaison de ces deux moyens, que la nature a choisis pour atteindre le but de l'éjaculation et la fécondation.

Nous avons cru devoir, à l'occasion des glandes odoripares, qui ont des orifices dans un cloaque ou sur la marge de l'anus, devoir indiquer les glandes mucipares prostatiques, parce que l'observation des mœurs peut et doit fournir des indices extérieurs de l'existence de ces glandes, qui subissent des modifications dans toute la classe des mammifères. Or, l'existence de ces glandes et leurs modifications ne peuvent être reconnues par aucun caractère extérieur du périnée.

Après avoir indiqué suffisamment les glandes mucipares

et odoripares qui versent leurs produits à l'extrémité des canaux viscéraux qui débouchent au périnée, nous avons à faire remarquer que les orifices extérieurs de ces glandes doivent toujours être considérés comme accessoires, et que l'attention principale doit toujours être portée sur les ouvertures naturelles, connues sous les noms de méats urétral, vaginal et anal chez les mammifères monodelphes.

A l'égard des didelphes à périnée plus ou moins admonotrémique, et des ornithodelphes tout à fait monotrèmes, afin de pouvoir établir une comparaison exacte entre eux et les mammifères ordinaires d'une part, et de l'autre avec tous les vertébrés qui sont ovipares, il faut supposer les ouvertures naturelles de leur périnée dans un état d'expansion et de retournement qui a lieu pendant la vie au moment des diverses sortes d'excrétions, ou pendant la saison des amours, et surtout au moment de l'accouplement. Or, il serait beaucoup à désirer que des observateurs exacts pussent figurer les didelphes et les ornithodelphes dans les moments d'opportunité que nous venons d'indiquer.

Dans l'état actuel de la science, et au défaut de figures et de descriptions telles qu'on pourrait les exécuter avec choix, nous avons du moins l'avantage de recourir aux travaux de Daubenton, de Vicq d'Azir (1), de G. Cu-

(1) Voyez dans l'Hist. Natur. générale et particulière par Buffon, in-4°, les divers Mémoires de Daubenton dans lesquels il a décrit les parties sexuelles de plusieurs Mammifères, et dans l'Encyclopédie méthodique le système anatomique de Vicq d'Azir, et la description des organes sexuels externes et internes. Ce célèbre zoologiste y a rassemblé les documents fournis

vier (1), de Meckel (2), de H. de Blainville (3), de

par ses prédécesseurs. Parmi ces documents, nous nous bornons à indiquer ce qui a trait aux parties sexuelles des Marsupiaux; on les trouve dans les Mémoires relatifs à l'anatomie des didelphes, qu'il réunit sous le nom de Boursons (Voyez Syst. Anat., t. II, page 193 et suiv.).

(1) Anat. comp., 1re édit., t. V. Texte et planches relatives aux organes de la génération de quelques mammifères, savoir : du Phoque commun, du Dauphin, du Marsouin, du Rhinocéros, du Kanguroo géant, du Phascolome, et de l'Échidné.

(2) Meckel, Ornithorhynchi paradoxi descriptio anatomica, in-4°, texte et les planches I et VIII.

(3) Mémoire 1° sur les organes de la génération en général (Bull. de la Soc. philom., 1818); 2° sur ceux des Didelphes (*idem*, 1819); 3° sur la place de l'échidné et de l'ornithorhynque dans la série animale (Dissertation en 1813); 4° sur l'ergot de la jambe de l'ornithorhynque (Bull. Soc. philom., 1817); 5° sur le Phascolasctos (article Koala, nouv. Dict. d'hist. nat. Déterville); 6° divers Mémoires sur la classification des Mammifères, des Oiseaux, des Reptiles et des Poissons, dont la conception générale a été formulée dans le tableau synoptique du Traité d'Anatomie comparée (1825), et dans ceux exposés publiquement dans le Cours de Philosophie zoologique à la Faculté des Sciences de Paris (1833-1836); 7° Mémoire sur la nature du produit femelle de la génération dans l'ornithorhynque (Ann. du Muséum, 1833). Voyez en outre sur la détermination des espèces en zoologie (Thèse soutenue à la Faculté des Sciences de Paris en 1817, par M. Charvet, docteur-ès-Sciences, élève de M. de Blainville).

En indiquant les travaux propres de M. de Blainville et ceux faits sous l'influence de ses idées philosophiques, on peut facilement constater l'importance et l'opportunité du point de vue zoologique qui permet d'apprécier la valeur des caractères qu'on peut tirer des organes sexuels.

R. Owen (1), de E. et Isid. Geoffr. S.-Hilaire et Martin-S.-Ange (2).

En résumant les travaux de ces zootomistes relativement aux organes sexuels des mammifères ordinaires et des marsupiaux, on peut ainsi reconnaître l'utilité d'avoir égard en mammalogie à la forme tantôt polytrémique, tantôt admonotrémique, et tantôt enfin monotrémique du périnée des animaux tous plus ou moins pilifères et mammifères qui constituent le groupe des vertébrés vivipares; mais dans cette appréciation des caractères extérieurs du périnée, il convient de rattacher leur étude à celle des caractères profonds fournis par les organes internes de la

(1) Conférez avec les travaux des zootomistes qui précèdent les mémoires de M. Richard Owen, 1° sur les glandes mammaires de l'ornithorhynque et de l'échidné, avec planches (Transact. philosophiques de la Société royale de Londres, 1832, Part. II); 2° sur la génération des Marsupiaux (même recueil, 1834, Part. II). Dans ce mémoire, l'auteur a donné également les figures au moyen desquelles on peut apercevoir les rapports des ouvertures naturelles du périnée avec la disposition organique des organes sexuels internes des mammifères en général, et particulièrement du Kanguroo, du Potoroo, du Didephis Dorsigera, et du Dasypus novem cinctus.

(2) Voyez 1° plusieurs Mémoires de E. Geoffroy-Saint-Hilaire sur les Marsupiaux, et celui sur la structure et les usages des glandes mamellaires des cétacés, et ses nombreux articles de polémique qui ont provoqué une réponse de M. de Blainville (Écho du monde savant, 1833); 2° le Traité de tératologie de Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire pour les anomalies du développement des organes sexuels, et son Mémoire avec Martin-Saint-Ange sur les canaux péritonéaux et le cloaque des tortues et des crocodiles (Ann. des Sc. natur., 1828, t. XIII).

génération. Ne pouvant entrer ici dans les détails descriptifs qu'exigerait ce sujet important, nous sommes forcés de donner une sorte de schéma général que l'un de nous (1) propose pour indiquer les principales modifications de la région sterno-périnéale des mammifères ou vertébrés vivipares, et celles de la même région des vertébrés ovipares (oiseaux, reptiles, amphibiens et poissons). *Voy.* la planche 26, et l'explication des figures qu'elle renferme.

Il existe encore un caractère ostéo-myologique de la région sterno-périnéale des vertébrés en général, sur lequel il convient de porter notre attention. Ce caractère est en quelque sorte extérieur, puisqu'on peut par le toucher reconnaître l'existence ou l'absence des pièces fibreuses, cartilagineuses et osseuses qui servent aux insertions des muscles de la paroi antérieure de l'abdomen.

Or, les pièces fibreuses, cartilagineuses ou osseuses de cette paroi, et les modifications des muscles qui s'y rattachent, sont dans les mammifères monodelphes les piliers tendineux de l'anneau inguinal; et, dans un certain nombre, les intersections tendineuses du muscle droit abdominal, et de plus la ligne blanche sur le trajet de laquelle se trouve la cicatrice ombilicale. Or, cette ligne blanche est plus faible dans les mammifères didelphes et ornithodelphes, et leur muscle droit abdominal est toujours dépourvu d'intersections tendineuses; mais le pilier interne de l'anneau inguinal des didelphes ou le tendon, unique pilier inguinal des ornithodelphes, est représenté par l'os marsupial, dont la forme et le volume

(1) M. Laurent.

sont appropriés au degré de la pression abdominale qu'exige le mécanisme de l'accouplement et de la mise bas.

Il est probable que la largeur du sternum des oiseaux et des chéloniens favorise l'action musculaire et le mécanisme de la ponte des œufs. Nous devons signaler ici qu'indépendamment de quelques pièces osseuses des muscles de l'abdomen ou du périnée des reptiles (intersections osseuses abdominales des crocodiles, os médian abdominal des salamandres et tritons, os cloacal des lézards et geckos), qui toutes favorisent la constriction de l'abdomen et du périnée, on doit encore signaler l'élargissement et le déjettement en avant des os pubis des chéloniens, des crocodiliens et des sauriens, qui, pris à tort pour des os marsupiaux par quelques zootomistes, n'en sont pas moins favorablement conformés et disposés pour être appropriés au degré de pression et de constriction abdominale et périnéale que les fonctions de l'accouplement et de la ponte exigent.

A partir des derniers sauriens dépourvus de bassin, les ophidiens, la plupart des amphibiens, et les poissons n'offrent point dans leur région sterno-périnéale des parties osseuses auxiliaires des muscles de l'abdomen; la série des pièces osseuses de la carène abdominale de quelques poissons (clupés) appartient en effet à la peau et non aux muscles abdominaux.

Ainsi l'appréciation des moyens employés par la nature pour l'expulsion des petits des vertébrés à l'état de fœtus, d'embryon, de poussin ou d'œuf, conduit à établir que les intestins génitaux (trompe, utérus, vagin, oviducte et cloaque) exercent des contractions plus ou

moins énergiques, tantôt pour expulser un produit; soit greffé sur la mère, soit libre, tantôt pour se porter à l'extérieur dans l'acte de l'accouplement, en même temps que les parois abdominales concourent à cette expulsion ou à l'accouplement en exerçant une constriction, soit à l'aide de muscles seuls, soit au moyen de muscles dans l'épaisseur ou à l'insertion desquels se trouvent des pièces fibreuses ou osseuses, soit enfin par l'élargissement des sternums ou des pubis plus ou moins déjetés en avant.

Quelque nombreux que soient les faits de détail et d'ensemble qui ont trait à l'étude zoologique de la région sterno-périnéale des vertébrés, dans laquelle nous avons compris les organes éducateurs ou les mamelles, les organes sexuels externes (scrotum et pénis, clitoris, etc.) des vertébrés vivipares, et toutes les ouvertures naturelles de la région périnéale des vertébrés en général, nous n'avons point épuisé dans cette indication le nombre des traits caractéristiques de cette région, et nous devons mentionner au moins l'existence plus ou moins évidente d'une cicatrice saillante ou enfoncée, connue sous les noms de nombril ou ombilic, parce qu'elle est l'indice du cordon ombilical par lequel les vertébrés vivipares placentaires reçoivent le sang utérin de leur mère.

Les traces de cette cicatrice sont d'autant plus apparentes que le cordon ombilical est plus long et plus développé (homme, quadrumanes), et elles le sont d'autant moins que le cordon est court et incomplétement développé.

Or, lorsqu'on connaît la composition anatomique de ce cordon ombilical plus ou moins développé et celle des organes qui servent à le former (vésicule vitelline, allan-

toïde, vaisseaux omphalo-mésentériques et vaisseaux ombilicaux, artères et veines ombilicales), on peut se servir avec avantage de l'existence ou de l'absence d'une cicatrice ombilicale pour différencier entre eux les vertébrés vivipares. L'étude comparative des embryons des mammifères monodelphes, didelphes et ornithodelphes, observés dans l'utérus et dans les diverses époques de la vie du nourrisson, jointe à ce qu'on sait déjà de l'ombilic de ces animaux dans l'âge adulte, fournit alors des données très-importantes, relatives aux mœurs de ces animaux pendant la gestation, la lactation et l'éducation de leurs petits.

Si de la considération de l'existence ou de l'absence d'une cicatrice ombilicale on passe, en ayant égard aux organes sexuels extérieurs et aux ouvertures naturelles du périnée, on passe, disons-nous, à l'étude des enveloppes des embryons ou fœtus de ces animaux, et simultanément à celle des vaisseaux omphalo-mésentériques et ombilicaux qui se rendent à leur destination connue, on peut alors, ainsi que l'a proposé l'un de nous (Cours d'anatomie comparée appliquée à la zoologie, fait à la Faculté des Sciences, par M. Laurent, 1837), distinguer les vertébrés en : 1° ceux qui, en outre de la vésicule vitelline, sont pourvus d'une allantoïde, et respirent tous l'air par des poumons, d'où le nom d'*aérobiens*; 2° ceux dont la poche allantoïde, ou la vessie, ne se développe que dans l'abdomen, et qui respirent l'air par des poumons et l'eau aérée par des branchies; ce sont les *amphibiens*, érigés en classes par Merrem et M. de Blainville; 3° enfin les vertébrés dont les embryons sont dépourvus d'allantoïde, et respirent toujours par des branchies l'eau

aérée ; d'où le nom d'*hydrobiens* qu'on pourrait donner à la classe des poissons, en les caractérisant toujours d'après la considération des mêmes organes et celle des enveloppes de l'embryon qui pénètrent dans l'abdomen par l'ouverture ombilicale, dont les traces subsistent ou disparaissent.

Ainsi, en admettant que la méthode naturelle en zoologie doive embrasser les ensembles de caractères depuis la vie embryonnaire jusqu'à l'âge adulte, on conçoit que la position de l'ouverture ombilicale, qui, dans tous les vertébrés en général, se trouve toujours sur la ligne médio-sterno-périnéale, distingue tous ces animaux du type des articulés extérieurement, chez lesquels, comme on le sait, l'ouverture ombilicale est toujours placée sur la ligne médio-tergale, tandis que, chez les mollusques et les rayonnés qui se reproduisent par des œufs, la position de la vésicule vitelline est tantôt à la région sternale et tantôt à la région tergale.

Il résulte donc des remarques très-rapides faites sur l'ombilic des mammifères, qu'on doit passer de la considération de cette cicatrice plus ou moins apparente ou nulle, à l'étude de l'ouverture ombilicale des embryons, non-seulement dans toute la série des vertébrés, mais encore dans toute la série des autres animaux de plus en plus inférieurs ; et l'on obtient ainsi de l'embryologie animale des caractères dont la valeur nous semble devoir être assimilée à celle des caractères que le célèbre Antoine-Laurent de Jussieu a su tirer de l'embryologie végétale, en y rattachant toutes les autres données caractéristiques d'après leur subordination ou leur degré d'importance. Mais nous verrons bientôt quels doivent être les carac-

tères dominateurs en zoologie ; et, quelle que soit la valeur des données fournies par l'embryologie animale, nous verrons qu'elles sont subordonnées à des données d'un ordre vraiment supérieur.

On ne doit point être surpris que de simples considérations anatomico-zoologiques sur l'ombilic et le périnée des vertébrés nous aient conduit à des vues aussi générales, en raison de ce que, la nature ayant pour but la conservation et la perpétuité des espèces, les parties qui servent à la reproduction et à la formation des nouveaux individus ont par cela même un haut degré d'importance. On peut constater facilement ce degré d'importance en étudiant comparativement les rapports qui existent entre les organes ombilicaux des embryons (vésicules vitelline, allantoïde, vaisseaux omphalo-mésentériques et ombilicaux) et les viscères de l'abdomen, surtout avec ceux qui viennent déboucher dans la région périnéale.

En résumant succinctement les faits exposés dans ce Mémoire, on peut reconnaître qu'en zoologie on devra tirer un très-grand nombre de caractères de l'étude comparative des régions des animaux.

En effet, la région sternale est toujours le siége de l'ouverture ombilicale chez les embryons des *vertébrés,* tandis que cette ouverture existe toujours dans la région dorsale chez les embryons des articulés ou *sternébrés,* et que chez les embryons des autres invertébrés (mollusques et rayonnés) qui ont un canal intestinal, la position de l'ouverture et de la vésicule ombilicales est variable, c'est-à-dire, tantôt du côté sternal, et tantôt du côté tergal de l'animal dont la forme se prête ou se refuse à cette dis-

tinction de régions sternale et tergale. C'est pourquoi l'un de nous a été conduit à proposer dans ses leçons à la Faculté des Sciences de Paris, en 1837, la distinction des animaux préalablement caractérisés par leur système nerveux et leur système solide en : 1° *vertébrés* et sous-ombiliqués, c'est-à-dire à ombilic sternal; 2° *sternébrés* ou articulés et sus-ombiliqués, c'est-à-dire à ombilic tergal; et 3° *hétérébrés* (mollusques et rayonnés), ou *hétérombiliqués*, c'est-à-dire à ombilic tantôt tergal, tantôt sternal.

Dans cette distinction, on tire les caractères de l'ouverture et de l'existence de la vésicule ombilicale qui reste au dehors ou rentre plus ou moins promptement dans le ventre; d'où l'existence ou l'absence d'une cicatrice ombilicale, et l'effacement complet plus ou moins précoce de l'ouverture ombilicale. Il faut aussi admettre que la vésicule ombilicale correspond à l'orifice buccal dans les invertébrés qui finissent par n'avoir plus d'anus, et qu'elle n'existe point dans ceux tout à fait dépourvus de canal intestinal.

Les autres caractères que peuvent fournir l'appareil mammaire, la bouche des petits, les organes sexuels externes, le périnée et les ouvertures naturelles, et enfin l'organisation cutanée et ostéo-myologique du ventre, ont dû les premiers exciter l'attention des mammalogistes. Nous avons signalé l'importance de leurs travaux sur ce sujet, et nous essayons, en y joignant nos propres recherches, d'en donner une formule générale qui se trouve énoncée graphiquement dans la figure A de la pl. 26.

(*Voyez* l'explication de cette planche.)

EXPLICATION DE LA PLANCHE 26.

Les figures de cette planche ont trait aux caractères qu'on peut tirer de la région sterno-périnéale des vertébrés, et surtout de celle des vertébrés vivipares.

La figure A est un Schéma où l'on a réuni idéalement toutes les parties plus ou moins caractéristiques de cette région chez les vertébrés.

Les figures placées à gauche de la figure A représentent des particularités distinctives dans les trois sous-classes de mammifères, ou vertébrés vivipares.

Les figures placées à droite de la figure A expriment encore les différences les plus remarquables des quatre classes de vertébrés ovipares, savoir : des oiseaux, des reptiles, des amphibiens et des poissons.

Dans la figure A et les autres figures, les mêmes lettres désignent presque toujours les mêmes parties.

1° Lettres relatives à l'appareil mammaire :

m, m, m, m, m, m, etc. Mamelons disposés sur deux lignes latérales sur la poitrine et l'abdomen.

Ces mamelons sont quelquefois placés sur les flancs (le Couia), quelquefois près de la queue (les Cétacés, les Musaraignes). Quelques espèces de Sarigues en ont un médian impair entre l'ombilic et le pubis.

B^m B^m ouverture de la poche ou bourse des petits de la plupart des Didelphes.

b, b, b, b, b, b, lignes ponctuées qui indiquent les culs-de-sac supérieur et inférieur de cette bourse des petits.

B^s. indication de la poche des œufs d'un poisson (syngnathe, le mâle).

2° Lettres relatives aux organes sexuels externes :

P. *Pénis.* P′ pénis pendant au-devant du pubis.

P″ pénis contenu dans un fourreau dont l'ouverture est près de l'ombilic.

P‴ pénis ou clitoris dirigé vers l'anus et plus ou moins contenu dans un fourreau vulvaire ou cloacal.

S. *Scrotum.* S′ scrotum médian, S″ scrotum antérieur, S‴ scrotum postérieur ou périnéal.

3° Lettres relatives aux ouvertures naturelles du périnée :

a anus ; V orifice vulvaire (*fig.* 2) où l'on voit :

v orifice médian du vagin, u méat urinaire médian de l'urètre ; il faut annexer au vagin les deux orifices c, c, des canaux de Gaertner observés dans quelques espèces (Vache, Truie).

C'est ce qui constitue le périnée polytrémique ou admonotrémique des Mammifères monodelphes et didelphes.

o^{cl} (*fig.* 8) ouverture du cloaque des ornithodelphes.
α (*fig.* A) orifice médian de la vessie urinaire.
β — latéral et pair des matrices oviductiformes.
γ — — — des uretères.

Ces cinq orifices sont tantôt au fond d'un canal urétro-sexuel qui s'ouvre de même que l'anus dans un vestibule commun : c'est le cas des vertébrés pulcinipares ou ornithodelphes ; tantôt aussi ce vestibule est commun à l'anus et aux orifices des voies urinaires et génitales : c'est ce qu'on observe dans les vertébrés ovipares, les poissons exceptés.

A ces orifices principaux du périnée ou d'un vestibule commun, il faut annexer des organes accessoires.

4° Lettres relatives aux organes accessoires de la région sterno-périnéale :

g^l. glandes odoripares. (*V.* la note A, p. 156.)
g^{l1} — — des flancs (Musaraignes).
g^{l2} — — et poches inguinales (Antilopes).
g^{l3} — — prépubiales (Castor).
g^{l4} — — anales (Civettes, Mangoustes, etc., Didelphes et Ornithodelphes).
$\gamma\gamma$ (*fig.* 10, 11) bourses mucipares des oiseaux (bourse de Fabricius) et des chéloniens qui s'ouvrent dans le cloaque.
$o\gamma$ orifices de ces bourses.

5° Lettres relatives à des organes, les uns intérieurs, les autres extérieurs, qui ont trait à l'ombilic :

V^u (*fig.* A, etc.) vessie urinaire existant dans les mammifères, les tortues, quelques sauriens, et dans les amphibiens.
1^a pédicule de la vésicule ombilicale.
2^a groupe des vaisseaux omphalo-mésentériques extérieurs.
1^b pédicule de l'allantoïde.
2^b groupe des vaisseaux ombilicaux extérieurs ou allantoïdiens et placentaires.
a' artère omphalo-mésentérique.
a'' veine omphalo-mésentérique.
b' b' artères ombilicales ou vésico-ombilicales.
b'' b'' veine ombilicale ou ombilico-hépatique.

6° Lettres relatives aux organes intérieurs qui versent leur produit à l'extérieur.

R, (*fig.* 7, etc.) le rectum; r, r, (*fig.* 11, 13) les reins; u, u, les uretères.
T, T, (*fig.* 11) les testicules.
m, m, matrices ou oviductes ; t, t, trompes de Fallope.
o, o, orifices du col de la matrice ou des oviductes.
v, v, vagin ; a^v, anses du vagin ; x, x, cul-de-sac médian et cloison du vagin.

o^v orifices du vagin ; o^u orifice de l'urètre.

o^f (*fig.* 9) orifice du fourreau du clitoris.

La fig. A est le Schéma idéal de la face inférieure du tronc des vertébrés depuis le thorax jusqu'à la racine de la queue. Les parties qui y sont indiquées graphiquement sont :

1° Les mamelles, une bourse mammaire qui offre une ouverture et des culs-de-sac ; une poche ovigère.

2° Les organes sexuels externes, qui, chez les mâles, sont le pénis et le scrotum, dont la position variable est indiquée, et chez les femelles, le clitoris ou pénis plus ou moins atrophié.

Les prépuces ou fourreaux et les scrotums, les nymphes et les grandes lèvres offrent des modifications nombreuses relatives à la direction et aux dimensions des pénis et des clitoris qui nécessitent un certain nombre de formules spéciales.

On y a joint une indication des organes accessoires.

3° Le périnée, le cloaque et leurs ouvertures naturelles.

Celles-ci offrent des différences très-nombreuses qui nécessitent la distinction en médianes et impaires et en latérales ou paires.

Les médianes ou impaires sont :

Le méat urinaire urétral des femelles, ou génito-urinaire urétral des mâles.

L'orifice vaginal des femelles.

Ces deux méats peuvent être rapprochés dans un vestibule vulvaire (le plus grand nombre des mammifères), ou séparés et distants (taupes, etc.).

L'anus, quelquefois précédé d'une marge ou vestibule dans lequel s'ouvrent des glandes odoripares.

Dans les mammifères monodelphes, les trois méats médians et impairs sont réduits toujours à deux chez les mâles, mais bien distincts chez les femelles, qui doivent être choisies pour type dans la comparaison. Il y a dans ces animaux polytrémité en général, et tendance à la monotrémité extérieure chez quelques espèces de rongeurs, et même monotrémité effectuée chez le castor.

Chez les didelphes, en général, deux méats seulement, l'urinaire et l'anal, restent impairs, et le vagin, bifurqué, offre deux orifices, et il y a tendance à une seule ouverture extérieure périnéale. Les phalangers femelles, quoique offrant les deux méats médians et impairs, sont même monotrèmes extérieurement, et cependant les autres didelphes en général ne le sont pas complétement. (Voyez à ce sujet les planches de Quoy et Gaimard, *Voyage de l'Astrolabe*, pl. 18, fig. 9, et les figures de nos planches I, II, III, de *la Favorite*.)

Enfin, chez les mammifères ornithodelphes, l'anus seul reste médian et impair, et à une seule ouverture périnéale extérieure correspondent, à l'intérieur d'un vestibule commun ou cloaque, l'anus et les orifices suivants :

L'orifice du fourreau du pénis ou du clitoris. Le pénis est, chez le mâle, parcouru par un canal médian, bifurqué à son extrémité, qui ne donne passage qu'au sperme.

L'orifice urétro-sexuel, c'est-à-dire d'un canal commun au fond duquel on voit l'orifice médian et impair de la vessie urinaire, les orifices latéraux et pairs des matrices oviductiformes des femelles, ou des déférents chez les mâles, et ceux encore latéraux et pairs des uretères dans les deux sexes, en sorte que le fond du canal urétro-sexuel offre cinq ouvertures, dont deux pour les produits générateurs, et trois orifices, celui de la vessie et ceux des uretères, pour l'urine.

Ici donc commence l'isolement des uretères, qui dans tous les mammifères monodelphes et didelphes aboutissent encore au col de la vessie. Mais, si l'on vient à regarder le canal urétro-sexuel des ornithodelphes comme un col de vessie prolongé, la différence sera interprétée dans un autre sens, et l'on pourra dire que les uretères, les oviductes ou les déférents débouchent dans un col de vessie prolongé. Cette interprétation se trouve étayée par les faits que fournit l'étude des anomalies du débouchement des ouvertures naturelles du périnée des mammifères monodelphes.

A l'étude de ces ouvertures principales il faut rapporter 1° celle des ouvertures des conduits de Gaertner, 2° l'indication des orifices des conduits péritonéaux des reptiles et des poissons, et 3° enfin celle des ouvertures des conduits excréteurs des organes glandulaires, soit mucipares, qui débouchent dans l'urètre ou dans le vagin, soit odoripares, placés à la marge de l'anus.

Telles sont les particularités de l'organisation du ventre et du périnée des mammifères qu'on peut comparer aux caractères communs et différentiels des vertébrés ovipares, chez lesquels on peut signaler comme des singularités remarquables la poche périnéale dans laquelle les syngnathes mâles portent les œufs, et les cellules qui se forment sur la peau du dos des pipas femelles pour l'incubation de leurs petits. On arrive ainsi à reconnaître que la région sterno-périnéale des vertébrés sert le plus souvent à l'incubation des petits ou des œufs dans les espèces qui sont pourvues d'organes ou autres moyens pour incuber; il arrive aussi que l'incubation s'effectue exceptionnellement dans la région dorsale, en sorte

qu'on peut dire qu'une grande variété et un petit nombre de moyens sont employés pour une même finalité physiologique, c'est-à-dire la reproduction des espèces.

Fig. 1. Portion de la région sterno-périnéale de la taupe femelle, où l'on voit de profil les orifices urinaire, vaginal et anal.

Fig. 2. Portion de la région sterno-périnéale de la baleine vue en dessous, où se trouvent la vulve, le clitoris, le méat urinaire (?), l'orifice du vagin, celui de l'anus, et de chaque côté une fente qui conduit dans une cavité renfermant le mamelon.

Les fig. 3, 4, 5, représentent les trois types principaux des formes des organes génitaux internes des mammifères monodelphes, trompes, matrices plus ou moins bifides, et vagin toujours simple. Les notes différentielles sont donc fournies par la matrice.

Fig. 3. Matrice et vagin simples de la femme, des quadrumanes, de quelques édentés.

Fig. 4. Matrice bicorne et bicorps des ruminants.

Fig. 5. Matrice bifide et plus ou moins bicolle, c'est-à-dire, à deux cols au fond du vagin chez les rongeurs.

Les fig. 6, 7, sont relatives au périnée des mammifères didelphes. (Voyez pour le ventre de ces animaux les figures des Planches I, II, III.)

Fig. 6. Représentant le périnée d'un kanguroo femelle, où l'on voit le vestibule vulvaire très-rapproché de l'anus. P est le clitoris au-dessous duquel est une lacune muqueuse. L'orifice de l'urètre et celui du vagin sont au fond de la fente V, qui est séparée de l'anus a par la lèvre de la cloison intermédiaire à la vulve et à l'anus.

Fig. 7. Pour montrer la correspondance des parties sexuelles extérieures des didelphes avec leurs organes génito-urinaires internes.

V. Vulve où l'on voit le clitoris P. o′ orifice du vestibule commun des voies génitales et urinaires. u, canal de l'urètre, et V^u vessie urinaire déjetés sur le côté; u′, u′, indication des orifices des uretères dans la vessie.

v, v, vestibule; a^v, anses, et x, cul-de-sac médian du vagin. o^v, o^v. orifices des vagins. Le cul-de-sac médian offre en avant les orifices o, o des cornes de la matrice. Ce cul-de-sac x est séparé en deux par une cloison médiane, quelquefois déjetée d'un côté ou de l'autre, et ne communique point avec la portion médiane postérieure du vagin placée au-dessus du canal de l'urètre.

m, m Les cornes de la matrice; t, t, les trompes et les ovaires. R, le rectum; a, marge de l'anus où l'on voit les orifices o″, o″ des glandes anales g^l g^l, et l'orifice externe du rectum ou l'anus

Fig. 8. Train de derrière d'un ornithorhynque, vu en dessous, où l'on voit une seule ouverture naturelle, o^{cl}. C'est celle du vestibule commun ou cloaque dans lequel sont contenus le pénis ou le clitoris, et les méats par lesquels le rectum et les voies génito-urinaires versent leurs produits à l'extérieur.

Fig. 9. empruntée à Meckel, pl. VIII, *fig.* 1 de son Anatomie de l'ornithorhynque. o^{cl} bords du cloaque ouvert.

o. Orifice du fourreau ou du prépuce du clitoris P. o^{c} ouverture du canal urétro-sexuel C, au fond duquel on voit cinq ouvertures, savoir : l'orifice α de la vessie urinaire V^{u} ; ϵ les orifices extérieurs des matrices oviductiformes m, m, chez les femelles, ou des canaux déférents chez les mâles ; γ les orifices extérieurs des uretères u, u ; R le rectum ; g_1 g^{1}, les glandes odoripares de l'anus.

Les fig. 10, 11, 12, 13, 14, 15 représentent les ouvertures naturelles du cloaque des oiseaux, des reptiles et des amphibiens qui sont tous monotrèmes, et celles des poissons qui se montrent polytrèmes en sens inverse des mammifères.

Fig. 10. Ouvertures naturelles du cloaque d'un oiseau vu en dessous.

P. Pénis ou clitoris situé en bas du cloaque ; o^{y} orifice de la bourse de Fabricius placé en haut du cloaque ; a anus ou orifice du rectum situé au-dessous de la bourse de Fabricius, et des orifices γ, γ des uretères u, u ; ϵ ϵ orifices des oviductes.

Fig. 11. empruntée à Bojanus. Elle représente le cloaque et les organes génito-urinaires du mâle de la tortue d'Europe vus du côté du dos. On y voit le cloaque ouvert pour montrer le pénis ou clitoris P situé au bas du cloaque ; l'orifice du rectum R, ou l'anus a, débouchant dans le haut du cloaque, et de chaque côté de l'anus l'orifice o_{γ} de deux vessies latérales y, y, qui semblent être une bourse de Fabricius double et bilatérale. Au bas du cloaque et à la racine du pénis est l'ouverture α de la vessie urinaire V^{u} V^{u}, et de chaque côté de cette ouverture l'orifice ϵ du canal déférent qui vient du testicule T. T., et l'orifice γ de l'uretère très-court et venant des reins r, r. Nous passons sous silence les prétendus orifices des canaux péritonéaux qui, d'après des observations postérieures de Martin Saint-Ange, ne débouchent point dans le cloaque des chéloniens, ni dans celui des crocodiles.

Fig. 12. Le cloaque d'une grenouille femelle vu en dessous, où l'on voit : 1° α orifice de la vessie V^{u} au bas du cloaque ; 2° a orifice du rectum immédiatement au-dessus de celui de la vessie ; 3° de chaque côté l'ouverture ϵ de l'oviducte m, placée au-dessus de l'ouverture du rectum R ; et 4° γ l'orifice de l'uretère u plus en arrière comme chez les Poissons.

Fig. 13. Le cloaque d'une grenouille mâle, même position et mêmes

parties, excepté qu'un seul orifice est commun à l'uretère et au canal déférent. On sait, en effet, que les canaux spermatiques déférents débouchent dans l'uretère chez les batraciens mâles.

Fig. 14. Périnée d'un poisson osseux vu de profil. La disposition des ouvertures est dans l'ordre inverse de ce qui se voit dans le périnée des mammifères monodelphes et didelphes, c'est-à-dire que l'orifice a du rectum est placé en avant d'un vestibule commun au méat génital qui est au milieu, et au méat urinaire situé en arrière.

Fig. 15. Elle représente le périnée de la torpille (*torpedo*), vu en dessous pour montrer l'anus a en avant, en arrière le méat commun des voies génito-urinaires, et de plus sur chaque côté l'orifice f du canal péritonéal.

En recherchant quelle peut être la cause de ces variations dans la position respective des ouvertures naturelles, soit du périnée, soit du cloaque des vertébrés en général, l'un de nous (1), dans des travaux encore inédits sur l'anatomie topographique des animaux, croit pouvoir l'attribuer à la position respective du rectum, des uretères et des oviductes ou vagins chez les femelles, et des déférents chez les mâles. La vessie urinaire, lorsqu'elle existe, est le seul organe qui débouche toujours au bas du cloaque dans les vertébrés à station horizontale ou ramenés à cette situation, soit par l'orifice de son col, soit par un urètre; le pénis est en général situé au-dessous ou en avant du méat urinaire. Le rectum, les uretères, les déférents des mâles et les matrices ou oviductes des femelles, variant dans leur situation à l'intérieur de l'abdomen, sont par cela même les organes qui présentent à leur terminaison les variations correspondantes indiquées ci-dessus à l'égard de la position respective de leurs orifices extérieurs situés soit au périnée, soit dans un cloaque ou vestibule commun.

Nota. A. Il convient de rapporter à ce groupe de glandes odoriparès la glande temporale de l'Éléphant, la glande nuquale des Chameaux et celle du dos du Pécari, dont l'action sécrétoire augmente pendant la saison du rut. Mais la situation de ces glandes en dehors de la région sterno-périnéale ne nous a point permis de les comprendre dans les organes accessoires de cette région.

(1) M. Laurent.

NOTICE

Sur l'Encéphale de l'Échidné comparé à celui de l'Ornithorhynque, et considérations générales sur l'Encéphale des Mammifères et des Oiseaux.

Si l'étude des caractères extérieurs par lesquels les marsupiaux didelphes et ornithodelphes se distinguent si éminemment des mammifères monodelphes doit guider principalement le zoologiste, on ne doit point cependant négliger l'étude des organes intérieurs, qui peuvent fournir des différences valables.

Parmi ces organes intérieurs, celui qui était en droit d'exciter le plus l'attention des zootomistes est, sans contredit, l'encéphale. Or, on savait que cet organe central du système nerveux cérébro-spinal présente, dans les mammifères monodelphes et dans les oiseaux, des différences dont les plus saillantes se réduisent aux indications suivantes :

	MAMMIFÈRES MONODELPHES.	OISEAUX.
Corps calleux.	existe.	manque.
Pont de Varole.	*idem.*	*idem.*
Lobes optiques.	Quadrijumeaux et supérieurs.	Bijumeaux et latéraux.

Nous ne pouvons et ne devons point ici exposer les modifications des parties latérales de l'encéphale des ani-

maux de ces deux classes auxquelles se rattachent les caractères différentiels qu'on peut tirer de l'existence ou de l'absence du corps calleux, du pont de Varole, et de la forme ainsi que de la situation des lobes optiques. Mais nous devons examiner si l'encéphale des marsupiaux offre des caractères différentiels intermédiaires entre l'encéphale des mammifères monodelphes et celui des oiseaux. Meckel (*Anatomie de l'ornithorhynque*) et M. R. Owen (*Transactions philosophiques*, *Soc. roy. de Londres*, 1837, part. 1) ont publié sur ce sujet des observations qui permettent de considérer, en effet, l'encéphale des marsupiaux comme s'éloignant déjà de celui des mammifères monodelphes, et comme se rapprochant de l'encéphale des oiseaux. Les recherches de M. R. Owen sur ce point si important de l'anatomie des mammifères permettent même, dans l'état actuel de la science, de considérer le groupe des marsupiaux comme devant terminer la série mammalogique, et précéder immédiatement la série des espèces ornithologiques.

Mais les mammifères marsupiaux sont naturellement distingués en *didelphes* et en *ornithodelphes*, et c'est pourquoi nous avons cru devoir rechercher si le cerveau de ces derniers (Ornithorhynque, Échidné), qui se rapprochent le plus des oiseaux, offre une confirmation des recherches de M. R. Owen, et en outre quelques traits distinctifs et caractéristiques de la sous-classe des ornithodelphes.

Attendu que M. R. Owen n'a point cru devoir, dans son mémoire sur l'encéphale des marsupiaux, tenir compte de la description du cerveau de l'ornithorhynque par Meckel, nous croyons devoir ici mettre à profit les

observations de Meckel sur l'encéphale de l'ornithorhynque, et présenter succinctement les caractères de l'encéphale d'un échidné mâle adulte que l'un de nous a conservé vivant pendant deux jours à bord de *la Favorite*.

Cet individu a été donné à celui de nous qui a fait le voyage de *la Favorite*, par le docteur Scott, chirurgien en chef de la colonie d'Hobart-town (île de Van-Diemen), et nous éprouvons un sensible plaisir à saisir cette occasion de pouvoir témoigner publiquement à ce savant confrère et ami toute notre reconnaissance pour l'hospitalité amicale et vraiment fraternelle qu'il nous a donnée, et pour l'aimable empressement avec lequel il a mis à notre disposition deux salles de son hôpital, et tout ce qui était nécessaire au traitement des nombreux malades de dyssenterie qui existaient à bord de la corvette, lors de notre arrivée sur cette rade.

M. Scott possédait cet échidné depuis environ deux mois. Il nous dit qu'il provenait de l'intérieur de l'île, sans pouvoir nous préciser la localité, parce qu'il se l'était procuré d'un *convict;* il nous assura cependant qu'il était originaire de la terre de Van-Diemen, où ces animaux sont devenus assez rares et difficiles à obtenir. Pendant les deux mois qu'il l'avait eu en sa possession, il l'avait tenu constamment dans une cage longue de trois pieds environ sur deux et demi de large, dont l'intérieur contenait un demi-pied de terre.

Cet échidné passait la majeure partie de son temps dans une espèce d'engourdissement, blotti, enroulé à la manière des hérissons. Lorsqu'il se promenait dans son étroit réduit, il grattait fortement la terre avec ses deux

pieds de devant, et paraissait éprouver un vif sentiment de plaisir dans cet exercice ; mais il s'en dégoûtait bientôt, sans doute parce que le peu de profondeur de la terre sur laquelle il opérait ne satisfaisait pas son goût impatient de se creuser un terrier convenable pour le recevoir. Sa démarche était lourde et lente. En l'inquiétant avec une baguette, il poussait un cri faible qui tenait beaucoup du grognement; cependant il se laissait caresser avec complaisance, et manifestait même alors éprouver une sorte de plaisir. Lorsqu'on lui présentait quelque objet, son premier mouvement était de se retirer ; puis il avançait son long museau vers l'objet présenté de nouveau, paraissait le flairer et chercher à le reconnaître en le touchant de l'extrémité de son nez, laquelle, molle et flexible, nous a semblé jouer le rôle d'un organe du toucher.

Cet échidné, privé entièrement de sa nourriture habituelle, aurait pu prendre un aliment liquide, sucré et farineux. C'est ainsi que nos confrères Quoy et Gaimard ont nourri quelque temps l'individu dont ils font mention dans la Zoologie de *l'Astrolabe*.

Il est probable que M. Scott n'a point songé à suppléer à la nourriture habituelle de cet échidné au moyen de l'aliment liquide sucré et farineux déjà employé par MM. Quoy et Gaimard, et nous devons attribuer à une abstinence complète de deux mois la mort de cet animal, que nous perdîmes après deux jours à bord de la corvette.

Nous pensons comme les médecins naturalistes de *l'Astrolabe* qu'il serait facile de transporter ces animaux vivants en Europe, en raison de ce qu'ils sont souvent

engourdis au moindre froid et de plus parce qu'on pourrait les nourrir avec du bouillon de gélatine auquel on ajouterait du hachis très-fin de viande ou un hachis des insectes vivants (blattes, scolopendres) qui pullulent souvent à bord des navires.

Nous n'avons rien trouvé dans l'estomac, ni dans l'intestin grêle de notre échidné. Une petite quantité d'excréments que nous avons retirés du rectum nous a offert une substance brune noirâtre, mêlée avec des débris de matière cornée parmi lesquels nous avons reconnu des mandibules et des fragments de pattes de fourmi.

L'encéphale de cet animal, quoique pouvant servir encore à des observations extérieures, était un peu altéré et un peu friable dans quelques points, surtout dans les lobes olfactifs.

Le poids de cet organe était de 11,47, et celui du corps de 2,750 grammes.

	DIMENSIONS COMPARATIVES						
	DE L'ANIMAL.		de l'encéphale dans sa totalité.	de chaque hémisphère		de chaque lobe	
	corps.	tête.		cérébral.	cérébelleux.	optique.	olfactif.
Longueur.	14 p. 3 l.	3 p. 4 l.	1 p. 7 l.	1 p. 2 l.	0 p. 6 l.	0 p. 2 l.	0 p. 5 l
Largeur.	6 3	1 7	1 7	0 10	0 5	0 2	0 4
Hauteur.	5 »	1 2	0 11	0 11	0 4	0 2	0 2

En comparant l'encéphale du castor à celui du phas-

colome et à celui d'un singe, M. Richard Owen a fait remarquer que les circonvolutions cérébrales n'existent point dans ces deux mammifères ordinaires, tandis qu'elles sont assez marquées dans l'encéphale du phascolome.

On pourra reconnaître, dans les figures 1 et 2, pl. 9, que les circonvolutions cérébrales sont très-marquées chez l'échidné, et qu'elles offrent une régularité remarquable sur chaque hémisphère cérébral, de même que dans les lobes du cervelet; ce qui est conforme aux résultats obtenus par Tiedmann dans ses recherches sur l'encéphale des mammifères. (Voy. *Transact. phil. Soc. roy. de Londres*, 1836, part. II.)

La forme générale de l'encéphale de notre échidné ne présente rien qui mérite d'être signalé.

Les hémisphères cérébraux laissent à découvert le cervelet (*voy.* fig. 1, 3 et 4), et recouvrent les tubercules quadrijumeaux. Les circonvolutions transversales du cervelet sont assez profondes; ce dernier organe laisse à découvert le *calamus scriptorius*. On voit sur la face inférieure du bulbe rachidien et du pont de Varole (*voy.* fig. 2) les sillons qui logent la fin des artères vertébrales, le tronc basilaire et une branche transversale qui fournit les cérébelleuses. Les paires de nerfs sortant par les trous craniens sont indiqués par les chiffres 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (*voy.*, fig. 2, pl. 30, et l'explication de ces chiffres).

Les lobes latéraux du cervelet de l'échidné sont un peu plus étendus transversalement et le sont moins en hauteur que ceux du cervelet de l'ornithorhynque. Il en est de même à l'égard du lobe médian de cet organe. Envisagés dans leur totalité, le cervelet de l'échidné et celui de

l'ornithorhynque, dont les lobes latéraux sont peu développés, tandis que le lobe médian l'est relativement beaucoup plus, semblent se rapprocher un peu, sous ce rapport, du cervelet des oiseaux.

Le bulbe rachidien nous paraît plus volumineux et plus large chez l'échidné que dans l'ornithorhynque. Nous regrettons beaucoup de n'avoir pu distinguer nettement le pont de Varole, et il est à désirer que cette partie de l'encéphale puisse être observée avec soin sur un animal frais et non conservé depuis longtemps dans l'esprit-de-vin.

Les lobes olfactifs o^1, o^1, fig. 2 et o, fig. 3 et 4, ont à peu près autant de longueur que de largeur, et recouvrent environ les deux tiers de l'étendue de la face inférieure des lobes antérieurs du cerveau. Ils diffèrent donc beaucoup, sous ce rapport, des lobes olfactifs de l'ornithorhynque, qui sont très-allongés et prolongés en arrière. Quoique bien circonscrits sur l'individu que nous observions, nous n'avons pu bien distinguer leur cavité, à cause de l'altération de leur surface inférieure. Ce volume moindre du lobe olfactif du cerveau de l'ornithorhynque contraste avec la grosseur relativement énorme de la portion cranienne des nerfs trijumeaux qui recouvrent en grande partie le lobe olfactif. On observe précisément le contraire sur la face inférieure de l'encéphale de l'échidné, dont le lobe olfactif très-considérable est en même temps très-éloigné du nerf de la cinquième paire, et ce nerf est très-petit dans l'échidné, par rapport à celui de l'ornithorhynque. Une différence aussi grande dans la proportion des nerfs olfactifs et trifacial de ces deux animaux indique des différences correspondantes dans leur faculté d'odorat, et

c'est ce que les observateurs auront à déterminer en étudiant leurs mœurs.

Le pont de Varole, peu distinct et en partie masqué par les sillons qui logent le tronc basilaire et les artères transverses du cervelet, nous a paru être moins grand que celui du cerveau de l'ornithorhynque. (*Voy.* fig. IV, T. VII, *Anatomie de l'ornithorhynque*, par Meckel.)

Les autres parties de l'encéphale de l'échidné sur lesquelles l'attention doit se porter sont : la commissure des hippocampes C^h, la commissure antérieure C^a, et la commissure molle C^m (*voy.* fig. 4). Ces parties ressemblent à celles que M. R. Owen a désignées sous ces noms dans le cerveau du *Didelphis virginiana* et dans celui de l'oie.

Nous devons ici faire remarquer que nous croyons devoir adopter les déterminations de M. R. Owen, et les préférer à celles de Meckel, qui a considéré comme corps calleux la commissure des hippocampes, et cette commissure comme le *septum lucidum*. Meckel désigne aussi sous le nom de *thalamus* ou couche optique la commissure molle de ces couches.

En comparant les tubercules quadrijumeaux de l'échidné à ceux de l'ornithorhynque, nous avons facilement constaté ce qui l'a déjà été par Meckel pour ce dernier, c'est-à-dire qu'on ne peut pas distinguer les tubercules postérieurs des antérieurs, et que ce que Meckel a remarqué chez l'ornithorhynque et exprimé en ces termes : « *Eminentia quadrigemina magna*, *posterior tamen* « *verè percipienda*, *ut ferè bigemina esset*, » est encore plus prononcé dans les tubercules du cerveau de l'échidné, qui sont réellement *bijumeaux* simplement. Or,

ces tubercules ont été trouvés tous quadrijumeaux dans le cerveau de la sous-classe des didelphes qui a été étudiée par M. R. Owen. On peut consulter à ce sujet les planches V et VI (*Transact. philos. Soc. roy. Lond.*, 1837, part. I), dans lesquelles sont figurés les cerveaux du *Didelphis virginiana*, du *Dasyurus ursinus*, du phascolome et du kanguroo. On voit, dans toutes ces figures, que ces tubercules sont quadrijumeaux dans ces quatre espèces; et, en admettant analogiquement qu'il en est de même à l'égard de l'encéphale de toutes les autres espèces de la sous-classe des didelphes, on pourra ainsi distinguer le cerveau sans corps calleux des didelphes, du cerveau également sans corps calleux des ornithodelphes, qui, en raison de la bigéminité de leurs tubercules, se rapprochent encore plus des oiseaux.

Quelque succincte que soit cette description de l'encéphale de l'échidné, qui est très-remarquable par le nombre et la profondeur de ses circonvolutions, nous pensons qu'elle pourra être de quelque utilité en mammalogie, puisqu'elle confirme, sous ce rapport, le rapprochement de l'échidné et de l'ornithorhynque, et qu'elle nous semble justifier complétement l'institution de la sous-classe des ornithodelphes, qui, par ses caractères encéphaliques, doit suivre immédiatement la sous-classe des mammifères didelphes que précède naturellement la première sous-classe dite des monodelphes; en sorte que les trois degrés d'organisation mammalogique peuvent être établis rationnellement sur les caractères extérieurs fournis par des organes sexuels indiquant les degrés de viviparité, et sur des caractères profonds qui sont en harmonie avec le

degré d'intelligence pour l'éducation des petits de ces vertébrés vivipares.

On peut résumer ainsi qu'il suit les différences principales de l'encéphale de la classe des mammifères comparé à celui des oiseaux :

	MAMMIFÈRES.			OISEAUX.
	MONODELPHES.	DIDELPHES.	ORNITHODELPHES.	
Corps calleux.	existe.	manque.	manque.	manque.
Pont de Varole.	existe.	existe.	existe.	manque.
Lobes optiques.	quadrijumeaux et supérieurs.	quadrijumeaux et supérieurs.	bijumeaux et supérieurs.	bijumeaux et lateraux.

En indiquant ce résultat des observations très-importantes de M. R. Owen, auxquelles nous avons joint les observations de Meckel en les rectifiant, nous devons faire remarquer que Meckel a cependant admis, dans les figures relatives à l'encéphale de l'ornithorhynque (voy. *Ornithorhynchi descriptio anatomica*, texte et pl. VIII, fig. 3, 4, 5, 6, 7), l'existence du corps calleux; mais, en étudiant avec soin l'encéphale de notre échidné, nous avons reconnu que les descriptions de M. R. Owen sont plus exactes que celles de Meckel, et que les déterminations de l'anatomiste anglais doivent être adoptées.

Nos observations sur l'encéphale de l'échidné nous semblent encore confirmatives de celles de M. R. Owen au sujet des circonvolutions cérébrales qu'on voit man-

quer dans le cerveau d'un singe (*midas rufimanus*), dans celui des chéiroptères, des rongeurs, des sarigues, tandis que les circonvolutions cérébrales sont plus ou moins marquées dans la sous-classe des mammifères monodelphes en général, dans plusieurs espèces de la sous-classe des didelphes (*Kanguroo, Wombat, Dayusrus ursinus*).

On peut voir dans nos figures de l'encéphale de l'échidné que les circonvolutions cérébrales sont très-régulières et assez nombreuses, et que leurs sillons sont assez profonds.

D'après les figures de l'encéphale de l'ornithorhynque et le texte de Meckel, les circonvolutions cérébrales et les sillons sont à peine marqués (1), en sorte que sous ce rapport l'ornithorhynque se rapprocherait le plus des oiseaux dont l'encéphale n'offre plus de circonvolutions.

Nous indiquons ici les différences qu'offrent les circonvolutions cérébrales dans les diverses espèces des familles des trois sous-classes de mammifères, pour montrer combien leur détermination phrénologique, telle que l'a proposée Desmoulins, aurait besoin d'être appréciée d'après l'observation des mœurs dans toute la série des vertébrés vivipares comparés sous ce rapport aux vertébrés ovipares.

Nous terminerons cette notice sur l'encéphale de l'échidné en faisant remarquer que Meckel et MM. Quoy et Gaimard ont constaté la minceur de la dure-mère et l'existence d'une lame osseuse (2) dans les portions de la

(1) ..... *Cerebrum, visi gyris, sulcisque, excepto in cerebello notatum.* (Meckel, Anatom. ornithorhynchi, p. 33.)

(2) *Voyez* Meckel, ouvr. cité, p. 33, § 21.

« Cerebrum ornithorhynchi..... circumdabatur primo mem-

dure-mère qui séparent les lobes de l'encéphale, le premier dans l'ornithorhynque, le second dans l'échidné.

brana fibrosa satis forti in regione processus falciformis *ossei* nonnisi in sulcum depressa.....inter cerebrum atque cerebellum tentorium minime *osseum* formante. »

Voyez aussi, Zoologie de l'Astrolabe, par Quoy et Gaimard, p. 120, la description succincte de l'encéphale de l'échidné, dont nous résumons ici les caractères.

« Dure-mère excessivement mince et adhérente au crâne, dont « les os sont également minces, mais non celluleux comme ceux « des oiseaux; hémisphères cérébraux grands, offrant de nom- « breuses et profondes circonvolutions empreintes sur la lame « interne de la boîte osseuse; lobes antérieurs séparés par une « *lame osseuse.* »

EXPLICATION DE LA PLANCHE 30.

Elle représente la tête de l'Échidné vue par-devant et son encéphale.

Fig. A. La tête, ainsi vue, ne laisse voir que le haut de la face et la partie antérieure et supérieure du crâne. On distingue: 1° les yeux, qui sont relativement moins petits que ceux de l'Ornithorhynque; 2° à l'extrémité d'un museau rostriforme, un espace noir dans lequel s'ouvrent les deux narines; 3° le bout de la langue qui sort un peu au delà du museau.

Fig. 1. Encéphale vu par la face supérieure.

C, C, C, C. Hémisphères cérébraux dont les circonvolutions, disposées symétriquement, sont nombreuses et séparées par des sillons assez profonds.

c, c. Cervelet dont les circonvolutions et les sillons sont aussi nombreux et bien prononcés.

e. Calamus scriptorius.

Fig. 2. Région inférieure de l'encéphale.
C, C, C, C. Cerveau; c. c. Cervelet.
o′, o′, o′, o′. Lobes olfactifs, d'où part la première paire de nerfs.
2, 2. Nerfs optiques, ou 1re paire, et leur chiasma;
3, 3. 3e paire de nerfs, ou moteurs molaires communs;
4, 4. 4e — — ou pathétiques;
5, 5. 5e — — trifacial;
6, 6. 6e — — moteurs oculaires externes;
7, 7. 7e — — ou nerf acoustique et facial;
8, 8. 8e — — ou nerf pneumogastrique, glosso-pharyngien et spinal;
9, 9. 9e — — ou nerf grand hypoglosse.

Fig. 3. Encéphale vu par son côté gauche.
C, C. Cerveau; c. Cervelet; o. lobe olfactif.
5. 5e paire de nerfs;
9. 9e paire —

Fig. 4. Coupe verticale de l'encéphale, montrant:
C, C, C. Le côté interne des hémisphères cérébraux.
c. L'arbre de vie du cervelet.
f′. Le faisceau antérieur ou inférieur de la moelle.
f″. Le faisceau postérieur ou supérieur de cet organe.
B. Le bulbe rachidien, sur la tranche duquel nous n'avons pu distinguer la bande des fibres du pont de Varole.
Q. Les tubercules quadrijumeaux ou lobes optiques, qui sont seulement bigéminaux.
C^h. La commissure des hippocampes.
C^a. La commissure antérieure.
Cm. La commissure molle.
o, o. Le lobe olfactif.

CONSIDÉRATIONS ZOOLOGIQUES

RELATIVES AUX MARSUPIAUX, A LA CLASSIFICATION DES MAMMIFÈRES ET A CELLE DES ANIMAUX VERTÉBRÉS ET INVERTÉBRÉS EN GÉNÉRAL.

Après avoir présenté quelques faits nouveaux, et essayé de donner un certain nombre de déterminations également nouvelles sur des faits déjà plus ou moins connus, nous devons examiner maintenant si l'ensemble de nos recherches anatomico-zoologiques sur les marsupiaux peut nous fournir matière à quelques considérations zoologiques, que nous présenterons comme des déductions naturelles des faits établis dans les mémoires précédents.

Or ces déductions ont trait, d'après l'ordre des faits exposés précédemment, 1° au degré de mammalité et à la bouche des petits ; 2° au mode de fonctionnement de l'os marsupial, considéré comme indice des modifications de la viviparité ; 3° à l'ensemble des caractères plus ou moins importants que peut fournir la région sterno-périnéale, où sont réunis les organes éducateurs, la cicatrice ombilicale et les organes sexuels, dont les orifices sont combinés avec les ouvertures naturelles des autres viscères qui débouchent dans la même région qu'eux. Jusqu'ici les déductions n'ont trait qu'à des formes extérieures, examinées, il est vrai, dans leurs rapports avec l'organisation intérieure ; mais nous pourrons peut-être aussi, d'une simple notice sur l'encéphale non encore décrit

d'un ornithodelphe, comparé, il est vrai, à l'encéphale des autres mammifères et à celui des oiseaux, tirer quelques déductions, parce que cette notice est en même temps un aperçu comparatif de l'encéphale des mammifères. Or si l'on considère que cet organe, qui tient sous sa dépendance tous les autres organes, agit ainsi du fond de l'organisme jusqu'aux surfaces, on conçoit combien cette influence générale et profonde d'un seul organe prédominant a dû s'offrir comme ce qu'il y a de plus saillant au fond de l'organisation. Or, la nécessité d'apprécier par la forme extérieure ce qui constitue le caractère le plus éminent du fond le plus intime de l'organisme animal des vertébrés les plus élevés dans la série, gouvernait sans cesse l'esprit humain, même à son insu; et c'est ainsi que la science est arrivée lentement à trouver ce *rapport du fond avec la forme*, rapport de la plus haute importance, dont elle est redevable aux travaux continus et persévérants de l'auteur d'un Prodrome de zoologie en 1816, et des principes d'anatomie comparée publiés en 1825 (1).

Pour bien apprécier en mammalogie la valeur des caractères à tirer de la forme générale du corps et de toutes les particularités des régions qui peuvent fournir des notions différentielles, il est important de s'établir sur les principes de la subordination de ces caractères, formulés en 1835 par H. de Blainville, dans son cours de philosophie zoologique à la Faculté des Sciences. Mais au point de vue de la philosophie mammalogique, il convient de

(1) Voyez Prodrome de zoologie dans le Journal de Physique, 1816, et le Traité d'Anatomie comparée, t. I, par H. de Blainville.

corroborer et de modifier un peu les principes de subordination des caractères en zoologie par les principes de la philosophie rationnelle et religieuse.

En procédant ainsi, l'un de nous, partant du point de vue de la finalité à laquelle est subordonnée l'unité du plan général de l'organisation animale, a dû avoir égard à ce que tout animal, 1° exerce une action plus ou moins étendue sur le monde extérieur et sur ses semblables; 2° se reproduit comme espèce; 3° se conserve comme individu : ce qui n'a pas besoin de démonstration.

Ce sont ces vérités pratiques, usuelles et généralement admises, qui doivent nous conduire naturellement à considérer que la finalité zoologique embrasse nécessairement trois faits généraux, savoir : 1° la sphère d'activité des espèces animales, proportionnelle à leur système nerveux; 2° la vie des espèces, et 3° la conservation ou la vie des individus.

Au point de vue du premier fait général (la sphère d'activité), la philosophie religieuse a toujours placé l'homme en dehors et au-dessus de toutes les espèces animales. On arrive au même résultat en philosophie physiologique et zoologique. L'idée du perfectionnement progressif de l'homme considéré comme individu, comme être social et comme espèce, le caractérise si éminemment, qu'il est en fait et en droit le dominateur de toutes les autres espèces animales. On conçoit donc que l'étude des formes extérieures de l'homme, celle de l'ensemble de son organisation intérieure, et surtout de son encéphale et de sa tête osseuse, ont dû fournir aux mammalogistes un type excellent pour apprécier les caractères dans toute la série

des mammifères, et même dans toute la série des vertébrés (1).

Mais en ayant égard au hiatus qui, au point de vue intellectuel et moral, existe entre l'espèce humaine et toutes les autres espèces animales, même les plus rapprochées d'elles par leur organisation mammalogique, il convient d'établir tout d'abord que les formes du crâne, de la face et du squelette, quoique en rapport avec l'encéphale et les organes des sens et de la locomotion des mammifères et des autres vertébrés, ne doivent être prises en considération que d'une manière générale, parce que c'est moins sur le degré d'intelligence des mammifères, que sur l'ensemble de tous leurs autres caractères, que leur classification peut être établie. Nous verrons en effet que le plus et le moins d'intelligence de ces animaux n'est point réparti progressivement depuis le mammifère le plus rapproché de l'homme jusqu'à celui qui a le plus d'affinité avec les vertébrés ovipares. Au reste, dans l'état actuel de la science, nous sommes si peu avancés dans l'étude des mœurs des mammifères, considérées dans leurs rapports avec l'organisation cérébrale, qu'il serait impossible d'indiquer l'ordre d'alternance suivant lequel l'intelligence et l'organisation cérébrale de ces animaux décroissent et s'accroissent pour décroître encore, en procédant de l'orang-outang à l'ornithorhynque.

(1) C'est ce qui a été exécuté par M. de Blainville et tenté aussi par M. Dugès. Ce dernier, prenant la forme du corps humain comme type de la forme générale de tous les vertébrés, a été ainsi conduit à donner à ce grand groupe d'animaux le nom d'hominiens qui équivaut à celui d'*hominiformes*. Linné avait antérieurement donné les noms d'*anthropomorphes* et de primates à l'homme lui-même, aux quadrumanes et aux chéiroptères.

Nous devons cependant mettre en relief l'organisation encéphalique des mammifères ou vertébrés vivipares, en la considérant en masse comme inférieure à l'organisation cérébrale de l'espèce humaine, et comme supérieure à celle de l'encéphale des vertébrés ovipares. Il convient ici d'établir que par supériorité ou infériorité de l'organisation encéphalique, nous entendons une différence en plus ou en moins soit dans la masse et dans le volume de l'organe, soit dans le nombre et la proportion de ses parties principales, connues sous les noms d'hémisphères cérébraux, cérébelleux, olfactifs et optiques, ou quadrijumeaux, de corps calleux, de pont de Varole. Nous venons de voir en effet qu'indépendamment du volume proportionnel de l'organe, l'existence ou l'absence du corps calleux, du pont de Varole et des tubercules quadrijumeaux, fournit des caractères distinctifs des trois groupes principaux de mammifères.

Si l'on considère maintenant que le premier de ces trois groupes principaux, dans lequel tous les zoologistes s'accordent à placer les mammifères ordinaires ou monodelphes, si l'on considère, disons-nous, que ce groupe renferme un très-grand nombre d'espèces, qui, appréciées sous le rapport de la variété et des degrés de leur sphère d'action sur le monde extérieur, sont réellement supérieures sous tous les rapports aux mammifères didelphes, on pourra constater que cette étendue plus grande de la sphère d'activité implique une organisation cérébrale plus riche, et c'est ce qui a lieu en effet. Or, les espèces connues, beaucoup moins nombreuses et moins actives relativement sur le monde extérieur, qui forment

le deuxième groupe constitué par les mammifères didelphes, sont non-seulement inférieures sous plusieurs rapports à celles du groupe précédent, mais elles nous semblent même un peu supérieures aux mammifères ornithodelphes ou monotrèmes, qui forment le troisième et dernier groupe de ces animaux, par lequel s'établit le passage aux autres vertébrés.

Si ces données, fournies par l'observation des mœurs des mammifères, se trouvent de plus en plus confirmées par les faits de détail que l'on découvre chaque jour, on sera forcé de convenir que l'institution de trois sous-classes ou groupes principaux en mammalogie est fondée sur un ensemble de caractères extérieurs qui révèlent trois modifications principales de l'organisation encéphalique la plus avancée après celle de l'espèce humaine.

C'est donc d'après le système nerveux que les mammifères, tous inférieurs à l'homme, forment par le fond de leur organisation la première classe du type ou embranchement des vertébrés; et c'est d'après les modifications de leur encéphale, que les mammifères peuvent encore être distribués en trois sous-classes.

Il est important de faire remarquer que les formes extérieures d'une enveloppe générale composée d'os, de chairs et de peau, indiquent dans tous les vertébrés en général l'existence d'un système nerveux cérébro-spinal, qui les distingue de tous les invertébrés. Or, la vertèbre a été considérée avec raison comme l'élément solide qui, étudié dans ses rapports naturels avec toutes les autres parties, et surtout avec l'axe du système nerveux, indique toujours l'existence de cet axe cérébrospinal; d'où le nom de *spini-cérébraux*, substitué par Latreille à celui

de *vertébrés*. Mais ces dénominations, prises dans leur sens restreint, ne signifient pas un ensemble de caractères. Il est donc à regretter, pour le progrès de la méthode naturelle en zoologie, qu'il n'existe pas, pour ce type des animaux à vertèbres et à système nerveux cérébro-spinal, un radical tel que celui d'oiseaux, de poissons. Le nom de *céphalozoaires*, donné par Carus aux vertébrés, n'est rien autre chose que l'équivalent de *encéphalozoaires* ou de *spini-cérébraux*. Celui d'*ostéozoaires*, introduit par M. de Blainville, est encore l'équivalent de *vertébrés*. En mentionnant ainsi les principaux résultats obtenus de nos jours dans la science de la classification des animaux, nous devons encore joindre l'indication de la division dichotomique de Lamarck (vertébrés ou invertébrés); celle de la division en quatre embranchements (vertébrés mollusques, articulés et zoophytes), par G. Cuvier, et enfin signaler la distribution du règne animal en trois grands sous-règnes, par H. de Blainville; savoir, les zygozoaires, ou animaux pairs, les actinozoaires, ou rayonnés, et enfin les hétérozoaires ou animaux à formes irrégulières.

Cette distribution méthodique étant basée sur la forme générale du corps des animaux, considérée comme indiquant ou traduisant à l'extérieur l'existence ou l'absence et les formes générales du système nerveux, nous semble devoir être prise en très-grande considération, puisqu'elle exprime nettement le rapport de la forme extérieure avec ce qu'il y a de plus saillant et de plus caractéristique au fond de l'organisation (1).

(1) Dans les sciences morales et naturelles, ce qu'il y a de plus important à découvrir est précisément le rapport de la

On ne doit point être surpris qu'après avoir traité de quelques points relatifs à l'organisation des marsupiaux didelphes et ornithodelphes, nous soyons conduits naturellement à examiner le rang qui a été assigné à ces animaux en mammalogie, et à constater pourquoi le groupe des mammifères (*mammalia* Linn.) a dû s'assimiler les oiseaux, les reptiles et les poissons pour former le type des vertébrés, et enfin pourquoi le grand type des vertébrés a dû s'assimiler encore le type des articulés (*insecta* Linn.), et celui des mollusques pour être institué en premier sous-règne, ce qui, d'un seul trait, indique la forme paire du corps et celle du système nerveux ; on passe ensuite à la forme rayonnée existant de même à l'extérieur et dans le système nerveux du deuxième sous-règne, et on arrive enfin à constater que l'absence complète de forme extérieure et de système nerveux caractérise le troisième et dernier sous-règne du règne animal.

C'est donc avec avantage pour le progrès de la méthode naturelle en zoologie, que M. de Blainville a proposé d'établir la distribution et la classification des animaux d'après la notion exacte du rapport de la forme extérieure de l'enveloppe générale (composée de la peau, des sens et des organes de la locomotion) avec ce qu'il y a de plus saillant au fond de l'organisation intérieure, c'est-à-dire le système nerveux.

Telle a été, telle est, et telle sera la tendance de la

forme avec le fond, puisque la forme extérieure doit toujours être en harmonie avec ce qu'il y a de plus saillant au fond de l'organisation.

marche rationnelle de l'esprit humain, dont les efforts constants et progressifs sont faciles à apprécier, si on établit comme *axiome* que, dans les sciences morales et naturelles, la forme extérieure doit révéler le fond ou le for intérieur. Pour qui sait lire dans les œuvres de la nature, cet axiome est une vérité pratique; et dans les cas même où la forme extérieure semble masquer le for intérieur, le naturaliste philosophe doit scruter le fond avec toute la profondeur et le zèle ardent qu'inspire la recherche de la vérité pour obtenir et assurer son triomphe.

Il nous faut donc constater ici, que, si les données craniologiques et prosopologiques doivent avoir une valeur réelle dans l'étude des vertébrés, et surtout en mammalogie, ce ne doit point être en traduisant seulement les principales modifications de l'organisation de l'encéphale, mais plutôt en servant à apprécier les résultats de la sphère d'action des animaux, qui sont fournis par l'observation de leurs mœurs.

Nous ne devons point nous dissimuler qu'aucun caractère extérieur connu ne sert encore à nous révéler exactement l'existence et la proportion des parties profondes de l'encéphale des vertébrés, et surtout du corps calleux, du pont de Varole et des tubercules quadrijumeaux dans les mammifères; et lors même que nous serions arrivés, par des appréciations craniologiques savantes, à trouver ces caractères extérieurs, nous n'aurions encore que des données empiriques, puisqu'il nous resterait toujours à déterminer scientifiquement les fonctions des diverses parties de l'encéphale qui président aux manifestations de la sphère d'action des animaux sur le monde extérieur.

Le zoologiste n'en doit pas moins enregistrer la notion des modifications de l'encéphale des mammifères, d'après laquelle la série mammalogique, telle que l'a instituée de Blainville, forme une progression naturelle depuis l'orang-outang et le chimpanzé, les plus rapprochés de l'homme, jusqu'à l'ornithorhynque, le plus rapproché des oiseaux.

Il est très-remarquable que, si des caractères craniologiques n'indiquent point ces modifications profondes de l'organisation encéphalique, l'observation fournit des indices extérieurs qui leur correspondent empiriquement, et qui ont servi à caractériser la classe et les sous-classes des mammifères. Ces indices sont les formes extérieures qui révèlent les degrés de viviparité et la mammalité de ces animaux.

Or, l'homme seul, quoique appartenant par son organisation au groupe des *vertebrata vivipara* et *mammalia*, s'en distingue éminemment par l'étendue énorme de sa sphère d'action sur le monde extérieur et par le degré d'éducabilité de son espèce, qui lui permet d'aspirer au rang d'un être perfectible, c'est-à-dire intelligent, raisonnable et religieux.

En zoologie philosophique, l'espèce humaine, envisagée historiquement sous le rapport de ses mœurs ou de sa moralité progressive, doit être ainsi caractérisée.

Quoique modifiables par la domesticité ou le pouvoir humain, les mammifères, plus ou moins rapprochés de l'homme ou de l'oiseau, ne sont point des êtres naturellement perfectibles par eux-mêmes ; et pourtant les indices extérieurs de leur degré de viviparité et de mammalité signalent que leur organisation encéphalique est

en rapport avec les soins qu'ils peuvent donner, au moyen d'organes éducateurs externes (mamelles), à des petits qui sont ou des nourrissons, ou des avortons, ou des poussins, c'est-à-dire des petits comparables, sous quelques rapports, à l'oiseau nouvellement éclos.

Ainsi, dans l'état actuel de la science, le manque de l'emploi des caractères craniologiques et prosopologiques propres à indiquer les modifications des parties profondes de l'encéphale des mammifères (1) a dû forcer les zoologistes à employer les indices extérieurs de la mammalité et le fait physiologique de la viviparité, qui s'effectue sous trois modes, d'où la distinction très-scientifique des *mammalia* ou *vivipara*, en *monodelphes*, *didelphes* et *ornithodelphes*.

Nous avons d'abord, dans notre premier Mémoire sur l'appareil mammaire des marsupiaux et la bouche de leurs petits, essayé de démontrer que le mode de mammalité propre aux mammifères ordinaires, ou monodelphes et fœtipares, est moins complexe que le genre de mamma-

(1) Lorsqu'on cherche à apprécier les résultats des mesures de l'angle facial, de l'aire du crâne comparée à celle de la face, et de l'aire de la base du crâne comparée à celle du trou occipital, et enfin de la direction horizontale, oblique ou verticale de ce trou occipital, on reconnaît facilement qu'il faudrait apporter à ces résultats des corrections très-nombreuses en raison de l'étendue plus ou moins grande des cavités sensoriales; et c'est probablement à l'impossibilité (du moins actuellement) de signifier en langage convenable ces résultats indicateurs de l'organisation encéphalique, qu'il faut attribuer le manque des caractères craniologiques et prosopologiques qu'on aurait pu introduire en mammalogie.

lité des mammifères didelphes. En effet, la mammalité, sous le mode didelphique, devait suppléer à l'imperfection vasculaire d'un utérus normalement embryopare. Enfin, le mode de mammalité ornithodelphique est très-remarquable en ce que l'appareil mammaire, se simplifiant par l'absence du mamelon et la forme intestinulaire des éléments de la glande mammaire, semble tendre à disparaître, et cette glande se trouve suppléée en quelque sorte d'avance par un utérus oviductiforme, et ressemblant à celui des vertébrés ovovivipares (1), tout à fait dépourvus de mamelles.

Ainsi, la viviparité monodelphique, ou la *fœtiparité*, entraîne la nutrition non-seulement albumineuse, mais encore sanguine, au moyen d'un placenta, et, par conséquent, le recours au sang de la mère et un allaitement de nourrisson sans suspension fixe à la mamelle; ainsi, la viviparité didelphique ou l'*embryoparité* se réduit à un premier développement par nutrition albumineuse et non-sanguine par l'utérus; mais il est suppléé au sang utérin par un allaitement donné à l'avorton normal, suspendu fixement à la mamelle, auquel succède l'allaitement de nourrisson libre et dégagé de l'insertion intrabuccale du mamelon de sa mère. Enfin, la viviparité ornithodelphique, ou la *pulciniparité*, exige : 1° une longue gestation dans l'utérus oviductiforme qui fournit au petit embryon

(1) Voyez, en outre de ces modifications de l'utérus des mammifères en général, celles de l'ovaire qui leur correspondent, dans le Mémoire de M. de Blainville sur la nature du produit femelle de la génération de l'ornithorhynque (*Annales du Muséum*, t. II, 3e série), et les recherches de M. R. Owen (Trans. philos. de la Soc. Roy. de Londres, 1832, part. II, avec planch.).

pulciniforme une nourriture albumineuse, à laquelle succède, après la mise bas, un allaitement encore peu connu, puisque le mode de succion du lait extrait d'une mamelle sans mamelon n'a point encore été observé ni décrit sous le rapport de son mode et de sa durée totale. Ainsi, indépendamment des fluides vitellins produits par l'ovaire autour de la vésicule du germe, l'utérus verse des fluides albumineux et du sang en proportion déterminée, et les mamelles fournissent une quantité de sucs lactés en raison inverse de celle des fluides vitellins, albumineux et sanguins, en sorte que le but physiologique de la génération vivipare des mammifères est toujours atteint, malgré les modifications de la viviparité qu'expriment les termes de fœtiparité, d'embryoparité et de pulciniparité.

Mais, pour l'expulsion d'un petit mammifère à l'état fœtal, embryonnaire ou pulciniforme, il existe des modifications non-seulement dans la forme et le degré de muscularité de l'utérus, mais encore dans les formes normales et anormales des muscles de l'abdomen et du bassin des mammifères (taupes, cétacés). Parmi ces modifications, nous avons dû signaler comme très-caractéristique celle qui s'effectue à l'insertion inférieure du muscle grand oblique de l'abdomen sur le pubis. Là se trouve, dans tous les mammifères à testicules plus ou moins sortants chez les mâles, et à ligament rond plus ou moins marqué chez les femelles, un anneau, dit inguinal, formé par deux piliers tendineux. Or, les deux piliers, plus ou moins forts, favorisent l'expulsion viviparique, en ajoutant à la force de contraction de l'utérus une plus grande force de constriction abdominale.

C'est ainsi que les modifications des muscles de la pa-

roi abdominale, étudiée dans toute la série des mammifères fœtipares, ont exigé le plus souvent l'existence de deux ou d'un seul pilier tendineux, pour l'insertion sus-pubienne du muscle grand oblique de l'abdomen, approprié ou non à la sortie des testicules ou des ligaments ronds; mais il paraît que, pour opérer l'expulsion d'un mammifère didelphe ou ornithodelphe, il fallait, à défaut de l'énergie des contractions utérines, que la pression ou la constriction abdominale pour l'expulsion et la mise bas des petits fût beaucoup plus forte, et c'est ce qui a exigé les modifications des muscles de la paroi antérieure de l'abdomen, qui, pour agir plus efficacement, avaient besoin du point d'appui qui leur est fourni par l'os marsupial. Or, nous avons démontré le caractère *vice-tendinien* de cet os, c'est-à-dire qu'il tient la place d'une portion du tendon simple ou bifurqué du muscle grand oblique de l'abdomen, en même temps qu'il fournit au muscle triangulaire ou pyramidal de l'abdomen des didelphes et ornithodelphes une insertion très-opportune pour accroître la pression abdominale réclamée par les fonctions de l'accouplement et de la mise bas normalement précoce ou tardive.

On reconnaît ainsi pourquoi les zoologistes ont dû avoir égard à la présence ou à l'absence réelle de l'os marsupial, et pourquoi nous avons dû nous attacher à en bien déterminer la signification, qui se rattache, ainsi que nous l'avons démontré, au mécanisme de la parturition embryonique des didelphes et à celle pulciniparique des ornithodelphes.

Mais l'appareil mammaire, la bouche des petits et l'os marsupial ne sont point les seuls organes ayant trait

à la vie de l'espèce, qui ont fourni des caractères. Les zoologistes ont dû encore établir des distinctions d'après les ouvertures naturelles génito-urinaire et anale de la région périnéale. Nous avons dû, pour cette raison, apprécier la valeur des caractères différentiels formulés sous les noms de *monotrémité*, de tendance à la monotrémité ou *admonotrémité*, et de *polytrémité*. Or, ces trois caractères marchent de pair avec les trois modes ou degrés de viviparité signalés ci-dessus; en effet, les mammifères monodelphes et fœtipares sont le plus généralement *polytrèmes;* quelques-unes de leurs espèces (rongeurs) sont cependant *admonotrèmes;* une espèce seule (le castor) est *monotrème*, mais à testicules sortants chez les mâles; les mammifères didelphes et embryopares sont tous admonotrèmes à scrotum antérieur au pénis. Enfin, les mammifères ornithodelphes et pulcinipares sont monotrèmes et à testicules toujours dans l'abdomen chez les mâles.

Après avoir eu soin de mettre à profit les caractères que les zoologistes ont tirés des degrés de viviparité et de mammalité, de l'os marsupial et des ouvertures naturelles du périnée, il convenait d'embrasser, dans un conspectus général, l'ensemble des particularités que la région sternopérinéale des vertébrés peut fournir, lorsqu'on les observe depuis l'âge embryonnaire jusqu'à l'état adulte. Or, en étudiant ainsi comparativement toutes les différences tirées de la présence, des modifications ou de l'absence des organes du développement, de ceux de l'allaitement, de l'accouplement, de la parturition (accouchement, mise bas des petits, ou ponte des œufs), et de ceux affectés à l'incubation des œufs, on sentira la convenance de grou-

per tous ces faits, et d'avoir essayé d'en donner la formule générale au moyen d'un schéma idéal. (Voyez la figure A de la planche V.) En nous bornant ici à résumer ce qui a trait à la région sternopérinéale des mammifères, nous devons mentionner :

1° L'existence constante d'un nombre variable de mamelles, avec ou sans bourse ou poche des petits, avec ou sans mamelons, et à mamelons entourés d'une aréole, ou recouverts d'un prépuce.

2° Les nombreuses différences qu'offrent les organes sexuels externes ou de l'accouplement, et un organe sexuel interne (le testicule), lorsqu'il vient se loger dans une poche ou bourse scrotale. Or, ces différences, qui n'ont point encore été formulées, se tirent de la direction, de la forme, des dimensions du pénis ou du clitoris, et de la structure de leurs diverses parties. A l'égard de ces différences, il faut surtout noter celles relatives à la position de l'ouverture du prépuce ou fourreau du pénis des mâles considéré dans ses rapports avec le scrotum d'une part, et de l'autre avec l'ouverture de l'anus. Il faut de même prendre en considération les positions respectives du clitoris, du méat urinaire et de l'orifice vaginal avec ou sans vestibule vulvaire, qui se dispose en prépuce ou fourreau clitoridien, ou en petites et grandes lèvres. La direction de l'ouverture vulvaire, comparée à la forme de l'orifice anal, dont elle est plus ou moins rapprochée; enfin, la réunion des orifices génito-urinaires des mâles et des femelles, et de l'ouverture anale dans un vestibule commun ou cloaque, fournit encore matière à des notes différentielles très-importantes. Il est facile de reconnaître que les principales différences sont indiquées très-nette-

ment par les termes de *polytrémité*, *admonotrémité* et *monotrémité*.

3° Enfin, l'existence ou l'absence complète d'une cicatrice ombilicale à l'extérieur de l'abdomen des mammifères nouveau-nés, ou plus ou moins adultes, met le zoologiste sur la voie du degré de composition des organes transitoires qui ont servi au développement embryonnaire ou fœtal, en revêtant ou en ne prenant point la forme d'un placenta et d'un cordon ombilical (1). Nous avons dû nous borner à donner une indication des éléments constitutifs du cordon ombilical le plus composé, afin qu'on puisse, par l'extérieur du cordon, apprécier comment il se comporte d'une part, pour constituer les placentas de diverses formes, et de l'autre pour laisser dans le bas-ventre les vestiges plus ou moins effacés ou

(1) Il sera donc très-important de pouvoir observer comparativement les embryons, les nouveau-nés et les adultes des deux sexes dans les différents temps de la vie, afin de posséder des données très-positives sur les caractères à tirer de la région sterno-périnéale des mammifères et des vertébrés en général. Il est très-remarquable que l'observation des nouveau-nés ou des fœtus mammaires des marsupiaux fournisse, sous le point de vue de la mammalité et des organes sexuels externes, des données plus exactes que celles qu'on obtient en observant les mamelles et les parties sexuelles des adultes, et il est naturel de croire que de semblables recherches faites comparativement sur les embryons, les fœtus ou nouveau-nés, enfin les adultes des deux sexes dans les mammifères monodelphes, ainsi que dans les autres classes des vertébrés, procureront à la science des documents précieux qui pourront être fasciculés avec quelques documents isolés et épars dans des livres, soit très-répandus, soit presque ignorés.

encore persistants du pédicule de la vésicule ombilicale, de celui de l'allantoïde et des vaisseaux omphalo-mésentériques et ombilicaux, qui sont plus ou moins oblitérés ou même complétement atrophiés et disparus.

Ainsi, dans les cas où la cicatrice ombilicale persiste ou ne fournit plus aucun caractère extérieur, le zoologiste pourra encore se procurer à l'intérieur des données anatomiques sur les degrés de viviparité des mammifères, et même sur les divers degrés d'oviparité des autres vertébrés.

Ces considérations anatomico-zoologiques sont plus que suffisantes pour démontrer : 1° que la classification des mammifères, fondée sur les degrés de viviparité, est, dans l'état actuel de la science, la plus naturelle et la plus rationnelle ; 2° que le degré d'intelligence et d'organisation cérébrale est en rapport direct avec la viviparité, et 3° que la sphère d'action des mammifères est tellement inférieure à celle de l'espèce humaine, qu'on est fondé à établir en zoologie un grand hiatus entre l'homme et la série animale telle que l'a instituée M. de Blainville.

Mais ces considérations ne nous ont servi jusqu'à présent qu'à caractériser par des détails anatomico-zoologiques la classe des mammifères ou vertébrés vivipares et les trois sous-classes indiquées. Il nous faut maintenant essayer de donner un aperçu rapide des données qui peuvent servir à l'institution des ordres, des familles, des genres et des espèces de ce grand groupe d'animaux.

L'impossibilité de donner ici les développements scientifiques que comporte un sujet aussi vaste et aussi important nous met donc dans la nécessité de présenter un conspectus de l'ensemble des données que l'un de nous

croit devoir proposer. Ce conspectus a été exposé, en très-grande partie, dans son cours d'anatomie comparée appliquée à la zoologie, fait à la Faculté des Sciences de Paris en 1837.

En recherchant quel était le degré d'importance de la forme générale et des formes spéciales de l'enveloppe générale du corps des animaux, considéré comme traduisant à l'extérieur le système nerveux, d'après les principes anatomiques de M. de Blainville, celui de nous qui avait à développer, dans son cours à la Faculté des Sciences, l'application de l'anatomie comparée à la zoologie, fut conduit naturellement par les faits à faire cette application d'après les principes de la finalité, qu'il distingua en finalité physiologique (fonctions des organes, etc.) et en finalité éthicologique (mœurs des animaux); et c'est en argumentant d'après ce principe de la finalité zoologique ainsi posé, qu'il est parvenu à démontrer l'exactitude de la formule zootomique proposée par M. de Blainville. Or, les mœurs des animaux se manifestent par trois faits généraux, savoir : l'étendue de leur sphère d'action sur le monde extérieur, la vie des espèces et la vie des individus; et lorsqu'on envisage l'espèce humaine sous un point de vue purement zoologique, on constate facilement que l'étendue de sa sphère d'action dans l'espace et dans le temps est réellement immense par rapport à celle des animaux, même les plus rapprochés d'elle par leur organisation, et que l'homme est le seul être animé dont on puisse dire que la sphère d'activité s'étend au delà du cercle des besoins de la vie de l'espèce et des exigences de la vie individuelle. Il faut donc s'attendre à ce que, chez tous les autres animaux, soit vertébrés, soit

invertébrés, quelque complexe ou simple que soit leur organisation, la sphère d'action sur le monde extérieur étant limitée en général dans le cercle des besoins qu'exige la reproduction des espèces et la conservation des individus, l'enveloppe générale du corps traduisant le système nerveux, à laquelle est confiée l'action sur le monde extérieur, serve principalement à toutes les manifestations des phénomènes de la vie reproductive et de la vie nutritive, dont la diversité et les combinaisons constituent les mœurs des animaux.

Or, nous avons vu que ce sont en général les formes extérieures plus ou moins rapprochées de celles de l'homme, une organisation encéphalique plus complexe que dans les autres vertébrés, l'existence d'organes éducateurs (mamelles) et d'organes sexuels externes considérés dans leurs rapports avec les viscères sexuels internes, qui ont fourni les traits caractéristiques de la classe et des sous-classes de mammifères. Or encore, les mammalogistes ont été conduits par les faits à caractériser les ordres, les familles et les genres, tantôt d'après les organes du mouvement, tantôt d'après ceux de la manducation, tantôt enfin en prenant pour types de ces groupes, de plus en plus secondaires, les espèces les plus caractérisées; c'est à cette fluctuation dans le choix des caractères que sont dues les diverses nomenclatures tour à tour proposées par les mammalogistes.

En mettant à profit tous ces travaux, mais en suivant le principe de la finalité des mœurs des animaux, on est conduit à penser que si les organes et les actes de la vie de l'espèce ont servi à caractériser la classe et les sous-classes de mammifères, il se pourrait que les mœurs relatives à

la vie nutritive fussent propres à fournir les caractères des ordres. Or, parmi les organes extérieurs destinés à la vie nutritive, ceux que réclamait le genre de nourriture, en même temps végétale et animale, soit plus ou moins rigoureusement animale, soit enfin plus ou moins purement végétale, nous paraissent les plus convenables pour caractériser trois ordres principaux, sous les noms d'*amphiphages*, de *zoophages* et de *phytophages*, dans la première sous-classe ou les monodelphes, ainsi que dans la deuxième ou les didelphes. Dans l'état actuel de la mammalogie, le groupe des ornithodelphes, qui ne renferme que deux genres, ne peut donner lieu à cette distinction d'ordres.

Les organes de la bouche et la forme générale du tronc et des membres, considérés dans leurs rapports avec l'appareil digestif, sont en effet, sous le point de vue de la finalité, très-propres à fournir les caractères d'ordres d'après le genre de nourriture, en admettant, ainsi que l'a proposé M. de Blainville, que le mammifère monodelphe ou didelphe de l'un de ces trois ordres, en raison des modifications de ses organes locomoteurs, est plus ou moins apte à marcher, à fouir, à nager, à grimper, à voltiger et à voler pour aller chercher sa nourriture dans des lieux ou des milieux différents.

En ayant égard aux diverses sortes de nourritures animales, végétales ou mixtes, aux divers organes qui servent à l'animal à la saisir, à la porter à la bouche, et aux époques du jour ou de la nuit auxquelles il sort pour chercher sa nourriture, on trouve facilement que toutes ces particularités de l'organisation, diversement combinées entre elles pour correspondre à la variété et aux affinités de mœurs, donnent lieu à des ensembles de caractères qui ont

servi aux zoologistes à instituer les familles et les genres. Or, ces ensembles de caractères sont souvent longs à décrire, et ne peuvent pas toujours être formulés en termes précis, et c'est là ce qui a probablement poussé les zoologistes à prendre les espèces les mieux caractérisées pour types des genres, et les genres les plus remarquables pour types des familles. Dans ce cas, les noms usuels des espèces ou des genres, légèrement modifiés, ont fourni et peuvent encore fournir des termes en général préférables à ceux empruntés au langage anatomique.

Il nous reste à faire remarquer maintenant que si la viviparité se nuance dans le sous-type ou la grande classe des vertébrés vivipares et mammifères, on peut observer que l'oviparité offre également des modifications dans le sous-type des vertébrés ovipares. Ces modifications sont connues sous les noms d'ovoviviparité, de dorsiparité, d'aquiparité et d'oviparité proprement dite. Mais, en négligeant ici les faits de l'ovoviviparité (vipères, quelques sauriens, quelques amphibiens et certains poissons), et la dorsiparité (pipas), faits qui sont normaux ou accidentels, on pourrait établir trois modes principaux d'oviparité sous les noms de *nidoviparité*, de *terroviparité* et d'*aquoviparité*, qui signifient ponte des œufs, soit dans un nid quelconque, soit dans la terre ou le sable, soit enfin dans l'eau. L'étude de ces modifications de mœurs des vertébrés ovipares porte ainsi le zoologiste à rechercher les particularités distinctives qu'offrent les œufs et les petits aux moments de la ponte et de l'éclosion, et les circonstances qui président au développement de la vie embryonnaire; on reconnaît en même temps la nécessité ou l'inutilité des soins donnés par les parents dans le grand groupe

des vertébrés ovipares. Or, les œufs sont encore incubés par les oiseaux, et seulement pondus par les reptiles, les amphibiens et les poissons dans des circonstances plus ou moins choisies par la mère; et les petits sont plus ou moins surveillés ou tout à fait négligés par les parents.

En appréciant ainsi en masse les phénomènes de la vie des espèces chez les vertébrés ovipares, et les rapports des organes de cette vie avec l'organisation cérébrale, on peut constater encore empiriquement que l'encéphale de ces vertébrés ovipares subit dans sa structure des modifications depuis les premières familles d'oiseaux jusqu'aux dernières familles des poissons, et ces modifications encéphaliques semblent correspondre, ou du moins coexistent avec l'affaiblissement graduel des forces instinctives qui portent les parents à soigner les œufs et les petits. A ces appréciations qui, faites en masse, ont dû être faites isolément par les zoologistes, il faut joindre quelques exceptions dont l'examen sérieux, au lieu d'infirmer la règle générale, pourrait bien au contraire la confirmer. Telles sont celles que nous offrent quelques reptiles amphibiens et poissons ovovipares, le Pipa (*dorsipare*) et le syngnathe mâle, qui, d'après les observations de Retzius, offre sous l'abdomen une poche pour l'incubation des œufs. Nous avons eu l'occasion de faire remarquer qu'un certain nombre d'animaux articulés plus ou moins inférieurs (cloportes, quelques sangsues), offrent de même une poche cutanée où se fait l'incubation des œufs et l'éclosion des petits. Il n'entre point dans le plan de nos recherches d'examiner les modifications de l'oviparité dans le grand groupe des invertébrés ou anostéozoaires; mais il est facile de prévoir que le haut degré d'importance et de priorité

que présentent les phénomènes de la vie des espèces, a dû exiger toutes les modifications observables dans l'oviparité et dans la sexualité qui s'affaiblissent graduellement et se transforment en gemmiparité ou scissiparité. Or, cette sorte de dissémination du phénomène de la reproduction des espèces coïncide avec l'affaiblissement progressif de l'instinct curateur des œufs et éducateur des petits, et avec la simplification graduelle du système nerveux, qui finit par disparaître complétement. A ce degré le plus infime de l'organisation animale, l'enveloppe générale du corps des animaux, par laquelle s'effectue la sphère d'action pour la vie illimitable des espèces et la conservation temporaire des individus, ne se distingue plus du tissu sous-jacent et homogène de l'organisme animal. On reconnaît alors que la formule générale de l'enveloppe, traduisant le système nerveux, constitue un principe anatomique qui, depuis son introduction dans la science par M. de Blainville, a dû subir la controverse, renverser les obstacles qu'il a rencontrés et conduire naturellement à l'institution de la loi de finalité zoologique d'après les faits fournis par l'embryogénie et par l'observation des mœurs dans toute la série animale. Ce principe est fondé sur le rapport de la forme extérieure de l'enveloppe avec ce qu'il y a de plus caractéristique au fond de l'organisme, c'est-à-dire le système nerveux.

Nous bornons là ces considérations, déduites des faits exposés dans nos Recherches anatomico-zoologiques sur les marsupiaux comparés aux autres mammifères et aux vertébrés ovipares. Nous désirions ardemment pouvoir ajouter à l'histoire naturelle des marsupiaux des obser-

vations sur les mœurs de ces animaux. Malheureusement il nous a été impossible de recueillir des faits nouveaux sur un sujet aussi important.

Aux considérations zoologiques déduites de nos recherches sur l'appareil mammaire et la bouche des petits, sur l'os marsupial, la région sterno-périnéale et l'encéphale des marsupiaux, nous aurions à joindre une appréciation des caractères d'après lesquels ces animaux ont été classés parmi les mammifères ordinaires, par Linné, G. Cuvier, Illiger, Fischer, Desmarest, Lesson, Dugès, Wagler et Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire. Mais du moment où l'institution de la série mammalogique, telle que M. de Blainville l'a proposée en 1816, se trouve de plus en plus confirmée par les résultats de ses travaux, cette appréciation devient inutile ici sous un certain rapport, quoique sous un autre point de vue elle aurait une véritable valeur, parce qu'elle montrerait les affinités et les différences qui distinguent nettement les espèces, les genres et les familles de didelphes et les ornithodelphes qui correspondent à certaines espèces, à certains genres et familles de mammifères monodelphes. Mais nous ne pouvons entrer dans les détails que comporterait cette appréciation; notre but était d'établir dans ces considérations, par des faits anatomiques et zoologiques, et par l'interprétation rationnelle de ces faits, le degré de mammalité et de viviparité des marsupiaux comparés aux mammifères placentaires d'une part, et de l'autre aux vertébrés ovipares. Nous pensons qu'en raison du petit nombre d'éléments que nous possédons actuellement, nous devons nous borner à signaler l'importance du but

proposé, et laisser aux personnes placées dans des circonstances favorables le soin de donner une solution complète de l'une des questions les plus importantes de la physiologie et de la zoologie.

FIN DE LA 1re PARTIE.

SYNOPSIS
AVIUM
AB ALCIDE D'ORBIGNY,

in ejus per Americam meridionalem itinere, collectarum et ab ipso viatore necnon

A DE LAFRESNAYE in ordine redactarum.

CONIROSTRES SYLVICOLÆ ET GRAMINICOLÆ.

4ª FAM. *STURNIDÆ.*

G. CASSICUS auctorum (PSARCLOII GYMNORHINI) Wagler.

1. *C. atro-virens*, Nob.— Rostro ejusque casside frontali angusta, semi-cylindrica, pallide sulphurascentibus; mandibula basi magis virescente; caput, collum, corpusque totum supra et infra fusco-olivacea aut nigro-viridia, pennis gutturis, necnon colli basi niveis. Alæ dorsi concolores, remigibus atris : primariis angustissime, secundariis late viridi-olivaceo marginatis; tergo, uropygio, caudæ tectricibus superis ac inferis ferrugineis. Rectricibus caudæ quatuor intermediis totis obscure olivascentibus extima laterali tota secunda pogonio externo apiceque ejusdem coloris illius pogonio interno reliquisque duabus rectricibus citrino-flavis, apice externo tan-

tum obscure-olivaceis. Pennæ occipitales parum elongatæ cristam brevem et non filiformem formant.

Affinis hæc avis *Cassico viridi* (Vieillot) *juniori*, a Waglero descripto et ab illo ut *Cassicum angustifrontem* Spixii, tab. 62 putato; differt tamen a descriptione rostro flavido-albescente, non corneo-nigro, ptilosi fere tota nigro-olivacea non saturate badio lavata in dorso et abdomine; cauda rectricibus quatuor intermediis, et extima laterali totis, sequente pogonio externo et apice obscure olivaceis, in *Cassico viride* juniore rectricibus duabus tantum intermediis totis, duabusque sequentibus pogonio interno obscure olivascente badiis.

Hanc avem attamen juniorem ob brevem cristam cæteraque censemus.

Longit. tota, 44 cent. rostri a casside postico 5 cent. 1/2. — Habit. in montibus bolivianis, provincia Yungasensi.

2. *C. cristatus.*—(*Cassique huppé*, Vieill., Dict., t. v, p. 352; *Cass. huppé de Cayenne*, Buff., pl. 344; l'*Yapu*, Az., n° 57; *Psaroclius cristatus*, Wagler, Syst. av., n° 3; *C. cristatus*, Licht., 175; *Oriolus cristatus*, L. Gmel. — Hab. Yungas, rep. Boliviana; Corrientes, rep. Argentina.

3. *C. yuracares*, Nob. — Affinis hæc pulcherrima species, rostri colore genisque nudis, *Cassico bifasciato*, Spix; *C. Montezumæ*, Lesson; et ptilosis coloribus, *C. viridi*, Vieillotii, Buff. enl., 328; sed his duabus multo major ac diversa. Rostro, ejusque casside frontali lata, elevata, nigris, fascia apicale aurantia, altera basali mandibulæ rubicunda, verticis crista e plumis quatuor longissimis linearibus recumbentibus formata, ut in *Cassicis viride* et *cristato*. Spatio semicirculare pone cassidis marginem posticum, genarumque parte antica nudis, rubicundis; capite, crista, collo toto et interscapulio, pectore, ventreque summo et medio olivascenti-flavis; tergo, uropygio, alis totis, caudæ tectricibus longissimis superis ac inferis,

hypocondriis, ventre imo, crisso, tibiisque totis saturate et late castaneis unicoloribus. Cauda cuneata, rectricibus duabus intermediis totis olivaceis, reliquis unicoloribus latissime citrino-flavis; pedes validi, nigri. Long. 57 cent. — Hab. Yuracares, rep. Boliviana.

4. *C. icteronotus*, Vieill., Dict., t. v, p. 365. — (*Psaroclius icteronotus*, Wagler, esp. 5; *Cassique jaune du Brésil*, ou l'*Yapou*, Buff.) — Hab. Chiquitos, rep. Boliviana.

5. *Chrysonotus*, Nob. — Affinis hæc species *Cassico icteronoto;* sed differt rostro rectiore, cauda longiore et coloribus. Rostrum in exuvia flavo-albidum, in viva basi obscure cæruleo nebulatum, apice depressiusculum; casside frontali angusta tereti quamvis posterius rotundata. Supra et subtus totus major dorso postico et uropygio tantum flavo-aurantiis tectricibus caudæ superis ac inferis nigris; alæ his *Cassici icteronoti* longitudine æquales, sed cauda multo longiore maris nigredine supra nitente, fœminæ obscura; hujus nonnullæ alarum tectrices mediæ punctis aut striis minimis aurantiis terminantur. An majorum macularum in aliis speciminibus indicium?

Longit. *maris*, 31 cent.; *fœminæ*, 27 cent.

Caudæ *maris*, 14 1/2 cent.; *Icteronoti*, 11 1/2 cent. — Habit. in Bolivia, Yungas.

6. *C. solitarius*, Vieill., Dict., t. v, 364. — (L'*Yapu noir*, Azara, 58; *Amblyramphe de Prévost*, Lesson, Cent., pl. 54, et Traité, p. 649; *Psaroclius nigerrimus*, Wagler, esp. 7; *Cassicus nigerrimus*, Spix, pl. 63, 1.

Totus ater, rostro albo apice valde depresso. Insignis hæc species inter alias ejusdem coloris dubias rostro albido, casside frontali angusta, tereti margine postico plumis frontalibus obtecto, illo a medio ad apicem supra ac subtus depressiusculo, verticis et frontis plumis longioribus, cristam brevem formantibus, alis pro mole brevibus et rotundatis, pedibus validis fusco-nigricantibus.

Longit. *maris*, 28 cent.; *fœminæ*, 25 cent. — Habit. Yuracares, rep. Boliviana.

Nota: Hanc avem nominando *Cassicum solitarium*, clarus Vieillot, non bono jure describit illam, N. D., 5-364, cum rostro nigro, et identicam cum specie quadam Sancti-Dominici et Antillarum incola in Buffonio enl., 543, sub nomine *Troupiale noir*.

G. ICTERUS.

Icterus auctorum, Psaroclii hymeniorhini, Wagler.

1. *I. guirahuro*. — (*Psaroclius guirahuro*, Wag., esp. 8; *Guirahuro*, Azara, n. 64; *Agelaius guirahuro*, Vieill., Dict., tom. xxxiv, 545; *Icterus dominicensis*, Licht., n. 181 (sed non *Oriol. dominicensis* Linnei et auctorum); *Xanthornus gasquet*, Quoy et Gaymard, Voy. de Freycin., atlas, pl. 24; *Leistes Suchii*, Vig., Zool. jour., t. ii, n. 6.) — Hab. Corrientes, rep. Argentina.

2. *I. virescens*. — (*Agelaius virescens*, Vieill., Dict., t. xxxiv, p. 543; *Icterus anticus*, Licht., 182; le *Dragon*, Azara, 65; *Psaroclius anticus*, Wagler, esp. 9. — Habit. Montevideo.)

3. *I. militaris*. — *Agelaius militaris*, Vieill., Dict., t. xxxiv, p. 554; *Psaroclius militaris*, Wagler, n. 11; *Or. americanus*, L. Gmel.; *Troup. de Cayenne*, Buff. enl., 236-2, adulta avis. — Habit. Maldonado; Santa-Cruz, Chiquitos, rep. Boliviana.

(Juvenis biennis adultæ ptilosi se induens Wagler) vitta superciliari sordide albida aut albida, in adulta avi nulla, tunc *Troupiale de la Guïane*, Buff. enl., 536; *Tanagra militaris*, Gmel.; *Oriolus guianensis*, Gmel., Lath., Brisson.

4. *I. chrysopterus.* — (*Agelaius chrysopterus*, Vieill., Dict., t. XXXIV, p. 539; *Psar. chrysopterus*, Wagler, esp. 21; *Carouge de l'île Saint-Thomas*, Buff. enl., 525-2; *Troupiale noir à couverture des ailes jaune*, Azara, n. 67. — Hab. Corrientes, Buenos-Ayres, Chili et Bolivia.

5. *I. chopi.* — (*Agelaius chopi*, Vieill., Dict., t. XXXIV, p. 537; le *Chopi*, Azara, n. 62; *Icterus unicolor*, Licht., n. 178; *Turdus curæus*, Gmelin, Lath.; *Icterus sulcirostris*, Spix, pl. 64-2; *Psaroclius sulcirostris*, Wag., esp. 29, p. 349.) — Hab. Corrientes, rep. Argentina.

6. *I. cyanopus.* — (*Agelaius cyanopus*, Vieill., Dict., t. XXXIV, p. 352; le *Troupiale aux pieds bleus;* le *Troup. noir et varié*, Azara, n. 71, junior avis). — Valde affinis hic junior avis statura et forma elongata rostri, præcedenti *Agelaio chrysoptero*, Vieillot, forsanque ætatis mera varietas?

Mas secundum Azaram primum descriptorem totus intense ater, tarsis violaceo-cæruleis. — Juvenis aut fœmina, capite colloque supra et lateribus, uropygioque sordide olivaceis, interscapulio ferrugineo, horum pennis totis medio nigris; alæ caudaque obscure nigræ; tectricibus totis alæ, remigibusque secundariis late, primariis anguste et pallidius ferrugineo limbatis superciliis parum conspicue, totoque corpore subtus sordide flavescentibus, hypocondriis striis nigricantibus notatis.

In nonnullis gutture colloque antico plumis aliquot nigris quasi variegatis. Rostrum elongato-conicum, compressum, corneum, mandibula basi pallida. — Habit. Corrientes, rep. Argentina. gregatim in palustre.

7. *I. flavus.* — (*Oriolus flavus*, Gmel., Lath., Ind. orn.; *Troupiale jaune*, Sonnini, ed. de Buffon, t. XLV, p. 173; *Oriol. flavus*, Lin., Syst. nat., gen. 52, sp. 35; *Or. flavus*, Vieill., Dict., tom. XXXIV, p. 546; le *Troup. à tête*

jaune, Azara, n. 66; *Psaroclius flaviceps*, Wagler, species ab illo non visa, n. 9.)

In traductione gallica Azaræ a Sonnino non bono jure genis nigris dicitur, nam in textu hispanico loris non genis nigris dicitur.

In junioribus pileus, fronte excepto, omnesque superæ partes quæ in adulto nigræ, fuscescunt; plumis dorsalibus rectricibusque olivaceo, tectricibus alæ remigibusque secundariis cinereo marginatis; fronte corporeque subtus flavis, sed flavidine pallidiore quam in adultis.— Habit. Montevideo, Maldonado; Buenos-Ayres, rep. Argentina.

8. *I. pyrrhopterus.* — (*Agelaius pyrrhopterus*, Vieill., Dict., t. xxxiv, p. 543; *Psar. pyrrhopterus*, Wagl. (sp. ab illo non visæ, n. 8); le *Troupiale noir à couverture des ailes rousse*, Azara, 74.) — Hab. Corrientes, rep. Argentina.

9. *I. jamaicensi.* — *Oriolus Jamacaii*, Gmel.; *Psaroclius Jamacaii*, Wagler, esp. 25; *Pendulinus Jamacaii*, Vieill., Dict., t. v, p. 319; *Pendulinns longirostris*, id., id., t. v, p. 319.)

Differt ab adulto juvenis secundum Waglerum pileo toto sicut collum croceo-aurantiaco, dorsoque medio non nigro vittato. — Hab. Santa-Cruz, Bolivia.

10. *I. maxillaris*, Nob. — Valde affinis statura et coloribus. — *Ictero sericeo*, Licht., n. 179, cujus synonyma sunt: *Psaroclius sericeus*, Wagl., esp. 31; *Troupiale commun*, Azara, n. 61; *Tangavio*, Buff. enl., 710; *Tanagra bonariensis*, Gmel.; *Passerina discolor*, Vieill., Dict., t. xxxiv, p. 552; *Icterus minor*, Spix, pl. 63-2; *Petit Troupiale noir* ou *Tangario*, Vieill., Dict., t. xxxiv, p. 550; sed coloribus formaque rostri distinctus in Ictero sericeo, caput, collum, dorsumque totum, pectus et abdomen, violaceo-purpurino splendent, alis caudaque virescentibus, maxilla basi tantummodo tomiis intus

constricta deinque usque ad apicem recta in *Ictero maxillari* (Nob.) caput, collum, pectusque tantummodo, violaceo-cæruleo non purpurino splendent, dorso abdomineque ad viridem colorem vergentibus, maxilla supra perfecte recta nullo modo curvata, basi tomiis constricta quasi late emarginata, deinque sinuosa apice iterum angustata. — Habit. Cochabamba, in Andiis et occidentalibus tantummodo.

11. *I. badius.* — (*Agelaius badius*, Vieill., Dict., t. XXXIV, p. 535; *Psar. badius*, Wagl. (sp. ab illo non visæ, n. 7); le *Troupiale brun-rougeâtre*, Azara, n. 63; *Icterus fringillarius*, Spix. Sunt specimina in Bolivia, Cochabamba, Sicasica lecta, multo majora quam in Maldonado, sed illa meras varietates statura tantum discrepantes sine dubio puto. — Habitant majora specimina in Bolivia, Cochabamba, Sicasica.

12. *I. brevirostris*, Nob. — Rostrum, breve, conicum, nigrum, huic *Fringillæ pecoris* Gmelini simile, mandibula basi minimis aliquot striis verticalibus impressa sed nullo modo rugis elevatis obliquis ut in *Agelaio Chopi*. — Totus intense ater, cæruleo violaceo parum nitens pennis capitis collique congruis non angustatis ut in *Ictero Chopi* in nonnullis speciminibus, macula rufa in tectricibus inferis alæ conspicitur. Pedes elongati, robusti, nigri, tarsis brevioribus.

Longit., 18-20 cent. — Hab. Maldonado; Corrientes, rep. Argentina.

Nota. Hæc avis a Noseda, in Azara, p. 176, accurate describitur cum macula subalari rufa et nitore violaceo-virescente, cum rostro breve, plano, plumisque capitis et colli congruis rotundatis et ab illo citatur ut pullus *Chopi* sex aut septem tantum menses natus, Waglerus post *Psaroclii sulcirostris* aut *Chopi* descriptionem, dubitat hanc avem a No-

seda descriptam, Ictero *Chopi* sane referendam. — Differt revera rostro multo breviore staturaque multo minore, tarsis brevioribus coloreque parum violaceo (in *Ictero Chopi* atro nitente).

Junior totus fumigatus unicolor, supra obscuriore, subtus paulo dilutiore, præcipue gutture colloque antico.

S. G. AMBLYRAMPHUS.

Sub gen. Amblyramphus (Leach), Sturnella (Vieill., Encyc.), Sturnus (Licht. et auctorum).

1. *A. bicolor,* Leach., Misc., pl. 36; Vieill., Dict., t. 1, p. 411. — (*Sturnella rubra,* Vieill., Dict., Enc., p. 635, n. 4; *Sturnus pyrrhocephalus,* Licht., 166; *Sturnus pyrrhocephalus,* Wagler, esp. 7; *Troupiale noir à tête rouge,* Azara, 73.

Nota. Hanc speciem quoad formam caudæ elongatæ et rotundatæ alarumque brevium et valde obtusarum, rostri, culmine toto depresso narium absque squama supera fornicata Sturnis et Sturnellis propria, non ad Sturnos nec Sturnellas; sed ad Icteros quorum nonnulli rostro culmine depresso, referendam esse putamus.

S. G. STURNELLA.

Sturnella, Vieillot; *Sturnus auctorum.*

1. *Sturnella militaris,* Vieill., Dict., t. xxxii, p. 206. — (*Sturnus militaris*, Gmel., Lath.; *Troupiale à gorge ensanglantée*, Azara, n. 68, 69; *Étourneau des terres magellaniques*, Buff., enl., 113). — Hab. Montevideo; Patagonia, Corrientes, rep. Argentina; Chili; Arica, Lima, rep. Peruviana.

5ª Fam. *CORVIDÆ.*

G. GARRULUS.

Garrula, Tem., pl. col.; Pica, Wagler; Corvus auctorum.

1. *G. chrysops.* — (*Pica chrysops,* Vieill., Dict., t. xxvi, p. 124; l'*Acahé*, Azara, n. 53; *Corvus pileatus*, Tem., col. 58 ♀; *Pica pileata*, Wagler, n. 28.) — Hab. Chiquitos, rep. Boliviana; Corrientes, rep. Argentina.

2. *G. peruvianus*, Nob. — (*Corvus peruvianus*, Linn., Gmel.; *Geai du Pérou*, Buff. enl., 625; *Geai péruvien*, Vaill., pl. 46; *Pica chloronotos*, Wagler, esp. 12.) — Habit. Apolobamba, rep. Boliviana.

3. *G. cyanomelas.* — (*Pica cyanomelas,* Vieill., Dict., t. xxvi, p. 127; la *Pie bleue*, Azara, n. 54; *Pica cyanomelana*, Wagler, esp. 24.) — Hab. Corrientes, rep. Argentina; Chiquitos, rep. Boliviana.

Nota. Hæc species ab auctoribus uti cyano-nigro colorata, descripta potius griseo-violacea nobis apparet.

4. *G. viridi-cyanus*, Nob. — Affinis hæc nova species statura, forma rostri et caudæ, plumisque frontalibus *Corvo peruviano* Gmelini; sed paulo major, naribus pilis obtectis, coloribusque differt. Totus obscure cæruleus aut quodam luminis projectu thalassino-viridis. Capistrum, mentum, genæque atræ; gutture colloque antico supremo obscure nigro-cærulescentibus aut viridescentibus, hoc colore supra pectus terminato ibique linea semicirculari angusta, alba circumdato, post vittam capistri atram, alia frontali alba erecta supra oculos superciliariforme, atque ad latera capitis protensa. Cauda cuneata, remigibus intus nigris; rectricibus supra obscure cyaneis

aut viridescentibus, sunt dorsum unicoloribus infraque nigris, extima laterale pollice uno lineisque octo intermediis breviore; rostrum satis forte, culmine elevato arcuato, naribus ut in pleribusque Corvis, plumis setiformibus appressis, obtectis, pedibus nigris. Long. tota, 33 cent.; caudæ, 16 cent.; tarsi, 4 cent. — Hab. Yungas, rep. Boliviana.

TENUIROSTRES. Cuv.

TENUIROSTRES SCANSORII. Nob.

1ª Fam. *CERTHIDÆ.*

G. DENDROCOLAPTES.

Sectio A. Curvirostres.

1. *D. albicollis.* — *Dendrocopus albicollis, Picucule à gorge blanche,* Vieill., Dict., t. xxvi, p. 117; *Dendrocolaptes decumanus,* Illig., spec. 87, Licht., n. 147 (excluso citato, *grand Pic grimpereau,* Azara, qui ad speciem sequentem spectat). — Supra rufescente olivaceus, pileo nigro, striis angustis ochraceo albescentibus, vitta lata superciliari, sed tantum post-oculari alba nigro parum varia, aliaque Mystacali nigro et albo varia; remigibus intus, cauda tectricibusque superis cinnamomeis; subtus, dorsi sed pallidius concolore, gula juguloque albis, pectoris uti colli, supra et lateribus, pennis totis in medio stria pallida notatis. Abdomine medio inter tibias tantummodo, crisso et caudæ tectricibus inferis striis nigris transversis fere rectis fasciatis; rostrum nigrum. — Hab. Corrientes, rep. Argentina; Chiquitos, Moxos, rep. Boliviana.

2. *D. major*, Vieill. — (*D. major, grand Picucule du Paraguay,* Vieill., Dict., t. xxvi, p. 118; le *grand Pic grimpereau,* Azara, 241; *Dendrocolaptes rubiginosus,* Lafresnaye; Mag. de zool. de Guérin, pl. 16.) — Quamvis hæc avis a Cl. Licht. ut synonyma *Dendrocolaptis decumani,* Illig., *Albo-gularis,* Vieill. citetur, illas vero, duas diversas species constituentes persuasum habeo, differt ideo hæc ultima valde membrorum proportione et coloribus, quoad formam, alis multo longioribus et cauda breviore, minusque cuneata, pedibus fortioribus quoad colores, ptilosi supra et infra intense rubiginosa unicolore, pileo tantummodo parum fuscescente, gutture non albo, abdomineque medio non nigro-vittato. Subtus ferrugineus unicolor, pectoris abdominisque plumis medio pallidioribus, lateribus, punctis aliquot fuscis fasciæ formibus notatis, ano intense rubiginoso non nigro-fasciato; rostrum in exuvia ave albescens apparet, in viva pallidissime cærulescens secundum Azaram. Long., 33 cent. — Hab. Chiquitos, rep. Boliviana.

3. *D. cayennensis.*—(*Gracula cayennensis*, Gmel.; *Gracula scandens*, Lath.; le *Picucule*, Buff., pl. 621; *Dendrocopus scandens*, Vieill., Dict., t. xxvi, p. 215; *D. cayennensis,* Licht., 148. Differt a præcedentibus præsertim rostro rectiusculo minus compresso, nigro, apice albo, emarginato, pedibus debilioribus. — Hab. Chiquitos, rep. Boliviana.

4. *D. guttatus.* — (*Dend. guttatus,* Licht., 149; Spix, esp. 10; *Picucule flambé*, *Dendrocopus pardalotus*, Vieill., Dict, t. xxvi, p. 117; Vaillant, *Promerops,* pl. 30)? Huic species, cl. Licht. aliam speciem sane diversam *le Pic grimpereau commun,* Azara, falso refert cum specie sequente, *Dendrocolapte bivittato*, Lichtenst., sine dubio melius congruit. — Habitat Guarayos, rep. Boliviana.

5. *D. bivittatus.* —(*Dend. bivittatus*, Licht., 154; *D. bi-*

vittatus, Spix, pl. 90, 1 ; *le Pic grimpereau commun* Az., n° 242 ; *Dendrocopus angustirostris,* Vieill., Dict., t. XXVI, p. 116 ; cum hac specie, illa, *Pic grimpereau commun* ab Azara accurate descripta, perfecte congruit vitta superciliari alba, aliaque infra nigra ab illo notatis insignis est hæc species. — Habit. Corrientes, rep. Argentina ; Chiquitos, rep. Boliviana.

6. *D. procurvus.* — (*D. procurvus,* Tem., col. 28 ; *Dendrocopus falcularius*, Vieill., Gal., 175?) Hæc specimina a dom. d'Orbigny, e Chiquitos allata, gentem peculiarem aut varietatem a brasiliensibus diversam formantes nobis apparent. Differunt ideo a descriptione Vieillotii Galerie, pl. 175, et Temminckii, pl. col., quoad ptilosin colore supra tota rubiginosa, dorso non olivaceo, tincto, pileo rufescente-fusco, non nigro, illiusque ac colli striis pallidis multo angustioribus vittas longitudinales non formantibus, sed irregulariter dispositis, hisque pectoris et colli antici numerosioribus, gula non alba, sed plumis squamæformibus vestita, rostroque pallide rubescente, non nigro aut nigro-brunneo, et quoad formam, rostro paulo crassiore quamvis non longiore, minus subito ad basin compresso, arcusque partem quartam regularem formante in brasiliensibus vero speciminibus propius ad basin arcuato, deinque rectiore. — Hab. Chiquitos, rep. Boliviana.

Sect. *B.* Dend. rectirostres.

7. *D. rectirostris.* — (*Dend. rectirostris*, Vieill., Dict., t. XXVI, p. 129 ; *Oriolus picus,* Gmel. ; *Dendrocolaptes picus,* Licht. ; n° 151 ; *le Talapiot,* Buff. enl., 605. — Hab. Chiquitos, rep. Boliviana)

8. *D. atrirostris*, Nob. — Valde affinis hæc species statura et coloribus *Dendrocolapti turdino,* Licht., 150, forsanque illius mera varietas sexus aut ætatis. Differt tantum-

modo rostro atro, non livido, supra paulo curvatiore, apice non subito deflexo mandibula albicante. Supra totus rufo-olivaceus, alis caudaque cinnamomeis, pilei nuchæque plumis in medio angustissime rufo-striolatis, vitta superciliari, sed tantum post oculari concolore. Subtus dorso concolor, gutture colloque antico parum grisescentibus pallide ut caput striolatis. Tarsi breves ut digiti debiles. Longit., 22 cent. — Hab. Guarayos, rep. Boliviana.

9. *D. sylviellus.* — (*Dend. sylviellus,* Tem., col. 72, 1; *Dend. erithacus,* Licht., 155. — Hab. Chiquitos, rep. Boliviana.

2ª Fam. *SITTIDÆ.*

G. XENOPS. Temm. Licht.

Neops. *Vieill.*

1. *X. rutilus*, Licht., 158. — Tem., col. 72, 2. — Hab. Guarayos, rep. Boliviana.

S. G. XENOPS ANABATOIDES (Lafresnaye, Mag. de Guérin).

2. *X. rufo-superciliatus.* —(*Xenops rufo-superciliatus*, Laf., Mag. de zool. Guérin, pl. 11.) Supra rufescente olivaceus, superciliis a naribus ad nucham late rufis; cauda cinnamomea. Subtus dorso concolor, gutture albescente, hoc, collo antico, pectore albo aut pallido rufo squamatis, abdomine medio anoque eodem colore striatis. Rostrum xenopidis, sed pedes anabatidis, species in Brasilia vulgatior. Longit., 18-19 cent. — Hab. Corrientes, rep. Argentina; Yungas, rep. Boliviana.

G. ANABATES.

I. *Anabates sylvani et scansorii.* Nob.

1. *A. squamiger,* Nob. — Affinis hæc species rectricum scapis, apice longe nudis *Synnalaxi Tupinieri,* Lesson, *Voy. de la Coquille,* pl. 29, forsanque in hoc ultimo genere ponenda. Supra, pileo, dorso, alis caudaque intense rubiginoso-cinnamomeis, remigibus nigris, primariarum tertia, quarta quintaque margine externo, sequentibus basi tantum obscure rufis, ibique vittam obliquam alæ formantibus; secundariis margine externo, tertiariis fere totis cinnamomeo-rubiginosis; cauda intense rubiginosa, rectricum scapis apice tres, quatuor lineis spatio a barbulis nudis. Subtus rufo-olivascens tænia superciliari a naribus, gutture, gulaque tota late flavis, genarum, colli laterum usque ad nucham, pectoris, ventris, crissique mediis plumis totis late flavis, nigro-cinctis squamæ formibus. Rostrum debile, attenuatum Sylviæ, maxilla cornea, mandibula albicante. Pedes pallide fusci, halluce ungueque valde elongatis, ut in Scansoriis avibus. Longit., 16 cent. — Habit. Ayupaya, rep. Boliviana.

2. *A. gutturatus,* Nob. — Affinis præcedenti hæc species; sed differt rostro longiore, rectricibusque apice rotundatis et pictura. Supra rufo-olivaceus, pileo tantummodo caudaque rufo-cinnamomeis; rectrices primariæ et secundariæ pogonio interno, nigræ, limbo pallide rufescente, externo rufæ; tertiariæ totæ olivaceo-rufæ; vitta superciliare, genis collique lateribus nigro alboque rufescente variis; mentum flavum; gutture ochraceo-albescente; pectore, ventre, anoque griseo-ochraceo sordidis, hypocondriis obscurioribus; cauda gradata rufa, rectricibus apice rotundatis, duabus intermediis basi parum

olivascente-rufis. Longit., 14 cent. 1/2 — Habit. Yuracares, rep. Boliviana.

3. *A. ruficaudatus*, Nob. — Quamvis in genere anabate totæ fere species ferrugineæ proditæ sint, atque in pleribus capite aut alis idem color apparet, in hac specie autem, cauda tantummodo rubiginosa, parum gradata, rectricibus apice rotundatis. Supra totus olivascens, alis parum obscurioribus remigibus, tectricibusque intus fusco-nigris, rufo-olivaceo marginatis. Vitta superciliare, genis, gutture, pectore abdomineque medio, albido-flavescentibus, hypocondriis crissoque obscurioribus; rostrum mediocre, turdinum, supra corneum, subtus pallidum. Longit., 12 cent. — Habit. Yuracares, rep. Boliviana.

4. *A. certhioides*, Nob. — Affinis hæc species forma rostri elongati, tenuis et arcuati, generibus *Certhiæ* aut *Dendrocolapti;* sed differt rectricibus apice mollibus et late rotundatis pedibusque omnino diversis. Supra totus rufo-brunneus, fronte superciliisque cinnamomeis. Subtus paulo pallidior, gula tota colloque antico pure albis, hypocondriis dorso concoloribus; alæ brevissimæ, debiles, molles, rotundatæ; cauda mediocris, apice non rigida, gradata, rectricibus apice late rotundatis; pedes robusti his plerumque anabatum similes. Longit., 27 cent. 1/2. Hab. Corrientes, rep. Argentina.

II. *Anabates Dumicolæ*, Nob.

A. An. Dumicolæ, proprie dicti.

5. *A. cristatus.* — (*Anabates cristatus*, Spix, pl. 84.) — Hab. Corrientes, rep. Argentina.

6. *A. gutturalis*, Nob. — Valde affinis statura et habitu hæc magna species *Anabati cristato*, Spixii, pl. 84, et ab illo tantum differt coloribus, alis brevioribus et rostro supra

parum curvatiore *Turdo musico* paulo major. Supra totus fusco-rufescente cinereus, pilei plumis totis, angustatis, elongatis, cristam formantibus ut in *Anabate cristato*, Spix, remigibus obscurioribus pallido-marginatis, rectricibus æque obscuris, apice acuminatis ut in dendrocolaptibus; sed vix rigidis. Subtus dorso concolor; sed pallidior sordide cinerascens; mento gulaque niveis; jugulo schistaceo; tectricibus caudæ inferis parum fulvescentibus apice albis; rostrum Turdi, sed fortius, corneum, mandibula basi pallida. Tarsi plumbei ita ut digiti valde robusti. Longit., 25 cent. — Hab. in Patagonia.

7. *A. unirufus*, Nob. — Affinis præcedenti hæc species; sed multo minor et colore diversa. Supra et subtus totus late rufus, unicolor; plumis capitis, ut in præcedente, parum elongatis acuminatis cristamque mediocrem formantibus; remigibus totis (tertiariis prope dorsum exceptis) pogonio interno nigris; rectricibus totis rufo-læte cinnamomeis, apice acuminatis, sed vix rigidis. Pedes robusti, plumbei, halluce ejusque ungue ut in præcedente fortibus, elongatis. Longit., 23 cent. Hab. Moxos, rep. Boliviana.

S. G. PICOLAPTES. Lesson.

Campilorhynchus. Spix.

1. (*P. scolopaceus*, Lafresn., Mag. de Guérin, pl. 46). — *Campilorhynchus scolopaceus*, Spix, pl. 79-1; *Turdus scolopaceus*, Licht., n. 444.

Nota. Quamvis hæc specimina e Guarayos allata coloribus pallidioribus a brasiliensibus distinguantur, tanta est in omnibus eorum partibus similitudo ut certe cum illis unam speciem constituunt.

B. An. dumicolæ fasci-nidificatori.

G. ANUMBIUS. Nob.

Anumbi. *Azara.* Furnarius. *Vieill.*

Nota. Aves duæ sequentes ab Azara primum descriptæ sub nomine l'*Anumbi* et l'*Anumbi rouge*, et postea a Vieilloto, Nouv. Dict., t. xii, p. 117, 118, sub nominibus *Fournier annumbi*, *Fournier rouge*, citatæ quamvis ab illo non visæ, a vero *Furnario rufo* generice aut sub-generice distinguendæ sunt; etenim ita nominatus hic ultimus quoad formam hemisphæricam nidi terra conditi; præterea tarsis elongatis, cauda parum gradata, apice tantum rotundata insignis est, dum aves sub nomine *Anumbi*, *Anumbi rouge*, diversa nidificatione, cauda prælonga, gradatissima; alis brevissimis tarsisque brevibus ab illo differunt.

S. G. ANUMBIUS. Nob.

Annumbi, *Azara.*

1. *A. anthoïdes*, Nob. — (*Furnarius annumbi*, Vieill., Dict., t. xii, p. 117; l'*Anumbi* ou *Guira anumbi*, Azara, n° 222; *Anthus acuti-caudatus*, Less., Trait., p. 424.) — Affinis primo intuitu *Antho rufescenti* coloribus, statura et remigibus tertiariis apice fere ad extremum primariarium attingentibus hæc avis hactenus fere ignota; sed pedibus multo validioribus ungulo postico curvato, caudaque gradatissima admodum ab Antho genere differt. Supra murino-rufescens, uti in pleribus alaudis, pileo brunneo, pennis verticis et dorsi supremi in medio nigro-fuscis, loris vittaque superciliari a naribus ad nucham ochraceo-albescentibus, infraque ma-

cula parotica brunnea. Alæ rufescentes, remigibus intus fusco-nigris, extus pallide rufis. Cauda angusta vel gradata, rectricibus apice intus angustatis et parum acuminatis; omnibus, duabus intermediis exceptis, basi fusco-nigris, apice albis, intermediis rufescente fuscis. Subtus totus ochraceo albescens pectore et hypocondriis parum obscurioribus, mento guttureque pure albis, hoc albidine lineari punctis nigris a rictu ad pectus protensa lateraliter circumdato. Rostrum mediocre Sylviæ aut Alaudæ supra brunneo-rubens; subtus pallidius. Tarsi digitique olivascentes pro mole validissimi. Longit., 18 cent. — Hab. Corrientes, rep. Argentina.

2. *A. ruber*, Nob. — (*Furnarius ruber*, Vieill., Dict., t. XII, p. 118; l'*Anumbi rouge*, Azara, 220). Differt a præcedente hæc species statura paulo majore, alis multo brevioribus caudaque latiore et paulo longiore. Supra totus brunnescens aut rufescente-brunneus, pileo, alis caudaque rufo-cinnamomeis, frontis pileique plumis rigidis apice angustatis et acuminatis, illarum scapis lævibus, nitidis ultra apicem earum protensis; alæ brevissimæ, obtusæ, remigibus intus fusco-nigris, apiceque fuscescentibus; cauda elongata, lateribus expansa, late rufa, rectricum pogoniis utrinque dilatatis, apice late rotundatis. Subtus pallide rufescens, gutture abdomineque medio griseo-albescentibus, pectore hypocondriisque paulo obscurioribus, rostrum turdinum, sed integrum, compressum, maxilla fusco-cornea, mandibula pallida, breviore. Tarsi et digiti cærulei-plumbei. Longit., 20 c. 1/2; caudæ, 9 cent.; rectrice extima laterali, tantum 4 cent. longa. — Hab. Corrientes, rep. Argentina; Mojos, rep. Boliviana.

3. *A. striaticollis*, Nob. — Valde affinis præcedenti hæc species, differt tantummodo statura paulo minore, alis caudæque rectricibus duabus intermediis fusco-rufescen-

tibus non rubiginosis, rectricibus apice minus rotundatis, parum acuminatis. Pectore toto hypocondriisque rufis illorum collique plumarum scapis albidis nitidis striam albidam angustissimam formantibus; cæterum rostri pedumque color et forma in duabus speciebus similes; sed in hac minores. Longit., 19 cent.; caudæ, 9 cent.; extima rectrice laterali tantum, 3 cent. 1/2 longa. — Hab. Buenos-Ayres.

4. *A. rufifrons,* Nob. — (*Anabates rufifrons*, Spix, pl. 85-1; *Sphænura frontalis,* Licht., 42; *Malurus garrulus*, Swains., Zool. illust., pl. 138; *Noisy soft tail warbler.*) Affinis præcedentibus hæc species forma et toto habitu, differt parum colore et cauda minus gradata. Supra totus brunneo-olivascente fuscus unicolor, plumis frontalibus rufo-cinnamomeis, rigidis, angustatis, acuminatis ut in præcedentibus, stria ante oculos alba, postque vix conspicua, sordide pallescente. Subtus totus griseo-albescens, hypocondriis anoque rufescentibus; cauda gradata, fusca, rectricibus non dilatatis apiceque ovalibus. Rostrum rectum, compressum, ut in præcedentibus, supra corneum, subtus pallidius; pedesque æque plumbei, ungulis pallidis. Longit., 17 cent.; caudæ, 7 cent.; extimæ rectricis, 4 cent. — Hab. Chiquitos, rep. Boliviana.

5. *A. striaticeps*, Nob. — *Anumbio rufifronti* valde affinis hæc species. Differt cauda minus gradata et coloribus. Supra fusco-brunnescens, uropygio, alæ medio, illius flexura caudaque exceptis duabus rectricibus intermediis rufis; frontis verticisque plumis acuminatis, rigidis, rufis, sed apice puncto minimo argenteo notatis; loris vittaque superciliari rufescente-albis; regione parotica rufa; alis fuscis, tectricibus minoribus totis, remigibusque basi cinnamomeis, his apice intusque fusco-nigris. Cauda cinnamomea, rectricibus duabus mediis, cæterisque apice fuscis, duabus lateralibus utrinque totis

rufis. Subtus totus sordide albescens, hypocondriis anoque rufescentibus; rostrum corneum, subtus pallidum; pedes obscure plumbei. Longit. 16 cent.; caudæ, 6 c. 1/2; rectricis extimæ lateralis, 4 cent. 1/2. — Hab. Sicasica (Bolivia).

C. An. dumicolæ furnarii. Nob.

S. G. FURNARIUS. Vieill.

Opetiorhynchos. Tem.

1. *Furnarius rufus*, Vieill., Gal., pl. 182. — (*Merops rufus*, Gmel.; *le Fournier*, Buff. enl., 739; *Figulus albogularis*, Spix; *le Fournier*, Azara, 221; *Turdus badius*, Licht., n° 451.)

TENUIROSTRES HUMICOLÆ ET RUPICOLÆ.

3ª Fam. *UPPUCERTHIDÆ*. Nob.

G. UPPUCERTHIA. Is. Geoff. et d'Orb.

Oppetiorhynchos. *Kittlitz.*

1. *U. dumetorum*, Is. Geoff. et d'Orb., Mus. Paris. — Insignis hæc species rostro valde elongato, compresso, arcuato, tenui ut Certhiadis. Supra tota fumigata unicolor, remigibus tribus primariis externis totis fuscis, extus anguste cinereo-marginatis, cæteris totis sequentibus basi ochraceis, apice tantum fuscis; cauda rotundata; rectricibus duabus mediis dorso concoloribus, cæteris omnibus nigris, tribus utrinque lateralibus apice ochraceis;

loris albis, vitta post oculari ochraceo-albida; regione parotica albo fuscoque nigro mixta; gutture, colli lateribus albidis; pectore pallide rufescente, horum plumis totis apice nigro-fusco limbatis, squamæformibus; abdomine medio rufescente-pallido, crisso albescente, hypocondriis fuscis; caudæ tectricibus inferis fuscis apice albescentibus; rostrum corneum, attenuatum, elongatum, valde arcuatum. Pedes fuscescentes, tarsis digitisque mediocribus, tenuibus, fusco-lividis. Unguibus brevibus parum curvatis, avem sæpius ambulatorem indicantibus. Longit., 24 cent.; rostri a rictu, 4 cent. — Hab.

2. *U. andæcola*, Nob. — Affinis præcedenti hæc species quoad formam rostri tenuis, elongati, curvati, sed statura minore et coloribus præcipue differt. Supra tota rufescente-fumosa; uropygio caudaque rufo-cinnamomeis; alæ dorso concolores, remigibus intus fusco-nigris, extus basique, quatuor externis primariis exceptis, obscure rufis; vitta superciliari a naribus ad occiput ochraceo-alba; regione parotica fusco-brunnea; gutture, collo antico albidis, lateribus pallide ochraceis; pectore abdomineque mediis albescentibus, leviter ochraceo tinctis; pectoris, abdominisque lateribus concoloribus, sed pennis totis fusco-marginatis, longitudinaliter squamæformibus tectricibus caudæ inferis rufescentibus; tarsis, digitisque nigro-fuscis, tenuibus, ungulisque parum arcuatis. Longit., 20 cent.; rostri a rictu, 3 cent. 1/2. — Hab. La Paz, Sicasica, rep. Boliviana.

3. *U. rupestris*, Nob. — (*Oppetiorhynchos rupestris*, Kittlitz, Mém. des sav. de l'Acad. de St-Pétersbourg, pl. 8.) Differt a duabus præcedentibus hæc species præcipue rostro breviore, fere recto, coloribusque obscurioribus. Supra tota obscure fumigata; remigibus fusco-nigris, basi ochraceo fuliginoso tinctis, secundariis extus obscure

rufo-marginatis; cauda fusco-nigra, rectricum scapis singulis in filum tenue supra pogonio excurrentibus, extima rectrice laterali extus et apice, secunda tertiaque apice tantum albo rufescentibus; vitta superciliari a naribus ad occiput alba; regione parotica pileo concolore, pennis in medio longitudinaliter albo-striatis; gutture toto collique lateribus albis, pennis totis fusco-læviter terminatis transverse maculæformibus; pectore abdomineque toto crisso dorsoque concoloribus; sed pallidius, pennis totis tectricibusque caudæ inferis in medio stria alba notatis; alæ flexura subtus sordide alba; rostrum tenue, elongatum fere rectum, nigrum, tarsis quam in præcedentibus digitisque longioribus, brunneo-fuscis. Longit., 20 c.; rostri a rictu fere, 3 cent. — Hab. in Valparaiso (Chili), Cobija, rep. Boliviana.

4. *U. montana*, Nob. —(*Oppetiorhynchos ruficaudus*, Mey.; Vog., t. II, p. 81?) Præcedenti valde affinis hæc species forma rostri, forsanque illius mera varietas sexus aut ætatis? Differt tantummodo rostro patulo minus arcuato, cauda non rufa, concolore, sed nigro-rufa, rectricibus pogonio interno apiceque nigris, superciliis non ochraceo-albidis, sed pure albis, plumisque pectoralibus et abdominalibus non ochraceo-albis fusco-marginatis, sed sordide rufescentibus, in medio longitudinaliter albis, ungulisque præsertim postico brevioribus acutioribus. Longit., 19 cent.; rostri a rictu, 3 cent. 1/4. — Hab. Palca, rep. Peruviana.

5. *U. vulgaris*, Nob. — Valde affinis hæc species *Uppucerthiæ dumetorum* coloribus, sed differt statura minore rostroque multo breviore ac rectiore. Supra fusco-fumosa, aut brunnescenti-fumosa unicolor; remigibus fusco-nigris, basi rufo-pallidis vittam obliquam alæ formantibus, exceptis tantum tribus primariis externis; tectricibus majoribus quatuor externis rufo-pallido extus

limbatis, striamque secundam minorem alæ formantibus. Cauda fusco-nigra, exceptis duabus rectricibus mediis; dorso concoloribus, tribus lateralibus utrinque apice et extus sordide rufo-pallidis, vitta superciliari ut in congeneribus albo-rufescente. Gutture toto albo, plumis totis apice transverseque fusco-notatis; lateribus colli rufo-pallido variegatis; pectore, abdomine, crissoque pallide fumigatis, in medio albescentibus, hypocondriis obscurioribus. Rostrum, debile rectum, compressum, acuminatum ut in *Motacillis* aut *Anthis;* sed paulo longius, nigro-corneum, mandibula paulo pallidiore. Tarsi debiles, sed ita ut digiti elongati, unguibus anticis brevibus, postico elongato, omnibus paucissime curvatis ut in avibus graminicolis et ambulatoriis. Longit., 18 cent.; rostri a rictu, 2 cent. 1/2. — Hab. Santa-Fe, rep. Argentina; in Patagonia; La Paz, rep. Boliviana.

6. *U. nigro-fumosa*, Nob. — Hæc species cum *Uppucerthia rupestri* coloribus omnino congruit, sed ab illa et omnibus aliis hujus generis differt pedibus multo validioribus et robustissimis, ungulisque fortioribus ac curvatioribus, postico præcipue, non elongato, sed robusto, curvato. Supra tota fumigato-nigra, remigibus nigris, basi (secundum morem in aliis speciebus) rufescente, et vittam obliquam formante; cauda nigra rectricibus tribus externis æque apice et extus pallide-rufis; regione parotica, dorso concolore, plumis albo-striatis; vitta superciliari alba; parum nigro-variegata; gutture toto albo plumis apice fusco-punctatis. Subtus tota fumigata, dorso paulo pallidior, pennis totis stria media longitudinali alba notatis. Rostrum elongatum; parum arcuatum, compressum, acuminatum nigrum. Tarsi, digitique robustiores nigro-fusci, ungulis anticis et postico brevibus-sed fortibus et curvatioribus. Longit., 23-24 cent.; rostri a rictu, 3 cent. Habit. Cobija, in Bolivia.

TENUIROSTRES MELLIPHAGI.

4ª Fam. *CÆREBIDÆ.*

* *Cærebidæ genuinæ* aut *Curvirostres*, Nob.

G. CÆREBA. Vieill.

1. *C. atricapilla.* — (*Cæreba atricapilla*, Vieill., Dict., t. XIV, p. 50; *Certhia spiza*, Lath., Gmel., var. 6; le *Guitguit vert à tête noire*, Buff. enl., 578, 2; *Nectarinia mitrata*, Licht., n. 139. — Hab. Yuracares, rep. Boliviana.

   Fœmina. *Certhia spiza*, var. D. Gmel.; *Grimpereau vert du Brésil*, Buff. enl., 682, 1. — Hab. Yuracares, rep. Boliviana.

2. *C. cyanea.* — (*Cæreba cyanea*, Vieill., Gal., p. 288, pl. 176; *Certhia cyanea*, Gmel.; le *Guitguit noir et bleu*, Buff. enl., 83, 2.) — Hab. Guarayos, rep. Boliviana.

3. *C. flaveola.* — (*Cæreba flaveola*, Vieill., Dict., t. XIV, pl. p. 46; *Certhia flaveola*, Lath., Gmel.; le *Sucrier*, Buff., t. VI, p. 368, sine tabula.) — Hab. Guarayos, rep. Boliviana.

** *Cærebidæ uncinirostres*, Nob.

G. SERRIROSTRUM. Nob.

Valde affine generi *Cærebæ* hoc novum genus forma pedum, etenim digitis ungulisque fortibus hallucis præcipue plantaque sub halluce dilatata, atque lingua bifida apice

penicillata cum *Cærebis flaveola atricapilla, etc.*, omnino congruit, sed multo differt rostri forma insolita, maxilla valde sinuosa basi parum depressa, postea ascendente, apiceque tandem uncinato-curvata; conicis ante uncum duobus aut tribus dentibus obliquis notatis; mandibula autem per totam longitudinem sursum curvata maxilla breviore, ut in genere *Xenope* Illigeri.

1. *Serrirostrum carbonarium*, Nob. — Capite, collo, pectoreque totis, dorsi interscapulio, uropygio, alis, cauda tibiisque aterrimis; tectricibus alæ minoribus, tergo, abdomineque cinereis, tergo obscuriore; ano rufo; rostrum nigro-plumbeum; pedes nigricantes. Longit. tota, 14 cent. 1/3. — Habit. Sicasica, Ayupaya, repub. Boliviana.

2. *Serrirostrum sittoides*, Nob. — Affinis omnino coloribus Sittæ europeæ hæc species. Supra tota cyaneo-ardesiaca; remigibus rectricibusque nigris ardesiaco colore marginatis; subtus tota pallide rufa; rostrum præcedenti omnino simile, sed paulo minor maxilla cornea, mandibula pallidiore. Valde affinis præcedenti forma tota hæc species, differt tantummodo coloribus et statura paulo minore. Longit. tota, 13 cent. 1/3. — Habit. Yungas, Vallegrande, rep. Boliviana.

*** *Cærebidæ rectirostres*, Nob.

G. CONIROSTRUM. Nob.

Hoc novum genus a duobus præcedentibus, rostro rectissimo, conico, compresso valde discrepans, attamen pedibus, alis, moribusque mellivoris illis affine videtur generisque *Dacnis* æque vicinum est.

1. *Conirostrum cinereum*, Nob. — Supra totum schistaceo-

cinereum, pileo, alis, caudaque nigris; remigibus, tectricibus rectricibusque griseo-albescente marginatis; macula alba media alæ, remigum basi alba exceptis tribus primis formata. Superciliis latis, albis a naribus ad nucham ductis; subtus totum pallide cinerascens abdomine medio anoque pallide.

Rostrum rectissimum compresso-conicum acutissimum, nigro-corneum; pedes nigri. Longitud. tota, 12 cent. 1/2. — Habit. Yungas, rep. Boliviana; Tacna, rep. Peruviana.

Fœmina differt subtus tota pallide griseo-rufescente.

5ª Fam. *TROCHILIDÆ.*

G. TROCHILUS.

* *Trochili rectirostres.* Nob.

S. G. ORTHORHYNCHUS, Lacép.

Ornismya, Less., Oiseau-mouche, Buff.

A. Furcati, Cynanthi, Swains.

1. *Ornismya gigantea.* — (*Trochilus gigas,* Vieill., Gal., pl. 80; *Ornismya tristis*, Less., Hist. des ois.-m., pl. 3.) — Hab. Cochabamba, La Paz, Chiquisaca, rep. Boliviana; Valparaiso, rep. Chilensi.

2. *O. macrourus.* — (*T. macrourus forficatus*, Lath., Gmel.; *T. macrourus*, Vieill., Dict., t. vii, p. 366; *Ois. dorés*, pl. 60.) — Habit. Chiquitos, Moxos, repub. Boliviana.

3. *O. chrysurus.* — (*T. chrysurus*, Cuv., Règn. anim., 1, p. 436, éd. 1829; *T. sparganurus,* Shaw, Gen. zoology

Birds, 1811, p. 291, pl. 39; *Ornismya sapho*, Less., Hist. des ois. m., pl. 27, 28. — Habit. Yungas, rep. Boliviana.

4. *O. chrysurus.* — (*O. chrysurus*, var., Nob.) Differt a præcedente caudæ et uropygiique colore aurato ad rubineum vergente. — Habit. La Paz, Sicasica, repub. Boliviana.

5. *O. Gouldii.* — (*Tro. Gouldii*, Georges Loddiges, Proceedings, 1832, p. 7.) Supra subtusque aureo-viridis; gutture, colloque antico flavido-smaragdinis; cauda longissima forficata, rectricibus angustis apice rotundatis; prima laterali 5 1/2 longis, nigris apice aureo-viridibus, prima basi pogonio externo fusco-canescente, cæteris brevioribus, gradatis, aureo-viridi splendentibus; alis mediocribus; rostro brevi, tenui, recto. Longitud. tota, 20 cent. 1/3; caudæ, 15 cent. — Hab. Enquisivi, rep. Boliviana.

6. *O. furcata.* — (*T. furcatus*, Gmel., Ois.-mouche à queue fourchue, Buff. enl., 599; Vieill., Ois. dorés, pl. 34; *Orn. furcata*, Less., Ois.-m., pl. 18. — Habit. Chiquitos, Santa-Cruz, Moxos, rep. Boliviana.

7. *O. glaucopoides*, Nob. — Affinis hæc species *Trochilo glaucopi*, Gmel.; *frontali*, Lath., Less., Ois.-mouches, 58, 59, statura et coloribus, differt sed supra et subtus viridi-aureus, macula frontali pone rotundata, anoque cyaneo-resplendentibus; gutture, colloque antico pulchre smaragdinis; alis fusco-nigris; cauda furcata aterrima. Rostrum rectum, mediocre nigrum. Longit., 11 cent. 1/4; rostri, 2 cent. — Habit. Vallegrande, rep. Boliviana.

Differt a *T. glaucope* macula frontali pone minus protensa, pulchre cyanea non violascente, ano tectricibusque caudæ inferis cyaneis, caudaque atra non nigro chalybæa.

8. *O. aureo-ventris*, Nob. — Affinis *Trochilo mellisugo*, Lath., Vieill., Dict, t. VII, p. 363; id., Ois. dorés, pl. 39; sed differt rostro rubro aut flavo non nigro, staturaque majore. Supra viridi-aureus; alis fusco-nigris; cauda parum furcata nigro-chalybæa. Subtus gutture, collo antico pectoreque supero smaragdinis, eorum lateribus, pectore uno, ventre et hypocondriis pulchre aurato-cupreo-viridi micantibus. Rostrum rectum, flavidum aut rubrum, apice nigro-brunneum, basi latiusculum et depressiusculum. Longit., 10 cent. 1/4; rostri, 2 cent. — Hab. Moxos, Cochabamba, rep. Boliviana.

Fœmina aut *junior* differt subtus, collo, pectore ventre medio anoque cinereis, caudaque breviore, apice recta, rectricibus apice albo maculatis.

9. *O. cyanopogon.* — (*Ornismya cyanopogon, barbe-bleue*, Less., Tr., 274; id., Ois.-m., pl. 5; *T. lucifer*, Swains.) — Hab. Yungas, rep. Boliviana.

Junior differt a Lessonii descriptione rostro fere recto paucissime curvato, macula nulla abdominali rufa, altera autem anali hujusdem coloris rectricibusque non albo-terminatis.

10. *O. vesper.* — (*Ornis. vesper*, Less., Ois.-m., pl. 19; id., Tr., pl. 273.) Junior avis mas habit. in Peruvia, Tacna.

11. *O. angelæ.* — *Ornis. angelæ*, Less., Illustr., pl. 46; *Trochilus Leadbeaterii*, Loddiges, M. S.; *Tro. Buquetii*, Collect. Parisiis. — Habit. Corrientes, rep. Argentina.

B. *Cauda apice recta, vel paucissime furcata.*

Lampornis, Swains.

12. *O. petasophora.* — (*T. petasophorus*, Princ. Max. Tem., col. 203, 3.) Forte non adultus, *Ornis. petasophora*, Less., Ois.-m., pl. 1, forsan adultior, gutture,

fascia suboculari pectoreque medio cyaneis; cauda ante apicem, vitta lata nigro-cyanea distincte notata. *Tro. serrirostris,* Vieill., Dict., t. VII, p. 359, secundum Less. an bono jure? — Hab. Yungas, Vallegrande, rep. Boliviana.

13. *O. fernandensis.*—(*T. fernandensis,* King, Proceedings, 1830-31, p. 30; *Orn. cinnamomea*, Gerv., Mag. de zool. de Guérin, 1835, pl. 43.) Tota cinnamomea; pileo toto aureo-rubineo resplendente; alis fusco-nigris; tectricibus minoribus aliquot viridi-micantibus. Long. tota, 14 c.; rostri, 1 cent. 2/3. — Hab. Juan-Fernandes, in rep. Chilensi.

14. *O. Pamela*, d'Orb. — Insignis hæc nova species coloribus obscuris, nitore metallico ad uropygium tantummodo conspiciendo. Supra tota nigro-fuliginosa; capite nigro; pennis uropygialibus apice, tectricibusque caudæ superis metallice cyano-viridibus; alæ fuliginosæ, primariis violaceo, secundariis et tectricibus olivaceo tinctis, remige prima basi, pogonio externo cinnamomeo; rectricibus cinnamomeis, lateribus anguste, apice late olivaceo marginatis; subtus aterrima, ventre et abdomine parum fuliginoso tinctis; pectore macula media nivea e plumis elongatis basi nigris apice albis formata notato; tectricibus caudæ inferis cinnamomeis parum fusco adumbratis. Rostrum nigrum, rectissimum, mediocre. Longit. tota, 12 cent. 1/2; rostri, 2 cent. — Hab. Yungas, rep. Boliviana.

15. *O. longirostris.* — (*T. longirostris*, Vieillot, Dict., t. VII, p. 366; id., Ois. dorés, p. 107; *T. superbus*, Shaw, Tem., col. 299, 1; *Orn. superba*, Less., Ois.-m., pl. 2). — Hab. Guarayos, rep. Boliviana; antea in Antillis, et insula Trinitatis, tantummodo lecta fuerat hæc pulchra species.

16. *O. sephanoides.* — (*Orn. sephanioides*, Less. et Garnot,

zool. de la Coq., pl. 31, 2; Less., Ois.-m., pl. 14. — Habit. Valparaiso, rep. Chilensi.

Nota. Nomen gallicum *Oiseau-mouche à couronne violette*, a dom. Lessonio huic impositum falso nobis apparet; etenim pileo aureo-cupreo aut rubineo, sed nunquam violaceo insignis est.

17. *O. cyana.* — (*Trochilus cyanus*, *Ois.-m. azuré*, Vieill., Dict., t. XXIII, p. 426; id., Enc., t. II, p. 558; *Orn. cyanea*, *Ois. m. vert azur*, Less., Ois.-m., pl. 71.) — Hab. Guarayos, rep. Boliviana.

18. *O. albiventris.* — (*Orn. albiventris*, Less., Ois.-m., pl. 76, vel *Orn. viridissima*, Less., Ois.-m., pl. 75.) Differt ab illa rectricibus lateralibus non brunneis, sed atro-cæruleis. — Habit. Mojos, rep. Boliviana.

19. *O. albicollis*, Nob. — (*T. albicollis*, Vieill., Dict., t. XXIII, p. 426; Tem., col. 203, 2; Less., Ois.-m., pl. 63, in junioribus cauda non atro-cærulea. — Hab. Yungas, Chaluani, rep. Boliviana.

20. *O. mellisuga*, Nob. — (*T. mellisugus*, Lath., Vieill., Dict., t. VII, p. 363; id., Ois. dor., pl. 39.) — Habit. Yungas, Sicasica, Ayupaya, rep. Boliviana.

21. *O. bicolor.* — (*T. bicolor*, Lath., Vieill., t. VII, pl. 374; id., Ois. dor., pl. 36; *Orn. bicolor*, Less., Ois.-m., pl. 49, 50.) Junior avis? le *Saphir-émeraude.* — Habit. Yungas, Mojos, rep. Boliviana.

22. *O. ruficollis.* — (*T. ruficollis*, *Ois.-m. à gorge rousse*, Vieill., Dict., t. VII, p. 362; *Bec-fleurs à queue couleur de topaze*, certe Azara, n. 291.) Rostro carneo, apice nigro, basi depresso, latiusculo; supra tota viridi aurata, capite parum splendente, cauda olivascente-aurea, rectrice laterali breviore, secunda apice grisescentibus, subtus pal-

lide viridi-aurea, gutture pallide rufescente ano albo rectricibus infra aureo-viridi et cupreo splendide micantibus. Longit. tota, 10 cent. 3/4; rostri, 2 cent. — Hab. Santa-Cruz, San-Juan de Chiquitos, rep. Boliviana.

23. *O. smaragdinicollis,* Nob. — (Valde affinis hæc species *Trochilo tyrianthino*, George Loddiges, in Proceedings, 1832, p. 6.) Totis coloribus, sed differt rostro longiore. Capite supra dorsoque aureo-viridibus, alis fuscis; gula colloque antico saturate smaragdino splendentibus; subtus viridi-aureo parum micante; cauda fere recta, lata supra aureo, infra violaceo-purpurea; rostro gracili, nigro. Longit. tota, 10 cent.; rostri, 1 cent. 1/2. — Hab. Yungas, rep. Boliviana.

Junior differt colore subtus pallide ochraceo gutturis et colli, aliquot tantum pennis apice smaragdinis, aliis aurato-viridibus. — Hab. Yungas, rep. Boliviana.

24. *O. amethysticollis,* Nob. — Supra totus viridis uropygio parum aurato; fronte smaragdino; alis fuscis purpureo tinctis; cauda lata, recta, cyaneo-nigra, pennis duabus intermediis viridibus, tribus utrinque ultimis extremo apice albo notatis. Subtus gula colloque antico amethystino pulchre splendentibus; pectorali semicollari abdomineque medio pallide ochraceis; colli, pectoris et abdominis lateribus aureo-viridibus; ano caudæque tectricibus inferis albescentibus. Longit. tota, 12 cent.; rostri, 2 c. — Hab. Yuracares, rep. Boliviana.

C. *Cauda cuneata, pennis duabus mediis aliquandiu valde elongatis.*

25. *O. cora.* — (Less. et Garn., zool. de la Coq., pl. 31,4; Less., Ois.-m., pl. 6. — Hab. in Peruvia, rep. Lima.

** Trochili curvirostres aut trochili ; proprie dicti les Colibris, Buff.

A. *Cauda apice recta aut paucissime emarginata.*

26. *Tro. mango* ♂, Less., *Col. à plastron noir*, Vieill., t. vii, p. 353; Buff. enl., 680-2-3.) — Hab. Santa-Cruz, rep. Boliviana; id. ♀, Licht., n. 104; *Tro. maculatus*, Less., Gmel.; *Tro. gularis*, Lath.; *Col. à queue violette*, Audeb., pl. 10, 11; id., Buff. enl., 671-2. — Habit. Mojos, Guarayos, rep. Boliviana.

B. *Cauda cuneata aut rotundata, pennis duabus intermediis aliquandiu elongatis.*

27. *T. superciliosus*, Lin., Lath. — (*Col. à brins blancs*, Vieill., Dict., t. vii, pl. 347; Audeb., pl. 17 ♂, 18 ♀; Less., *Col.*, pl. 5; Buff. enl., 600-3.) — Hab. Yungas, Guarayos, rep. Boliviana.

28. *T. brasiliensis.* — *Col. à brins blancs*, Vieill., Dict., t. vii, p. 35; Buff. enl., t. vii, p. 50; Audeb., pl. 19; Tem., col. 120-2; Less., Tr., 289. — Hab. Yuracares; Guarayos, rep. Boliviana.

29. *T. leucurus.* — (*Col. à collier rouge*, Vieill., Dict., t. vii, p. 348; Edwards, pl. 256; Buff. enl., 600-4; *Colib. à cou roux*, Less., Tr., p. 290.) — Hab. Yuracares, rep. Boliviana.

30. *T. viridis.* — (*Col. à queue blanche et verte*, Vieill., Dict., t. vii, p. 354; id., Ois. dor., pl. 41; *Orn. viridis*, Less., Ois.-m., pl. 60.) — Hab. Mojos, rep. Boliviana.

31. *T. Estella*, d'Orb. — Affinis præcedenti hæc nova species, cauda cuncta et rigidiuscula. Supra brunneo-gri-

seus; collo dorsoque viridi cupreo paucissime relucentibus, hujus plumis rufo-pallido marginatis, caudæ tectricibus cupreo-aurato viridibus; alis fuscis, apice chalybæo-nigris; cauda cuneata, rigida, alba, pennis apice rotundato-acutis, duabus mediis cyaneo-viridibus, extima laterali nigra, basi tantum et intus alba, tribus sequentibus totis albis, margine externo tantum, angustissime nigro; subtus, gula et collo antico viridi-smaragdino resplendentibus, hoc colore colli macula pectorali triangulari nigro-chalybæa terminato, dein pectore ventreque albis, hypocondriis et ano rufo-fuscis, vitta media longitudinali castanea pectoris et abdominis; rostrum breve, parum curvatum, nigrum. Longit. tota, 133 millim.; rostri, 20 millim.

Junior differt gula et collo antico non viridibus, sed albis, maculisque minutis rotundatis fuscis notatis, pectore abdomineque absque colore cinnamomeo. — Hab. La Paz, Potosi, rep. Boliviana.

32. *T. Adela*, d'Orb. — Valde affinis præcedenti hæc species, forsanque illius mera varietas sexus aut ætatis; differt rostro paulo longiore et fortiore, et coloribus.

Supra totus griseo obscure viridis alis fuscis, apice parum purpureo tinctis, cauda cuneata, rigida, fusco-nigra purpureo-tincta rectricibus totis, duobus mediis exceptis pogonio interno, sordide rufo-pallido albescentibus.

Subtus gula colloque antico viridi-smaragdino resplendentibus, pectore ventreque mediis nigro-chalybæis, lateribus cinnamomeis. Rostrum mediocre nigrum, parum arcuatum. Longit., 14 cent.; rostri, 2 cent. 2/3. — Hab. Chuquisaca, rep. Boliviana.

SYNDACTYLI. Cuv.

1ª Fam. *ALCEDIDÆ.*

G. ALCEDO. Linn.

1. *A. torquata.* — *Alcedo torquata*, Linn., Gmel.; le *Martin-pêcheur bleu de ciel*, Azara, n. 417; l'*Alatli*, Buff. enl., 284. — Hab. Corrientes, rep. Argentina; Santa-Cruz de la Sierra, Chiquitos, rep. Boliviana.

2. *A. amazona*, Lath. — *Martin-pêcheur de l'Amazone*, Vieill., Dict., t. XIX, p. 399; *Martin-pêcheur mordoré* et *M. pêcheur à col rouge*, Azar., n. 419, 420 ♀ et ♂. — Hab. Chiquitos, rep. Boliviana; Corrientes, rep. Argentina.

3. *A. americana*, Gmel. — *Martin-pêcheur vert et blanc*, Buff. enl., 591, 1-2 ♂ ♀; *A. americana*, Vieill., Dict., t. XIX, p. 313; *Martin-pêcheur d'un vert sombre*, Azar., n. 421. — Habit. Chiquitos, Vallegrande, repub. Boliviana.

2ª Fam. *PRIONITIDÆ.*

G. PRIONITES. Illig.

1. *P. brasiliensis*, Illig. — *Ramphastos momotte*, Gmel., *Baryphonus cyanocephalus*, Vieill., Dict., t. XXI, p. 215; *le Houton* ou *Momot*, Buff. enl., 370. — Hab. Yungas, rep. Boliviana.

Sur quelques particularités anatomiques du Phytotoma rara *de Molina.*

Par MM. EYDOUX et GERVAIS.

Cet oiseau, décrit par Molina et par d'Azara, fut ensuite pendant quelques années fort incomplétement connu des naturalistes, tant à cause du vague de la description de ces auteurs que de son extrême rareté. Les voyages récents en ont cependant procuré un certain nombre d'individus, et il a été facile aux zoologistes d'observer les Phytotomes avec plus de soin. M. William Jardine s'en est occupé l'un des premiers, puis M. de la Fresnaye en a fait le sujet d'une petite notice très-intéressante, insérée dans le *Magasin de zoologie* pour 1832. MM. de Kittlitz dans les Mémoires de l'Académie impériale de Berlin, Lesson, Alc. d'Orbigny, aidé de M. de La Fresnaye pour la publication de l'Ornithologie de son voyage, ont également traité ce sujet de nouveau, mais sous le rapport zoologique seulement.

Nous avons pensé qu'il ne serait pas moins intéressant de rechercher quelles particularités anatomiques ces oiseaux pourraient offrir, et nous allons en parler dans cette note. Il a déjà été dit un mot de ces observations dans le rapport très-savant que M. de Blainville a fait à l'Académie des Sciences sur les résultats zoologiques du nouveau voyage autour du monde, que l'un de nous vient de terminer à bord de *la Bonite.*

Si l'on compare le crâne du Phytotome que nous faisons figurer, avec celui d'un Moineau (*Fringilla domestica*), oiseau de la même famille que lui, on remarque

qu'il en diffère par la plus forte courbure du bec, par l'espace inter-oculaire proportionnellement plus étroit, par le trou des narines plus petit et par la présence en arrière de celui-ci d'une perforation plus grande, allongée dans le sens vertical, et représentant probablement le trou sous-orbitaire.

Les maxillaires sont plus forts et la matière cornée y est plus abondante et plus large. Elle présente supérieurement, près des bords du bec et dans son pourtour, une rainure bordée de chaque côté par une série de dentelures très-bien figurées et décrites par M. de la Fresnaye dans son mémoire de 1832. Les denticules de la mâchoire inférieure, qui ne présentent qu'une seule série, viennent se loger dans cette rainure.

Le sternum, comme celui des Fringilles, n'a qu'une échancrure bilatérale au bord inférieur.

L'intestin est remarquable par sa largeur ainsi que par son peu de longueur. Mesuré chez un mâle adulte, il n'avait que cinq pouces depuis le pylore jusqu'au cloaque. Il est tout d'un même diamètre et sans distinction de gros intestin avec l'intestin grêle. Il forme dans l'abdomen deux replis très-peu étendus, et dans la partie droite qui se dirige vers le cloaque, et non loin de celui-ci, sont deux petits cæcum symétriques. Le gésier est musculeux et garni à sa face interne d'une membrane analogue à celle qu'on connaît chez les Gallinacés. Le ventricule succenturié nous a paru à peine distinct de l'œsophage, et il n'y a pas de véritable jabot.

La longueur de l'œsophage est de 2 pouces 1/2. La langue est assez dure et peu charnue.

Le gésier, ainsi que l'intestin, était rempli de matières

végétales qui nous ont paru être de la paille de jeunes Graminées, macérée par la digestion et réduite en fibrilles. La brièveté de l'intestin, si l'on fait attention au régime de l'oiseau, sera donc un fait à noter, car elle dépasse notablement celle des espèces du même groupe que l'on a signalées.

Parmi les oiseaux qui paraissent se rapprocher du Phytotome par la brièveté de leurs intestins, nous citerons, d'après ce qu'en dit G. Cuvier dans son Anatomie, et d'après ce que nous en a communiqué M. Temminck, le genre des Jaseurs, *Bombycilla*, Brisson. — Le foie du Phytotome est assez volumineux.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 86.

Figure 1. Crâne du Phytotome.
2. Les viscères en place.
3. Son intestin déplissé.
4. Son sternum pour faire voir l'échancrure.

MOLLUSQUES
DU VOYAGE DE LA FAVORITE,
PAR M. EYDOUX.

HÉLICE DE TUPINIER.
HELIX TUPINIERII. Eyd.
(Pl. 114.)

Coquille très-rare et fort remarquable par sa grandeur et par l'ampleur de son ombilic. C'est avec l'*Helix sepulchralis* qu'elle paraît avoir le plus de rapports; elle est aplatie, formée de cinq tours de spire subdéprimés, dont le dernier est proportionnellement plus grand que tous les autres; il est légèrement convexe. Ces tours sont lisses, séparés par une suture linéaire et un peu profonde. En dessous, cette coquille est ouverte au centre par un large ombilic infundibuliforme dans lequel on voit facilement s'enrouler tous les tours de spire et sur le bord duquel l'extrémité du bord gauche vient s'insérer. L'ouverture est très-oblique, semi-lunaire, assez grande, plus haute que large, d'un blanc bleuâtre en dedans, garnie d'un péristome à peine réfléchi en dehors, légèrement sinueux à sa base. Toute la surface de cette espèce est marquée par des stries d'accroissement très-fines; la couleur extérieure est d'un violet obscur avec des zones brunes plus ou moins larges et tachetées de roussâtre sur le haut de sa convexité; une large cein-

ture blanche occupe la base et se prolonge jusqu'au fond de l'ombilic.

Cette espèce existe aux Philippines, où nous ne l'avons cependant point trouvée nous-même : elle nous a été donnée, à Manille, par un pharmacien espagnol dont nous regrettons d'avoir oublié le nom.

Le plus grand individu que nous avons rapporté a 2 pouces 3 lignes de diamètre.

HÉLICE DE LASALLE.

HELIX LASALLII. Eyd.

(Pl. 115, fig. 1, 1 a.)

Il serait possible que cette espèce, que nous considérons comme nouvelle, ne fût cependant qu'une variété de l'*Helix auriculata* de Swainson ; elle est aussi très-voisine de l'*Helix marginata* de Lamark ; mais la différence la plus importante qu'elle présente avec cette dernière, est la réunion des deux bords de l'ouverture vers l'ombilic. Elle est discoïde, à spire surbaissée à peine conique, obtuse au sommet, formée de cinq tours légèrement aplatis, réunis par une suture simple et linéaire ; le dernier tour est médiocrement convexe en dessous ; le centre est ouvert par un ombilic médiocre, en partie caché par le prolongement et la réunion des deux bords qui viennent s'y insérer ; l'ouverture est fort oblique, tout à fait auriculiforme ; elle est plus large que haute ; son péristome épais, sinueux, dans sa longueur de l'extrémité gauche, est bordé et fortement réfléchi au dehors. La couleur est partout d'un blanc opaque ; sur le dernier tour se dessi-

nent nettement trois zones d'un brun très-foncé, dont la supérieure est la seule qui remonte sur la spire jusqu'auprès du sommet.

Nous avons trouvé cette coquille aux Philippines, dans la province de Laguna, où elle existe assez abondamment dans les belles cafeiries qu'a fait planter notre compatriote M. Paul de la Gironnière, homme vraiment remarquable, autant par ses talents que par ses qualités du cœur. Diamètre, 15 lignes.

HÉLICE DE VALENCIENNES.

HELIX VALENCIENNII. Eyd.

(Pl. 115, fig. 2.)

Cette belle espèce est très-voisine de l'*Helix picta.* Elle est globuleuse, mince et diaphane; la spire est proéminente, mais obtuse au sommet, composée de cinq tours, dont les premiers sont peu convexes et réunis par une suture linéaire et superficielle de couleur roussâtre; le dernier tour, plus globuleux que les précédents, est aussi proportionnellement plus grand; il est très-convexe en dessous; l'ouverture est semi-lunaire, assez grande; le péristome est mince, à peine relevé en un filet saillant, brun dans toute son étendue; la columelle est aplatie par devant; elle est élargie, blanche, un peu tranchante à son bord interne, sur lequel on remarque une légère dépression vers son point d'insertion; la surface extérieure de cette coquille est complétement lisse et d'une teinte uniforme d'un blanc lacté.

Nous nous sommes procuré cette coquille aux Philippines ; sans pouvoir préciser la localité où on la rencontre, toutefois nous pouvons affirmer qu'elle provient des îles de la mer de Chine. Diamètre, 15 lignes.

HÉLICE COULEUR DE CANNELLE.

HELIX CINNAMOMEA. Val.

(Pl. 116, fig. 1, 1 a. 1 b.)

Cette coquille a certainement beaucoup d'analogie avec l'*Helix nitida*, mais elle en diffère par sa grandeur. Elle est mince, luisante, diaphane, discoïde, à spire déprimée surtout au sommet, concave en dessous, arrondie sur la circonférence, formée de sept tours peu convexes, réunis par une suture simple et légèrement profonde ; la base est percée par un petit ombilic arrondi, un peu couvert par l'extrémité du bord gauche, qui se renverse au dehors à son insertion avec le dernier tour ; l'ouverture est un peu oblique, assez grande, semi-lunaire, à péristome simple, mince, tranchant, n'ayant pas de bourrelet intérieur. Cette espèce est très-finement striée dans sa longueur, surtout sur les premiers tours, mais d'une manière irrégulière. La couleur est d'un corné clair ou brunâtre en dehors comme en dedans.

Elle vit dans les endroits ombragés. Nous l'avons trouvée dans les bois de l'archipel des Natunas, mer de Chine. Diamètre, 10 lignes.

BULIME DE COSTER.

BULIMUS COSTERII. Eyd.

(Pl. 116, fig. 2. 2 a.)

Coquille très-lisse, assez légère, d'une forme ovoïde, presque cylindrique, renflée et obtuse à son extrémité, ayant quelques rapports avec le *Bulimus ovideus.* Elle est composée de six tours arrondis, bombés, qui sont réunis par une suture simple et superficielle ; leur surface paraît unie ; elle est cependant marquée longitudinalement par des stries d'une si grande finesse qu'on ne les distingue à la vue simple qu'avec beaucoup de difficulté. Son ouverture est un peu moins longue que la coquille ; elle est oblongue, plus haute que large ; le bord droit est évasé et bordé par un bourrelet peu épais, recourbé à l'extérieur ; la columelle est arquée profondément et terminée à sa partie supérieure d'une manière oblique ; sa base est arrondie. La coloration de cette espèce est très-agréable ; elle est d'un blanc mat, orné, à la base des tours supérieurs, d'une zone circulaire étroite, d'un brun noir ; cette zone se continue sur le milieu de la convexité du dernier tour.

Ce Bulime, que nous nous sommes procuré à Surabaya (île Java), provient, nous a-t-on dit, des îles Moluques.

Longueur, 16 lignes.

CYCLOSTOME BOSSU.

CYCLOSTOMA GIBBUM. Féruss.

(Pl. 117, fig. 1.)

Cette petite espèce se distingue parfaitement de ses congénères par sa forme trochiforme, et principalement par son dernier tour, qui semble difforme. Elle est élargie à sa base, pointue au sommet, formée de six tours arrondis, surbaissés et turriculés, couverts de stries longitudinales très-fines; ces tours sont séparés par une suture linéaire et enfoncée. Le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres, plus large que haut; il est percé à la base d'un petit ombilic étroit et peu profond; l'ouverture est circulaire, presque détachée de l'avant-dernier tour; elle est entourée d'un péristome mince, tranchant, étalé et légèrement renversé en dehors. La coloration extérieure est uniformément d'un grisâtre clair. L'opercule est arrondi, membraneux, non multispiré.

Nous n'avons trouvé cette espèce que dans les grottes formées dans l'intérieur des montagnes de marbre qui s'élèvent au milieu de la plaine où est bâtie la ville de Touranne, en Cochinchine.

Diamètre, 5 lignes.

CYCLOSTOME CAILLE.

CYCLOSTOMA ORTIX. Val.

(Pl. 117, fig. 2.)

Cette espèce, qui est sans contredit l'une des plus élégantes du genre, est bien nettement distincte de celles qui l'avoisinent, et entre autres du *Cyclostoma fraterculum*, par des caractères qui nous paraissent constants. Elle est conique, trochiforme, formée de cinq tours convexes, arrondis, garnis, principalement le dernier, de petites carènes ou côtes transverses, régulières, entre lesquelles on en aperçoit d'autres beaucoup plus fines et très-rapprochées. Examinée à la loupe, cette coquille présente aussi un très-grand nombre de stries longitudinales très-fines et très-serrées. Sous le dernier tour, on voit un ombilic médiocre et profond; la suture est simple et linéaire; l'ouverture, assez ample, est arrondie, oblique à l'axe, à bords minces, le plus souvent marginés en dehors. La coloration extérieure est un fond d'un jaune paille terne, parsemé de larges maculations longitudinales brunes et ondulées, souvent interrompues dans leur trajet, ce qui donne à sa surface l'aspect de nattes très-fines.

Nous avons trouvé cette espèce dans les îles Seychelles.

Diamètre, 7 lignes.

MULETTE DE KERAUDREN.

UNIO KERAUDRENI. Eyd.

(Pl. 118, fig. 1, 1 a.)

Cette espèce, voisine de l'*Unio complanata*, est ovale, oblongue, subdéprimée, très-inéquilatérale, lisse. Son côté antérieur est obtus et court; le postérieur est légèrement atténué et obtus à son extrémité; ses crochets, fort peu saillants, sont profondément rongés et dépouillés; le reste de la surface extérieure est recouvert d'un épiderme d'un brun foncé. En dedans, elle est nacrée et nuancée d'un blanc jaunâtre. La charnière est étroite, un peu sinueuse dans le milieu; la dent cardinale est lamelliforme, cariée, un peu oblique; elle est reçue dans la valve opposée, entre deux petites dents inégales, réunies à leur base et denticulées à leur sommet. La dent postérieure est lamelliforme, tranchante; elle s'insère entre deux lames non moins étroites que celles de la valve gauche. Les impressions musculaires sont subarrondies; l'antérieure est assez profonde, la postérieure est très-superficielle.

Longueur, 18 lignes; largeur, 10 lignes.

Cette coquille habite les petites rivières et les mares du Bengale. On la trouve en très-grande quantité aux environs de Chandernagor.

MULETTE DE GERBIDON.

UNIO GERBIDONI. Eyd.

(Pl. 118, fig. 2. 2 a. 2 b.)

Espèce bien voisine de l'*Unio Calliaudii,* mais qui s'en distingue par divers caractères. Elle est oblongue, allongée, étroite, transverse, inéquilatérale, légèrement déprimée ; le côté antérieur est arrondi, plus étroit que le postérieur, qui est terminé par un angle obtus. Les crochets sont peu saillants, rapprochés, subgranuleux et légèrement rongés ; la surface extérieure est finement marquée de stries d'accroissement, et recouverte d'un épiderme lisse, mince, d'un beau noir. A l'intérieur, cette coquille est d'un blanc nacré fort brillant ; la charnière est très-étroite, et présente sur l'une et l'autre valve une dent antérieure ou cardinale, lamelliforme, relevée vers le bord lunulaire. La dent postérieure n'est pas moins étroite que l'antérieure ; elle se prolonge dans presque toute la longueur du bord supérieur, saillante, lamelliforme, et tranchante à son sommet ; elle est reçue entre deux lames non moins minces et très-rapprochées à la valve gauche ; les impressions musculaires sont peu profondes ; les deux postérieures sont confluentes.

Longueur, 19 lignes ; largeur, 9 lignes.

Cette coquille vit en très-grand nombre dans les petites rivières et les eaux douces stagnantes de la côte de Coromandel.

MULETTE DE GAUDICHAUD.

UNIO GAUDICHAUDII. Eyd.

(Pl. 118, fig. 3.)

Il y a quelques rapports de forme entre cette espèce et l'*Unio Niloticus;* mais ces rapports se bornent à la surface, car la charnière des deux espèces est différente. L'espèce qui nous occupe est ovale, transverse, inéquilatérale; les crochets sont peu sensibles, légèrement rugueux, recouverts de leur épiderme. Le côté antérieur est court et arrondi; le postérieur est plus large et obscurément anguleux; toute la coquille est subrenflée; elle est mince, finement striée par des accroissements irréguliers, et couverte d'un épiderme d'un brun sale et jaunâtre. A l'intérieur, la nacre est d'un rose violacé d'une belle nuance. La charnière, très-étroite et presque droite, présente sur la valve droite une seule dent cardinale saillante et rugueuse, tandis que la valve gauche en offre deux qui sont obliques et inégales; la dent lamellaire est très-mince, lisse, obliquement tronquée à son extrémité postérieure; les lames de la valve opposée, entre lesquelles elle est reçue, sont presque égales.

Longueur, 17 lignes; largeur, 10 lignes.

Cette coquille se trouve dans les petites rivières du Bengale.

MULETTE DE BONNEAUD.

UNIO BONNEAUDII. Eyd.

(Pl. 119, fig. 1. 1 a.)

Coquille ovale, transverse, renflée, inéquilatérale, à

test assez mince; elle est légèrement sinueuse dans son milieu; son côté antérieur est obtus et court le côté postérieur est obscurément anguleux et coupé obliquement. Les crochets sont à peine saillants et non rongés; la surface extérieure est irrégulièrement sillonnée par des accroissements multipliés; elle est revêtue d'un épiderme mince, d'un vert jaunâtre. A l'intérieur, la coquille est d'un blanc nacré très-brillant. La charnière est étroite. On remarque sur le long du bord antérieur de la valve droite deux dents lamelliformes de la même grandeur; sur la valve gauche on voit une dent assez large, élevée en forme de crête, également placée le long du bord, et à la base de laquelle on en distingue une seconde beaucoup plus petite. La dent columellaire postérieure est légèrement courbée, étroite et tranchante; elle s'engage entre deux lames de la valve gauche à peu près égales. L'impression antérieure est médiocre et peu profonde; la postérieure est superficielle.

Longueur, 19 lignes; largeur, 12 lignes.

Cette coquille habite les rivières de la presqu'île de l'Inde.

CYRÈNE RECOURBÉE.

CYRENA RECURVATA. Val.

(Pl. 119, fig. 2.)

M. Gray, naturaliste anglais, a établi dans un de ses ouvrages, avec une coquille semblable à celle que nous décrivons, le genre *Villarita,* et M. Griffith l'a fait représenter dans le *The Animal Kingdom,* pl. 31, fig. 5, sous le nom de *Villarita cyprinoides.* Je n'ai pas cru devoir conserver à cette espèce la détermination de genre;

je l'ai réunie aux Cyrènes, dont elle a tous les caractères. Elle est épaisse, équivalve, subtrigone, renflée, cordiforme, presque aussi longue que large et un peu oblique, recouverte d'un épiderme verdâtre, marquée de bandes transverses jaunâtres, avec des stries d'accroissement assez régulières et très-rapprochées. Les crochets sont saillants, le plus souvent excoriés et en forme de cœur; la charnière présente seulement sur chaque valve deux dents cardinales écartées; les latérales, presque égales, sont assez longues, lisses, comprimées et aiguës; l'antérieure n'est éloignée de la dent cardinale, qui se trouve du même côté, que par une petite dépression à peine sensible; toutes deux sont lisses et reçues dans des rainures correspondantes, dont les bords peu épaissis deviennent saillants dans l'intérieur des valves. Cette coquille est toute blanche au dedans. Les impressions musculaires sont subarrondies et fort légères. Ce qui caractérise essentiellement cette coquille, c'est sa forme, ses stries et sa charnière.

Largeur, 1 pouce; hauteur, 13 lignes.

Cette coquille (nommée *C. Gaudichaudii*, par une erreur de gravure, sur notre pl. 119) se trouve en abondance dans le lac et la rivière de Manille (Philippines). Nous l'avons rencontrée aussi dans le Tigre, fleuve sur les bords duquel est bâtie la ville de Canton. Là, elle est vendue journellement au marché, et sert à alimenter principalement les tables des classes pauvres. On la mange cuite; son goût est assez agréable, quoique fade.

FIN DE LA ZOOLOGIE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, 12.

NOTICE

Sur L'HELIX LABYRINTHUS

et quelques espèces voisines,

PAR M. DESHAYES.

A commencer par Chemnitz, la plupart des auteurs de Conchyliologie ont confondu plusieurs espèces sous le nom d'*Helix labyrinthus*. On trouve, en effet, dans la synonymie de Chemnitz, la citation d'une figure de Knorr, qui ne représente pas la même coquille que celle de Seba et des autres auteurs qu'il mentionne. Born, dans son ouvrage très bien fait, aperçut bien la différence qui existe entre les deux espèces, et fit, avec celle de Knorr (Vergn., t. v, pl. 26, f. 3), son *Helix plicata*. Ni l'une ni l'autre de ces espèces ne sont mentionnées, soit dans la douzième édition du *Systema naturæ*, soit même dans la treizième, où Gmelin en a rassemblé de bien moins intéressantes. En 1792, Lamarck publia, dans le tome 2 du *Journal d'histoire naturelle*, la description et la figure de quatre espèces d'Hélices, parmi lesquelles se trouve, sous le nom de *labyrinthus*, le véritable *Helix plicata* de Born. Plus tard, Dillwyn, dans son *Catalogue*, rassembla sous le nom d'*Helix plicata* (page 899, n° 27), toute la synonymie du *labyrinthus* et du *plicata*. Dans les *Animaux sans vertèbres*, Lamarck imita la fâcheuse confusion de ses prédécesseurs, et inscrivit les deux espèces sous le nom de *Carocolla labyrinthus*. On devait espérer que M. de Férussac, après ses travaux spéciaux sur les Hélices, rectifierait la synonymie des espèces qui nous occupent. Il n'en a pas été ainsi : il commence, dans son prodrome, par regarder l'*Helix labyrin-*

thus de Chemnitz comme douteuse, puis admet dans la synonymie du *plicata* plusieurs citations du vrai *labyrinthus ;* enfin, changeant d'opinion lors de la publication des figures de ces espèces, il introduit, sous le nom de *plicata* de Born, une troisième espèce que Born ne connut pas, et il confond, à titre de variété du *labyrinthus,* le véritable *plicata,* de Born. Nous-même, trop confiant d'abord dans les déterminations de M. de Férussac, nous décrivîmes dans l'*Encyclopédie* cette troisième espèce, en lui donnant aussi le nom de *plicata.*

M. Petit de la Saussaye, amateur distingué et possesseur d'une belle collection de Conchyliologie, ayant reçu de l'isthme de Panama[1] une belle et grande espèce voisine du *labyrinthus*, voulut bien nous la communiquer, ce qui nous détermina à faire les recherches précédentes et à rétablir, ainsi qu'il suit, la nomenclature et la synonymie des trois espèces mentionnées.

1. Helix labyrinthus. Chemnitz. (Pl. 111, f. 1).

Seba, *Mus.*, t. 3, pl. 40, f. 24, 25?
Davila, *Cat.*, t. 1, p. 440, n° 986.
Encycl., recueil de planches, t. vi, pl. 64, f. 18.
Fav., *Conch.*, pl. 63, f. F. 11.
Id., *Cat. rais.*, p. 5, n° 20.
Chemn., *Conch.*, t. ii, p. 271, pl. 208, f. 2048.
Helix plicata pars, Dillw., *Cat.*, t. ii, p. 899, n° 27.
Carocolla labyrinthus pars, Lam., *Anim. s. vert.*, t. vi, p. 96, n° 4.
Helix labyrinthus, Férus., *Prod.*, p. 33, n° 99.
— Férus., *Hist. des Moll.*, pl. 54, B, f. 5.

2. Helix plicata (Pl. 110).

Knorr, *Verg.*, t. v, pl. 26, f. 5.
Born, *Mus. cæs.*, p. 368.

[1] M. Petit doit cette intéressante espèce à l'obligeance de M. J. Pavageau, négociant français établi à la Nouvelle-Grenade.

Helix labyrinthus, Lam., *Jour. d'hist. nat.*, t. II, p. 352, pl. 42, f. 4.
Helix plicata pars, Dillw., *Cat.*, t. II, p. 899, n. 27.
Carocolla labyrinthus pars, Lam., *Anim. s. vert.* t. 6, p. 96, n. 4.
Helix plicata, Fér., *Prod.*, p. 34, n. 160.
Helix labyrinthus var., Férus., *Hist. des Moll.*, pl. 54 B, f. 4.

3. Helix bifurcata. Desh. (Pl. 111, f. 2)[1].

Helix plicata, Férus., *Hist. des Moll.*, pl. 54 B, f. 1.
Helix plicata, Desh., *Encyc. méth.*, *Vers*, t. II, p. 231, n. 63, *Syn. exclus.*

Celle-ci est toujours plus petite ; la dent columellaire antérieure est formée par un tubercule pédiculé, bifurqué à son sommet, et les deux parties de cette bifurcation sont en forme de V très ouvert.

Il y a peut-être une quatrième espèce appartenant à ce petit groupe des Hélices dentées ; c'est celle figurée par Knorr (*Vergn.*, t. V, pl. 26, f. 6, 7), et copiée par M. de Férussac (pl. 54 B, f. 2, 3) ; mais nous n'osons nous prononcer définitivement à son sujet. Connue seulement par la figure de Knorr, cette coquille pourrait être le jeune âge soit du *labyrinthus*, soit du *plicata*. Par la position et la direction de la seule dent qui est à l'ouverture, elle ressemble plus au *plicata* qu'à tout autre ; mais cette dent se prolonge à l'intérieur, ce qui n'a pas lieu dans le *plicata*. Il faudrait donc voir cette coquille et la comparer avec les espèces voisines pour l'admettre définitivement dans les catalogues ou l'en rejeter.

Paris, 15 décembre 1837.

[1] Cette coquille a été dessinée sur un exemplaire que M. Kéraudren, inspecteur général du service de santé de la marine, a eu la complaisance de nous communiquer.

CAROCOLLE. Carocolla. Lamarck.

C. uncigère. *C. uncigera.* Petit.

Collection S. Petit de la Saussaie.

Testa orbiculari, acutissime carinata, supra convexa, infra convexo planulata, umbilicata, alba, fasciis fuscis cincta, anfractibus sex, apertura subquadrangulari, obliquissime depressa, fauce prope columellam plica transversa ornata; labro externe unidentato, intus unciforme dente armato; margine albo reflexo.

Hauteur : 9 millim.; largeur : 27 millim.

Coquille discoïde, ayant une spire surbaissée et composée de six tours conjoints : le dernier tour est terminé par une carène très aiguë; en dessous, il est percé d'un ombilic assez large qui se prolonge jusqu'au sommet : l'ombilic est entouré d'un bourrelet large et aplati, suivi à l'extérieur d'une dépression qui concourt à rendre la carène très aiguë. Cette dépression forme, près de l'ouverture, une espèce d'enfoncement qui se prolonge intérieurement en un pli armé d'une dent pointue et recourbée en forme de crochet.

L'ouverture est à peu près quadrangulaire, bordée d'un péristome blanc, continu, renversé en dehors et se projetant, à l'angle postérieur, sur l'ombilic, qu'il cache en partie. Une dent ayant la forme d'une lame blanche s'étend transversalement sur la columelle : une autre dent obtuse se trouve placée sur le bord droit, à peu près au milieu.

La couleur de la coquille est un fond blanc sur lequel se dessine une zone brune placée à la base des tours de spire. La carène du dernier tour est également brune : ces zones n'arrivent pas tout à fait jusqu'à l'ouverture. Le centre du

dernier tour, y compris l'ombilic, est aussi de couleur brune. L'épiderme est verdâtre.

Cette coquille fait évidemment partie du groupe auquel appartiennent les *Caroc. labyrinthus*, *plicata* et *bifurcata*. Elle habite l'isthme de Panama, et je la dois à l'obligeance de M. J. Pavageau, négociant français résidant à la Nouvelle-Grenade.

S. PETIT.

MARGINELLE. Marginella. Lamarck.

M. de Kiener. *M. Kieneriana.* Petit.

Collection S. Petit de la Saussaie.

Testa parva, piriforme, fulva, maculis albis transversis per quatuor series dispositis ornata; spira brevissima, exsertiuscula, labro crasso, vix intus crenulato, plicis columella octonis.

Hauteur, 13 millim.; larg., 8 millim.

Cette coquille se rapproche un peu de la *Marg. interrupta*, dont elle diffère cependant par une ouverture beaucoup plus resserrée, et par sa spire qui, quoique très peu saillante, se distingue néanmoins assez bien pour que l'on puisse compter trois tours.

La *Marg. Kieneriana* est aussi plus petite et elle a un aspect piriforme qui lui est particulier.

Le dernier tour est orné, sur un fond d'un brun rougeâtre, de quatre zones plus foncées, sur chacune desquelles se détachent une dizaine de flammules irrégulières et d'un blanc laiteux, qui font de cette coquille une des plus jolies du genre Marginelle.

Le bord droit est finement dentelé à l'intérieur. On compte huit plis à la columelle.

Habite les plages de la Guayra (Venezuela).

Je dois cette coquille à l'obligeance de M. Lemarié, capitaine de vaisseau, qui a bien voulu me donner plusieurs espèces nouvelles recueillies par lui sur les côtes du Sénégal, aux îles du Cap-Vert et dans les mers des Antilles.

Le zèle que cet officier supérieur a mis à explorer les

parages qu'il a visités promet à la science plus d'une découverte intéressante.

Je dédie avec grand plaisir cette jolie espèce à M. Kiener, qui nous a donné sur le genre Marginelle un fort bon travail dont la suite doit bientôt paraître.

S. PETIT.

15 décembre 1837.

CRUSTACÉS

DU VOYAGE DE LA FAVORITE,

Par M. E.-F. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

MACROPHTHALME A PIEDS PECTINÉS.

MACROPHTHALMUS PECTINIPES. Nob.

(Pl. 23.)

Cette belle espèce se distingue, au premier coup d'œil, de toutes celles qui ont été décrites jusqu'à ce jour, par ses pattes de la quatrième paire qui ont, au bord interne du métacarpe, une rangée de 8 ou 10 fortes épines coniques et perpendiculaires. Sa carapace est peu bombée, beaucoup plus large que longue, en carré transversal, ayant l'angle antérieur des bords latéraux armé de trois dents aiguës, dont les deux supérieures très-fortes, et l'inférieure fort petite. Les bords supérieur et inférieur de l'orbite sont très-fortement dentelés en peigne. Les pédoncules oculaires sont fort longs. Les régions sont bien marquées et nettement limitées par des sillons assez profonds. Tout le dessus de la carapace est lisse, mais couvert de gros tubercules ronds, lisses, clair-semés en avant, plus

rapprochés, plus saillants et comme spiniformes, presque rangés en deux lignes longitudinales, sur le bord externe des régions branchiales. Les pattes antérieures des mâles sont grandes, à bras et carpe trigones, armés d'épines sur la carène interne. La main est grande, lisse, aplatie, fortement velue en dedans; les doigts ou pinces sont presque aussi longs que la main, brusquement infléchis en dedans vers leur extrémité, armés de petites dents jusqu'à l'endroit où ils se courbent. Le doigt mobile a de plus à sa base un gros tubercule denticulé. Chez la femelle, les pattes antérieures sont très-courtes, et les doigts plus longs que la main, sans dentelures ni tubercule. Les secondes pattes ont quelques petites dents au bord inférieur, de légères granulations au bord supérieur, et une forte épine près du sommet de ce bord. La jambe a une carène supérieure denticulée, et les deux autres articles sont simples. Les deux pattes suivantes, les plus grandes, ont la cuisse plus aplatie, garnie en haut et en dessous, sur deux rangs, de fortes épines. La jambe a trois carènes dentelées ou épineuses. Le métacarpe est épineux au bord externe, et n'offre que de petits tubercules au côté intérieur. Le métacarpe des pattes de la quatrième paire a en outre, au bord interne, une rangée de fortes épines. Les dernières pattes sont beaucoup plus petites, inermes et garnies de longs cils.

Nous avons vu un assez grand nombre des deux sexes de ce crustacé curieux. Il a été trouvé à Bombay et sur d'autres points des Indes orientales.

MACROPHTHALME A PATTES SIMPLES.

MACROPHTHALMUS SIMPLICIPES. Nob.

(Pl. 24, fig. 1.)

Cette espèce est voisine des *Ocypode* (*macrophthalmus*) *japonica* et *dilatata* décrits dans la *Fauna Japonica* de M. de Siebold, et, si les descriptions de ces deux crustacés sont exactes, elle en diffère suffisamment. On ne peut non plus la confondre avec celle que M. Ruppel a nommée *M. depressus*, ni avec les *M. transversus*, *carinimanus* et *parvimanus* de Latreille. Sa carapace est beaucoup plus large que longue, assez aplatie, à régions très-marquées, lisse, avec quelques gros tubercules ronds et très-saillants sur les côtés, et rangés en lignes longitudinales aux bords externes des régions branchiales. Les angles antérieurs de ses bords latéraux sont armés de trois dents aiguës, dont les supérieures sont beaucoup plus fortes, à pointe dirigée un peu en haut. Le bord antérieur est armé d'épines aiguës assez grandes et très-serrées. Les pédoncules oculaires sont très-longs et atteignent les angles latéraux. Les pattes antérieures des trois individus mâles que nous avons vus sont grandes et fortes, lisses, sans épines, avec la main grande et les doigts un peu plus de moitié plus longs, dentelés en dedans jusqu'à l'extrémité, n'ayant pas le bout brusquement infléchi en dedans; le doigt mobile a, vers sa base, un fort tubercule tronqué carrément et dentelé; le côté interne de la cuisse, de la jambe et de la main

est garni de longs poils très-serrés. Toutes les pattes sont simples, lisses et velues au bord supérieur, un peu granuleuses aux bords inférieurs ; les cuisses ont toutes une forte épine près de l'extrémité supérieure, à l'exception des dernières. La forme de l'abdomen du mâle est très-différente de celle qu'on observe dans notre *Macrophthalmus pectinipes*.

Ce crustacé a été trouvé dans les mêmes lieux que le précédent.

Notre *Macrophthalmus affinis* (pl. 24, f. 2) a beaucoup de rapports avec le précédent, et pourrait être pris pour le jeune âge ; mais sa carapace finement granuleuse et sans tubercules, ayant deux fortes dents tronquées et denticulées aux angles antérieurs, l'en distingue suffisamment. Il n'est pas aussi facile de le distinguer des *Ocypode* (macr.) *japonica* et *dilatata* de M. Siebold ; car il y a un peu de confusion dans la nomenclature des planches et du texte de cet ouvrage. En ne s'en tenant qu'au texte, c'est près de l'*O. japonica* que notre espèce va, si elle n'en est même pas un jeune âge. Cependant, comme aucune partie de sa carapace n'est lisse, ce qui a lieu dans l'espèce à laquelle nous la comparons ; comme elle n'a ni le côté interne des bras granuleux, ni le milieu du doigt immobile lobé, nous l'en distinguons jusqu'à ce que de nouvelles observations soient venues nous démontrer que ces deux crustacés ne font qu'une seule et même espèce. Notre petit Macrophthalme a été trouvé à Bombay et à Pondichéry.

PORCELLANES DU CHILI.

Ce genre, composé actuellement de plus de quarante espèces, est répandu dans toutes les mers du globe; mais les côtes du Chili sont, jusqu'ici, celles qui en produisent le plus d'espèces. Notre collection en contient neuf, pour la plupart de grande taille, et qui ont été prises à Valparaiso, Payta, Talcahuano, Coquimbo, etc. Ces neuf espèces ont été publiées par nous dans un petit tableau synoptique imprimé dans le Bulletin de la Société des Sciences naturelles de France, séance du 23 décembre 1835, page 115, tableau que nous allons reproduire ici. Comme nous donnons les figures des espèces qui n'ont pas encore été représentées, nous ne ferons pas de description plus détaillée de nos Porcellanes; nous n'ajouterons que quelques notes pour rapporter à nos espèces quelques-unes de celles que M. Milnes Edwards a publiées dans les nouvelles Suites à Buffon, crustacés, t. II, p. 250 et suivantes, ouvrage qui a paru en 1837, deux ans après le tableau que nous avions inséré dans le Bulletin de la Société des Sciences naturelles de France.

I. Pinces aplaties.

A. Carpe presque droit au bord antérieur, sans angles ni dents.

a. Front saillant et arrondi, n'offrant point d'échancrure pour recevoir les yeux.

Corps et pieds lisses. 1. *Violacea*. G.

b. Front saillant et arrondi, offrant de chaque côté une échancrure bien marquée pour recevoir les yeux.

1. Carapace, pinces et pattes lisses. 2. *Lævigata*. G.

2. Carapace, pinces et pattes granulées. 3. *Granulosa*. G. (Striata. Edw.)

B. Carpe ayant des angles saillants au bord antérieur.
Front saillant et tridenté.

a. Front n'offrant point d'échancrures pour recevoir les yeux. Jambes carénées. Carapace et pinces offrant des inégalités. 4. *Angulosa*. G.

b. Front offrant de chaque côté une échancrure bien marquée pour recevoir les yeux. Jambes simples. Carapace et pinces lisses, sans inégalités. 5. *Punctata*. G. (Cristata. M. Edw.)

C. Carpe multidenté au bord antérieur.

a. Front saillant et arrondi; une petite épine en avant des fossettes oculaires. Carapace finement granuleuse, sans tubercules. 6. *Desmarestii*. Eyd. et Gerv.

b. Front saillant et tridenté; point d'épine en avant des fossettes oculaires. Carapace finement granuleuse, ayant de forts tubercules aplatis à la partie antérieure.

1. Les trois dents du front presque égales, globuleuses. Bord antérieur du carpe armé de huit ou dix dents. 7. *Tuberculata*. G. (Lobifrons. Edw.)

2. Les trois dents du front très-inégales, creusées en gouttière dans leur milieu. Bord antérieur du carpe armé de trois épines. 8. *Affinis*. G. (Tuberculosa. Edw.)

II. Pinces épaisses et globuleuses.
Des fossettes oculaires très-profondes. Front peu saillant, transversal; pinces tuberculeuses. 9. *Grossimana*. G.

---

1. *Porcellana violacea* Nob. Cette espèce a été décrite et figurée par nous dans le Voyage autour du monde de la corvette *la Coquille*, Crustacés, pl. 3, fig. 2. Elle a été prise au Chili, sur la presqu'île de Talcaguana.

Nous représentons son front pl. 25, fig. 2.

2. *Porcellana lævigata*. Nob. Comme cette Porcellane

a tout à fait la forme de notre *P. granulosa*, et qu'elle n'en diffère que par l'absence de rugosités, nous ne la représentons pas.

3. *Porcellana granulosa*. Nob. Cette espèce se trouve décrite dans les Suites à Buffon (édition Roret, 1837), sous le nom de *P. striata*. Edw. Ce nom ne peut être mis qu'en synonymie, étant de deux ans postérieur à la publication du nôtre. La *Porcellana granulosa* a été trouvée à Payta; nous la figurons pl. 25, fig. 1.

4. *Porcellana angulosa*. Nob. Nous avons reçu cette espèce de Coquimbo et de plusieurs autres points de la côte du Chili. Nous avons de jeunes individus dont la carapace n'a que 10 millimètres de long, tandis que ceux que nous considérons comme adultes, et dont un est représenté pl. 25, fig. 3, ont la carapace longue de 14 ou 15 millimètres.

5. *Porcellana punctata*. Nob. Cette espèce a été représentée dans notre Iconographie du règne animal, crustacés, pl. 18, fig. 1. C'est celle qui porte le nom de *P. cristata* dans les Suites à Buffon. L'auteur de cet ouvrage dit, à la suite de sa description : « La Porcellane ponctuée de M. Guérin paraît très-voisine de l'espèce précédente, mais ne pas avoir de crêtes sur les pattes. » Notre figure indique cependant bien ces crêtes, qui, du reste, ne sont pas un caractère distinctif, car presque toutes les espèces voisines en ont de semblables. — Cette Porcellane a été prise à Valparaiso.

6. *Porcellana Desmarestii*. Eyd. et Gerv. Pl. 26, fig. 1. De Valparaiso.

7. *Porcellana tuberculata*. Nob. Cette espèce varie un peu suivant l'âge; les individus les plus grands, ayant

les pattes antérieures plus développées, constituent l'espèce que M. Edwards nomme *P. lobifrons* (Nouv. Suites à Buffon, t. II, p. 256, no 17). Dans cette variété, les tubercules de la moitié antérieure de la carapace sont un peu moins saillants que dans les autres individus. Elle a été prise à Valparaiso. Sa carapace est longue de 20 millimètres.

Les autres n'ont pas les pinces tout à fait si grandes; leur carapace n'a que 14 ou 15 millimètres de long; les dents du bord antérieur du carpe sont elles-mêmes très-denticulées, et les tubercules de la carapace sont plus forts. Nous avons représenté un de ces individus pl. 26, fig. 2. On les a trouvés aussi à Valparaiso.

8. *Porcellana tuberculosa*. Edw. Nous avions donné, à tort, le nom d'*affinis* à cette espèce; mais comme ce nom a été employé pour une autre Porcellane dans le *Zoological Miscellany* de M. Gray, publié en 1831, nous avons dû adopter celui de M. Edwards, tout en regrettant qu'il ait trop d'affinité avec le nom de *tuberculata* de l'espèce précédente. Nos individus viennent du Chili.

9. *Porcellana grossimana*. Nob. Espèce bien distincte de toutes les autres et trouvée à Valparaiso. Nous en donnons une figure au trait pl. 26, fig. 3.

ARACHNIDES

DU VOYAGE DE LA FAVORITE,

Par M. E.-F. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Genre ACANTHODON.

ACANTHODON. Nob.

(Pl. 16.)

Nous avons donné sommairement les caractères de ce nouveau genre dans la *Revue zoologique* par la Société Cuviérienne (1838, p. 10), nous réservant de le publier ici avec figures. Notre genre Acanthodon appartient à l'ordre des Pulmonaires, et vient se placer entre les Mygales fouisseuses et les Ériodons de Latreille, ou Missulènes de M. Walckenaër. Voici les caractères que nous lui assignons.

Céphalothorax allongé, ovalaire, rétréci et élevé en avant (fig. 2), aplati sur les côtés et en arrière.

Yeux au nombre de huit (fig. 3 et 5), disposés dans deux groupes séparés; le premier de ces groupes placé

au bord antérieur du céphalothorax, composé de deux gros yeux très-rapprochés, dirigés en avant et un peu de côté, et portés sur un tubercule assez élevé ; le second placé beaucoup en arrière, porté sur une éminence assez forte, formant un ovale transverse et très-étroit, composé de six yeux plus petits que les deux antérieurs, presque égaux, les deux postérieurs étant un peu plus petits.

Lèvre petite, un peu plus longue que large, de forme carrée, un peu plus étroite au bout (fig. 4), distinguée du sternum par un sillon étroit.

Mâchoires peu larges, semblables aux hanches des pattes, à peine plus larges que le palpe qu'elles supportent, garnies de forts poils à leur côté interne (fig. 4).

Palpes allongés, pédiformes, insérés à l'extrémité des mâchoires, presque aussi grands et aussi épais que les pattes, ayant les deux derniers articles un peu aplatis, et armés en dessous d'épines fortes et courtes formant un râteau (fig. 6, 6 a).

Mandibules ou *chélicères* avancées, armées en avant d'un râteau composé de fortes épines, et ayant chacune un crochet courbe et assez allongé (fig. 3 et 4).

Pattes fortes, assez allongées ; les quatre premières ayant le dessous de leurs deux derniers articles armé d'épines courtes et fortes comme on le voit aux palpes, terminées par deux crochets très-courbés, ayant une forte dent au côté interne vers la base, et au-devant desquels on voit un crochet plus petit, unique et médian (fig. 7 et 8). Pattes de la troisième paire les plus courtes, beaucoup plus épaisses.

Abdomen ovalaire, terminé par quatre filières iné-

gales, et ayant de chaque côté deux ouvertures pulmonaires de forme allongée.

Cette aranéide a, comme nous l'avons dit, beaucoup d'affinités avec les Mygales et les Ériodons; elle offre aussi des ressemblances avec les *Atypes* et les *Pachiloscelis* de M. Lucas, ou *Actinopus* de Perty; mais la disposition de ses yeux et plusieurs autres caractères l'en distinguent d'une manière nette et bien tranchée. Nous ne savons rien de ses mœurs; mais, d'après son organisation, elle doit être fouisseuse comme certaines Mygales et comme les Atypes.

ACANTHODON DE PETIT.

ACANTHODON PETITII. Nob.

(Pl. 16, fig. 1 à 8.)

Il est long de 36 millimètres, et son céphalothorax est large de 9 millimètres. Celui-ci, les pattes et les mandibules sont d'un brun marron vif, luisant et comme vernissé. L'abdomen est d'un brun pâle, terne et velu. Les palpes et les pattes sont lisses, garnies de poils noirs assez longs; elles ont quelques lignes longitudinales plus foncées. Les côtés de l'abdomen ont, au-dessus des ouvertures pulmonaires, des taches jaunâtres assez grandes. Le milieu du céphalothorax, en avant, est assez élevé; les côtés et la moitié postérieure sont aplatis; toute sa

surface est lisse et luisante. Il y a quelques sillons rayonnants sur les côtés et une assez forte impression de chaque côté au milieu. Les pattes postérieures sont les plus longues ; les premières viennent ensuite, puis les troisièmes, et enfin les secondes qui sont les plus courtes. Les palpes, de la même épaisseur que les premières pattes et au moins aussi longs que les secondes, donnent à cette espèce l'aspect d'une araignée à dix pattes.

Nous avons dédié cette Aranéide remarquable à M. Petit de la Saussaie, qui a bien voulu nous en donner un individu unique dans sa collection et provenant du Brésil. Nous ne saurions trop engager Messieurs les officiers de la marine à lui remettre les animaux mollusques, articulés et zoophytes qu'ils peuvent recueillir à leurs moments perdus, car il en fait un noble usage en les communiquant, dans l'intérêt de la science, aux naturalistes vraiment travailleurs qui s'occupent plus spécialement des diverses branches de la zoologie. M. Petit fait toujours connaître les noms des officiers qui ont découvert les objets qu'il communique ainsi, pour que ces noms soient cités honorablement par les personnes qui publient ces matériaux.

MYGALE ROSE.

MYGALE ROSEA. Walck.

(Pl. 17, fig. 1.)

Cette espèce remarquable était réservée dans notre collection pour être dédiée à M. Année, jeune voyageur attaché au consulat français au Chili, qui nous avait donné généreusement l'individu unique qu'il a trouvé. Désirant contribuer autant qu'il était en nous à la perfection de l'histoire naturelle des insectes aptères que M. Walckenaër rédigeait pour les nouvelles Suites à Buffon, nous nous fîmes un plaisir de lui communiquer cette belle araignée, ainsi que plusieurs autres arachnides provenant du voyage de M. Webb à Madère, et de la collection de M. de la Sagra, espèces que nous nous disposions à publier dans notre Magasin de Zoologie ou dans le grand ouvrage de M. de la Sagra sur l'île de Cuba. Nous avions seulement mis pour condition de notre communication que M. Walckenaër voudrait bien adopter les noms que nous avions assignés à nos espèces, surtout à celles de Cuba appartenant à M. de la Sagra, afin que ce savant ne fût pas en droit de nous adresser le reproche d'avoir laissé déflorer les collections qui servent de base à son ouvrage. M. Walckenaër a sans doute oublié la prière que nous lui avons faite alors ; car nous voyons, dans le premier volume de son ouvrage, qu'à la page 213, notre seule Mygale nouvelle de Cuba, que nous avions dédiée à M. de la Sagra, se trouve décrite sous un autre nom, ainsi que

notre *Mygale Annei*, qui devient sa *M. rosea;* à la page 291, nous trouvons notre *Lycosa Webbii* décrite sous le nom de *L. Maderiana;* à la page 575, notre *Olios Capensis* est devenu l'*Olios provocator*, etc. Comme notre Mygale du Chili n'a pas été figurée, et que M. Eydoux en a trouvé un individu semblable, nous la représentons ici en reproduisant la courte description de M. Walckenaër.

« Très-velue (long. : 1 pouce 9 lignes). Abdomen et corselet couverts de poils d'un rouge tendre tirant sur le rose luisant. Fémoral garni de deux crochets. — Nouveau-Monde. — Amérique méridionale. — Chili. — Collection de M. Guérin. Envoyée par M. Année.

« Cette espèce est voisine de la versicolore ; mais elle en diffère surtout par la couleur du corselet, semblable à celle de l'abdomen. »

Quoique cette description soit peut-être un peu trop courte, puisqu'elle ne fait nullement mention des poils fauves qui garnissent les pattes et les palpes, nous n'y ajouterons rien et nous nous contenterons de notre figure pour donner une idée plus complète de cette Mygale.

SALTIQUE A QUATRE TACHES.

SALTICUS QUADRIMACULATUS. Walck.

(Pl. 17, fig. 2.)

Cette jolie espèce a été décrite par M. Walckenaër sous le nom d'*Attus quadrimaculatus*, dans les suites à Buffon, éditées par M. Roret (Insectes aptères, t. I, p. 432, n° 51); mais comme elle n'a jamais été figurée, nous avons cru bien faire en la plaçant dans nos planches. Voici la description faite par M. Walckenaër :

« Long de 5 lignes; abdomen ovale, plus renflé vers sa partie postérieure, d'un noir velouté en dessus, avec quatre grandes taches d'un rouge orangé, disposées en carré; corselet et pattes noirs; mandibules d'un brun marron rougeâtre. — Du Brésil; collection de M. Buquet.

« Les taches antérieures sont rondes, les postérieures plus grandes et ovales. Le corselet et les pattes sont noirs, revêtus de poils jaunes, qui ne sont pas assez épais pour couvrir la couleur du fond. Les yeux de la seconde ligne sont plus rapprochés des yeux antérieurs que des postérieurs. Les pattes sont dans l'ordre suivant : 4, 3, 1, 2. »

L'individu que nous avons figuré est celui qui a servi à la description précédente. M. Buquet a bien voulu nous le remettre avec quelques autres espèces non moins intéressantes.

MYRIAPODES

DU VOYAGE DE LA FAVORITE,

PAR MM. EYDOUX ET GERVAIS.

Genre POLYDÈME.

Dans une note sur les espèces connues du genre Polydème (1), l'un de nous a décrit brièvement deux de ces animaux, en annonçant que celles des espèces recueillies pendant le voyage de *la Favorite* seraient figurées ici.

POLYDÈME MARGARITIFÈRE.

POLYDESMUS MARGARITIFERUS. Nob.

(Pl. 239, fig. 1.)

Ce Polydème, recueilli à Manille par l'un de nous, a 3 pouces de longueur totale; ses antennes sont petites,

(1) Note sur le genre *Polydesmus* de la classe des Myriapodes, par M. P. GERVAIS, *Ann. Soc. Entomol. de France*, V, p 373, 1836.

et son front est sillonné sur le milieu. Il a le corps brun en dessus, avec les carènes latérales des anneaux de couleur fauve, ainsi que les pattes; les antennes sont de la même teinte que les carènes et les pattes; ces dernières sont un peu velues, surtout à leur face postérieure. Chaque anneau du corps présente en arrière une petite rangée transverse de tubercules fauves, comparables, si l'on veut, à de petites perles, ce qui justifie le nom de Margaritifère que nous avons proposé pour désigner ce Myriapode. D'autres tubercules plus petits sont en avant de ceux qui viennent d'être signalés; mais les premiers, formant une rangée unique, existent seuls aux anneaux antérieurs. Le premier segment du corps, ou la cuirasse, est régulièrement bordé, dans tout son pourtour, d'une série de ces petites aspérités; le dernier a son avance terminale très-élargie, spatuliforme et demi-circulaire.

L'individu qui a servi à cette description est une femelle, ainsi qu'on peut facilement le reconnaître par l'inspection de ses pattes, au nombre de trente et une paires. On sait, en effet, que les mâles n'en ont que trente, une d'elles étant transformée en forcipules copulatrices. Une partie de son corps était remplie de corpuscules brunâtres de la grosseur d'un grain de millet, et qui étaient certainement des œufs.

La figure 1 représente le *P. margaritiferus* de grandeur naturelle : 1. a. sa tête; 1. b. l'un de ses segments; 1. c. derniers segments; 1. d. une patte.

POLYDÈME DE BLAINVILLE.

POLYDESMUS BLAINVILLII. Nob.

(Pl. 239, fig. 2.)

On n'avait encore indiqué comme africain que le seul *Polydesmus granulosus* (Pal. Beauv.), que l'auteur donne comme de Guinée. Celui-ci est aussi un Polydème d'Afrique; l'un de nous se l'est procuré sur la côte de Barbarie, et il a été depuis lors retrouvé en Égypte, ainsi que nous nous en sommes assurés par l'examen d'un individu recueilli par M. Al. Lefebvre. Voici quels sont ses caractères.

La couleur générale est d'un roux ferrugineux, lequel règne aussi sur les pattes; le dos est marqué de points rougeâtres; les anneaux, dont les carènes sont assez saillantes, sont peu écartés, légèrement bombés en dessus, et lisses si on les voit à l'œil nu, ou très-légèrement granuleux quand on les examine avec une loupe. Les antennes sont grêles, plus longues que la tête, à articles étroits et non poilus; leur couleur est celle du corps, mais elles sont un peu plus pâles près de leur articulation. Leur dernier article est fort petit et comme emboîté dans le sixième ou pénultième, qui est en massue allongée.

Ce Polydème a 1 pouce 5 lignes de longueur dans le mâle, qui est un peu plus gros que la femelle.

La figure 2 a. représente sa tête grossie; 2. b. segments vus de profil; 2 c. *id.* vus de face; 2 d. anus de profil; 2 e. *id.* en dessous; 2 g. *id.* en dessus; 2 f. organes générateurs mâles.

SCOLOPENDRE D'EYDOUX.

SCOLOPEDRA EYDOUXIANA. Gerv.

(Pl. 240.)

Gerv., *Ann. Sc. Nat.*, Janvier 1837; *sp.* 7.

Cette jolie espèce, qui vient du Sénégal, a été dénommée, mais non encore décrite. Elle se distingue très-aisément de celles qu'on a déjà signalées.

Voici, d'ailleurs, ses caractères :

Teinte générale verdâtre, légèrement nuancée de bleu sur les pattes; une double série de lignes droites sur le dos et sous le ventre, depuis le troisième anneau jusqu'à l'avant-dernier inclusivement. Les mandibules de couleur ferrugineuse à leur base, ainsi que les appendices du dernier segment (fig. b.), sans doute ceux de la copulation; les anneaux quadrilatères allongés. Les épines du premier segment de la patte postérieure nombreuses : sept écartées au côté interne, et trois au bord inférieur externe.

Longueur du corps,	3 pouces	3 lignes.
Antennes,	1 —	—
Pattes postérieures,	—	11 —

MONOGRAPHIE

DES

TRACHYDÉRIDES

DE LA

FAMILLE DES LONGICORNES,

PAR M. H. DUPONT,

NATURALISTE DES PRINCES DE LA FAMILLE ROYALE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE, DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE LONDRES, DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES NATURALISTES DE MOSCOU,
DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DE LA VILLE DE DOUAI,
DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET DES LETTRES DU HAINAUT, DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE
DU MORBIHAN, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE BOSTON
ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

1839.

Imprimerie de madame Huzard (née Vallat la Chapelle),
rue de l'Eperon, 7.

INTRODUCTION.

Depuis un certain nombre d'années, le goût des sciences naturelles a acquis un tel développement, que l'on compte maintenant peu de villes qui n'aient leur muséum public.

L'entomologie surtout, qui est une branche compliquée et difficile, est cependant celle qui a le plus peuplé le monde savant d'un grand nombre de prosélytes. En effet, l'entomologiste n'est jamais seul; partout où il porte ses pas, il est à même de se livrer à ses investigations; des objets que d'autres regardent à peine sont pour lui des sujets qui exercent à la fois sa patience et son jugement. Grâce à cette agréable occupation, son isolement devient un plaisir; et si quelquefois il cesse avec regret de s'abandonner à des réflexions qui captivent son esprit et son cœur, c'est pour faire partager sa félicité à ceux qui l'apprécient; car les sectateurs de la science sont frères et aiment à se communiquer le fruit de leurs recherches pour agrandir par ce moyen le vaste domaine qu'ils ont à parcourir.

Afin de ne pas s'égarer dans la route qu'on veut suivre en entomologie, il est bon d'abord d'en faire une application pratique sur des collections dont la classification méthodique guide mieux que le meilleur traité sur la matière, puisqu'il est vrai de dire que nous manquons entièrement d'ouvrages généraux en ce genre.

Bien que les collections les plus riches en espèces soient d'une utilité incontestable, puisqu'elles placent sous les yeux de l'observateur, non seulement les insectes qu'il cherche, mais encore ceux dont la rareté est telle qu'il ne les aura peut-être jamais, certains ouvrages ont aussi leur mérite et doivent être consultés par celui qui veut connaître d'une manière précise la nomenclature des espèces anciennement découvertes; mais le plus ordinairement les ouvrages sur l'histoire naturelle, ornés de planches, pour peu qu'elles soient passables, sont la plupart fort chers ou souvent incomplets. Il est facile d'en concevoir la cause. Le temps que demande toute publication impor-

tante est presque un signe certain qu'elle ne pourra s'achever. Comment ne serait-on pas convaincu de l'obstacle matériel qui empêche de la mettre à fin, lorsqu'on jette un regard sur le nombre incommensurable d'espèces inédites qui sont actuellement disséminées dans toutes les collections, et celles qui viennent encore les enrichir chaque jour au moyen des envois considérables qui sont faits des différentes parties du globe.

En présence de tant de matériaux, l'entomologiste le plus dévoué, le plus persévérant, voit s'affaiblir son courage, reconnaît toute son infériorité auprès des productions de la nature, et quiconque est de bonne foi n'ose plus entreprendre un ouvrage général sur toutes les espèces connues, comme quelques amateurs en manifestent légèrement le désir.

Un pareil projet serait donc inexécutable, et l'on peut affirmer d'avance qu'un ouvrage annoncé comme tel et entrepris par un seul n'attendrait certainement point la dixième partie de son étendue.

La superbe collection de M. le comte Dejean et celle dont nous sommes nous-même en possession suffiraient pour venir à l'appui de notre assertion. En effet, comment espérer jamais de décrire et de faire connaître tout ce qu'elles renferment? La vie d'un seul homme, quelque laborieux qu'il soit, s'épuiserait avant qu'il ne parvînt à la moitié de sa tâche. Le seul parti qu'il y aurait à prendre pour obtenir un résultat à peu près satisfaisant serait de ne s'occuper que de monographies, de familles ou de genres. A cet effet, tous les entomologistes du même pays devraient s'entendre pour se distribuer les genres dont ils se seraient le plus occupés, se livrer à un travail individuel, et concourir ainsi à la formation d'un ouvrage général qui deviendrait un monument impérissable de leur zèle et de leur capacité. Une monographie, de quelque importance qu'elle soit, se commence et se termine; elle peut être, en définitive, une œuvre plus ou moins bien conçue; mais jamais elle ne sera dépourvue totalement d'intérêt.

Si les sociétés entomologiques, au lieu de livrer à la publicité des remarques pour la plupart insignifiantes sur des espèces séparées, ne donnaient que des monographies, assurément la science y gagnerait davantage.

Depuis longtemps, d'ailleurs, toutes les parties de l'histoire naturelle réclament des traités spéciaux; l'avantage qui peut en résul-

ter est évident; les notions que l'on voudra acquérir seront, de cette manière, simplifiées et réduites aux proportions de l'étude particulière qu'on aura l'intention d'embrasser.

Pénétré de cette pensée, et consultant moins nos forces que notre amour pour une science qui a fait l'occupation de toute notre vie, nous nous sommes déterminé à lui payer notre faible tribut en mettant au jour ce travail sur les Trachydérides, que nous avions seulement préparé pendant nos heures de loisir.

Ce genre a été, de préférence à tout autre, l'objet de nos recherches, parce que ces insectes, assez nombreux dans la nature, sont très peu répandus dans presque toutes les collections.

M. le comte Dejean, lors de l'impression de son premier catalogue (1re édition, 1821), n'en possédait que dix espèces, y compris celles qui entrent actuellement dans notre genre *Oxymerus,* c'est à dire les anciens Trachydères, *Lineatus* d'Illiger, *Rivulosus* de Germar, etc. Aujourd'hui sa collection en renferme environ trois fois plus. Les collections de l'Angleterre et plusieurs autres étrangères que nous avons visitées sont fort pauvres dans ce genre. Celles de Berlin, si riches d'ailleurs, offraient, il y a plusieurs années, le même exemple, selon ce que le savant M. Klug, l'un des directeurs du musée impérial, avait l'obligeance de nous écrire.

Ayant acquis en 1833 une collection des plus étendues, recueillie par M. Lesueur au Mexique, une autre de Guatimala, à laquelle sont venus se joindre postérieurement des insectes que nous avions également reçus de Cordova, dans le Tucuman, nous eûmes par là plusieurs espèces appartenant au genre Trachydères. Mais en présence de ces matériaux, nous reconnûmes bientôt une confusion choquante, nous vîmes que tous ces genres, les uns faits, les autres à faire, avaient la plus grande analogie avec les Trachydères proprement dits, soit à cause de leur facies, soit à cause de différences génériques assez importantes pour être conservées, et nous avons été amené tout naturellement à la création d'une nouvelle tribu, à laquelle nous avons donné le nom de Trachydérides. Nous avons ensuite pensé qu'en faisant connaître les espèces que nous possédions et celles que nous pouvions recevoir en communication, notre travail offrirait quelque intérêt, jusqu'à ce que des découvertes postérieures vinssent alors le rendre insuffisant et le réduisissent au sort commun de presque toutes les monographies.

Malgré les recherches que nous avons faites pour compléter autant que possible ce travail, nous n'aurions certainement pas pu lui donner autant d'extension, sans l'officieux empressement des entomologistes de Paris à nous faire part des espèces de leur collection dont nous pouvions avoir besoin, et qui devaient accroître le nombre de celles que nous avions dans la nôtre.

Nous citerons particulièrement M. le comte Dejean, dont l'obligeance pour nous ne s'est jamais démentie ; M. le docteur Boisduval, savant connu par ses nombreux ouvrages d'entomologie, et qui nous a généralement aidé de ses conseils.

Nous devons encore des remercîments à MM. Audouin, professeur au muséum du Jardin du Roi; Lacordaire, professeur de zoologie à l'université de Liége; Serville et Chevrolat de Paris, pour les communications qu'ils ont daigné nous faire.

L'essai de classification méthodique et le système que nous avons choisis d'après l'appareil présternal, pour établir nos coupes d'une manière simple et facile à saisir, paraîtront peut-être, pour certains naturalistes, un peu hasardés; mais nous pensons, avec MM. le comte Dejean et Audinet-Serville, qu'il est réellement impossible de ne pas s'attacher, avant tout, aux formes extérieures; les Longicornes, surtout, semblent en imposer la loi. D'ailleurs ces dispositions anatomiques comportent toujours avec elles les caractères spécifiques les plus clairs, et nous ajouterons que cette méthode nous a conduit à des résultats tellement satisfaisans, que désormais nous n'en choisirons pas d'autres si, comme nous l'espérons, nous entreprenons quelque nouvel opuscule. Il vaut mieux, selon nous, exposer aux regards des observateurs ce qui peut se distinguer aisément, que de les embarrasser par une complication superflue de caractères indécis, comme le font souvent d'imprudents novateurs, qui indiquent avec assurance des caractères qu'ils n'ont jamais vus ni découverts.

Pour simplifier autant qu'il était en notre pouvoir de le faire la synonymie des espèces, nous n'avons pas cru devoir imiter certains auteurs dont le plaisir est de mettre au néant les noms de collections. Nous nous sommes attaché, au contraire, à les reproduire dans cette monographie, et nous pensons avoir rendu un grand service en consolidant ce qui était établi depuis longtemps. Chaque entomologiste reconnaîtra donc ses noms, à moins que des motifs puissants

ne nous aient positivement engagé à ne pas les admettre. Dans tous les cas, nous avons regardé comme un devoir de les citer en synonymie : un tel exemple si naturel devrait trouver plus d'imitateurs parmi les entomologistes de France, une telle probité scientifique serait du moins appréciée par les savants étrangers, et nous n'aurions plus la douleur de voir paraître de temps à autre des mémoires comme ceux de M. le comte de Mannerheim, sur l'énumération des Buprestides, et ses observations critiques sur quelques ouvrages entomologiques. Assurément le blâme que lance un tel savant devrait être une grande leçon.

Nous terminerons ces considérations, qui servent de prolégomènes aux démonstrations qui vont suivre, en déclarant que nous nous sommes appliqué à mettre nos nouveaux genres en rapport avec ceux de M. le comte Dejean; nous laissons toutefois aux entomologistes le soin de décider si, en établissant des coupes différentes des nôtres, on pouvait faire mieux. Les encouragements donnés à nos premiers efforts par M. le comte Dejean, qui a toujours bien voulu nous servir de guide, ont été pour nous un puissant véhicule d'émulation.

Sous l'influence des principes qui nous ont dirigé, nous allons maintenant passer en revue les différents genres de notre nouvelle tribu, et définir succinctement les principaux caractères qui les distinguent; nous donnerons presque immédiatement après la publication de l'ouvrage un supplément qui comprendra les espèces qui nous sont parvenues depuis son commencement.

Origine des Trachydérides. — Leurs habitudes générales.

Les Trachydérides, propres au nouveau continent, sont répandus depuis le Mexique jusqu'à Buenos-Ayres inclusivement; ils paraissent néanmoins habiter les Antilles, Cayenne et le Brésil.

Pendant longtemps aucune espèce du Chili ne nous était parvenue; mais nous avions toujours eu beaucoup de peine à croire que ce pays n'en fournissait pas également; car, à cette époque, nous en possédions plusieurs de Cordova, dans le Tucuman, contrée qui a les plus grands rapports de sol et de climat avec les précédentes, et notre opinion s'est trouvée justifiée depuis par un nouveau genre que nous avons reçu du Chili, et qui paraîtra dans notre supplément.

Le peu que l'on sait des mœurs de ces insectes est dû au mémoire de mon savant ami, M. le professeur Lacordaire, sur les habitudes des Coléoptères de l'Amérique méridionale, publié dans les *Annales des sciences naturelles*[1].

Suivant cet entomologiste, les Trachydères vivent sur les troncs d'arbres, s'y tiennent collés, les antennes ramenées sur le dos. Quand on veut les saisir, ils s'enfuient avec assez de rapidité, et quelquefois, pour ne point se laisser prendre, ils se laissent tomber à terre. On les voit fréquemment rassemblés en grand nombre autour des plaies, occupés à boire la sève décomposée qui en découle. Ils volent ordinairement le soir, plus rarement le jour, et tous, comme beaucoup d'autres Longicornes, produisent, par le frottement de leur corselet sur l'écusson, un bruit assez aigu. On ne les rencontre jamais sur les fleurs ou sur les feuilles.

Un de nos correspondants de Cayenne nous a dit en avoir vu réunis en très grande quantité dans des creux d'arbres, à une certaine élévation, et tous les renseignements précieux de M. Lacordaire nous ont été confirmés depuis par plusieurs naturalistes voyageurs.

M. Lacordaire indique aussi le genre Trachydère comme n'étant pas bien nombreux. Effectivement, à l'époque de l'émission de son mémoire, il ne connaissait tout au plus qu'une vingtaine d'espèces qui se trouvaient en grande partie dans la collection de M. le comte Dejean; mais aujourd'hui, quoique ce travail ne compte pas encore beaucoup d'années d'existence, ce nombre est presque quintuplé dans notre collection et se trouve encore fort augmenté par quelques espèces éparses dans les diverses collections que nous avons consultées.

Avant de passer à la description des espèces, nous aurions bien voulu détailler leur métamorphose et leur manière de vivre dans l'état de larve, si l'absence de renseignements positifs, à cet égard, ne nous avait forcé d'y renoncer, en attendant que les observations des voyageurs nous éclairent un jour sur ce point important et trop négligé jusqu'à présent.

[1] Tome XX, 1830.

Analyse des genres.

Le Genre Megaderus, établi par M. le comte Dejean (pl. 141 et 221, 1), fait bien le passage naturel des Prioniens aux anciens Trachydères. Il tient aux premiers par la forme générale, surtout par la largeur de son corps aplati de même que par sa tête relevée, et aux seconds par la grandeur démesurée de son écusson également triangulaire. Avant M. le comte Dejean, presque tous les entomologistes lui avaient assigné une place différente parmi les Cérambycins. Fabricius, et, à son exemple, Olivier, Voët et Illiger en avaient fait une Callidie; mais il était impossible de ne pas reconnaître bientôt que cet insecte devait former un genre distinct et placé immédiatement après les Prioniens, par conséquent en tête de notre nouvelle tribu des Cérambycins à grands écussons.

C'est par un raisonnement conforme, et d'après cette règle, que nous n'avons pas cru devoir admettre ici le genre Distichocerus de M. Kirby, que MM. Dejean et Audinet-Serville ont jugé à propos d'y faire entrer. En effet, nous ne pensons pas que ce genre, propre à la Nouvelle-Hollande, ait été bien placé entre les Megaderus et les Lissonotus, puisqu'il n'a, selon nous, aucun des caractères que nous avons pris pour guides; ainsi, par exemple, tous les Trachydériens doivent être pourvus d'un écusson triangulaire, presque généralement fort grand, tandis que celui des Distichocerus est plus court que large, et de forme demi-circulaire. Nous pouvons signaler encore une foule d'autres caractères aussi positifs : outre la disposition présternale, qui est bien différente, les tarses postérieurs sont longs et grêles, et n'ont aucune analogie de forme avec ceux de nos genres : les antennes surtout, au lieu d'être à articles simples, ou seulement épineux au bout, offrent des articles doubles en forme de fourches dans la plus grande partie de leur étendue. Sans vouloir mettre beaucoup d'ambition dans notre manière de voir, nous pensons donc que le genre Distichocerus pourrait être placé plus convenablement parmi les genres Rhinotragus, Odontocerus, Stenopterus, ou même Leptocera, avec lesquels il a certainement quelques ressemblances de formes, pour ne rien dire de plus.

Après le genre Megaderus vient se placer tout naturellement celui

des Lissonotus (pl. 142 à 145 et 221, 2), créé par Dalman. Ce genre peu nombreux, qui ne comprend guère que des insectes de petite et moyenne taille, presque uniformes dans leurs couleurs, est si tranché, qu'il serait, pour ainsi dire, inutile d'en développer les principaux caractères; il a beaucoup d'analogie, sous le rapport des formes, avec celui des Megaderus; mais il n'a pas, comme lui, le présternum, qui s'unit au mésosternum par une échancrure demi-circulaire; ceux-ci sont, au contraire, éloignés l'un de l'autre, notablement plus avancés et coupés carrément. Dans le premier, les antennes sont à articles longs et cylindriques, tandis que, dans le second, les antennes sont composées d'articles courts, larges, comprimés, et vont en augmentant de largeur du milieu à la pointe. Les pattes des Megaderus sont, à peu de chose près, de la même grandeur et assez grêles, tandis que les Lissonotus ont les antérieures, sans exception, beaucoup plus longues que les autres, avec les cuisses bien plus renflées.

Le Cerambyx scapularis d'Olivier (*Ent.*, t. IV, pl. 21, fig. 162, n° 17) aurait, sans contredit, trouvé sa place dans ce genre, s'il n'eût été une espèce composée. En effet, l'individu fort ancien, qui a servi à la description de cet auteur, et qui est encore dans la collection du Muséum d'histoire naturelle du Jardin des Plantes, n'est autre chose qu'un assemblage assez mal fait d'un Lissonotus proprement dit, et que nous supposons être l'Abdominalis, autant que son état nous a permis de le reconnaître, avec une tête et des antennes de Trachyderes succinctus; le Cerambyx scapularis doit donc être considéré comme une espèce qui n'a jamais existé, et, par conséquent, retranché comme tel de l'ouvrage d'Olivier.

Le genre Rachidion (pl. 146 et 221, 3) présente, au premier coup d'œil, de grands rapports avec le genre Lissonotus, et pendant quelque temps M. le comte Dejean les avait confondus. C'est M. Audinet-Serville qui, le premier, le fit paraître dans les *Annales de la Société entomologique de France* (t. II, p. 538). Ses principaux caractères consistent dans sa forme, qui est bien différente, et notablement plus longue et plus parallèle que celle des Lissonotus. Dans ceux-ci, le corselet est lisse et arrondi; dans le genre Rachidion, au contraire, il est chagriné avec deux cavités transversales. Chez les premiers, le mésosternum est, comme nous l'avons déjà dit, large et coupé carrément, au lieu que, dans les seconds, il est

très étroit et se termine en pointe. Les antennes sont absolument semblables dans les deux genres.

Le genre Nosophlæus (pl. 147 *a b* et 221, 4) a quelques rapports avec les Lophonocerus de Latreille; mais il ne peut être placé ailleurs dans notre tribu naturelle qu'auprès du genre Desmoderus, auquel M. le comte Dejean l'avait rapporté. C'était bien certainement la seule place qui lui convenait, en n'en faisant pas un genre distinct. Le principal caractère qui l'en sépare est la proéminence très remarquable qui existe entre l'articulation des premières pattes; elle s'avance en carré comprimé, tandis que, chez les Desmoderus, cette saillie est oblique d'avant en arrière, et ne présente dans cette direction qu'une pointe peu visible. Dans ce dernier genre, les antennes sont épaisses et quelquefois armées d'épines, tandis qu'elles sont, dans le genre Nosophlæus, notablement plus longues et surtout beaucoup plus grêles. Dans celui-ci, l'écusson est assez court; il est plus allongé et plus étroit dans l'autre; les pattes, qui sont longues et grêles chez les Nosophlæus et d'inégales longueurs, sont, au contraire, à peu près égales et beaucoup plus renflées chez les Desmoderus.

M. le comte Dejean créa le genre Desmoderus sur un insecte de l'intérieur du Brésil. Ce genre (pl. 148 *a b* et 222, 5) offre des antennes absolument semblables à celles des Dorcacerus. Une nouvelle espèce du Chili, dont on a fait un genre que nous adopterons et qui trouvera sa place ici, en diffère surtout par ses antennes mutiques, son corselet moins tuberculeux, la base de ses élytres dépourvue d'élévations, et la moitié postérieure des cuisses moins renflée. La disposition présternale de ces deux genres diffère de celle des Nosophlæus, en ce qu'elle offre une pointe plus ou moins sentie entre l'articulation des premières pattes, au lieu d'être en carré comprimé. L'écusson est étroit, plus long, et les pattes, à peu près d'égale longueur, sont beaucoup plus épaisses.

Le plus joli genre de notre tribu des Trachydérides est, sans contredit, celui des Phœdinus (pl. 149 *a b* et 222, 6). Outre la grandeur qui le favorise, il offre encore une disposition de couleur peu commune et une certaine anomalie de caractères qui sont respectivement propres à plusieurs genres; ainsi les antennes des femelles sont parfois tout à fait analogues à celles du Lissonotus mâle. Le corselet, quoique entré dans la base des élytres, est à peu près tuberculé de la même

manière que celui des Desmoderus. La saillie, oblique en arrière, qui existe entre l'articulation des premières pattes du genre Desmoderus, est remplacée dans les Phœdinus par une longue pointe verticale. Le mésosternum, qui, dans le genre précédent, présente un angle à peine saillant, est, dans celui-ci, en forme de pointe tout à fait avancée, et se dirige vers le présternum. L'écusson, également étroit, est beaucoup plus long que celui des Desmoderus. Les élytres, dans ce dernier genre, sont mutiques, au lieu qu'elles sont armées d'une forte épine latérale, et tronquées à leur extrémité dans les Phœdinus. Les pattes de notre genre Phœdinus sont aussi notablement plus longues.

Le genre Charinotes (pl. 150 *a b* et 222, 7) est très difficile à reconnaître au premier abord. Mêlé aux Trachydères succinctus, cayennensis et autres espèces dont les élytres sont traversées par une bande jaune, il n'est pas surprenant qu'on le confonde; cependant c'est un genre bien tranché qui se reconnaît aux caractères suivants : sa forme est raccourcie, sa tête petite; les antennes de la femelle, seul sexe que nous possédions, ont douze articles graduellement plus larges du milieu à l'extrémité; le présternum est court, avancé; il offre entre l'articulation des premières pattes une petite pointe, de même que le mésosternum; l'écusson est très étroit et très long; les élytres sont notablement plus courtes que celles de tous les autres genres des Trachydériens, et les pattes postérieures beaucoup plus longues que les pattes intermédiaires et antérieures.

Le genre Dendrobias (pl. 151 *a b*, 152 et 222, 8) a les plus grands rapports avec les Trachydères proprement dits; mais il en diffère par la disposition présternale, par les fortes mandibules avancées dont les mâles sont pourvus; par leur menton entièrement corné, et enfin par le corselet, qui n'a pas la même forme, et qui offre à chaque bord latéral une forte pointe avancée; quant aux formes du corps et des élytres, elles sont, à peu de chose près, semblables à celles des autres Trachydères.

En voyant le profil du genre Dicranoderes (pl. 153 *a b* et 223, 9) on reconnaîtra facilement les motifs qui nous ont déterminé à l'établir. De même que dans le genre Dendrobias, les mâles sont pourvus de fortes mandibules avancées; mais il en diffère par l'échancrure présternale, qui est chez lui plus profonde, et par la dent beaucoup plus forte qui avoisine le collier. Celle-ci, au lieu

d'être en pointe, comme chez les Dendrobias, offre au contraire une saillie cunéiforme avancée, et une autre saillie beaucoup plus prononcée entre l'articulation des premières pattes. Le corselet est aussi bien différent, il est plus large, et offre, au lieu d'une seule, deux fortes dents égales qui laissent entre elles une échancrure assez profonde; les élytres sont notablement plus longues, plus aplaties et sinuées irrégulièrement, ce qui ne se rencontre dans aucun autre genre.

Les vrais Trachydères (pl. 154 *a b* à 164, 186 à 200, 204 et 223, 10), tels qu'ils avaient été indiqués par Illiger, Germar, Dejean, Schœnher, et, depuis, par beaucoup d'autres entomologistes, demandaient à être révisés. Plusieurs auteurs avaient cru devoir y rapporter un bon nombre d'espèces qui n'en devaient certainement pas faire partie. Leur opinion s'était sans doute basée sur la grandeur de leur écusson; mais ce caractère ne pouvait être suffisant, puisqu'il est commun à plusieurs genres. On verra, lorsque nous parlerons de notre genre Oxymerus, les différences génériques qui nous ont fait une loi de le créer aux dépens des anciens Trachydères; pour le moment, nous dirons que ceux-ci ont toujours une échancrure présternale, plus ou moins profonde, mais toujours bien sentie. — Dans chacune des divisions que nous avons établies, les mâles n'ont jamais les mandibules avancées; le menton n'est point corné, le corselet est généralement plus long, et n'offre jamais, comme dans les genres qui le précèdent, une forte dent ou pointe avancée à chaque bord latéral.

Le genre Xylocharis (pl. 205, 206 et 223, 11) tient beaucoup à celui des Trachydères proprement dits, mais n'a pas, comme lui, une échancrure transversale au présternum, et, par conséquent, est dépourvu de la pointe qui avoisine le cou. Il n'offre qu'une saillie cunéiforme entre l'articulation des premières pattes. Le corselet est à peu près sinué de même, mais les élytres sont plus cylindriques, et les pattes plus grêles.

En voyant le genre Ancylosternus en dessus (pl. 207 et 223, 12), on dirait que c'est un Oxymerus. L'échancrure présternale de ce genre est absolument la même que celles de la troisième division des Trachydères, mais son corselet n'est que faiblement sinué. Les élytres sont longues, rétrécies, et armées d'une épine latérale à leur extrémité.

Vu en dessus, le genre Oxymerus (pl. 208 à 215 et 224, 13) ressemble beaucoup au précédent, c'est à dire qu'il a le corselet absolument semblable, ainsi que la forme des élytres, seulement il n'a point d'échancrure transversale au présternum ; c'est ce principal caractère qui nous a naturellement conduit à former un genre de ces anciens Trachydères. On voit par là que les Oxymerus n'ont point de saillie aiguë ou cunéiforme, auprès du cou, tandis que les vrais Trachydères en sont constamment pourvus : ces derniers n'ont jamais d'épines au bout des élytres, tandis que c'est un caractère principal chez les Oxymerus.

Les Stenaspis (pl. 216, 217 et 224, 14) ne peuvent être confondus dans aucun autre genre de notre tribu. Le corselet n'est point sinué, il est plus large que long, avec une petite pointe oblique un peu relevée à chaque bord latéral, et le présternum n'a point d'échancrure transversale ; il offre seulement une petite saillie transversale et comprimée entre les premières pattes. Les élytres sont longues et parallèles.

Le genre Crioprosopus (pl. 217, 218 et 224, 15), comme le genre précédent, a le corselet beaucoup plus large que long ; l'épine de chaque bord latéral est plus droite et non relevée, le présternum est faiblement creusé en travers, et la saillie qui est entre l'articulation des premières pattes, au lieu d'être transversale et comprimée, offre au contraire un petit avancement conique. Le mésosternum n'est pas, à beaucoup près, aussi aigu que chez les Stenaspis.

Les Sphænothecus (pl. 219, 220 et 224, 16) n'ont aucun des caractères des autres Trachydériens, si ce n'est leur grand écusson. On ne peut donc les confondre ni les rapporter à d'autres genres ; ils ont le corselet long, cylindrique et sans échancrure présternale. La saillie qui existe entre l'articulation des premières pattes est à peine prononcée, et le mésosternum est nettement coupé en travers, comme celui des Lissonotus. Les pattes sont médiocrement fortes.

Nota. Plusieurs espèces de Cérambycins ayant été mal à propos placées par M. Schœnherr dans les Trachydères (*Syn.*, t. 3, p. 363), nous croyons devoir les rappeler ici, afin qu'on ne puisse pas nous adresser le reproche de n'en avoir pas fait mention.

Trachyderes hirticornis : *Lophonocerus hirticornis*, DEJ. *Cat.*, 3e éd., p. 346.
Trachyderes bicornis : *Ceragenia bicornis*, DEJ., *Cat.*, 3e éd., p. 346.
— — — — SERVILLE, *Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. 2, p. 537.
Trachyderes abbreviatus : *Pteropterus*, MAC-LEAY, *Stenoderus abbreviatus*, DEJ., *Cet.*, 3e éd., p. 380.

Comme les planches des Trachydérides ont paru dans les années 1836 et 1838 du *Magasin de zoologie*, leurs numéros ne se suivent pas, car il a fallu donner des numéros intermédiaires à des travaux qui se sont faits dans l'intervalle. Voici un petit tableau des soixante planches qui accompagnent la monographie, afin qu'on ait la facilité de vérifier si on les a toutes, pour qu'on les classe convenablement en faisant relier l'ouvrage, et pour qu'on puisse les citer sans craindre d'erreur.

Les vingt-quatre premières planches portent dans le *Magasin* les numéros . . . . . 141 à 164
De 25 à 39. . . . . 186 à 200
De 40 à 60. . . . . 204 à 224

Le mémoire a été divisé en deux parties. La première comprend les pages 1 à 51 des feuilles 15, 16, 17, et du premier quart de la feuille 18, toutes appartenant à l'année 1836 du *Magasin*. La deuxième partie comprend les pages 1 à 59 des feuilles 4, 5, 6, et des trois quarts de la feuille 7 de l'année 1838 du *Magasin*, classe IX.

L'introduction est contenue dans la feuille 8 de l'année 1838 du *Magasin de zoologie*.

MONOGRAPHIE

DES

TRACHYDÉRIDES,

PAR M. DUPONT JEUNE.

DEUXIÈME PARTIE.

CINQUIÈME DIVISION.

22. T. FABRICII. Pl. 186, f. 1.

Corallinus, scutello tenue nigro-marginato, elytrisque dimidiatim postice nigris.

Longueur, 11 1/2; largeur, 3 1/4 lignes.

Cette belle espèce ressemble beaucoup, pour la disposition des couleurs, au *Bicolor;* mais, malgré cette ressemblance apparente, elle n'appartient pas à la même division.

Elle est d'un beau rouge de corail de part et d'autre; la tête est comme dans les espèces précédentes; les yeux et les mandibules sont noirs; les antennes sont à peu près du même rouge que le corselet; mais cette couleur s'affaiblit insensiblement, en arrivant à l'extrémité, et devient d'un jaune-fauve. Le corselet est, comme dans les autres espèces de cette division, lisse en dessus et ponctué en dessous dans les mâles, et entièrement lisse chez les femelles. L'écusson est de la couleur du corselet, liseré de noir latéralement. La moitié antérieure des élytres est d'un beau

rouge de corail ; l'autre moitié est d'un noir luisant ; l'on voit, en outre, sur chacune d'elles, trois fines élévations longitudinales. Les quatre derniers segments de l'abdomen sont d'un brun-noirâtre. Les pattes sont rouges, avec les tarses d'un jaune testacé pâle.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

23. T. AUDOUINII. Pl. 186, f. 2.

Ater nitidus, thorace tuberculato, elytris macula humerali, fasciaque ante medium communi, interrupta, pallide luteis ; antennis luteis nigro annulatis ; pedibus nigris, femoribus tibiisque luteo annulatis.

Longueur, 12 1/2 ; largeur, 4 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Succinctus*, d'un noir profond et vernissé de part et d'autre. Les antennes sont d'un jaune pâle, avec les deux premiers articles et l'extrémité des suivants, jusqu'au septième seulement, d'un noir plus ou moins profond ; les derniers sont d'un jaune un peu plus pâle. Le corselet est parsemé en dessus de petits points à peine visibles. Les élytres sont également légèrement ponctués, et offrent chacun trois taches d'un jaune testacé très pâle, savoir : une assez grande, près de la base, entre le bord antérieur et l'écusson, les deux autres un peu avant le milieu, alignées transversalement, dont une avoisinant le bord marginal, et plus de moitié moins grande que l'autre, qui est assez grande et quadrangulaire. Le bord marginal est, en outre, liseré de jaune vers la base. Le dessous du corps est d'un beau noir. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec la base des cuisses et une grande partie des jambes d'un jaune testacé ; le dessous des tarses est roussâtre.

Brésil. — Muséum national.

24. T. variegatus. *Perty*. Pl. 187, f. 1.

Niger, thorace tuberculato; elytris dilute testaceis macula obliqua ad basin alteraque magna communi ovata fuscis; pedibus fuscis, femoribus tibiisque luteo annulatis.

Trachyderes variegatus. Perty, *Delect. animalium articul.*, tab. 17, f. 10, p. 88.
T. nigro-fasciatus. Gory, *Icon. du règne anim., ins.*, pl. 43, fig. 3.

Longueur, 13 1/2; largeur, 4 1/4 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Succinctus*. La tête est noirâtre; les antennes sont d'un jaune testacé, avec les deux premiers articles noirs et très rugueux, et l'extrémité des suivants noirâtre. Le corselet est d'un brun foncé, presque noirâtre de part et d'autre, fortement ponctué sur les parties latérales et vers le bord antérieur, plus lisse dans son milieu. L'écusson est lisse et d'un brun noirâtre. Les élytres sont d'un jaune testacé pâle, et elles offrent chacune, vers leur base, une tache oblique noire, qui se lie légèrement à l'écusson par un petit prolongement linéaire de sa couleur. Un peu au delà du milieu, elles ont, en outre, une grande tache commune, cordiforme-ovale, d'un brun-noirâtre, s'éclaircissant sur ses bords, et se prolongeant le long de la suture jusqu'à l'écusson. Le jaune testacé de l'extrémité des élytres est, en outre, d'une teinte plus obscure. Le dessous du corps est noir ou noirâtre; les pattes sont d'un jaune un peu ferrugineux; l'extrémité des cuisses, des jambes et le dessous des tarses sont noirs.

Cordova. — Muséum national.

25. T. GLORIOSUS. Pl. 187, f. 2.

Nigro-fuscus, thorace tuberculato; elytris testaceis macula obliqua ad basin alteraque magna, communi, ovata, obsoleta, fuscis; pedibus fuscis, femoribus tibiisque luteo annulatis.

Longueur, 14; largeur, 4 1/2 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Variegatus*, et il serait possible qu'il n'en fût qu'une variété. La tête et le corselet sont entièrement d'un brun-noirâtre; les deux premiers articles des antennes sont de la même couleur; les autres sont d'un jaune testacé, avec l'extrémité brunâtre. Le corselet est plus allongé que chez le *Variegatus*, moins arrondi antérieurement avec les deux premiers tubercules latéraux plus arrondis et moins saillants; la ponctuation est un peu plus apparente; l'espace lisse situé près du col est plus long que chez le *Variegatus*. L'écusson est brun, lisse, avec une impression transversale dans son milieu. Les élytres sont d'un jaune testacé un peu terne, de même forme que chez le *Variegatus*. Elles offrent de même, chacune vers leur base, une tache oblique d'un brun-noirâtre, mais beaucoup plus grande; elles ont, en outre, un peu au delà du milieu, une grande tache commune, cordiforme, ovale, brune, plus grande que chez le *Variegatus*, et se fondant insensiblement avec la couleur testacée. Le dessous du corps est d'un brun-noirâtre, avec le premier segment d'un brun-marron. Les pattes sont de la même couleur, avec l'extrémité des cuisses et des jambes d'un brun-noirâtre plus ou moins foncé. Les tarses sont noirs en dessus et roussâtres en dessous.

Cordova. — Coll. Dupont.

26. T. boisduvalii. Pl. 188, f. 1.

Fusco-castaneus, thorace tuberculato; elytris rufis, scutello fusco; pedibus rufis femorum apice nigris.

Longueur, 12 1/2; largeur, 4 1/4 lignes.

Il est plus grand que le *T. rufipes*, auquel il ressemble assez pour la forme. La tête est d'un brun-marron assez obscur, avec les mandibules et les yeux d'un noir assez profond. Les antennes sont d'un jaune testacé un peu rougeâtre, avec les deux premiers articles notablement plus courts que chez le *Rufipes*, et d'un brun-marron clair; l'extrémité des autres est d'un brun-noirâtre. Le corselet est plus court que large, lisse dans son milieu, avec les bords latéraux et le dessous fortement ponctués. Chez les mâles, l'écusson est proportionnellement plus petit, tout à fait cordiforme et d'un brun noirâtre. Les élytres sont notablement plus larges et d'un roux-cannelle luisant, sans aucune tache. Le dessous de l'abdomen est d'un brun-noirâtre, plus foncé sur les bords latéraux, avec la poitrine et le milieu des premiers anneaux d'un roux assez obscur. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec l'extrémité des cuisses noire et armée d'épines beaucoup plus fortes que chez les autres espèces de cette division.

Brésil, San-Leopoldo. — Coll. Dupont.

27. T. equestris. *Dejean*. Pl. 188, f. 2.

Niger vel nigro-fuscus, thorace sub-ferrugineo, inæquali, spinoso; elytris apice truncatis, fascia submedia latiori testacea; antennis fulvis.

Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 11 1/2; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est un peu plus parallèle que le *Rufipes*, et d'un brun

noir plus ou moins obscur. La tête est comme dans la plupart des espèces. Les antennes sont à peu près comme celles du *Rufipes*, proportionnellement un peu plus fortes, avec le premier article sensiblement plus rugueux, et l'extrémité des suivants annelée de brun plus ou moins obscur. Le corselet est d'un rouge très foncé, souvent un peu plus clair dans son milieu. Les élytres sont d'un brun-marron foncé, traversées un peu avant leur milieu par une bande testacée, large, occupant presque le tiers de leur étendue, et sinuée irrégulièrement sur ses bords. Tout le dessous du corps est noir ou d'un brun-noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-fauve assez foncé, avec l'extrémité des cuisses noire ou noirâtre.

Brésil. — Coll. Dupont.

28. T. CINCTUS. *Dejean*. Pl. 189, f. 1.

Niger, thorace inæquali spinoso, medio tenue sub-ferrugineo, spina laterali validiori; elytris apice truncatis fascia submedia, latiori, testacea, ad suturam dilatata; antennis nigris.

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 8; largeur, 2 1/3 lignes.

Cet insecte ressemble beaucoup, au premier coup d'œil, à une variété de l'*Equestris*; mais, outre qu'il est plus petit et proportionnellement plus court, il offre plusieurs caractères qui le rendent bien distinct. La tête est à peu près comme dans cette espèce; les antennes sont brisées dans l'individu que nous avons sous les yeux. Les quatre articles qui restent sont entièrement noirs. Le corselet est de cette couleur, un peu rougeâtre dans son milieu, sensiblement plus court que celui de l'*Equestris*, plus fortement tuberculé, avec l'épine latérale beaucoup plus saillante. L'écusson est noir; les élytres sont de cette dernière couleur, tra-

versées un peu avant leur milieu par une bande irrégulière, testacée, plus large que dans la plupart des individus d'*Equestris*, et beaucoup plus dilatée postérieurement sur la suture. Les élytres offrent, en outre, trois petites côtes élevées, peu saillantes, mais cependant bien sensibles, dans la bande testacée. Le dessous du corps est d'un noir profond. Les pattes sont d'un jaune-fauve, avec la moitié inférieure des cuisses d'un noir luisant.

Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean.

29. T. ebeninus. Pl. 189, f. 2.

Perniger, thorace tuberculato, spina laterali valida; elytris concoloribus nitidis; pedibus nigris basi fusco-ferrugineis; antennis nigris, articulis ultimis sub-fucescentibus.

Longueur, 12; largeur, 3 1/2 lignes.

Il n'est probablement qu'une des nombreuses variétés du *Rufipes*. Il est entièrement d'un noir profond de part et d'autre, et ses élytres me paraissent un tant soit peu plus allongées. Les antennes sont entièrement noires, avec le premier article un peu plus grêle et un peu plus allongé. Le corselet est à peu près comme celui du *Rufipes*, avec la ponctuation un peu moins serrée. Le dessous du corps est garni d'une pubescence grisâtre un peu moins prononcée. Les pattes sont noires, avec la moitié antérieure des seconde et troisième paires de cuisses d'un roux foncé presque noirâtre; les tarses sont de cette dernière couleur en dessus et fauve en dessous.

Brésil. — Coll. Dupont.

30. T. RUFIPES. *Fabr.* Pl. 190, f. 1.

Niger, thorace tuberculato; elytris concoloribus nitidis; pedibus rufis femorum apice nigris.

Cerambyx rufipes. FAB., *Syst. eleut.*, t. 2, p. 259, n. 29.
— OLIV., *Entom.*, t. 4, p. 1, fig. 3, et pl. 13, fig. 89.
Trachyderes rufipes. SCHOEN., *Syn.*, t. 3, p. 365, n. 2.
— DEJEAN, *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 11 ; largeur, 3 1/2 lignes.

Il est généralement plus petit que le *Succinctus*, un peu plus allongé, et surtout notablement plus rétréci postérieurement, ce qui lui donne une forme tout à fait différente. Sa couleur varie du noir d'ébène au brun-marron plus ou moins clair; mais, le plus ordinairement, elle est, en dessus et en dessous, d'un noir profond. La tête est d'un brun presque noirâtre, avec les mandibules et les yeux d'un beau noir. Les antennes sont d'un roux-ferrugineux, avec les deux premiers articles plus obscurs, et l'extrémité des suivants noirâtre. Le corselet est de la même couleur que la tête; quelquefois cependant il est d'un brun-marron assez clair, avec les bords latéraux noirs ou noirâtres. Tout le dessous de l'abdomen est couvert d'un fin duvet grisâtre. Les pattes sont d'un jaune fauve, quelquefois un peu rougeâtre, avec la moitié postérieure des cuisses d'un noir assez prononcé.

Brésil. — Coll. Dupont.

Variété *A*.

J'ai, pendant longtemps, cru que cette variété pouvait constituer une espèce particulière, et je l'avais indiquée dans ma collection sous le nom d'*Axillaris*.

Elle diffère de l'espèce typique par les antennes, qui sont annelées, à l'extrémité de chaque article, de brun moins

foncé ; par la tête et le corselet, qui sont d'un brun-marron beaucoup plus clair, et par une grande tache de la même couleur, qui couvre entièrement la base de chaque élytre. L'écusson, la plus grande partie des élytres, ainsi que le dessous du corps et les pattes, sont, du reste, comme chez *Rufipes* ordinaire.

Je crois que la seconde figure qu'Olivier donne dans son *Entomologie*, pl. 13, fig. 89, doit se rapporter à cette variété.

Brésil. — Coll. Dupont.

Variété *B*.

J'avais également indiqué dans ma collection cette jolie variété sous le nom de *Brunnipennis ;* mais je ne pense pas qu'elle puisse être séparée du *Rufipes*.

Elle en diffère par sa taille beaucoup plus petite ; par les antennes d'un fauve plus foncé, avec les deux premiers articles noirs, et l'extrémité des suivants, jusqu'au huitième, brunâtre ; par la tête, le corselet et l'écusson d'un brun-noirâtre ; et enfin par les élytres, qui sont entièrement d'un brun-marron très clair, avec une petite bande marginale noire à l'angle de leur base.

Tout le dessous de l'abdomen, ainsi que les pattes, sont comme dans l'espèce typique.

Brésil. — Coll. Dupont.

31. T. fulvipennis. Pl. 190, f. 2.

Niger, thorace tuberculato ; elytris dilute rufis ; antennis femorum basi, tibiis tarsisque luteis.

Longueur, 8 ; largeur, 2 1/2 lignes.

Il serait possible qu'il ne fût aussi qu'une variété du *Rufipes ;* cependant il offre des différences si remarquables, que je me suis décidé à en faire une espèce particulière.

Il est beaucoup plus petit que les individus ordinaires du *Rufipes*, et ses élytres sont sensiblement plus parallèles. Le corselet est un peu plus court que celui du *Rufipes*, et entièrement noir de part et d'autre, ainsi que l'abdomen, la tête, l'écusson et le premier article des antennes ; le reste des antennes est entièrement d'un jaune un peu fauve, avec le sommet de chaque article un peu plus obscur. Les élytres sont entièrement d'un roux testacé très clair et brillant. Les pattes sont d'un jaune testacé très clair, avec la moitié inférieure des cuisses d'un noir profond.

Brésil intérieur. — Coll. Dupont.

32. T. LACORDAIREI. *Dejean*. Pl. 191, f. 1.

Niger, thorace longiori quam latiori, lateraliter spinoso; elytris subparallelis apice truncatis, in medio fascia transversa pallide lutea signatis; antennis nigris articulo quarto basi rubro, articulis ultimis luteis.

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 11; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est de la même forme que le *Latreillei*, auquel il ressemble beaucoup pour le dessin; il est de même d'un noir obscur de part et d'autre. La tête est comme dans le *Latreillei*; les antennes sont noires, avec la base du quatrième article rouge, et les quatre derniers articles jaunes. Le corselet est comme dans les espèces de cette division. Les élytres sont traversées à peu près dans leur milieu par une bande médiocrement large, d'un jaune-pâle et très légèrement sinuée sur ses bords. Le dessous du corps est comme chez le *Latreillei*. Les pattes sont d'un fauve rouge, avec les genoux un peu plus obscurs.

Cayenne. — Coll. Dejean.

33. T. latreillei. Pl. 191, f. 2.

Niger, thorace longiori quam latiori, lateraliter spinoso; elytris subparallelis apice truncatis, paulo ante medium fascia lata transversa pallide testacea signatis; antennis nigro luteoque annulatis, basi nigris apice luteis.

Longueur, 11; largeur, 3 1/4 lignes.

Il se rapproche beaucoup, au premier coup d'œil, du *Succinctus;* mais par la forme de son corselet il appartient à une tout autre division. Il est d'un noir foncé de part et d'autre. La tête est assez petite, un peu moins sortie du corselet que dans le *Rufipes;* les antennes sont d'un jaune-fauve, avec les deux premiers articles, l'extrémité des quatre suivants et la totalité du septième noirs. Le corselet est d'un noir un peu moins profond que les élytres, plus long que large, et muni, comme dans toutes les espèces de cette division, d'une épine latérale assez forte. Les élytres sont traversées, un peu avant leur milieu, par une bande d'un jaune un peu testacé, assez large, presque régulière, légèrement sinuée sur ses bords. Le dessous du corps offre une très légère pubescence d'un blanc-grisâtre. Ses cuisses sont entièrement noires, sauf la base des postérieures, qui est d'un fauve roux; les jambes et les tarses sont fauves.

Brésil. — Coll. Dupont.

Nota. Cette espèce paraît avoir les plus grands rapports avec le *Zonatus* décrit par Dalman (*Analecta*, p. 63); mais, comme la description de cet auteur ne convient pas complètement à l'individu que nous avons sous les yeux, nous avons cru devoir en faire une espèce nouvelle. Chez le *Zonatus* de Dalman, les cuisses sont jaunes à la base et noires au sommet, tandis que dans le *Latreillei* elles sont entière-

ment noires, excepté la base de la dernière paire, qui est d'un rouge ferrugineux obscur. Dalman dit aussi que le *Zonatus* a le premier article des antennes roussâtre en avant, et que les articles, de trois à sept, ont tous la base jaune et le sommet noir. Notre individu a, au contraire, le premier article d'un noir profond, et le septième entièrement noir. Nous ajouterons encore que Dalman dit que le *Zonatus* est notablement plus rétréci que le *Succinctus*, ce qui n'a pas lieu dans le *Latreillii*. Cependant, comme nous n'avons qu'un seul individu, il se pourrait qu'il ne fût qu'une variété locale.

34. T. NIGRIPES. Pl. 192, f. 1.

Niger, thorace longiori quam latiori, lateraliter spinoso; elytris subparallelis apice sub-truncatis, in medio fascia transversa angustiori, marginem externam non attingente, lutea signatis; antennis nigris articulis quarto quintoque basi rubro-fulvis, ultimis luteis.

Longueur, 10; largeur, 3 lignes.

Il est beaucoup plus petit que le *Succinctus*, et d'un noir profond de part et d'autre, comme le *Lacordairei*. La tête est plus courte que celle des deux espèces précédentes. Les antennes sont noires, avec la base du quatrième et du cinquième article d'un rouge fauve, et les quatre derniers articles jaunes. Le corselet est, comme dans les deux espèces précédentes, seulement un peu plus convexe et un peu plus court. Les élytres sont traversées dans leur milieu par une petite bande d'un jaune testacé, légèrement sinuée sur ses bords, et n'atteignant pas, à beaucoup près, les bords latéraux. Le dessous du corps est garni d'une légère pubescence d'un gris blanchâtre. Les pattes sont d'un noir profond, avec le dessous des tarses d'un cendré roussâtre.

Cayenne. — Coll. Dupont.

35. T. testaceus. Pl. 192, f. 2.

Dilute rubro-testaceus, thorace tuberculato; elytris, antennis pedibusque concoloribus, abdomine subtus nigro-fuscescenti.

Longueur, 8; largeur, 2 1/2 lignes.

Il est plus petit que le *Rufipes*, proportionnellement plus court et beaucoup plus parallèle dans la femelle, le seul sexe que je connaisse. La couleur est entièrement d'un jaune testacé à reflet rougeâtre. La tête est, comme dans les espèces ordinaires, avec l'extrémité des mandibules et les yeux d'un brun noirâtre. Les antennes sont de la couleur générale, avec l'extrémité de chaque article un peu plus foncé. Le corselet est plus fortement tuberculé que celui du *Rufipes*, avec les épines latérales moins saillantes. L'écusson est proportionnellement un peu plus petit. Les élytres ont une nuance un peu plus rougeâtre vers leur base que dans le reste de leur étendue, et elles offrent chacune, à partir de leur base, trois petites côtes peu saillantes, qui forment trois lignes un peu plus claires que la teinte générale, et qui disparaissent insensiblement avant d'arriver à l'extrémité. Le dessous de la poitrine est recouvert d'une pubescence blanchâtre; celui de l'abdomen est d'un brun noirâtre, avec le milieu de chaque segment d'un roux obscur. Les pattes sont d'une belle couleur testacée rougeâtre, avec les genoux un peu plus obscurs.

Brésil intérieur. — Coll. Dupont.

SIXIÈME DIVISION.

36. T. SIGNATUS. *Wiedemann*. Pl. 193.

Subfuscus, thorace tuberculato, luteo variegato; elytris luteo subfuscoque variegatis; pedibus luteis clava femorum nigro-fusca.

WIED., *App.*, *ap.*, n. 247.
SCHOEN., *Syn. ins.*, t. 3, p. 366, n. 12.
DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 1 1/2 ; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est l'un des plus petits du genre, et forme seul jusqu'à présent une division à part. Sa couleur est, en dessus, d'un brun marron, tantôt très clair, tantôt presque noirâtre. La tête est petite, assez raccourcie, jaune en avant et brunâtre en arrière des yeux ; ceux-ci sont noirs ainsi que les mandibules. Les antennes sont brunâtres, avec les deuxième, troisième, quatrième et cinquième articles ordinairement d'un rouge briqueté dans le milieu. Le corselet est plus long que large, marqué de quatre taches jaunes, dont deux sur le milieu et une de chaque côté. L'écusson est noirâtre, avec une tache médiane jaune. Les élytres sont jaunes, avec deux bandes transverses, flexueuses, irrégulières, d'un brun marron, dont une près de la base, interrompue par la suture, et l'autre un peu au delà du milieu. Le dessous de l'abdomen est jaune, avec les parties latérales noirâtres. Du reste, il varie pour la teinte, et il peut devenir entièrement noirâtre. Les pattes sont d'un jaune testacé pâle, avec la partie inférieure des cuisses et l'extrémité inférieure des jambes d'un brun noir.

Brésil. — Coll. Dupont.

SEPTIÈME DIVISION.

37. T. DEJEANII. Pl. 194, f. 1.

Rubro-testaceus, thorace plicato sub-tuberculato ; elytris atris basi late scutelloque testaceis ; antennis luteis, apice fuscis, basi rubro-testaceis ; pedibus rubro-testaceis geniculis fuscis.

Longueur, 7 1/2 ; largeur, 2 1/2 lignes.

Il est d'un jaune testacé clair de part et d'autre. La tête est également fauve, avec l'extrémité des mandibules et les yeux d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un jaune testacé très clair, avec les trois premiers articles sensiblement plus obscurs, principalement à leur sommet ; les deux derniers articles et la moitié du neuvième sont brunâtres. Le corselet est plus long que large, et plissé en travers comme dans les espèces de cette division. Les élytres sont presque parallèles, d'un jaune testacé fauve dans leur tiers antérieur, et ensuite d'un noir luisant jusqu'à l'extrémité ; la portion testacée est dentée postérieurement et marquée sur chaque élytre de deux petites lignes saillantes d'un jaune plus clair. L'écusson est de la couleur du corselet. L'abdomen est noir, avec le milieu de la poitrine du même jaune que le corselet ; les cinq derniers segments sont aussi bordés de jaune ferrugineux. Les pattes sont d'un jaune testacé fauve, avec l'extrémité des cuisses noirâtre.

Brésil. — Coll. Dupont.

38. T. SOLIERI. Pl. 194, f. 2.

Rubro-testaceus, thorace plicato sub-tuberculato; elytris atris basi rubro testaceo radiatis; scutello rubro testaceo; antennis luteis apice fuscis basi rubro-testaceis; pedibus rubro-testaceis geniculis atris.

Longueur, 9 1/2; largeur, 3 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Dejeanii*, dont il se rapproche un peu au premier coup d'œil par la disposition des couleurs. Il est, de part et d'autre, d'un rouge testacé un peu ferrugineux. La tête est un peu plus forte que celle du *Dejeanii*, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un jaune testacé très clair, avec les trois premiers articles et le sommet des suivants d'une couleur plus obscure; les deux derniers articles sont brunâtres. Le corselet est proportionnellement un peu plus large et plus rugueux que celui du *Dejeanii*. La base des élytres et l'écusson sont d'un rouge testacé; cette couleur envoie sur chaque élytre trois petites lignes parallèles qui disparaissent brusquement dans la partie noire, à peu près au tiers de leur longueur; la partie noire, qui couvre au moins les trois quarts des élytres, est luisante et vernissée comme chez le *Dejeanii*. L'abdomen est noir, avec quelques taches fauves sur la poitrine. Les pattes sont d'un rouge ferrugineux, avec l'origine et l'extrémité des cuisses noires.

Brésil. — Coll. Dupont.

39. T. Duponti. Pl. 195, fig. 1.

Rubro-testaceus, thorace tuberculato, nigro-punctato; elytris atris; scutello, basi lineisque tribus rubro-testaceis; antennis luteis basi obscurioribus apice subfuscis; pedibus rubro-testaceis, geniculis atris.

Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 10 1/2; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Solieri*, et d'un fauve testacé un peu ferrugineux de part et d'autre. La tête est à peu près de même forme, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirs, ainsi qu'une ligne médiane sur le vertex. Les trois premiers articles des antennes sont d'un fauve ferrugineux, les autres sont d'un jaune plus pâle, avec le sommet un peu plus obscur; les trois derniers articles sont noirâtres. Le corselet est marqué en dessus de dix-sept points d'un noir luisant, dont plusieurs se réunissent. L'écusson est fauve, avec la base et la pointe d'un brun noirâtre. Les élytres sont d'un noir luisant, avec la base fauve; outre cela, elles offrent chacune trois lignes fauves, dont une marginale touchant à la partie fauve de la base, et expirant insensiblement vers le milieu de leur longueur; une seconde beaucoup plus longue, mais ne touchant ni la base ni l'extrémité; enfin une troisième plus courte, touchant à la base, et allant à peine jusqu'au milieu. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux ferrugineux et quelques taches de la même couleur sur la poitrine: le dessous du corselet est marqué de plusieurs points noirs. Les pattes sont d'un rouge testacé, avec les genoux d'un brun noirâtre.

Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean.

40. T. OLIVIERI. *Dupont*. Pl. 196.

Ferrugineus; thorace tuberculato nigro-punctato : elytris fuscis, basi sensim ferrugineis flavo trivittatis; pedibus antennisque testaceo-ferrugineis, his apice nigris.

Longueur, 8 2/3; largeur, 3 lignes.

Il est plus petit que le *Rufipes*, et sa couleur est d'un brun noirâtre en dessus et en dessous. La tête est d'un rouge testacé, ponctuée à sa partie supérieure, avec une ligne longitudinale et une tache noires entre les yeux, ainsi que l'extrémité des mandibules. Les antennes sont d'un jaune testacé, le premier article et l'extrémité des suivants jusqu'au neuvième sont d'un testacé ferrugineux, et les trois derniers noirâtres. Le corselet est de la couleur de la tête, un peu plus long que large, chagriné dans son milieu comme dans les espèces voisines, avec onze points noirs. L'écusson est d'un fauve testacé, avec l'extrémité noirâtre. Les élytres sont de cette dernière couleur, assez planes, presque parallèles, à peine ponctuées, avec la base d'un jaune testacé, et trois lignes longitudinales d'un jaune assez clair, dont deux se réunissent à l'extrémité, l'autre plus petite, longeant l'écusson; le bord latéral est liseré de jaune, surtout vers la base, et forme une quatrième ligne. Le dessous du corps est noir, avec le milieu rougeâtre. Les pattes sont du même rouge que la tête et le corselet.

Bahia. — Coll. Dupont.

41. T. SCABRICOLLIS. Pl. 195, fig. 2.

Rubro-brunneus, thorace subtuberculato, nigro-punctato; elytris nigris margine, lineis tribus scutelloque rubro-testaceis; antennis pedibusque ferrugineis nigro annulatis.

Dalman., *Analecta entomologica*, p. 64.
Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 9 1/4 ; largeur, 3 1/4 lignes.

Il est d'un rouge brun de part et d'autre. La tête est d'un brun ferrugineux, avec une tache noire sur le vertex ; les yeux et l'extrémité des mandibules sont de la même couleur. Les antennes sont d'un brun ferrugineux, avec les trois premiers articles un peu plus obscurs, ainsi que le sommet des suivants; les quatre derniers sont d'un brun noirâtre. Le corselet est marqué de onze points noirs, dont cinq sur le milieu et trois latéraux. L'écusson est ferrugineux. Les élytres sont noires, et elles ont chacune trois lignes longitudinales et bord latéral d'un rouge obscur ; la première et la seconde de ces lignes commencent à la base et s'étendent jusqu'à l'extrémité, où elles se réunissent à angle aigu ; la troisième est beaucoup plus courte, placée près de l'écusson et à peu près moitié plus longue que ce dernier. L'abdomen est d'un brun noirâtre, avec la poitrine et l'épine du sternum d'un ferrugineux testacé. Les pattes sont d'un ferrugineux testacé, avec les cuisses annelées de noir un peu avant leur extrémité.

Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean.

Nous ne sommes pas très certain que cette espèce soit identiquement la même que celle de Dalman : la description de cet auteur s'y rapporte parfaitement, sauf qu'il dit que les lignes ne vont pas jusqu'à l'extrémité, tandis que dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux on observe précisément le contraire.

42. T. PUNCTICOLLIS. *Dupont.* Pl. 197, fig. 1.

Rubro-brunneus, thorace subtuberculato nigro-punctato; elytris nigris, margine lineisque duabus fulvis; scutello nigro; antennis ferrugineis nigro annulatis; pedibus nigris basi tarsisque ferrugineis.

Longueur, 8 1/2; largeur, 2 1/2 lignes.

Il ressemble au *Scabricollis* pour la forme et la grandeur. La tête est d'un rouge-briqueté obscur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un rouge testacé, avec les deux premiers articles et l'extrémité des suivants d'un brun-noir foncé, jusqu'au septième; les quatre derniers articles sont d'un brun noirâtre. Le corselet est d'un noir mat, avec trois grandes taches d'un rouge briqueté, marquées chacune d'un point noir dans leur milieu; la pointe du présternum est aussi d'un rouge ferrugineux; l'écusson et les élytres sont d'un noir luisant; celles-ci sont marquées de deux lignes longitudinales parallèles d'un rouge testacé, qui commencent à la base, où elles sont légèrement interrompues, et qui se terminent un peu avant l'extrémité; le bord latéral est également d'un rouge testacé et forme une troisième ligne parallèle. Tout le dessous du corps est noir, avec une tache ferrugineuse entre la seconde paire de cuisses. Les pattes sont noires, avec la moitié supérieure des cuisses d'un rouge briqueté; la partie interne des jambes antérieures est aussi de cette dernière couleur; les tarses sont roussâtres.

Cordova. — Coll. Dupont.

43. T. bilineatus. Pl. 197, fig. 2.

Rubro-brunneus thorace subtuberculato, nigro variegato; elytris nigris lineis duabus fulvis, scutello rubro; antennis ferrugineis nigro annulatis; pedibus nigris, basi, tibiis tarsisque ferrugineis.

Cerambyx bilineatus, Ol., *Ent.*, t. 4, tab. 21, fig. 161.
Trachyderes bilineatus, Schoen., t. 3, pag. 366.

Longueur, 2/3; largeur, 2 3/4 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Puncticollis* au premier coup d'œil. La tête est d'un rouge briqueté avec une tache irrégulière noire à sa partie supérieure, et une autre tache de la même couleur sous le menton; les antennes sont d'un rouge testacé, avec les deux premiers articles noirs, ainsi que le sommet des six suivants; les quatre derniers sont d'un brun noirâtre. Le corselet paraît un peu plus long que celui du *Puncticollis*, il est plus rétréci antérieurement, moins large que long, avec les tubercules latéraux moins saillants; il est d'un rouge obscur de part et d'autre, avec plusieurs taches noires irrégulières réunies entre elles à sa partie supérieure, et d'autres plus grandes et de même couleur couvrant en dessous le bord postérieur; l'écusson est rouge, bordé de noir. Les élytres sont noires, luisantes, avec la base d'un rouge testacé, et chacune deux lignes parallèles d'un rouge également testacé, naissant vers la base, et se terminant un peu avant l'extrémité; le bord latéral est noir, comme le reste des élytres. Le dessous du corps est d'un noir brun, avec trois taches ferrugineuses entre les cuisses postérieures; les pattes sont ferrugineuses, avec la moitié inférieure des cuisses noire, ainsi que l'extrémité des jambes.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

44. T. VAUTHIERI. *Dupont.* Pl. 198, fig. 1.

Nigro-fuscus, capite thoraceque subtuberculato, ferrugineo variegatis ; elytris nigris marginis basi lineisque duabus fulvis ; scutello nigro basi ferrugineo ; antennis pedibusque ferrugineis nigro annulatis.

Longueur, 6 1/2 ; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Scabricollis ;* mais sa forme est sensiblement plus étroite, à en juger par l'individu mâle et unique que nous possédons ; il est noir de part et d'autre. La tête est également noire, avec la partie qui avoisine les yeux d'un rouge assez obscur ; les antennes sont d'un jaune-testacé rougeâtre, avec les trois premiers articles entièrement noirs, ainsi que le sommet des suivants et la totalité des deux derniers. Le corselet est un peu plus allongé que dans les espèces du même groupe, avec les tubercules plus saillants ; il est, en outre, marqué en dessus de trois taches rouges ; l'écusson est d'un rouge briqueté, avec l'extrémité noire. Les élytres sont d'un noir luisant, avec la base d'un rouge briqueté, et elles offrent chacune deux lignes parallèles d'un rouge testacé, naissant à la hauteur du sommet de l'écusson et venant se réunir à angle aigu à l'extrémité, vers l'angle sutural ; le bord latéral est aussi légèrement bordé de rouge testacé dans son tiers antérieur. Tout le dessous du corps est d'un noir profond. Les pattes sont d'un ferrugineux obscur, avec les cuisses antérieures, la moitié des autres et l'extrémité des jambes, noires.

Brésil. — Coll. Dupont.

45. T. d'Orbignyi. *Dupont.* Pl. 198, fig. 2.

Nigro-fuscus, thorace subtuberculato, ferrugineo bimaculato; elytris nigris basi, margine, lineis duabus lituraque prope scutellum luteis; scutello nigro; antennis nigris luteo annulatis; pedibus nigris basi ferrugineis.

Longueur, 10; largeur, 3 1/2 lignes.

Il est plus grand que les quatre espèces précédentes, proportionnellement plus court et plus large. La tête est petite, noire à sa partie supérieure, d'un rouge-briqueté obscur en dessous, sauf une tache noire sur le menton; les antennes sont d'un jaune testacé avec les trois premiers articles, l'extrémité des suivants, jusqu'au sixième, et la totalité des quatre derniers d'un noir assez foncé. Le corselet est à peine plus long que large, presque carré, avec les tubercules saillants; il est d'un noir profond, marqué sur le milieu de deux petites taches rouges; l'écusson est noir, cordiforme, proportionnellement plus étroit que celui des autres espèces. Les élytres sont d'un noir luisant, avec le bord de la base d'un jaune fauve; elles sont, en outre, marquées chacune de deux lignes parallèles d'un jaune plus pâle, n'atteignant ni la base ni l'extrémité, et d'un point allongé d'un jaune fauve situé vers la pointe de l'écusson. Le bord latéral offre une troisième ligne de la même couleur, mais qui expire beaucoup avant l'extrémité. Tout le dessous du corps est d'un noir profond, à l'exception de deux petites taches fauves placées un peu après l'articulation des secondes cuisses et du bord postérieur de chaque segment abdominal. Les pattes sont noires, avec la moitié antérieure des cuisses d'un rouge briqueté; les tarses sont d'un rouge testacé.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

46. T. NIGRIPENNIS. *Dupont*. Pl. 199, fig. 1.

Obscure ruber, thorace capiteque nigro variegatis ; elytris nigris, scutello rubro; antennis luteis nigro articulatis; pedibus rubris, femorum tibiarumque apice nigris.

Longueur, 9 ; largeur, 2 2/3 lignes.

Il est un peu plus grand que le *Bilineatus*, et sa forme est un peu moins aplatie ; il est d'un rouge obscur de part et d'autre. La tête est marquée d'un large collier d'un noir profond qui forme sur le vertex une ligne longitudinale qui s'avance entre les antennes ; celles-ci sont d'un jaune testacé clair, avec les deux premiers articles noirs, ainsi que l'extrémité des suivants, jusqu'au huitième ; les trois derniers sont entièrement noirâtres. Le corselet est marqué d'une tache noire de chaque côté de l'échancrure présternale, et, en dessus, de treize points de la même couleur, dont deux à peine visibles, près du bord antérieur ; il offre, en outre, une petite bande transversale noire près du bord postérieur ; l'écusson est rouge, faiblement échancré antérieurement, cordiforme, liseré de noir sur les côtés. Les élytres sont noires, avec l'angle interne marqué d'un peu de rouge ; elles offrent, chacune, deux légères élévations longitudinales assez saillantes et aussi finement chagrinées que tout le reste de leur étendue. Le dessous du corps est noirâtre, avec deux taches rougeâtres entre l'articulation de la seconde paire de pattes ; celles-ci sont également rouges, avec la moitié inférieure des cuisses et le dessus des jambes postérieures noirs.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

47. T. signaticollis. *Dupont.* Pl. 199, fig. 2.

Niger, capite thoraceque rubro maculatis; antennis obscure luteis nigro articulatis; pedibus rubris femorum apice nigro.

Longueur, 9; largeur, 2 2/3 lignes.

Il est un peu plus petit que le *Nigripennis*, auquel il ressemble un peu. La tête est d'un rouge obscur, avec un collier noir qui forme, comme dans le précédent, une bande longitudinale qui s'avance sur le vertex, entre les antennes; celles-ci sont d'un rouge obscur, avec les deux premiers articles et l'extrémité des suivants noirs. Le corselet est noir, à peu près de même forme que celui du *Nigripennis*, avec plusieurs taches d'un rouge obscur, dont deux sur les parties latérales, et les autres dans les impressions. L'écusson est entièrement noir, ainsi que les élytres; celles-ci offrent chacune deux élévations longitudinales assez saillantes. Tout le dessous du corps est noir, légèrement pubescent, avec deux petites taches d'un rouge ferrugineux entre l'articulation des secondes pattes, et une sur la pointe du sternum. Les pattes sont d'un rouge briqueté, avec la moitié inférieure des cuisses noire, et les tarses d'un testacé roussâtre.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

Nota. Nous avons vu une variété de cette espèce dont le corselet était presque entièrement noirâtre.

48. T. HOMOPLATUS, *Dupont*. Pl. 200. fig. 1.

Obscure ruber, elytris nigris basi corallinis ; scutello nigro ; antennis vivide fulvis nigro articulatis ; pedibus rubris femorum apice nigro.

Longueur, 8 1/2 ; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est un peu plus petit que les précédents. La tête est entièrement d'un rouge briqueté assez clair, avec l'extrémité des mandibules noirâtre ; les antennes sont d'un rouge testacé qui s'affaiblit et devient plus clair vers l'extrémité, avec le sommet des sept premiers articles noir. Le corselet est d'un rouge briqueté, un peu obscur de part et d'autre, à peu près de même forme que dans les espèces précédentes. L'écusson est entièrement noir. Les élytres sont de cette dernière couleur, et offrent chacune à leur base une tache humérale d'un rouge clair, qui s'étend du bord marginal jusqu'à l'écusson. Le dessous du corps est noir, à l'exception d'une tache longitudinale d'un rouge briqueté entre la seconde paire de cuisses ; le dernier segment de l'abdomen est d'un jaune roussâtre. Les pattes sont d'un rouge un peu obscur, avec l'extrémité inférieure des cuisses noire et les tarses d'un jaune testacé.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

49. T. CRUENTATUS. *Dupont*. Pl. 200, fig. 2.

Niger capite rubro variegato, thorace rotundato supra impresso et in impressione rubro maculato ; elytris nigris basi late rubris marginatisque ; antennis fulvis nigro articulatis ; pedibus nigris femorum basi tarsisque obscure rubris.

Longueur, 8 à 10 ; largeur, 2 1/2 ou 3 lignes.

Cette espèce, ainsi que les deux suivantes, est d'une

forme un peu plus allongée et plus cylindrique que celles de la même division ; cependant cette forme n'est pas assez tranchée pour former une division propre.

Elle est presque entièrement noire de part et d'autre : la tête est rouge, avec une raie transversale noire sur sa partie postérieure; les parties de la bouche sont de cette dernière couleur; les antennes sont rouges, avec les deux premiers articles et au moins la moitié postérieure des suivants noirs. Le corselet est arrondi, à peine sinué, fortement ponctué, presque rugueux sur les côtés et en dessous; il est noir et marqué sur son milieu d'une tache rouge; le bord antérieur en dessous est aussi de cette dernière couleur. L'écusson est noir, ainsi que les élytres; ces dernières sont marquées à leur base d'une large tache rouge qui se prolonge le long du bord extérieur jusqu'à l'extrémité, de manière à former une bordure de la même teinte. Le dessous du corps est noir, avec une grande tache rouge qui couvre la poitrine. Les pattes sont noires, avec la base des cuisses et le milieu des jambes d'un rouge briqueté; les tarses sont roussâtres.

Cordova. — Coll. Dupont.

Nota. Parmi les individus que nous avons examinés, il s'en est trouvé chez lesquels la bordure marginale était très large, et d'autres où elle était, au contraire, notablement plus étroite que dans celui que nous avons fait figurer.

50. T. CARDINALIS. *Dupont.* Pl. 204, fig. 1.

Rubro-corallinus, thorace tuberculato, nigro bi-punctato; scutello nigro; elytris rubro-corallinis, singulo macula nigra, oblonga, postica, notato; antennis rubris nigro articulatis; pedibus rubris geniculis nigris.

Longueur, 12 1/2; largeur, 3 1/2 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Succinctus*, et presque entièrement d'un beau rouge de corail. La tête est sans taches, avec l'extrémité des mandibules brunâtre; les antennes sont un peu plus courtes que dans les espèces congénères, rouges, avec l'extrémité de chaque article noire. Le corselet est rouge de part et d'autre, avec deux petites taches obliques, d'un noir luisant; les bords antérieur et postérieur sont aussi liserés de noir; l'écusson est noir. Les élytres sont rouges, très finement ponctuées, et elles offrent chacune, vers les deux tiers de leur longueur, une tache oblongue, noire, qui, chez quelques individus, se dilate de manière à couvrir en grande partie la moitié postérieure des élytres, tandis que, chez d'autres, elle tend à disparaître, et devient ponctiforme. Le dessous de l'abdomen est rouge, avec les côtés de la poitrine et le bord postérieur des trois premiers anneaux noirs. Les pattes sont rouges, avec la base et l'extrémité des cuisses noires; les tarses sont d'un jaune roussâtre.

Cordova. — Coll. Dupont.

Nota. Nous avons vu une variété de cette espèce dont les élytres étaient presque entièrement noires, et n'offraient qu'une bordure carminée.

51. T. SIMPLICIPENNIS. *Dupont.* Pl. 204, fig. 2.

Nigro-piceus ad apicem elytrorum sensim dilutior, thorace rotundato supra impresso; antennis rubris nigro articulatis; pedibus rubris.

Longueur, 9; largeur, 2 3/4 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Cayennensis*, et presque entièrement d'un brun-marron tirant sur le noir; les antennes sont beaucoup plus longues que dans les espèces précédentes et que dans les *Cayennensis* et *Succinctus*; mais pour la coloration elles sont absolument semblables à celles de ces deux dernières espèces. La tête et le corselet sont d'un brun noir; celui-ci est beaucoup plus globuleux que chez les autres espèces, et il n'offre dans son milieu que deux impressions transversales irrégulières. L'écusson est proportionnellement plus petit que chez les espèces congénères. Les élytres sont allongées, assez parallèles, d'un brun-marron foncé. Le dessous du corps est à peu près de la même couleur que le dessus, sauf les segments de l'abdomen, qui sont rougeâtres, bordés de noir. Les pattes sont ferrugineuses.

Cayenne. — Coll. Dupont.

XI. XYLOCHARIS. Serville.

Presternum haud transversim emarginatum, tantum inter pedes anticos prominulum.
Mesosternum subconicum.
Caput minutum, abbreviatum.
Antennæ vix trunco longiores.
Palpi graciles articulis ultimis subovatis.
Thorax mediocriter tuberculatus, inæqualis, longior quam latior.
Scutellum mediocre, triangulare, ensiforme.

Elytra parallela, cylindrica, submarginata, lævia vel subcostata. *Pedes* graciles; femoribus apice muticis.

Ce genre conduit naturellement des *Trachyderes* aux *Oxymerus :* il tient aux premiers par sa forme, par son *facies*, en un mot, et il se rapproche des seconds par l'absence d'échancrure présternale.

Il se compose, jusqu'à présent, de quatre espèces que nous partagerons en deux sections, selon que les élytres sont lisses ou marquées de côtes élevées.

1re SECTION. — *Élytres lisses.*

1. Oculatus.
2. Elegantulus.

2e SECTION. — *Élytres marquées de plusieurs côtes.*

3. Richardi.
4. Costatus.

PREMIÈRE SECTION.

1. X. OCULATUS. *Dupont.* Pl. 205, fig 1.

Niger thorace tuberculato; elytris rubro-testaceis, macula nigra, rotundata, ultra medium signatis, articulis primis antennarum fulvis apice nigris.

Longueur, 7; largeur, 2 1/2 lignes.

Cette espèce, ainsi que les deux suivantes, est plus petite que le *bilineatus* d'Olivier. La tête est entièrement noire, un peu ridée postérieurement, avec les yeux brunâtres; les antennes sont d'un rouge ferrugineux, avec les deux premiers articles, l'extrémité des quatre suivants et les cinq derniers d'un brun noir. Le corselet est d'un noir profond, marqué çà et là de quelques petits points et quel-

ques rides transversales assez prononcées près du cou, en dessous. L'écusson est de la couleur du corselet, légèrement ponctué et marqué à sa base d'une impression triangulaire. Les élytres sont d'un rouge testacé, finement pointillées, et elles offrent chacune, vers leur milieu, une tache arrondie, un peu irrégulière, d'un noir luisant; elles sont, en outre, légèrement liserées de noir sur la suture et les bords latéraux. Le dessous du corps et les pattes sont entièrement d'un noir profond, avec les tarses grisâtres.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

2. X. ELEGANTULUS. *Dupont*. Pl. 205, fig. 2.

Niger, thorace subtuberculato, elytris luteis, ultra medium fascia lata irregulari fusca signatis; antennis pallidis, articulis apice fuscis; pedibus ferrugineis abdomine luteo.

Longueur, 6 3/4; largeur, 2 1/4 lignes.

Il est à peu près de la taille de l'*Oculatus;* la tête est noire, avec le milieu des mandibules ferrugineux; les antennes sont d'un jaune assez clair, avec les deux premiers articles, l'extrémité des suivants, jusqu'au sixième, d'un brun obscur; les cinq derniers manquent dans le seul individu que je possède. Le corselet est noir, moins lisse que dans l'espèce précédente; il est chagriné dans presque toutes ses impressions, principalement vers le bord postérieur. L'écusson est comme dans l'*Oculatus,* seulement l'impression triangulaire qu'on aperçoit à sa base est remplacée dans celle-ci par une impression circulaire bien indiquée. Les élytres sont jaunâtres, avec un léger liseré noirâtre, et l'on voit, aux deux tiers de leur longueur, une large bande commune, transversale, irrégulière, d'un brun violâtre, qui laisse entre elle et leur extrémité un espace semi-lunaire de la couleur des élytres. Le prothorax est mélangé de noirâ-

tre et de brunâtre; l'abdomen est jaunâtre, avec les pattes brunes, à l'exception de la base des premières cuisses.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

3. X. RICHARDII. *Dupont.* Pl. 206, fig. 1.

Niger, thorace tuberculato maculis tribus rubris; elytris fuscis fulvo quadrilineatis; antennis nigris.

Longueur, 7; largeur, 2 1/2 lignes.

A la première vue, cette espèce a les plus grands rapports avec les *Trachyderes* de la septième division; mais il suffit de l'absence totale de l'échancrure présternale pour démontrer qu'elle est étrangère non seulement à la septième division, mais encore à tout le genre. Elle est de la taille du *T. bilineatus* d'Olivier, et est entièrement noire de part et d'autre. La tête et les antennes sont également noirs; le corselet est de cette dernière couleur, avec une tache rouge triangulaire au milieu, une autre de la même couleur de chaque côté, près de l'épine latérale, et une petite bande également rouge de chaque côté du bord antérieur. L'écusson est noir, creusé longitudinalement et plissé à sa pointe. Les élytres sont noires, finement chagrinées, et elles offrent chacune trois lignes longitudinales élevées et d'inégale épaisseur; d'un rouge testacé, indépendamment de la ligne marginale, qui est de la même couleur; on voit, en outre, une petite ligne oblique qui borde un peu l'écusson, et qui est réunie antérieurement à la ligne interne. La seconde ligne se réunit à la troisième un peu avant l'extrémité de l'élytre; elles deviennent toutes les trois, en cet endroit, légèrement sinuées; le dessous du corps est noir, ainsi que les pattes, sauf l'extrémité postérieure, qui est brunâtre.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

J'ai dédié cette espèce à M. le professeur Richard, de l'Institut.

4. X. COSTATUS. *Dupont.* Pl. 206, f. 2.

Niger, thorace tuberculato, rubro, nigro maculato; elytris nigris rubro trilineatis antennis nigris.

Longueur, 6 3/4; largeur, 2 1/4.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente pour la taille et les couleurs : elle est noire de part et d'autre et légèrement couverte de petits poils grisâtres, courts et peu serrés. La tête est un peu plus petite, noire, ainsi que la totalité des antennes. Le corselet est moins long, d'un rouge briqueté de part et d'autre, avec plusieurs taches irrégulières noires, tant en dessus qu'en dessous; sa forme est assez différente de celle du *Richardii;* les tubercules sont plus gros, plus saillants et plus lisses. L'écusson est noir et creusé longitudinalement. Les élytres sont noires, proportionnellement moins allongées, et elles n'offrent chacune que deux lignes longitudinales élevées, de couleur rouge briquetée, au lieu de trois qu'on aperçoit dans l'autre espèce, sans compter la bordure. Le dessous du corps et les pattes sont noirs.

Nous avons examiné un individu de la collection de M. Guérin-Méneville, dont le dessus du corselet est presque entièrement noirâtre.

Brésil méridional. — Coll. Dupont.

XII. ANCYLOSTERNUS. Dupont.

Præsternum transversim profunde emarginatum, inter pedes anticos tuberculatum.

Mesosternum, subproductum, complanatum, antice semi-circulare

Caput magnum, rugosum longitudinaliter bi-impressum; mento latiori, transversim canaliculato.

Antennæ elongatæ, articulo primo robusto, secundo solito longiori.

Thorax non longior quam latior, lateraliter spina brevi armatus.

Scutellum magnum triangulare.

Elytra longa, sensim attenuata, apice truncata et spina brevi terminata.

Pedes mediocres; tarsis anticis dilatatis; femoribus mediis posticisque apice spinulosis.

1. A. SCUTELLARIS. Pl. 207, f. 1 et 2.

Modo niger, modo rubro-ferrugineus, capite nigro, antennis flavis apice fuscis; elytris ebeninis nitidis.

Cerambyx scutellaris, OLIV., *Entom.*, t. 4, pl. 21, fig. 160.
Trachyderes scutellaris. SCHOEN., *Syn. ins.*, t. 3, p. 366, n. 10.
— *flavicornis*. DEJEAN, *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 10 à 13; largeur, 3 à 4 lignes.

Ce bel insecte, décrit pour la première fois par Olivier, a tout à fait le *facies* des espèces qui composent le genre *Oxymerus;* mais il ne peut appartenir à ce genre, puisqu'il a une échancrure presternale très profonde, caractère qui n'appartient pas aux *Oxymerus*. Il est de la taille des grands individus du *Trachyderes succinctus*, quelquefois un peu plus petit. Sa couleur varie, comme l'indiquent assez fidèlement les deux figures que nous donnons. Tout le corps, la tête et le thorax sont d'un rouge obscur, ainsi que la plus grande partie des cuisses, les deux premiers et le dernier article des antennes; les élytres sont d'un beau noir luisant, ainsi que l'extrémité des cuisses et les jambes. C'est sur un individu semblable qu'Olivier a décrit cette espèce; mais nous en possèdons une variété qui est entièrement noire, avec les antennes jaunes depuis le troisième ar-

ticle jusqu'au septième. Chez tous les individus il existe une ponctuation générale plus marquée en dessous.

Colombie. — Coll. Dupont.

XIII. OXYMERUS.

Presternum sub-prominulum, vix productum.
Mesosternum conoideum antice rotundatum.
Caput minutum, maris magis, fœminæ minus productum.
Antennæ maris corpore duplo longiores, fœminæ vix corpus superantes, 11-articulatæ; ultimo longiori.
Mandibula minuta, sub-arcuata.
Palpi valde compressi, vix mandibula superantes, maxillares labialibus longiores.
Thorax longior quam latior, antice angustatus, sub-sinuatus, lateraliter spinulis duobus minutis præditus, postica longiori.
Scutellum magnum triangulare elongatum.
Elytra lævia, postice attenuata, apice truncata, spina laterali acuta alteraque saturali arcuata.
Pedes mediocres, femoribus mediis apice spina unica, posterioribusque spinis duabus armatis.

1. O. basalis. Pl. 208, fig. 1.

Rubro-ferrugineus, elytris abdomine pedibusque posticis nigris; elytrorum basi scutelloque rubro-ferrugineis.

Trachyderes basalis, Dalman., *An. entom.*, p. 65, n. 51.
Oxymerus basalis, Serville, *Ann. de la Soc. ent. de Fr.* t. 3, p. 151.
— Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 7-9; largeur, 2 1/4 3 lignes.

Il est plus petit que le *Trachyderes rufipes* de Fabricius, et il est, de part et d'autre, moitié d'un beau noir luisant, et moitié d'un fauve testacé. La tête est de cette dernière couleur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noirâtre; les antennes sont de la couleur de la tête,

avec les deux derniers articles d'un noir mat. Le corselet est d'un fauve testacé, plus long que large, rétréci en avant, sinueux à la partie supérieure, ponctué en dessous dans le mâle, entièrement lisse dans la femelle, et offre de chaque côté deux petites dents ou épines bien distinctes dont l'antérieure est la plus courte. Les élytres, à leur base, sont de la même couleur que le corselet, ainsi que l'écusson; le reste de leur étendue est d'un beau noir luisant; elles sont, en outre, finement ponctuées sur toute leur étendue. Le dessous du corps est aussi de la couleur du corselet, avec quelques taches noires près des articulations et sur l'abdomen. Les pattes antérieures sont rougeâtres, et offrent chacune un point noir au milieu postérieur de la cuisse. Les autres ont seulement la base rougeâtre et la moitié postérieure des cuisses ainsi que les jambes d'un noir profond. Les tarses sont noirâtres en dessus et pubescents en dessous.

Brésil. — Coll. Dupont.

2. O. CHEVROLATII. *Dupont*. Pl. 208, fig. 2.

Rubro-ferrugineus, elytris dimidiatim postice abdomineque nigris; thorace nigro punctato, antennis apice fuscescentibus.

Longueur, 6; largeur, 3 lignes.

Il est beaucoup plus petit que le *Basalis*, et sa couleur est, en dessus, d'un roux un peu testacé. La tête est de cette dernière couleur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noir. Les antennes sont aussi d'un roux testacé jusqu'au sixième article, et entièrement noires dans le reste de leur étendue. Le corselet est de la même couleur que la tête, à peine plus long que large, médiocrement rétréci en avant, avec sept points noirs à sa partie supérieure, et une tache de même couleur près de l'articulation des

premières pattes. L'écusson, ainsi que la moitié antérieure des élytres, est d'une couleur fauve testacée, tandis que la moitié postérieure de celle-ci est d'un noir luisant. Les élytres sont, en outre, finement pointillées, et l'on voit, sur chacune d'elles, et seulement sur la partie qui est fauve, trois lignes longitudinales un peu élevées, très distinctes, et d'une couleur plus claire. Le prothorax et l'abdomen sont noirs, sauf quelques taches rousses près la naissance des seconde et troisième paires de pattes. Celles-ci sont entièrement d'une couleur testacée, avec le dessus des tarses noir.

Brésil. — Coll. de M. Chevrolat.

3. O. abdominalis. Pl. 209, fig. 1.

Testaceo-ferrugineus, elytris nigris antice testaceis; thorace nigro punctato; abdomine nigro; pedibus fulvis, geniculis atris.

Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 7 1/3; largeur, 2 1/2 lignes.

Il est de la taille du *Lineatus* est d'un jaune-testacé assez foncé de part et d'autre. La tête est de cette couleur, avec les yeux, l'extrémité des mandibules et deux petites taches oblongues noires à la partie supérieure. Les antennes sont testacées, et s'obscurcissent vers leur extrémité. Le corselet est d'un jaune testacé, avec onze points noirs assez gros sur sa partie postérieure, et deux points de même couleur près l'articulation des premières pattes. L'écusson et environ la moitié antérieure des élytres sont de la même couleur que le corselet. L'autre moitié ou presque les deux tiers sont d'un beau noir luisant. Ces deux couleurs rayonnent l'une dans l'autre de manière que la couleur testacée forme des lignes jaunes sur le noir, ou, si l'on veut, la partie noire forme

une irradiation de sa couleur sur le jaune. Le prothorax est jaune et bordé postérieurement de noir. L'abdomen est entièrement de cette couleur. Les pattes sont fauves, avec une tache noire oblongue, et assez grande en dehors des premières cuisses.

Coll. Dupont. —Du Brésil.

4. ACULEATUS. *Dejean*. Pl. 209, fig. 2.

Rubro-testaceus, coleopteris nigris luteo bilineatis; thorace nigro punctato; abdomine nigro; pedibus fulvis femorum apice tibiarumque basi atris.

DEJEAN, *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 7; largeur, 2 1/2 lignes.

Cette espèce est d'un beau noir luisant de part et d'autre. La tête est petite, d'un fauve assez clair, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirâtres. Les antennes sont de la même couleur que la tête, avec les deux derniers articles d'un brun obscur. Le corselet est fauve, à peine plus long que large, et offre treize points noirs, dont les plus gros, qui sont vers le milieu, se réunissent quelquefois d'une manière irrégulière; l'on voit en dessous, près des articulations des premières cuisses, quelques points noirs. L'écusson est fauve, avec son extrémité noire ou noirâtre, selon les individus. Les élytres sont d'un beau noir, et finement pointillées, avec une bordure d'un jaune testacé à leur base, qui se prolonge sur le bord marginal; chacune d'elles offre, en outre, deux lignes longitudinales de même couleur, dont une petite voisine de l'écusson, et une autre plus grande, atteignant presque les deux tiers de leur étendue. Chez quelques individus on aperçoit souvent les traces interrompues d'une troisième ligne, d'une couleur plus intense, mais que nous n'avons jamais rencontrée autrement.

Le prothorax et l'abdomen sont noirs. Les pattes sont d'un roux fauve, avec l'extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures d'un brun noir ou noirâtre.

Brésil. — Coll. Dupont.

5. O. CONFUSUS. *Dupont*. Pl. 210, fig. 1.

Rubro-testaceus ; thorace nigro punctato ; coleopteris nigro-fuscis, margine tenui lineisque sex fulvis, duabus scutello parallelis abbreviatis ; abdomine nigro ; pedibus testaceis.

Longueur, 6 1/2 ; largeur, 4 1/2 lignes.

Il est plus petit que le *Lineatus*, et sa couleur est d'un fauve testacé de part et d'autre. La tête est petite, un peu plus saillante dans les mâles, et d'un jaune plus clair vers les mandibules que sur le sommet. Les antennes sont fauves, un peu plus claires vers leur extrémité. Le corselet est à peu près semblable à celui du *Lineatus*, et offre, comme lui, onze points noirs à sa partie supérieure. L'écusson est jaune et liseré de brun foncé. Les élytres sont finement pointillées d'une couleur fauve assez foncée, et offrent chacune, à partir de leur base, quatre lignes longitudinales jaunes, dont la première ne dépasse pas le bout de l'écusson, et les trois autres n'atteignent pas leur extrémité. Le dessus du corps est brunâtre, avec quelques taches noires sur les parties latérales du prothorax. Les pattes sont brunâtres, avec la moitié antérieure des cuisses jaune ; les tarses sont pubescents.

Brésil. — Coll. Dupont.

Nous avons reçu de Bahia plusieurs individus de cette espèce, dont les couleurs étaient beaucoup plus vives, mais qui ne diffèrent en rien par les autres caractères.

6. O. NIGRICORNIS. *Dupont*. Pl. 210, fig. 2.

Rubro-testaceus, antennis nigris; thorace nigro punctato, coleopteris nigro-fuscis margine tenui lineisque octo fulvis, duabus scutello parallelis externisque abbreviatis; abdomine nigro; pedibus nigris basi fulvis.

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 2/3; largeur, 2 3/4 lignes.

Il est plus petit que le *Basalis*, et sa couleur est d'un noir profond de part et d'autre. La tête est d'un fauve testacé, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirs. Les antennes sont noirâtres. Le corselet est un peu plus long que large, d'un fauve testacé plus ou moins foncé, avec onze points noirs assez gros, et le bord postérieur également noir. L'écusson est de la même couleur que le corselet, et finement liseré de noirâtre. Les élytres sont d'un beau noir luisant, avec la base jaune, et offrent chacune quatre lignes longitudinales également jaunes, presque droites. La première de ces lignes suit la direction de l'écusson et le dépasse à peine; la seconde, qui est la plus longue, se courbe un peu vers son extrémité, et les deux suivantes sont presque droites; les bords marginaux sont également d'un même jaune et forment une cinquième ligne. Le dessous du corps est noir ainsi que l'extrémité des cuisses et la totalité des jambes intermédiaires et postérieures; la moitié antérieure et les jambes des premières pattes sont d'un rouge fauve. Tous les tarses sont brunâtres.

Brésil. — Coll. Dupont.

7. O. lineatus. *Illiger*. Pl. 211, fig. 1.

Luteus elytris saturatioribus lineis duabus margineque tenuis pallidioribus; thorace nigro punctato; abdomine medio infuscato; pedibus antennisque fulvis.

Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 9; largeur, 2 3/4 lignes.

Il est de la taille du *Basalis* et d'un roux testacé de part et d'autre. La tête est de la même couleur, assez forte, avec les yeux, l'extrémité des mandibules et la cannelure qui est entre les antennes d'un brun noirâtre. Les antennes sont fauves, avec l'extrémité plus pâle. Le corselet est un peu plus long que large, rétréci antérieurement et marqué en dessus de onze points noirs inégaux et de deux taches de cette dernière couleur près l'articulation des premières pattes. L'écusson est du même jaune que le corselet, et liseré d'une couleur plus intense, qui est celle des élytres; celles-ci ont chacune trois lignes longitudinales d'un jaune clair, outre une quatrième ligne plus fine, à peine sensible, près l'écusson. Les bords latéraux sont également liserés de jaune; mais cette bordure n'atteint pas l'extrémité des élytres; la ponctuation qui couvre celles-ci est assez forte. Le dessous du corps est noirâtre, avec les anneaux de l'abdomen bordés de roux testacé; les pattes sont de la même couleur, et l'on voit sur le milieu de chaque cuisse, en dehors, une large tache noirâtre.

Brésil. — Coll. Dupont.

8. O. RIVULOSUS. Pl. 211, fig. 2.

Luteo-testaceus; thorace nigro punctato, coleopteris obscure ferrugineis margine tenui lineisque octo fulvis, duabus scutello parallelis abbreviatis; antennis fulvis; abdomine medio nigro; pedibus fulvis.

Cerambyx rivulosus, GERM., *Coleopt. species*, p. 512.
Oxymerus rivulosus, DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 6-7; largeur, 2-2 1/4 lignes.

Il est généralement plus petit que le *Lineatus*, et d'un jaune fauve un peu clair de part et d'autre. La tête est proportionnellement plus petite, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirâtres; les antennes sont à peu près de la même couleur. Le corselet est d'un jaune moins foncé, plus long que large, avec sept points noirs à peu près égaux à sa partie supérieure, et deux autres de même couleur vers l'articulation des premières pattes. L'écusson est de la couleur du corselet et bordé de brunâtre. Les élytres sont finement pointillées, d'un jaune fauve plus ou moins obscur, avec la base et quatre lignes longitudinales d'un jaune testacé plus ou moins clair. Le dessous du corps est à peu près de même couleur que les élytres, avec quelques taches noires sur le prothorax, et la presque totalité de l'abdomen d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un brun ferrugineux, avec la base de toutes les cuisses d'un beau noir.

Brésil. — Coll. Dupont.

Nous devons dire que la description de Germar diffère un peu de celle que nous donnons ici. Cet auteur ne parle pas de la couleur de l'abdomen, qui devrait alors être testacé comme le corps, tandis que tous ceux que nous avons examinés l'avaient noirâtre. Du reste, tout est conforme

à l'espèce que nous venons de décrire. Une faute d'impression aura peut-être été la seule cause de cette différence.

9. O. NIGRIVENTRIS. *Dupont.* Pl. 212, fig. 1.

Rubro-testaceus; thorace nigro punctato; elytris margine tenui lineisque duabus luteis; abdomine nigro; pedibus fulvis ad genicula infuscatis.

Longueur, 8 1/4; largeur, 2 1/2 lignes.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Lineatus*; mais nous ne pensons pas qu'elle puisse en être une variété, attendu que nous avons été à même d'en examiner un certain nombre d'individus des deux sexes.

L'*Oxymerus Nigriventris* est de la même taille que le *Lineatus*, mais un peu plus étroit et d'une couleur plus foncée. La tête est plus petite et surtout plus étroite; elle est d'un roux plus obscur, avec l'extrémité des mandibules noire. Le corselet est de la même couleur que la tête, proportionnellement plus long et plus étroit que chez le *Lineatus*, et il est surtout sinué plus profondément, avec les épines latérales notablement plus longues et plus étroites à leur base que celles du *Lineatus*; mais les trois lignes longitudinales sont disposées de la même manière, et leur couleur est à peu près semblable. Le dessous du corps est entièrement noir, ce qui n'a pas lieu dans le *Lineatus*, et les pattes sont absolument semblables.

Bahia. — Coll. Dupont.

10. O. APPROXIMATUS. *Dupont.* Pl. 212, fig. 2.

Fusco-testaceus; thorace dilutiori, nigro punctato, scutello fulvo; elytris fulvo trilineatis, linea interna nitida, alteris obsoletis; antennis pedibusque ferrugineis.

Longueur, 6; largeur, 1 3/4 ligne.

Il est plus petit que le *Lineatus*, auquel il ressemble beaucoup, et est, comme lui, d'un roux testacé de part et d'autre. La tête est à peu près de même forme, proportionnellement plus petite, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirâtres. Les antennes sont d'un roux ferrugineux et plus grêles que celles du *Lineatus*. Le corselet est plus long, plus rétréci en avant, et d'un rouge ferrugineux plus vif, avec onze points noirs notablement plus gros, quoique cette espèce soit plus petite. On voit en outre, en dessous, auprès des articulations des pattes, deux grandes taches noires qui se réunissent près du cou. L'écusson est d'un rouge testacé, avec une fine bordure brunâtre. Les élytres sont de cette dernière couleur, finement ponctuées, proportionnellement plus étroites à leur extrémité, et elles offrent chacune trois lignes longitudinales souvent presque effacées, à l'exception d'une, qui est d'un rouge testacé et un peu sinuée, entre le milieu et la suture. Le dessous du corps est d'un rouge obscur; les pattes sont de la même couleur que les élytres.

Cayenne. — Coll. Dupont.

11. O. ELONGATUS. *Dupont.* Pl. 213, fig. 1.

Obscure testaceus; thorace nigro punctato; elytris lineis duabus luteis obsoletis; antennis luteis; abdomine nigro; pedibus testaceis ad genicula late infuscatis.

Longueur, 6 1/2; largeur, 2 lignes.

Cette espèce est notablement plus allongée que toutes ses congénères, et sa couleur est, en dessus et en dessous, d'un roux ferrugineux assez foncé. La tête est petite, de la même couleur que le corps, avec les yeux d'une teinte plus foncée et l'extrémité des mandibules d'un brun noir. Les antennes sont également du même roux que la tête, et s'éclaircissent un peu vers leur extrémité. Le corselet est d'un roux plus vif, notablement plus long que large, avec les pointes des bords latéraux plus saillantes que chez la plupart de ses congénères, et onze points noirs inégaux à sa partie supérieure, ainsi qu'une tache de même couleur, vers l'articulation des premières pattes. L'écusson est d'un roux assez vif, sensiblement plus étroit à sa base, et finement liseré de brun obscur. Les élytres sont beaucoup plus longues que chez les autres espèces, finement pointillées d'un roux obscur, avec une petite bordure jaune à leur base, et trois lignes longitudinales grêles d'un roux ferrugineux, dont les deux premières seulement sont distinctes. Tout le dessous du corps est d'un beau noir. Les pattes sont de la même couleur que le dessous du corps, avec l'extrémité des cuisses postérieures noirâtre, et l'on aperçoit en outre, au milieu des cuisses antérieures, une tache également noirâtre, mais peu tranchée.

Cayenne. — Coll. Dupont.

12. O. KLUGH. *Dupont*. Pl. 213, fig. 2.

Luteus, thorace pallide nigro 11-punctato; scutello luteo; elytris fuscis, margine vittisque quatuor luteis; antennis nigris, pedibus fulvis, tibiis posticis nigris.

Longueur, 6 1/4; largeur, 2 lignes.

Il est de la taille du *Rivulosus*, et ressemble assez, pour la forme, au *Lebasii*. Il est d'un beau jaune testacé de part et d'autre. La tête est de cette dernière couleur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noir. Les antennes sont entièrement de cette dernière couleur, et proportionnellement beaucoup plus grêles. Le corselet est de la couleur de la tête, notablement plus long que large, marqué de onze points inégaux et d'une tache de la même couleur près de l'articulation des premières cuisses. L'écusson est jaune et liseré de brunâtre. Les élytres sont d'un jaune testacé, très légèrement pointillées, et offrent chacune quatre lignes longitudinales bien nettes, comme chez le *Lebasii*. Le bord marginal est également jaune, et forme une cinquième ligne. Le dessous du corps est d'un brun assez obscur, avec le milieu du prothorax séparé par une ligne longitudinale noire. Les pattes sont fauves, avec la moitié postérieure des cuisses et la totalité de celles-ci d'un noir foncé. Les cuisses intermédiaires ont, de chaque côté, une tache oblongue noirâtre; mais cette tache ne s'aperçoit guère qu'en dehors des cuisses antérieures.

Para. — Coll. Dupont.

13. O. Lebasii. *Dejean*. Pl. 214, fig. 1.
Vittatus. Klug.

Luteo-fulvescens; thorace pallidiori nigro septem-punctato; scutello luteo; elytris fuscis, margine tenui, vittisque quatuor luteis; antennis pedibusque ferrugineis.

Longueur, 7; largeur, 2 1/4 lignes.

Il ressemble beaucoup au *Lineatus*, et il est de même d'un roux testacé de part et d'autre. La tête est proportionnellement plus petite, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun-noir; les antennes sont d'un roux ferrugineux, avec les derniers articles du mâle plus obscurs. Le corselet est d'un jaune-testacé pâle, plus clair chez le mâle que dans la femelle, et il se rapproche beaucoup, pour la forme, du *Lineatus*; mais il n'offre que sept points noirs au lieu de onze, et ceux-ci ne sont pas, à beaucoup près, aussi gros que ceux du *Lineatus*. L'écusson est un peu plus petit, de couleur jaune; les élytres sont plus parallèles, et offrent chacune quatre lignes d'un jaune-testacé clair; les deuxième et troisième, qui sont les plus longues, se courbent un peu à leur extrémité, tandis que la première, qui est la plus fine, suit à peu près la direction de l'écusson, et s'arrête environ au milieu de la longueur de l'élytre. Le bord marginal est également liseré de jaune, et forme comme une cinquième ligne. Le dessous du corps est noirâtre, avec le milieu du prothorax et les pattes de la même couleur que le corselet.

Colombie. — Coll. de M. le comte Dejean.

14. O. DISTINGUENDUS. *Dupont.* Pl. 214, fig. 2.

Luteus, thorace punctis undecim majoribus nigris, signato, scutello luteo; elytris fuscis margine tenui vittisque quatuor luteis interna subconfluenti; antennis nigris; pedibus ferrugineis tibiis posticis nigris.

Longueur, 7 1/2 ; largeur, 6 1/3 lignes.

Il est de la taille du *Lineatus*; mais sa forme est plus large, et il est en partie d'un jaune testacé de part et d'autre. La tête est à peu près de même forme, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noir. Les antennes sont d'un noir mat, avec le premier article fortement ponctué. Le corselet est un peu plus long que large, rétréci en avant, d'un jaune testacé, marqué de onze points noirs assez forts et d'inégale grosseur, et deux taches de même couleur en dessous. L'écusson est du même jaune que le corselet. Les élytres sont brunâtres, insensiblement plus claires et presque testacées à leur base, et elles offrent chacune quatre lignes longitudinales d'un beau jaune-testacé clair. La première de ces lignes est moins visible et presque fondue avec la teinte pâle de la base des élytres; la seconde se courbe à son extrémité en dehors pour s'unir à la troisième, le bord marginal est du même jaune, et forme une cinquième ligne, comme dans les espèces voisines. Le dessous du corps est noir, avec le milieu du prothorax de cette dernière couleur. Les pattes sont aussi de la même couleur, avec la moitié des cuisses postérieures et la totalité des jambes de celles-ci d'un brun noir. On voit, en outre, de chaque côté des cuisses intermédiaires, une tache oblongue, brunâtre, et cette tache ne s'aperçoit qu'en dehors des cuisses extérieures.

Démerary. — Coll. Dupont.

15. O. pallidus. *Dupont.* Pl. 215, fig. 1.

Lividus, pallide luteus; antennis fulvis; thorace nigro-punctato, coleopteris lineis octo margineque tenui leviter sinuatis, duabus scutello parallelis abbreviatis; abdomine pedibusque luteo fulvis.

Longueur, 5 1/2; largeur, 2 lignes.

Cette espèce, qui ne peut se rapporter à aucune de celles du même groupe, est d'un jaune pâle et livide de part et d'autre. Elle est à peu près de la même taille que le *Rivulosus*, et sa forme est plus parallèle. La tête est de la même couleur que le corps, avec les yeux et l'extrémité des mandibules d'un brun noirâtre. Les antennes sont d'un jaune testacé. Le corselet est d'un jaune plus foncé que la tête, à peine plus long que large, marqué en dessus de quatre points noirs placés transversalement, et à peu près de même grandeur, avec les tubercules ou pointes latérales assez saillantes. L'écusson est d'un jaune pâle, avec une teinte plus foncée dans son milieu. Les élytres sont du même jaune, assez fortement ponctuées, et elles offrent chacune quatre lignes longitudinales un peu sinuées, d'un jaune très pâle; la première de ces lignes est parallèle à l'écusson, et se réunit à la suture, et les autres s'étendent jusqu'à l'extrémité. Les bords marginaux sont du même jaune, et forment une cinquième ligne très distincte. Le dessous du corps est jaunâtre, avec quelques taches brunâtres sur le prothorax; les pattes sont d'un jaune fauve un peu terne.

Cordova. — Coll. Dupont.

16. O. DELETUS. *Dejean.* Pl. 215, fig. 2.

Luteus, thorace impunctato; elytris fuscis basi dilutioribus vittisque tribus obsoletissimis sub-lutescentibus; antennis luteis; pedibus testaceis tibiis posticis nigris.

DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 345.

Longueur, 6; largeur, 2 lignes.

Il est de la taille du *Rivulosus* et d'un jaune ferrugineux un peu intense de part et d'autre. La tête est de cette couleur, avec les yeux et l'extrémité des mandibules noirs. Les antennes sont de la même couleur que la tête, avec les trois derniers articles d'un brun assez obscur. Le corselet est d'une couleur jaunâtre plus claire que celle de la tête, un peu plus long que large, avec ses pointes latérales plus saillantes, et n'offre pas, comme ses congénères, des points noirs à sa partie supérieure. Les élytres sont, ainsi que l'écusson, d'un roux-testacé obscur, avec leur base plus claire, et elles offrent chacune trois lignes longitudinales jaunâtres effacées et à peine distinctes. Tout le dessous du corps est d'un brun noirâtre. Les pattes sont d'un roux ferrugineux, avec les jambes postérieures entièrement noires.

Brésil. — Coll. de M. le comte Dejean.

XIV. STENASPIS. Serville.

Presternum convexum, latius, inter pedes tuberculo compresso præditum.
Mesosternum vix productum, antice truncatum.
Caput robustum, punctatum.
Antennæ 12-articulatæ corpore duplo longiores; articulis cylindri-

cis, sub-æqualibus; primo crasso, sequentibus gradatim gracilioribus.

Thorax latior quam longior, valde punctatus lateraliter sub-rotundatus et tuberculo acuto sat valido armatus.

Scutellum longum, triangulare, angustatum.

Elytra mutica, longiora, cylindrica, postice sub-angustata, angulo humerali valde impresso.

Pedes sub-æquales, postice sub-longiores; tarsis latis crassis æqualiter articulatis.

1. S. VERTICALIS. *Dupont.* Pl. 216, fig. 1.

Niger capite utrinque, thorace postice, rubro maculatis; elytris cyaneis tenue rugulosis, immaculatis; abdomine rubro; antennis rubris, nigro articulatis; pedibus rubris geniculis atris.

Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 346.
Serville, *Ann. de la Soc. entom. de Fr.*, t. 3, p. 51.

Longueur, 13 1/2; largeur, 4 lignes.

Ce bel insecte est d'un beau vert métallique en dessus et d'un beau rouge-briqueté assez vif en dessous. La tête est rouge à sa partie supérieure, noire en avant et sur les côtés, avec une large bande longitudinale de même couleur en arrière du menton. Les yeux et les mandibules sont également noirs, avec les parties de la bouche ferrugineuses. Les antennes sont absolument comme celles des *Trachydères*, d'un rouge briqueté, avec les deux premiers articles et l'extrémité des suivants d'un noir foncé. Quelquefois le premier est d'un rouge obscur, mais tellement foncé, qu'il paraît noir. Le corselet est noir, à peu près aussi long que large, fortement ponctué, plus lisse en dessous qu'en dessus, avec une bordure postérieure rouge à l'endroit où il s'avance sur l'écusson; celui-ci est noir et finement ponctué. Les élytres sont longues, cylindriques, chagrinées,

ponctuées, surtout vers leur base, et d'un beau vert métallique. Le prothorax est noirâtre, avec une tache rougeâtre sur le mésosternum; l'abdomen est également rougeâtre. Les pattes sont d'un rouge assez vif, avec l'extrémité des cuisses et le dessus des tarses d'un noir profond.

Mexique. — Coll. Dupont.

2. S. CASTANEIPENNIS. *Dupont.* Pl. 216, fig. 2.

Capite thoraceque nigro rubroque variegatis; elytris lævibus dilute castaneis; antennis rubris nigro articulatis; pedibus rubris tarsis femorumque apice nigris.

Longueur, 15 1/2; largeur, 4 1/2 lignes.

Il est plus grand que le *Verticalis.* La tête est rouge, rugueuse entre les antennes, avec les parties latérales, le dessous du menton, les yeux, le pourtour de l'insertion des antennes ainsi que les mandibules et les parties de la bouche d'un brun noir; les antennes sont, comme dans le *Verticalis*, avec l'extrémité plus obscure. Le bout postérieur de chaque article et la totalité des trois derniers sont noirs. Le corselet est à peu près semblable, pour la forme, à celui du *Verticalis,* d'un rouge assez vif, avec deux bandes latérales, le bord postérieur et le bord antérieur en dessous, d'un noir foncé; l'écusson est également noir. Les élytres sont d'un roux très clair, plus longues et plus parallèles que chez le *Verticalis*, moins fortement ponctuées et plus luisantes. Tout le dessous du corps est noirâtre et couvert d'un fin duvet grisâtre, avec le milieu du prothorax et le milieu de chaque anneau de l'abdomen d'un roux briqueté. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec la moitié postérieure environ des cuisses, l'extrémité des jambes et le dessus des tarses noirs; le dessous de ceux-ci est fauve.

Mexique. — Coll. de M. Chevrolat.

XV. CRIOPROSOPUS.

Presternum latissimum, vix transversim canaliculatum postico truncatum.
Mesosternum muticum modice prominulum.
Caput minutum, deplanatum, inter antennas rugosum.
Antennæ fœminæ vix corpore longiores, hirtæ, 11-articulatæ; articulis sub-æqualibus, apice sub-incrassatis; pineo multo crassiori.
Thorax lævis, elytrorum latitudine, postice marginatus, lateraliter tuberculo acuto instructus.
Scutellum mediocre triangulare.
Elytra elongata, sub-plana, parallela, marginata.
Pedes antici mediocres, alteri gradatim longiores; femoribus compressis; articulis ultimis tarsorum alteris longioribus.

1. C. Servilii. *Dupont.* Pl. 217.

Niger; thorace supra fulvo, maculis tribus margineque antico nigris; elytris luteis, basi, apice fasciaque media sinuata nigris; antennarum apice tarsisque rufescentibus.

Serville, *Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. 3, p. 54.

Longueur, 17; largeur, 15 1/3 lignes.

Ce bel insecte, le seul que nous ayons vu, est de la longueur d'une femelle de *Prionus Coriarius*; sa couleur est d'un beau jaune en dessus et d'un noir profond en dessous. La tête est de cette dernière couleur, rugueuse et plissée avec un sillon trensversal à sa partie supérieure. Les mandibules sont noires; les autres parties de la bouche manquent dans l'individu que nous possédons. Les antennes sont noires, jusques et y compris le sixième article, garnies de poils assez rares; les cinq derniers sont d'un brun roux foncé, avec leur extrémité noirâtre. Le corselet est beaucoup plus large que long, entièrement glabre, d'un fauve

testacé, avec trois grandes taches noires placées en triangle à sa partie supérieure, dont la postérieure, de forme ovale, est la plus grande ; le bord antérieur est, en outre, bordé de noir, et cette bordure s'élargit davantage au milieu : la presque totalité du dessous du corselet est noire. Les élytres sont jaunes, finement pointillées, avec trois larges bandes transversales d'un beau noir ; la première, à leur base, forme un triangle renversé, qui couvre l'écusson et s'étend jusque vers les angles extérieurs ; la seconde, vers le milieu est sinuée irrégulièrement et s'élargit notablement vers les bords marginaux ; la troisième forme aussi un triangle renversé, mais dont le sommet regarde la base des élytres. Cette dernière bande est un peu sinuée et couvre toute l'extrémité. Le dessous du corps est noir et couvert d'une pubescence grisâtre. Les pattes sont également noires et garnies de petits poils roides : les tarses sont brunâtres.

Mexique intérieur. — Coll. Dupont.

2. C. VIRIDIPENNIS. Pl. 218.

Thorace fusco capite nigro, antennis obscure ferrugineis, elytris lævibus nitidissime viridibus; pedibus obscure rubris; pectore lateraliter rubro maculato.

Cerambyx viridipennis, LATREILLE, *Voyage de Humboldt et Bonpland*, p. 163, n. 18, pl. 16, fig. 8.
Stenaspis viridipennis, DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 346.

Longueur, 13-15; largeur, 4 1/2 lignes.

Ce bel insecte, décrit pour la première fois par Latreille, dans le Voyage de MM. de Humboldt et Bonpland, dans l'Amérique équinoxiale, est plus grand que le *Trachyderes Succinctus*. La tête est noire, fortement ponctuée, sillonnée

longitudinalement dans son milieu, avec la lèvre supérieure d'un jaune fauve, bordée de noir; les antennes sont d'un brun-ferrugineux obscur, avec le premier article creusé longitudinalement et criblé de points enfoncés, et les suivants garnis de quelques poils noirâtres. Le corselet est brunâtre, à reflet ferrugineux, plus large que long, marqué de petits points enfoncés, assez distants les uns des autres en dessus, et plus rapprochés en dessous. L'écusson est, comme chez l'autre espèce, médiocrement grand, mais un peu plus étroit, et de couleur noire. Les élytres sont d'un beau vert-doré brillant, à reflet cuivreux, lisses et très finement ponctuées. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre, avec les anneaux de l'abdomen d'un rouge tirant sur le brun. La poitrine est d'un noir assez foncé, et marquée de chaque côté, près de la base des élytres, d'une tache allongée d'un rouge fauve assez vif; les pattes sont d'un rouge brunâtre.

Il se trouve dans les montagnes de Quindiu, à la Nouvelle-Grenade. — Coll. Dejean.

XVI. SPHÆNOTHECUS. Dejean.

Presternum haud transversim emarginatum, vix inter pedes anticos prominulum.

Mesosternum vix productum, deplanatum, transversim incisum, inter pedes medios impressum.

Caput mediocre, brevius, supra punctatum.

Palpi crassi, articulo ultimo sub-ovato, alteris longiori.

Thorax cylindrico-ovatus, longior quam latior, antice angustior, postice transversim impressus.

Scutellum triangulare, minutum.

Elytra elongata, cylindrica, apice sensim angustiora.

Pedes longiores, sat graciles, femoribus apice vix spinosulis; articulis tarsorum latis anticis præsertim.

Ce genre, dont nous connaissons quatre espèces, est propre au Mexique.

1. S. TOMENTOSUS. *Dupont*. Pl. 219, fig. 1.

Niger; dense lutescenti-cinereo-tomentosus; thorace supra nigro denudato; elytris vitta nigra, linea tenui longitudinali cinerea divisa; antennis, tibiis tarsisque nigris denudatis.

S. nigricornis, CHEVROLAT.

Longueur, 4; largeur, 3 lignes.

Cette espèce est à peu près de la taille du *Trachyderes Rufipes*, noire de part et d'autre, et couverte d'un duvet très serré d'un gris roussâtre. La tête est noire, ponctuée en dessus, avec une impression transversale en avant, et couverte ici du même duvet roussâtre; les antennes sont noires et garnies de poils de même couleur, jusqu'au cinquième article seulement. Le corselet est un peu plus long que large, criblé de points enfoncés, et couvert également d'un duvet roussâtre, avec un grand espace noir au milieu, représentant assez bien la forme d'un fer à cheval dont la convexité regarde l'écusson. Les élytres sont tomenteuses comme le corselet, ponctuées et de la même couleur, et elles offrent chacune une bande longitudinale assez large, d'un beau noir, divisée dans le sens de sa longueur par un filet tomenteux du même gris roussâtre. Tout le dessous du corps est tomenteux comme le dessus, avec le milieu de chaque anneau de l'abdomen noir. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec les cuisses couvertes en grande partie du même duvet que le corps.

Oaxaca, au Mexique. — Coll. de M. Chevrolat.

2. S. TRILINEATUS. *Dupont.* Pl. 219, fig. 2.

Supra niger; subtus cinereo-tomentosus; thorace puncto postico lineaque laterali cinereo-tomentosis, coleopteris vitta laterali suturaque cinereis; antennis nigris.

Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 346.

Longueur, 12; largeur, 3 1/2 lignes.

Il est à peu près de la taille du *Trachyderes Rufipes*, et d'un beau noir de part et d'autre. La tête est également noire, proportionnellement plus allongée que chez le *Tomentosus*, et couverte, en avant, d'un fin duvet grisâtre et de gros points enfoncés à sa partie supérieure; les antennes sont à peu près semblables à celles du *Tomentosus* et d'un beau noir. Le corselet est notablement plus long que large, moins arrondi à ses bords latéraux, et d'un beau noir luisant, avec une impression transversale près du bord postérieur, et une raie latérale assez large, formée par un duvet d'un gris roussâtre. Les élytres sont proportionnellement plus longues que celles du *Tomentosus*, noires et criblées de petits points enfoncés très serrés, avec la suture, l'écusson, et chacune une raie longitudinale tomenteuse d'un gris roussâtre. Tout le dessous du corps est couvert d'une pubescence grisâtre, avec le milieu du mésosternum jusqu'au dernier segment d'un noir luisant. Les pattes sont de cette dernière couleur, avec toutes les cuisses et les jambes antérieures garnies d'un fin duvet grisâtre.

Mexique. — Coll. Dupont.

3. S. BIVITTATUS. *Klug*. Pl. 220, fig. 1.

Obscure ferrugineus, subtus niger sericeus; thorace linea laterali flava; elytris luteo bivittatis; antennis, tibiis, tarsisque nigris.

S. argentatus, CHEVROLAT.
DEJ., *Cat.*, 3e édit., p. 346.

Longueur, 6 1/2; largeur, 2 lignes.

Il est à peu près de la taille de l'*Oxymerus Lineatus*, et noir de part et d'autre. La tête est petite, noirâtre, avec les yeux d'un brun obscur et garnis de petits poils roussâtres. Les antennes sont entièrement noires et très grêles. Le corselet est d'un brun ferrugineux, quelquefois noirâtre, plus long que large, à peine rétréci en avant, fortement ponctué, avec deux petites bandes longitudinales d'un jaune soyeux à sa partie supérieure. L'écusson est petit, un peu ridé en avant, et de couleur noire. Les élytres sont de cette dernière couleur, et offrent chacune deux bandes longitudinales, lisses et un peu saillantes, de couleur jaune, dont la première est beaucoup plus large, vers l'écusson; les intervalles noirs qui les séparent sont fortement ponctués, et ont dans leur milieu une petite élévation longitudinale, lisse, d'un noir luisant; l'angle externe de l'extrémité des élytres est, en outre, armé d'une petite pointe. Tout le dessous du corps est d'un brun très obscur et couvert d'un duvet soyeux jaunâtre. Le milieu de chaque segment est lisse, ou à peu près. Les pattes sont d'un brun ferrugineux, couvertes de poils grisâtres, avec l'extrémité des jambes postérieures et tous les tarses d'un noir profond.

Mexique. — Coll. Dupont.

4. S. CYANICOLLIS. *Dupont.* Pl. 220, fig. 2.

Cyaneus, elytris nigris, flavo univittatis; antennis pedibusque totis nigris.

Longueur, 5-6; largeur, 1 1/2-1 2/3 ligne.

Il est plus petit que l'espèce précédente, et d'un bleu assez foncé de part et d'autre. La tête est petite, ponctuée, de couleur bleue, avec les yeux et les mandibules noirs. Les antennes sont de cette dernière couleur et garnies de poils également noirs. Le corselet est bleuâtre, ponctué, à peine plus long que large, et faiblement rétréci en avant, avec une légère impression lisse et arrondie vers le bord postérieur. L'écusson est de la même couleur que le corselet, et paraît lisse. Les élytres sont d'un bleu presque noir, criblées de points enfoncés, avec chacune une bande longitudinale d'un beau jaune pâle, lisse et élevée, mais qui n'atteint pas leur extrémité. Le dessous du corps et les pattes sont du même bleu que le corselet, et finement ponctués.

Mexique. — Coll. Dupont.

OBSERVATIONS

sur les genres

DOLICHODERUS et NYCTEROPUS de M. Klug,

et réunion de ces deux genres en un seul sous le nom de NYCTEROPUS[1].

Par M. F.-E. GUÉRIN MÉNEVILLE.

Quand un savant dont la réputation est européenne et dont le nom forme autorité émet une opinion même hasardée, cette opinion est de suite adoptée sans discussion, et le nom d'un homme qui a rendu d'éminents services à la science par la publication d'un grand nombre de travaux remarquables vient faire passer une assertion qui aurait été combattue et ne se serait pas propagée, si elle était le fait d'un naturaliste moins connu. Telle est la circonstance qui se présente au sujet des deux genres *Dolichoderus* et *Nycteropus;* et nous croyons remplir un devoir en combattant leur formation, devoir d'autant plus important que leur auteur est plus célèbre dans la science et que son autorité est plus grande.

Les deux insectes qui vont nous servir d'exemple, et que nous avons représentés avec leurs détails caractéristiques, ont été rapportés de Madagascar par M. Goudot; il les a trouvés tous deux, en même temps, sous les écorces d'un arbre nommé *tacamacha*, dans les environs de Tamatave, et quand nous avons examiné sa collection avec lui, et

[1] Nous avions commencé un travail sur ces insectes, bien avant que M. Goudot ait vendu sa collection au musée de Berlin; mais, comme nous ne l'avons pas publié de suite, nous avons été prévenu par M. Klug, ce qui a annulé le nom de *Nyctosomus*, que nous avions proposé pour le genre que nous formions avec les deux espèces figurées sur notre planche.

en lui faisant beaucoup de questions sur l'habitat et les mœurs de ces insectes, nous avons trouvé un grand nombre de ces deux espèces piquées ensemble et réunies dans la même boîte, et M. Goudot nous a affirmé les avoir rencontrés ensemble, en famille, sous les écorces du même arbre et dans la même saison.

Comme ces deux coléoptères différaient beaucoup de forme, et que l'un est aptère et l'autre ailé, nous nous sommes trouvé fort embarrassé pour les classer; car le premier, celui qui forme le genre *Dolichoderus*, a des affinités avec les Blaps, comme le dit fort bien M. Klug, tandis que l'autre, ayant des ailes, pourrait se rapprocher des vrais *Tenebrio*. Mais ni l'un ni l'autre n'ont le caractère qui distingue la famille des Mélasomes, telle que Latreille la caractérise, c'est à dire que les lobes de leurs mâchoires n'offrent pas ces crochets, ces épines cornées qu'on trouve dans la plupart des Mélasomes; au contraire, ces mâchoires, inermes et tant soit peu ciliées, viennent placer ces insectes dans la famille des Sténélytres, et il faut avouer que leur facies et la forme de leurs antennes et de leurs palpes ne s'opposent pas à ce rapprochement, et que, abstraction des élytres soudées du *Dolichoderus*, caractère qui, seul, le rapproche des Mélasomes, on peut et l'on doit même placer ces insectes dans la famille des Sténélytres, près des Hélops.

Si l'ensemble des caractères ne réclamait pas l'introduction de ces espèces dans la famille des Sténélytres, nous n'hésiterions pas à les laisser dans celle des Mélasomes, quoique leurs mâchoires soient inermes, et nous avons prouvé ailleurs que nous n'attachions pas une importance exclusive à ce caractère[1]. Mais ici il n'est pas nécessaire de s'écarter des règles artificielles fondées par Latreille, et la

[1] Mémoire sur un nouveau genre de Coléoptères de la famille des Mélasomes par M. A. Chevrolat, suivi d'une note de M. F.-E. Guérin. Dans la *Revue entomologique* de Silbermann, t. 1, p. 25, pl. 1.

présence d'un individu privé d'ailes, dans une famille où la majorité des espèces en est pourvue, n'a pas plus d'importance qu'elle en a dans la famille des carnassiers, dans celle des Malacodermes, des Macrodactyles, des Lamellicornes, et même des Sténélytres (G. *Sphærotus*), où l'on trouve des espèces du même genre, et souvent la même espèce, composées d'individus ailés et aptères ou presque aptères[1].

Quant à la réunion des deux genres en un seul, nous pensons, en nous appuyant des considérations qui précèdent, qu'il est impossible de ne pas l'admettre. En effet, ces insectes ont les mêmes organes buccaux, les mêmes antennes, les mêmes pattes; ils vivent ensemble dans les mêmes lieux, aux mêmes époques, et ne diffèrent entre eux que par l'absence ou la présence d'ailes, différence si peu importante. Nous proposons donc de les réunir sous le nom de Nycterope, *Nycteropus*, donné à l'un d'eux par M. Klug.

Nous ne reproduirons pas ici les caractères assignés par cet auteur aux insectes qui nous occupent; car ils sont suffisamment développés dans son mémoire[2], et traduits dans la *Revue entomologique*[3]. Nous copierons seulement la phrase diagnostique au moyen de laquelle M. Klug a distingué ces espèces.

1°. Nycteropus acuminatus (pl. 203, fig. 1), *Dolichoderus acuminatus*, Klug, Bericht, etc., p. 175, pl. 4, f. 2.

D. niger capite thoraceque punctatis, elytris striatis. Long., 7 l. 1/2 — 9 1/2.

[1] Tels que les *Lampyris, Drylus, Macronychus, Pachypus, etc.*

[2] *Bericht uber eine auf Madagascar*, etc. Rapport sur une collection d'insectes de l'ordre des Coléoptères, faite à Madagascar, par M. le docteur Klug. Berlin, 1833.

[3] *Revue entomologique*, par Silbermann, t. 3, p. 132. Strasbourg 1835.

2°. Nycteropus ebeninus (pl. 203, fig. 2), *Nycteropus ebeninus*, Klug, Bericht, etc., pl. 177, f. 2.

N. antennis thoracis longitudine, thorace subquadrato, acute angulato, obsolete punctato, elytris thorace plus duplo-longioribus, obsolete punctato-striatis, glaberrimus, niger. Long., l. 10 — 10 1/4.

M. de Castelnau décrit sommairement six espèces nouvelles de ce genre, dans les suites à Buffon publiées par M. Dumesnil, Insectes, t. 2, p. 202 et 203. Ce sont les *Dolichoderus striatus*, *Klugii*; *Nycteropus anthracinus*, *rufipes*, *resplendens* et *ovalis*.

GUÉRIN MÉNEVILLE.

Paris, 15 décembre 1837.

PETALURE. Petalura. *Leach.*

Ce genre a été établi par Leach dans son *Zoological Miscellany* (*Petalura gigantea*, fig. 95); mais cet auteur lui a assigné des caractères tirés des appendices de l'abdomen, ce qui, suivant Latreille[1], obligerait à établir presque autant de genres qu'il y a d'espèces. Vanderlinden, dans sa *Monographie des Libellules d'Europe*[2], quoique n'adoptant pas ce genre pour sa nomenclature, le reconnaît nécessaire dans une note à la suite de sa deuxième division du genre Æshne; il critique les caractères assignés par Leach, et qui ne s'appliquent qu'à la *Petalura gigantea,* qui est exotique; mais il assigne à sa coupe d'autres caractères qui y font entrer l'*OE. tricolor* de Palisot-Beauvois et les *OE. forcipata*, *unguiculata* et *tetraphylla* d'Europe. En définitive, Vanderlinden propose de convertir sa deuxième section des OEshnes en un genre auquel on conservera le nom de *Petalura* assigné par Leach. Suivant les vues de ce savant entomologiste, nous adoptons ce genre et nous allons en faire une nouvelle espèce trouvée près de Paris.

P. de Selys. *P. Selysii.* Guérin.

P. lutea, thorace supra strigis sex obliquis, rectis nigris. Abdomine nigro, linea dorsali flava apice attingente. Pedibus flavis nigro lineatis, femoribus posticis immaculatis. Alis vitreis, nervibus omnibus nigris. Stigmatibus magnis, flavis.

Longueur, 5 cent. 1/2 à 6 cent.; enverg., 7 cent. 3 mill. à 9 cent.

Cette espèce est très voisine de la *Petalura flavipes*[3], pu-

[1] *Règne animal,* 2e édit., p. 237, note.

[2] *Monographiæ Libellularum europæarum specimen,* Brux., 1825.

[3] M. de Selys nous annonce que cette espèce est la même que l'*OE. flavipes* de Toussaint de Charpentier, espèce dont M. de Selys n'avait pas connaissance lors de la publication de son mémoire. Un hasard heureux fait que ces deux naturalistes ont choisi le nom de *Flavipes,* ce qui au moins n'ajoutera pas de confusion à la synonymie si embrouillée de ces insectes.

bliée par M. de Selys-Longchamp dans un mémoire intitulé : *Catalogue des Lépidoptères de la Belgique*, Liége, 1837, p. 11 et 12 ; mais elle en diffère par sa taille qui est plus grande, par ses pieds qui sont encore plus jaunes, n'ayant qu'une seule strie noire et très étroite aux quatre cuisses antérieures (fig. 1, *a*) et ayant les postérieures sans aucune strie (fig. 1, *b*), ce qui n'a pas lieu dans la *P. flavipes*, où toutes les cuisses ont deux et trois stries noires occupant toute leur longueur (fig. 2, *a*); elle diffère encore de la *P. flavipes* (fig. 2) par les lignes noires du thorax qui sont plus larges et disposées comme celles de la *P. unguiculata* de Vanderlinden (fig. 3), quoique n'étant pas courbées comme dans cette dernière espèce. Enfin elle diffère de la *P. unguiculata*, qui a le stigmate des ailes noir (fig. 3, *b*), tandis que, dans notre espèce, il est d'un jaune pâle, comme dans la *flavipes* (fig. 2 *b*), mais plus alongé. Les nervures de ses ailes sont toutes noires, tandis que, dans les *P. flavipes* et *unguiculata*, celle de la côte est jaune. Nous ne pouvons dire si les appendices du mâle offrent de la ressemblance avec l'une ou l'autre de ces deux espèces, car nous ne connaissons que des femelles ; mais, d'après la grande ressemblance de notre *P. Selysii* avec la *flavipes*, nous pensons, avec M. de Selys, qu'ils doivent plutôt ressembler à ceux de notre dernière espèce.

Nous ne pousserons pas plus loin la comparaison de ces espèces, si voisines et pourtant si faciles à distinguer ; nous pensons aussi qu'il est inutile d'en donner une plus longue description. Notre *Petalura Selysii* a été prise par nous et par M. Serville aux environs de Paris. Nous nous faisons un plaisir de la dédier au naturaliste zélé qui nous l'a signalée, et qui a déjà rendu des services importants à la zoologie, par la publication de plusieurs mémoires pleins d'intérêt et d'observations consciencieuses.

GUÉRIN MÉNEVILLE.

MANTISPE. Mantispa. *Illiger.*

M. a ventre doré. *M. auriventris.* Guérin.

Rufo-castanea, fronte luteo. Abdomine flavo, fasciis quatuor anoque brunneis. Alis hyalinis, anterioribus et margine inferioribus luteis ; anticis macula exigua apicali obscuriore.

Longueur, 18 millim ; en verg., 42 millim.

Après la *Mantispa grandis* que nous avons décrite dans la partie zoologique du *Voyage de la Coquille*, cette espèce est la plus grande que nous connaissions. Sa tête est petite, fauve, variée de jaunâtre en dessus, avec le front et le bord des yeux en arrière d'un beau jaune. Les yeux sont gris. Les antennes, aussi longues que la tête et le corselet pris ensemble, sont d'un fauve pâle, surtout à leur base. Le prothorax est fauve, un peu plus étroit que la tête à sa naissance, plus rétréci en arrière, et faiblement plissé, à peine deux fois plus long que la tête. Le mésothorax et le métathorax sont entièrement fauves, bombés en dessus. L'abdomen est très gros, plus épais au milieu, d'un beau jaune doré en dessus et en dessous, avec trois grandes bandes transverses près de la base, une plus étroite près de l'extrémité. L'anus est d'un brun roussâtre. Les pattes sont entièrement fauves : les antérieures sont ravisseuses, mais ne paraissent pas si fortes que celles des autres espèces ; l'épine qui occupe le milieu de leurs cuisses est assez forte ; mais les autres sont très petites ; les autres pattes sont grêles, avec les crochets des tarses simples, crochus et assez longs. Les ailes supérieures sont transparentes, légèrement lavées de jaune fauve, lequel va en augmentant d'intensité jusqu'à la côte, qui est bien plus foncée, ainsi que les stigmates ; elles sont

terminées par une très petite tache brune fondue en dedans. Les ailes inférieures sont incolores, avec la côte seulement d'un jaune un peu fauve. Les nervures des quatre ailes sont d'un brun fauve.

Cette belle espèce vient d'Égypte; elle nous a été donnée par M. Latreille.

GUÉRIN MÉNEVILLE.

INSECTES

DU VOYAGE DE LA FAVORITE,

PAR

M. F. E. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

COLLYRE DE CHEVROLAT.

COLLYRIS CHEVROLATII. Nob.

(Pl. 225, fig. 1.)

Cette espèce est longue de 17 millimètres et large aux épaules de 3, et au bout de 4 millimètres. Sa couleur générale est un beau bleu tournant un peu au verdâtre, surtout sur les élytres. Sa tête (1. a) est globuleuse, très-lisse et luisante, très-bombée en arrière vue de profil, avec un col très-étranglé et plus étroit que le bord antérieur du corselet. Les yeux sont très-gros et très-saillants, d'un brun foncé. Le front, entre les yeux, est profondément creusé : il offre deux sillons longitudinaux très-marqués et une petite fossette peu profonde. Le labre est grand, très-bombé en dessus, armé en avant de sept dents assez fortes, arrondies, dont

les deux latérales sont reculées en arrière et les deux suivantes plus saillantes que les trois intermédiaires. Les mandibules et les palpes sont d'un bleu noir. Les antennes ont leurs quatre premiers articles d'un bleu luisant, les suivants sont noirs et ternes ; on voit à l'extrémité des second et troisième articles, en avant et en dessus, une tache rougeâtre très-limitée. Le corselet (1. a) est deux fois plus long que large, cylindrique, très-rétréci en avant, mais un peu évasé pour recevoir le col, brusquement élargi aux deux tiers de sa longueur, parallèle ensuite, extrêmement globuleux en dessus, très-lisse et luisant, un peu comprimé latéralement en arrière, avec une faible trace de rebord ; son extrémité postérieure est rétrécie, et le bord, qui est sinué, offre une double bordure en bourrelet : il a, sur les côtés et en dessus, ainsi que la tête, des poils blanchâtres raides et assez longs, mais peu nombreux. L'écusson est noir, ovalaire, saillant au milieu d'un espace enfoncé laissé par les élytres. Celles-ci (1. b) ont trois fois leur largeur moyenne dans leur longueur ; leur base est de moitié plus large que le corselet, arrondie ; elles restent presque parallèles jusqu'à la moitié de leur longueur, mais elles s'élargissent ensuite un peu, se rétrécissant en arrière en s'arrondissant, et se terminent en formant au milieu et par leur rapprochement une faible échancrure postérieure. Leurs bords latéraux sont un peu sinueux, surtout en arrière : leur surface est couverte de gros points enfoncés ronds et assez espacés sur le tiers antérieur, plus gros, transverses et réunis entre eux, au milieu, et plus petits, allongés longitudinalement et plus serrés en arrière, où ils vont en diminuant de grosseur. Tout le dessous est bleu lisse,

luisant, garni de quelques poils blanchâtres. Le dernier segment abdominal est rougeâtre et rugueux. Les deux armures copulatrices, dans le mâle que nous décrivons, sont armées chacune de trois fortes épines relevées et en forme de râteau. Les hanches et les trochanters sont noirs. Les cuisses sont allongées, lisses, d'un rouge ferrugineux, à l'exception des postérieures, qui n'ont que la base de cette couleur; l'extrémité de celles-ci, les jambes et les tarses (1. c) de toutes les pattes sont d'un noir bleu luisant; les jambes et les tarses sont garnis de poils blancs assez serrés sur les tarses, et surtout à leur surface inférieure.

Cette Collyre diffère de celle à laquelle M. Dejean a laissé le nom de *Longicollis* de Fabricius, parce que celle-ci est un peu plus petite, d'un beau bleu pur, et parce que les points enfoncés de l'extrémité de ses élytres ne sont point allongés comme dans la nôtre. On ne peut la confondre avec la *C. Horsfieldii* de Mac Leay, parce que celle-ci a les élytres moins élargies en arrière, plus parallèles, que leurs points enfoncés sont plus réguliers, et parce que la moitié postérieure des jambes de derrière est blanche, ainsi que les tarses, qui n'ont que le bout du dernier article noir; caractère qui distingue aussi de notre espèce le *Collyris lugubris* de Vander Linden et *Audouini* de Laporte, qui pourraient bien n'être que la même espèce. Enfin la *C. purpurata* décrite par M. Klug (*Jahrbücher der Insect.*, etc., p. 46), quoique paraissant avoir de l'affinité avec la nôtre, s'en éloigne certainement par une taille bien plus petite.

Notre *Collyris Chevrolatii* vient de Java.

FÉRONIE (Créobie) D'EYDOUX.

FERONIA (*Creobius*) *EYDOUXII.* Guer.

(Pl. 225, fig. 2.)

Cette belle espèce se rapproche beaucoup par ses élytres de celles qui forment le groupe auquel on a donné le nom de *Percus*, et que M. Brullé * sépare par le caractère pris de l'absence de carène à la base des élytres; mais on pourrait en faire un petit groupe à côté de celui-ci, à cause de la forme plus allongée du corps, et surtout parce qu'il est élargi en arrière, tandis que dans tous les groupes des Féroniens la plus grande largeur est au milieu. Quoique nous n'attachions aucune importance à cette petite division, nous lui avons cependant donné le nom de *Créobius;* peut-être d'autres espèces viendront-elles s'y joindre et lui donner une certaine consistance.

Tout le corps de notre insecte est d'un noir à reflets verdâtres; mais les reflets sont plus vifs sur la tête et sur le corselet. La tête (2 a.) est un peu plus étroite que le thorax, plus longue que large, assez inégale en dessus, et surtout en avant, où elle semble comme ridée et plissée. Le labre est transversal, très-saillant, faiblement

* Histoire naturelle des Insectes, t. IV *bis*, page 370.

échancré au milieu, avec quatre ou cinq points enfoncés au bord antérieur. Les mandibules sont noires, peu saillantes, peu arquées, sans dents en dedans, lisses, avec la base seulement marquée de quelques rides longitudinales. Les palpes sont d'un noir brunâtre, terminés par un article allongé et un peu ovalaire. Les antennes sont un peu plus longues que la tête et le corselet, noires, à articles obconiques assez fortement renflés à leur sommet. Le premier article est assez allongé, plus épais; le second, quoique plus court, a la moitié au moins de la longueur du premier et du second, lequel est lui-même un peu plus long que les autres. La lèvre inférieure est très-profondément échancrée au milieu, avec une forte dent médiane arrondie au bout et creusée au milieu. Le corselet est plus long que large, en cœur fortement rétréci en arrière, assez convexe en dessus, rebordé sur les côtés, avec quelques petits points enfoncés en avant et en arrière, dans le rebord : il a au milieu une impression longitudinale qui commence très-près du bord antérieur et va se terminer au bord postérieur; sa surface est lisse et luisante; son bord antérieur présente un assez large bourrelet aplati, garni de quelques stries longitudinales; il n'offre pas de fossettes bien marquées en arrière, où il est coupé presque droit; toute sa surface est d'un noir à reflets vert-cuivreux, avec les bords et la partie postérieure d'un beau vert luisant. L'écusson est tout à fait caché. Les élytres, d'un beau rouge métallique à reflets vert-cuivreux, paraissent soudées; elles ont presque deux fois leur plus grande largeur dans leur longueur. Leur forme est ovalaire, allongée, et leur plus grande largeur est vers le tiers postérieur. Elles sont à peu près de la largeur du

corselet à leur base, sans repli transversal; elles s'élargissent insensiblement sans former d'angles huméraux saillants, ce qui indique qu'elles ne recouvrent pas d'ailes : leurs bords latéraux forment une courbe régulière jusqu'à leur extrémité, qui n'est ni tronquée ni échancrée; ce bord offre une petite bordure au-dessous de laquelle les élytres se dilatent un peu pour embrasser les côtés de l'abdomen : au-dessus de la bordure latérale on observe une côte peu saillante, très-lisse, qui part de l'endroit où devrait être l'angle huméral, et va se terminer près de l'extrémité, en faisant là un petit crochet. Cette côte latérale donne aux élytres un aspect particulier, car elles semblent former trois pans distincts, l'un supérieur peu bombé, et deux latéraux presque perpendiculaires au supérieur. Il y a, sur ces côtés penchés, entre la côte latérale et le rebord, une série de huit gros points enfoncés et verts, plus rapprochés entre eux en arrière. La surface supérieure des élytres est couverte de stries irrégulières peu profondes, à intervalles subgranuleux, dont quelques-unes se réunissent, vers le milieu et près de la suture, pour former deux lignes de trois gros points lisses et noirâtres. Le dessous est lisse, d'un noir luisant à reflets verts; l'abdomen ne paraît formé que de quatre segments, dont les deux intermédiaires plus courts et le dernier grand, en demi-cercle. Les pattes sont de la couleur du dessous, fortes, luisantes, avec les jambes et les tarses garnis en dessous de poils roux assez courts. Les tarses antérieurs du seul mâle que nous possédions (2. b. c.) ont leurs quatre premiers articles dilatés et de forme subtriangulaire.

Cette espèce curieuse, que nous dédions au voyageur

zélé qui a exécuté le voyage de *la Favorite* et celui de *la Bonite*, a beaucoup d'affinités avec le *Carabus suturalis* de Fabricius, si mal figuré dans Olivier, n. 35, pl. VI, fig. 71. Mais, suivant M. Chevrolat, qui a vu le *Carabus suturalis* de la collection de Banks citée par Fabricius, notre insecte en est fort différent. La *Feronia Eydouxii* a été prise au Pérou, près de Lima; elle est unique dans notre collection.

Genre CNÉMACANTHE.

CNEMACANTHUS. G. R. Gray.

Ce genre a été établi par M. G. R. Gray dans l'édition anglaise du Règne Animal, sur une seule espèce provenant de l'Afrique et très-bien figurée, avec des détails caractéristiques, par M. Westwood, aux planches 15 et 34 de cet ouvrage. M. Brullé a adopté ce genre dans l'Histoire Naturelle des Insectes (édition de Pillot, t. IV *bis*, p. 375, et pl. 15, f. 4), et il y a rapporté des espèces propres au Chili, qu'il a bien fait d'y réunir, mais qui n'offrent pas complétement les mêmes caractères. En effet, dans le tableau qu'il donne (page 343) des genres de la famille des Féroniens, il distingue les Cnémacanthes des genres suivants par ce caractère : *jambes antérieures avancées en dehors et plus longues qu'en dedans.* (Voy. notre pl. 34, fig. 1 et 2 b.) Mais ce caractère essentiel ne se trouve précisément pas dans l'espèce figurée par Gray, comme on peut le voir à la planche 34, fig. 5 du Règne Animal anglais, où M. Westwood a représenté une jambe antérieure de l'espèce unique servant à établir le genre, jambe qui n'est pas plus avancée en dehors que celle de tous les autres Féroniens connus, comme on le verra aux fig. 2, pl. 35, figures que nous avons copiées de la planche anglaise.

Nous avons sous les yeux le *Cnemacanthus obscurus* de M. Brullé et une grande et belle espèce nouvelle que nous allons décrire : ces deux insectes offrent bien le prolongement extérieur des jambes antérieures, lequel sert de caractère à M. Brullé; mais une troisième espèce, plus petite et provenant du Pérou, s'éloigne des précédentes par ses jambes antérieures, qui n'ont pas ce prolongement ou lobe externe, et vient par conséquent se ranger exactement à côté du type de M. Gray. Nous ne pensons pas que cette légère différence soit suffisante pour motiver l'établissement d'un nouveau genre; nous nous en servirons pour diviser les Cnémacanthes en deux sections, ainsi qu'il suit :

I. Jambes antérieures prolongées ou lobées à l'extrémité et extérieurement. (*Cnemalobus.*)

CNÉMACANTHE DE DESMAREST.

CNEMACANTHUS DESMARESTII. Nob.

(Pl. 226.)

Le mâle est long de 26 et large de près de 10 millimètres, et la femelle est longue de 30 et large de plus de 12 millimètres. Les deux sexes sont d'un noir luisant ; mais, chez le mâle, il y a quelques reflets verts sur les bords du corselet et des élytres. La tête (1. a) est lisse, aussi large que longue, moins large que le corselet, avec quelques petites impressions au milieu du front et une ligne trans-

verse enfoncée entre les antennes (2. c-d), qui sont moins longues que la tête et le corselet : les mandibules sont fortes, avancées, peu courbées, avec une très-faible dent à la base de la droite ; elles ont en dessus des sillons longitudinaux assez forts. Le labre est saillant, assez échancré au milieu. Les antennes sont d'un noir brunâtre, un peu plus longues que la tête, en y comprenant les mandibules ouverts. Le corselet (1. a.) est un peu plus large que long, arrondi et rebordé sur les côtés, plus étroit en arrière, beaucoup plus large que la tête, coupé droit en avant, un peu échancré au milieu en arrière, très-lisse et luisant avec une faible trace de sillon longitudinal au milieu. Celui de la femelle (1. b.) est un peu plus large et plus arrondi : sur les côtés, chez les deux sexes, il y a quelques petits points enfoncés dans la bordure latérale, vers le haut. L'écusson est grand, beaucoup plus large que long, et placé sur le col ou étranglement qui sépare le corselet des élytres. Celles-ci sont un peu plus larges que le corselet, un peu plus longues que larges, à épaules assez saillantes, de forme ovalaire, mais ayant les côtés un peu parallèles vers le milieu. Elles sont assez bombées, lisses, luisantes, garnies d'un rebord assez fort, avec une ligne de points enfoncés et assez serrés près de ce rebord, une autre ligne à points plus distants, un peu plus haut sur le côté, et quelques plis et rides à l'extrémité : on voit en dessus deux faibles traces de côtes très-effacées et qui ne s'aperçoivent qu'en faisant glisser le jour obliquement. Tout le dessous est d'un noir brun presque rougeâtre chez la femelle ; les deux avant-derniers segments de l'abdomen ont une rangée de points enfoncés et placés transversalement vers leur milieu ; le dernier a des rides ar-

borisées vers la base et quelques plis à l'extrémité. Les pattes sont d'un brun noirâtre chez le mâle, rougeâtre chez la femelle ; elles sont fortes, à cuisses renflées, avec les jambes garnies de poils fauves peu serrés. Les jambes antérieures (1 b. et 2 b.) ont leur prolongement extérieur au moins aussi long que le premier article des tarses ; ceux-ci ont les trois premiers articles plus dilatés que le quatrième dans le mâle. L'échancrure interne de ces jambes est très-profonde et armée de deux forts éperons, l'un en haut, l'autre près du bout de la jambe.

Nous avons consacré cette grande et rare espèce à la mémoire de Desmarest, dont les naturalistes déplorent la perte récente. Il l'avait reçue de Cordova.

A cette première division se rapportent les *Cnemacanthus obscurus* et *cyaneus* de M. Brullé.

II. Jambes antérieures n'étant point avancées ou lobées à leur extrémité externe. (*Cnemacanthus* propre de Gray.)

CNÉMACANTHE PARALLÈLE.

CNEMACANTHUS PARALLELUS. Nob.

(Pl. 227, fig. 1.)

Il est long de 12 et large de 5 millimètres, noir, un peu terne, assez cylindrique et allongé. Sa tête (1. a) est un peu plus longue que large, plus étroite que le corselet, lisse, terne, avec un sillon transverse entre les antennes (1. b) et des plis assez forts entre ce sillon et le bord antérieur. Les mandibules sont peu arquées, sans dents; le labre est un peu échancré, transversal; les antennes sont noires, grenues; les palpes sont noirs, avec la base brune. Le corselet est un peu plus large que long, rétréci en arrière, faiblement arrondi et rebordé sur les côtés, avec quelques points dans la bordure, donnant insertion à de longs poils raides et blanchâtres. Il a en arrière et de chaque côté une très-faible fossette, et au milieu une ligne longitudinale peu enfoncée. Ses bords antérieur et postérieur sont coupés droit. L'écusson est large, court, arrondi en arrière, lisse. Les élytres sont soudées, ovalaires, parallèles au milieu, arrondies en

arrière, à angles huméraux assez saillants, mais arrondis, avec une bordure latérale ; elles ont trois ou quatre petits points enfoncés en arrière près de la bordure, et leur surface présente de faibles côtes presque effacées et que l'on n'aperçoit bien que lorsqu'on fait glisser la lumière obliquement sur elles. Le dessous est noir, un peu luisant, lisse ; les pattes sont assez fortes, noires, à cuisses renflées et comprimées, avec les jambes et les tarses garnis en dessous de quelques poils fauves. Les jambes antérieures (1. c) sont droites, fortement échancrées en dedans avec deux forts éperons aux deux côtés de l'échancrure. Leur extrémité est tronquée un peu obliquement, mais sans saillie notable en dehors.

Le seul individu que nous connaissions est une femelle un peu mutilée ; il a été pris au Pérou, près de Lima, et il fait partie de notre collection.

La seconde espèce de cette division est le *Cnemacanthus gibbosus*. Gray, *The Anim. King. Ins.*, t. I, p. 270, pl. 15, fig. 1, et pl. 34, fig. 5. Il se trouve en Afrique. Nous avons reproduit (pl. 227, f. 2) les figures de son antenne (2), de son labre (2. a) et de sa patte antérieure (2. b), pour mieux faire sentir ses affinités.

FÉRONIE (Trirammatus) DE CHAUDOIR.

FERONIA (*Trirammatus*) *CHAUDOIRII.* Nob.

(Pl. 227, fig. 3.)

Le genre *Trirammatus* a été fondé par Eschscholtz dans sa collection, mais caractérisé pour la première fois par M. le baron Max. de Chaudoir, dans son tableau d'une nouvelle subdivision du genre *Feronia*. (Bulletin de Moscou, 1837.)

Déjà, en 1835, dans les Annales de la Société Entomologique de France (t. 4, p. 446), M. de Chaudoir avait décrit une espèce de *Trirammatus*, son *T. fulgidus*, et il avait annoncé que ce genre comprenait les *Pœcilus Peruvianus*, Dej., et *P. unistriatus* d'Eschscholtz. A la suite de son tableau des Féronies, il donne la répartition des espèces dans chacun de ses genres; mais nous ne trouvons dans les *Trirammatus* que les *P. unistriatus* et *fulgidus*. Quant au *P. Peruvianus*, l'auteur le place à la fin de son travail, avec un certain nombre d'autres espèces auxquelles il n'a pu assigner exactement de place dans sa méthode, ce qui nous fait penser que cette méthode n'a pas encore acquis le degré de perfection convenable.

Notre *Feronia Chaudoirii* appartient à ce genre et en constitue la troisième espèce ; elle est très-voisine du *Pœcilus unistriatus*, mais elle est notablement plus grande, ce qui la distingue aussi du *Trirammatus fulgidus*, qui est plus petit que le *P. unistriatus*. Notre espèce a plus de dix millimètres de long et quatre millimètres de large (4 lignes 1/2 et 1 ligne 3/4). Tout son corps est noir luisant, mais le corselet offre quelques reflets bleus, et les élytres sont entièrement d'un beau bleu indigo. La tête est petite, aussi large que longue, avec une forte impression transverse en avant entre l'insertion des antennes. Celles-ci et les palpes sont fauves. Le corselet est presque aussi large que les élytres, beaucoup plus large que long, lisse et luisant, offrant de très-faibles traces de rides transversales, ayant au milieu une faible strie longitudinale, et deux fossettes en arrière près des angles postérieurs. L'écusson est noir, triangulaire, lisse ; les élytres sont allongées, parallèles, arrondies en arrière, de moitié plus longues que larges, très-lisses et luisantes, rebordées ; elles ont chacune huit stries peu enfoncées, finement ponctuées, dont les trois ou quatre externes et celle qui borde la suture sont un peu plus enfoncées ; la huitième strie, celle qui longe le bord externe, offre huit ou neuf gros points enfoncés plus rapprochés et même confondus ensemble en arrière. Le dessous est très-lisse et luisant. Les pattes sont noires avec les jambes et les tarses d'un brun un peu fauve ; les cuisses sont fortes et renflées.

Cette jolie espèce a été prise à Lima, au Pérou ; nous l'avons dédiée à M. le baron Maximilien de Chaudoir, à qui la science doit de bons travaux, surtout sur la famille des carabiques.

FÉRONIE (Platysme) ERRANTE.

FERONIA (*Platysma*) *ERRATICA*. Nob.

(Pl. 226, fig. 3.)

C'est près de la *Feronia cordicollis* de M. Dejean qu'il faut placer cette espèce; elle est longue de 11 et large de 4 millimètres, d'un noir luisant, un peu aplatie. Sa tête est plus étroite que le corselet, aussi longue que large, avec les yeux saillants et bruns. Elle a, au milieu et en avant, une petite fossette peu marquée, un sillon assez allongé et longitudinal de chaque côté depuis les yeux jusqu'au bord antérieur, et un sillon transverse en avant. Les antennes sont noires, au moins aussi longues que la tête et le corselet réunis; les palpes sont bruns. Le corselet est cordiforme, plus étroit et un peu échancré en arrière de chaque côté, rebordé, très-lisse, avec un sillon longitudinal et deux fossettes profondes, allongées, placées en arrière; son bord antérieur est tronqué, droit; le postérieur est légèrement sinueux. L'écusson est lisse, triangulaire. Les élytres sont plus larges que le corselet à leur base, en ovale allongé, arrondies en arrière, lisses et luisantes : elles ont chacune neuf stries bien marquées, lisses au fond, s'anastomosant vers le bout; la troisième strie offre, au milieu et en arrière, deux gros points en-

foncés ; il y a une rangée de douze ou quatorze très-gros points enfoncés près du bord externe, entre les huitième et neuvième stries ; ces points se réunissent entre eux vers le milieu et en arrière ; en observant les élytres avec une forte loupe, on aperçoit quelques petits points enfoncés et épars sur le sommet des côtes, mais seulement vers le milieu et du côté de la base des élytres. Le dessous et les pattes sont noirs, lisses et luisants ; il y a quelques poils bruns sous les jambes et les tarses (3. a.).

Cette espèce a été prise au Chili.

STIGMODÈRE ALIÉ.

STIGMODERA CONJUNCTA. Chevrolat.

(Pl. 228, fig. 1.)

Ce joli bupreste, que nous possédons seul à Paris, vient d'être décrit par M. Chevrolat, à qui nous l'avons communiqué, dans un mémoire intitulé : *Centurie de Buprestides.* (Revue Ent., vol. V, pag. 41.)

Il est long de 16 et large de 5 millimètres 1/2, allongé, parallèle, velu, d'une couleur métallique cuivrée avec les élytres vertes, le sternum du prothorax et les bords latéraux, les bords des élytres et une bande longitudinale sur chacune, d'un jaune un peu orangé. La tête est plus large que longue, ponctuée, tronquée et garnie en avant de poils jaunâtres très-serrés et assez longs. Les antennes (1. a.) sont en scie, plus courtes que le corselet. Le corselet est plus large que long, plus étroit en avant, arrondi sur les côtés et un peu sinué en arrière, avec les angles postérieurs assez aigus. Il est couvert de gros points enfoncés et de poils gris-jaunâtres assez longs et assez serrés, avec un large et profond sillon longitudinal au milieu et une fossette profonde de chaque côté, près des angles postérieurs. Son bord antérieur est un peu avancé au milieu ; le postérieur est un peu sinueux, avancé en arrière et un peu rebordé. Ses côtés, en dessus et en

dessous, sont d'un beau jaune ; l'écusson est de forme triangulaire, à côtés un peu arrondis ; il est cuivreux et très-lisse. Les élytres sont au moins deux fois plus longues que larges, arrondies au bout, sans dentelures, d'un beau vert brillant à reflets bleus ; leur bord est sinué un peu avant le milieu : elles sont bordées de jaune depuis l'angle huméral jusqu'au bout, et elles ont près de la suture une bande longitudinale de la même couleur, élargie vers la base, et venant se réunir en arrière avec la bordure marginale. Cette bande médiane est située sur une forte côte élevée, presque droite, à sommet lisse ; il y a une autre côte près du bord externe, mais dans la partie verte ; celle-ci est également lisse à son sommet, mais elle est fortement courbée en dedans près du milieu ; partant de l'angle huméral, elle va se terminer assez près de l'extrémité. Entre ces côtes il y a des points enfoncés très-gros et rangés en séries ; ceux qui avoisinent la suture et la forte côte jaune sont plus petits, les autres sont séparés par des côtes moins élevées. Le dessous et les pattes sont couverts de petits points enfoncés et serrés, et garnis de poils blanchâtres assez longs et couchés. Le sternum du prothorax est d'un beau jaune ; cette couleur s'élargit en avant et se termine près de la tête en forme de cœur.

Ce bupreste vient du Chili et nous a été donné par M. Gay.

TAUPIN (Semiotus) A ÉLYTRES JAUNES.

ELATER (*Semiotus*) *LUTEIPENNIS.* Nob.

(Pl. 228, fig. 2.)

Cette belle espèce est longue de 26 et large de 8 millimètres. Tout son corps est noir, lisse et luisant, à l'exception des bords du corselet, dessus et dessous, et des élytres, qui sont d'un beau jaune d'ocre. Sa tête est plus large que longue, ponctuée, avec une large impression occupant tout le front. Les antennes (2. b.) sont plus longues que la tête et le corselet, un peu en scie, d'un noir terne. Les palpes sont noirs, courts, avec le dernier article sécuriforme. Le corselet est plus large que la tête, un peu plus long que large, à côtés parallèles, ayant les angles antérieurs arrondis, les postérieurs prolongés en une pointe aiguë; son bord antérieur est un peu avancé et un peu échancré au milieu; sa surface est lisse, luisante et parsemée de petits points enfoncés assez distants entre eux; l'écusson est noir et arrondi. Les élytres sont lisses, allongées, de la largeur du corselet à leur base, un peu élargies vers le milieu, terminées en pointe et ayant au bout une petite échancrure qui les fait paraître bidentées; elles sont lisses et luisantes, et offrent chacune neuf stries ponctuées et assez profondes. Les pattes (2. a.) sont assez grêles,

noires, sans poils. Le dernier segment de l'abdomen est terne et garni d'un fin duvet noir.

Ce beau Taupin, unique dans notre collection, nous a été cédé par M. Fontaine comme venant du Chili ; nous pensons plutôt qu'il est du Pérou.

TAUPIN (Alaus) ABDOMINAL.

ELATER (*Alaus*) *ABDOMINALIS*. Nob.

(Pl. 228, fig. 3.)

Il est long de 26 et large de 7 millimètres, allongé, parallèle, noir terne et tomenteux, avec le milieu du métathorax et l'abdomen rouges. La tête est plus étroite que le corselet, plus large que longue, couverte de gros points enfoncés, avec une impression large et peu profonde sur le front. Les antennes sont plus longues que la tête et le corselet, un peu en scie, à articles aplatis ; les second et troisième articles sont plus courts (3. c.), et le septième, dans l'antenne droite, la seule qui soit entière dans l'individu unique que nous possédons, est un peu plus large et offre au milieu du bord interne une forte échancrure (3. d.). Le corselet est de forme carrée, à peine plus large que long, un peu rebordé et presque droit sur les côtés, avec les angles postérieurs aigus, prolongés en arrière et fortement carénés en dessus : toute sa surface est rugueuse et couverte

de forts points enfoncés et très-rapprochés, à l'exception de deux espaces élevés et placés un de chaque côté, un peu en avant du milieu, lesquels sont lisses et luisants. Ces deux espaces lisses sont situés sur deux élévations longitudinales qui produisent trois larges sillons peu profonds. L'écusson est arrondi, finement ponctué, avec une petite côte longitudinale lisse en arrière. Les élytres sont allongées, plus de deux fois plus longues que larges, parallèles, fortement rebordées sur les côtés, arrondies au bout, ponctuées, couvertes d'un duvet noir très-court et très-serré; elles ont, près du bord externe, une côte élevée et arrondie partant de l'angle huméral, se dirigeant d'abord en dedans et parcourant ensuite la longueur de l'élytre, parallèlement à son bord externe. Chaque élytre a en outre neuf stries ponctuées. Le dessous du corselet est noir, ponctué, sans sillons pour les antennes. Le dessous du mésothorax et du métathorax, également noir et ponctué, est presque entièrement occupé par une grande tache rouge. L'abdomen est lisse, luisant, finement ponctué et entièrement d'un rouge vif (3. a.). L'anus est terminé par une pointe assez aiguë. Les pattes (3. b.) sont toutes noires.

Ce bel insecte est indiqué par M. Fontaine, qui nous l'a cédé avec une grande collection, comme venant du Chili; mais nous pensons qu'il l'a pris plutôt au Pérou. Nous l'avons rapporté au genre *Alaus* de Eschscholtz, parce que le plus grand nombre de ses caractères l'en rapprochent, mais il n'a pas tout à fait le même faciès.

TAUPIN (Dicrépidie) VENTRAL.

ELATER (*Dicrepidius*) *VENTRALIS*. Nob.

(Pl. 229, fig. 1.)

Il est long de 10 et large d'un peu plus de 4 millimètres, d'un brun noirâtre dessus et dessous, à l'exception du ventre, qui est rougeâtre. Sa tête est de la largeur du corselet, fortement ponctuée, avec une faible fossette en avant du front. Les antennes (1. a.) sont d'un brun tirant sur le fauve, un peu en scie, plus longues que la tête et le corselet, avec les second et troisième articles, mais surtout le second, beaucoup plus petits. Le corselet est à peu près aussi long que large, arrondi sur les côtés, un peu bombé, ayant les angles postérieurs aigus et prolongés en arrière; il est fortement ponctué et couvert de poils jaunâtres assez serrés, ainsi que la tête et les élytres, ce qui donne à sa couleur noirâtre un ton verdâtre, produit par le mélange du jaune des poils. L'écusson est un peu oblong, un peu rétréci à sa base, terminé en forme de cœur, mais à pointe arrondie; il est couvert de petits points enfoncés. Les élytres sont deux fois plus longues que larges, parallèles, de la largeur du corselet, effilées et arrondies au bout; elles sont couvertes de points assez serrés et très-marqués, et offrent chacune neuf stries de points en-

foncés plus forts et très-rapprochés entre eux. Le dessous de tout le thorax est de la couleur du dessus, à l'exception du bord postérieur du métathorax, qui est fauve, ainsi que les hanches et les tarses; les rebords des élytres et l'abdomen sont également fauves; les cuisses et les jambes sont noirâtres. Tout le dessous et même les pattes sont ponctués et garnis d'un duvet jaunâtre. Les second et troisième articles des tarses antérieurs et intermédiaires (1. b.) ont une palette assez allongée. Il n'y en a qu'une située au troisième article aux tarses postérieurs (1. c.), ce qui pourrait autoriser à former avec cet insecte une coupe générique liant les *Monocrepidius* aux *Dicrepidius*, coupe que nous proposerions de désigner sous le nom d'*Heterocrepidius*.

Cet insecte curieux vient du Pérou.

TAUPIN (Æole) A JOLIES ZONES.

ELATER (*Æolus*) *CALLIZONUS*. Nob.

(Pl. 229, fig. 2.)

Ce joli Taupin est long de 6 à 8 et large de 1 1/2 à 2 millimètres; il est de forme allongée, assez aplati. Sa tête est noire, finement rugueuse, couverte de poils jaunâtres assez longs, avec les yeux bruns. Les antennes et les palpes sont jaunes; les antennes (2. a.) sont beaucoup plus

longues que la tête et le corselet, filiformes, un peu velues, avec les second et troisième articles courts, égaux, moins longs, réunis, que le premier ou le troisième. Le corselet est plus long que large, un peu plus étroit en avant, arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs très-aigus et très-prolongés en arrière. Toute sa surface est couverte de points enfoncés, de forme un peu oblongue; il a des poils jaunâtres assez clair semés et offre au milieu une large tache longitudinale noire, dilatée au milieu et qui touche aux deux extrémités. L'écusson est noir, allongé, à côtés presque parallèles, arrondi en arrière. Les élytres sont au moins deux fois plus longues que larges, arrondies en arrière, d'un beau jaune vif, luisantes, avec neuf stries assez profondes et finement ponctuées au fond : ces élytres sont marquées de trois bandes transverses noires, ondées; la première, au tiers antérieur, remonte jusqu'à la base et entoure l'écusson, la seconde est située au tiers postérieur, et la dernière termine les élytres; elles sont en outre couvertes de poils jaunâtres, assez peu serrés. Le dessous est brun, plus ou moins noirâtre, avec tous les bords jaunes. Les pattes sont entièrement jaunes et peu velues.

Pris à Callao, au Pérou.

TAUPIN (Cardiophore) DU PÉROU.

ELATER (Cardiophorus) PERUVIANUS. Nob.

(Pl. 229, fig. 3.)

Ce Taupin est long de 8 1/2 et large de près de 3 millimètres, assez allongé, d'un jaune un peu fauve dessus et dessous. Sa tête est de la largeur du corselet en avant, arrondie au bord antérieur, aussi longue que large, très-finement ponctuée, un peu velue, avec les yeux grands et de couleur grise. Les antennes sont plus longues que la tête et le corselet, un peu en scie, avec le second article seul plus court que les autres. Le corselet est presque aussi long que large, rétréci en avant, arrondi sur les côtés, un peu bombé au milieu, avec les angles postérieurs assez prolongés en arrière, mais un peu arrondis au bout. Toute sa surface est lisse et luisante; mais il est couvert d'un fin duvet jaune assez serré. L'écusson est assez cordiforme, avec une fossette au milieu. Les élytres sont à peu près deux fois plus longues que larges, rétrécies en pointe en arrière, lisses, tomenteuses, avec neuf fortes stries fortement ponctuées au fond. Le dessous est lisse, d'un fauve un peu brunâtre, tomenteux, avec les deux derniers segments abdominaux plus rougeâtres. Les pattes sont d'un jaune pâle avec les tarses de la couleur du dessous du thorax.

Des environs de Lima au Pérou.

TAUPIN (Cardiophore) DE CLÉRY. Nob.

ELATER (*Cardiophorus*) *CLERYI.* Nob.

(Pl. 229, fig. 4.)

Cette petite espèce ne peut être comparée qu'à l'*E. equiseti* de Herbst, mais elle s'en distingue d'une manière suffisante. Elle est longue de 5 et large de 2 millimètres, d'un brun marron plus ou moins noirâtre. Sa tête (4. a.) est petite, arrondie en avant, finement rugosule, avec des poils gris peu serrés. Les antennes et les palpes sont d'un jaune testacé un peu fauve ; les antennes (4. b.) sont à peine de la longueur de la tête et du corselet, velues, composées d'articles obconiques, faiblement dentées en scie au côté interne. Le corselet est un peu globuleux, aussi large que les élytres, rétréci en avant et en arrière, et ayant les angles postérieurs assez saillants, mais non aigus : vue à une forte loupe, sa surface supérieure paraît très-finement chagrinée ; il est couvert de petits poils gris, très-serrés et couchés. L'écusson (4. c.) est en forme de cœur, velu. Les élytres sont allongées, terminées en pointe ; elles ont chacune neuf stries formées par des points enfoncés et oblongs, et elles sont couvertes de poils gris très-serrés et couchés, formant des stries grises au sommet des côtes. Le dessous est d'un brun plus foncé, peu velu sous la poitrine et sous le corselet, mais ayant

les segments de l'abdomen couverts de duvet gris très-court et très-serré. Ses pattes sont de longueur ordinaire, avec les cuisses un peu comprimées ; elles sont entièrement d'un jaune fauve, très-peu velues, avec les tarses (4. d.) simples terminés par deux crochets (4. e.) grêles à peine dentés à la base.

Cet insecte ne paraît pas rare au Pérou, nous en avons des individus pris à Lima, à Guayaquil et dans la petite île de San-Lorenzo ; nous les devons au zèle de M. Cléry, à qui nous dédions l'espèce.

TAUPIN (Cardiophore) A QUATRE TACHES.

ELATER (*Cardiophorus*) *TETRASPILOTUS*. Nob.

(Pl. 230, fig. 1.)

Il ressemble beaucoup pour la forme et pour la taille à l'*E. Cleryi;* comme lui, il est long de 5 et large de près de 2 millimètres, peu allongé, un peu ovalaire, noir luisant; sa tête est petite, rétrécie en avant, lisse et noire, avec des poils courts et gris; les yeux sont d'un brun fauve ainsi que les antennes, qui ont à peine la longueur de la tête et du corselet, et dont les articles sont assez courts, un peu dentés en scie en dedans et velus. Les palpes sont de couleur fauve; le corselet est

noir, lisse et luisant, à peu près aussi long que large, velu, assez bombé au milieu, arrondi sur les côtés, rétréci en avant et en arrière, avec les angles postérieurs peu saillants et peu pointus, un peu fauves. L'écusson est en forme de cœur, aussi long que large, brun noirâtre terne. Les élytres sont de la largeur du corselet à leur base; elles s'élargissent un peu ensuite et vont en s'arrondissant en arrière; elles sont noires, très-finement ponctuées, avec neuf stries profondes dont les quatre premières prennent naissance assez loin du bord antérieur. Elles sont couvertes d'un duvet cendré assez serré et offrent chacune une grande tache oblongue rouge, partant de l'angle huméral et se terminant au milieu, en se dirigeant un peu vers la suture, et une autre tache de la même couleur, située au tiers postérieur, arrondie en dedans, mais n'atteignant pas la suture. Le dessous est noir luisant, tomenteux; les pattes sont entièrement fauves.

Nous avons sous les yeux une variété de cette espèce chez laquelle le corselet est d'un brun fauve et dont les taches jaunes des élytres occupent un plus grand espace, de manière à ne laisser qu'une croix noire formée par la suture et une bande transverse au delà du milieu.

Cet insecte a été trouvé aux environs de Callao, au Pérou.

TAUPIN (Oophore) DE SAULCY.

ELATER (*Oophorus*) *SAULCYI.* Nob.

(Pl. 230, fig. 2.)

Il est long de 10 et large de près de 3 millimètres, allongé, rétréci en arrière, peu convexe et noir. La tête est arrondie en avant, de la largeur du corselet, fortement ponctuée, velue, avec les yeux bruns; les antennes (2. a.) sont plus longues que la tête et le corselet, filiformes, fauves avec le second article plus court que le troisième qui est presque égal aux suivants; les palpes sont de la même couleur; le corselet est noir, plus long que large, élargi en arrière, un peu arrondi sur les côtés, fortement ponctué, couvert de poils courts et jaunâtres peu serrés, avec les angles postérieurs très-aigus et très-prolongés en arrière, d'un rouge fauve dessus et dessous, couleur qui s'étend assez haut de chaque côté du corselet. L'écusson est ponctué, de forme un peu ovalaire subcarrée. Les élytres sont un peu moins larges que le corselet, plus de deux fois plus longues que larges, rétrécies et effilées en arrière, d'un noir vif et un peu luisant, fortement ponctuées, couvertes de poils jaunâtres assez clair-semés et courts, avec neuf fortes stries ponctuées et très-marquées; elles ont à la base une tache fauve qui ne touche

pas tout à fait l'écusson et se prolonge un peu obliquement sur les côtés, une autre grande tache triangulaire de la même couleur, occupant le bord externe, un peu au delà du milieu, et enfin une petite bordure rougeâtre au bout. Le dessous est noir, fortement ponctué. Les pattes sont fauves et un peu velues.

De Payta, San-Lorenzo et Callao, au Pérou.

TAUPIN (Oophore) DE LAURENT.

ELATER (*Oophorus*) *LAURENTII.* Nob.

(Pl. 230, fig. 3.)

Il est long de 8 ou 9 et large de 3 à 3 millimètres 1/4, d'un brun marron terne et velouté dessus et dessous, avec les antennes et les pattes d'un jaune un peu fauve. Sa tête est plus large que longue, arrondie en avant, à front plat, finement chagrinée et tomenteuse. Les palpes et les antennes sont d'un jaune fauve ; celles-ci ont leurs articles obconiques, peu en scie, avec le premier très-long, arqué, le second beaucoup plus court, le troisième un peu plus grand que le second, et les suivants encore un peu plus longs et presque égaux entre eux. Le corselet est de forme carrée, un peu plus large que les élytres, assez épais, un peu aplati au milieu, arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs assez prolongés, aigus

et surmontés d'une carène assez forte; il est finement chagriné, avec quelques reflets soyeux produits par le fin duvet brun-jaunâtre dont il est couvert. L'écusson est arrondi, soyeux. Les élytres sont à peine deux fois plus longues que larges, d'un brun marron avec le bout un peu fauve dans l'un de nos individus; elles sont très-finement chagrinées et couvertes de duvet comme le corselet, avec neuf stries fortement ponctuées. Le dessous est finement chagriné et tomenteux; les pattes sont d'un jaune un peu fauve.

Nous avons reçu cette espèce de Lima, au Pérou; nous la dédions au savant anatomiste qui a concouru avec nous à la rédaction de l'histoire naturelle du voyage de *la Favorite*.

TAUPIN (Oophore) DE GAUDICHAUD.

ELATER (*Oophorus*) *GAUDICHAUDII*. Nob.

(Pl. 230, fig. 4.)

Il est long de 5 à 6 et large de 2 à 2 millimètres 1/4, jaunâtre, avec le milieu du corselet et la suture occupés par une bande longitudinale noirâtre, et plus ou moins large suivant les variétés. La tête est un peu plus large que longue, finement ponctuée, velue. Les antennes sont jaunes, de la longueur de la tête et du corselet, un

peu en scie et composées d'articles courts et égaux, à l'exception du second, qui est plus court que les autres. Le corselet, un peu plus long que large, est finement ponctué et tomenteux, arrondi sur les côtés, plus étroit en avant, ayant aux angles postérieurs une forte pointe dirigée en arrière et carénée au côté externe; son milieu est teinté de brun pâle ou de noir qui occupe presque toute sa surface, suivant les variétés; mais les bords et les pointes postérieures sont toujours jaunes. L'écusson est petit, ovalaire, brun. Les élytres sont de la largeur du corselet, un peu arrondies sur les côtés, finement ponctuées, velues, avec neuf stries enfoncées et ponctuées; elles sont d'un jaune testacé, sans tache, dans quelques individus; chez d'autres, la suture offre une bande brune un peu dilatée vers le tiers postérieur, et chez quelques autres, cette bande suturale est encore plus dilatée et occupe presque toute leur surface. Le dessous et les pattes sont jaune fauve; cependant, chez les individus où le noir domine, il est d'un jaune brun plus ou moins noirâtre. Toute la surface inférieure du thorax et de l'abdomen est couverte de petits points enfoncés.

Cette espèce, que nous dédions à M. Gaudichaud, voyageur et botaniste, a été prise aux environs de Lima au Pérou.

TAUPIN (Adraste) PALE.

ELATER (*Adrastus*) *PALLIDUS.* Nob.

(Pl. 230, fig. 5.)

Il est long de 4 ou 5 et large de 1 à 1 millimètres 1/2, étroit et effilé, peu convexe, jaune et finement velu. La tête est de la largeur du corselet, très-finement rugosule, jaune avec les côtés bruns, ou entièrement brune, suivant les variétés. Les antennes sont un peu plus longues que la tête et le corselet, jaunes, filiformes, un peu velues, avec les deuxième et troisième articles égaux, un peu plus courts chacun que le quatrième, mais plus longs, réunis, plus étroits et moins velus. Les palpes sont jaunes. Le corselet est un peu plus long que large, de forme carrée, assez parallèle et peu arrondi sur les côtés, prolongé en une pointe assez aiguë aux angles postérieurs, finement ponctué et garni de poils jaunes assez courts; sa couleur est jaune sans taches dans quelques variétés, mais le plus souvent il a deux taches oblongues brunes, n'atteignant pas ses extrémités, séparées au milieu par un espace étroit, droit, et un peu convexe aux côtés extérieurs. L'écusson est oblong, à côtés parallèles, arrondi en arrière, jaune et un peu velu. Les élytres sont plus de deux fois plus longues que larges, parallèles, très-fine-

ment ponctuées, velues, garnies de neuf stries assez profondes et ponctuées. Dans quelques variétés, ces élytres sont sans taches; dans d'autres, elles ont la suture assez largement bordée de brun jusqu'aux deux tiers de leur longueur; et enfin il y a des individus qui ont cette bande suturale plus large et terminée, avant le bout de l'élytre, par une dilatation brune qui touche les bords. Le dessous et les pattes sont jaunes et finement velus.

Cette espèce a été trouvée près de Callao, au Pérou; elle est voisine de l'*Adrastus limbatus* de Fabricius.

TYLOCÈRE A ANTENNES NOIRES.

TYLOCERUS ATRICORNIS. Laporte.

Cet insecte est remarquable par ses grandes antennes épaissies vers le bout. Il a été découvert par Eschscholtz dans l'île de Manille, et il avait reçu de lui le nom de *Cantharis atricornis.* Il forme, avec quelques autres espèces analogues, le genre Tylocère de Dalman, et c'est nous qui avons le premier signalé ce genre aux entomologistes de Paris, dans notre texte du Voyage autour du monde de la corvette *la Coquille* (Zool. t. II. part. II. Ier div. pag. 77). Voici le passage en question : « Lorsque nous avons fait graver notre planche, nous n'avions pas encore pu nous procurer l'ouvrage de Dalman (*Analecta Entomologica*) ; et ignorant qu'il avait fait un genre *Tylocerus* avec un insecte de la Jamaïque analogue au nôtre, nous en avions formé notre genre *Cordylocère.* Nous adoptons actuellement le nom donné par Dalman ; l'espèce qu'il a décrite diffère de la nôtre d'une manière notable, tant par la couleur que pour le lieu d'habitation. Nous avons vu, dans la collection de M. Gory, deux espèces indiennes appartenant à ce genre, et qui lui ont été envoyées de Londres ; l'une d'elles porte une étiquette sur laquelle est inscrit le nom d'*Allocorynus* Hoppe.

Il est probable que ce naturaliste a aussi établi un genre avec ces insectes sans connaître l'ouvrage de M. Dalman.»

On voit clairement par ce passage que nous avons le premier reconnu le genre Tylocère dans Dalman. Est-ce par inadvertance, ou pour s'attribuer cette découverte, que M. Delaporte, dans le Buffon de Dumesnil (Insectes, I. p. 275), place notre nom de *Cordylocerus* en synonymie du genre Tylocère, sans dire que nous avions déjà fait nous-mêmes cette rectification ; ce qui pourrait faire croire qu'il nous a corrigé et que nous ne connaissions pas le genre de Dalman. Cependant, en citant notre *Tylocerus antennatus* du voyage de *la Coquille*, il cite bien notre texte, pag. 77, ce qui prouve qu'il a fait usage des bonnes feuilles que nous lui avions communiquées.

Ce genre, outre l'espèce type décrite par Dalman, celle dont nous nous occupons, et celle que nous avons fait connaître dans le voyage de Duperrey, en contient actuellement deux autres provenant des Indes Orientales, ce qui fait un total de cinq espèces. M. le comte Dejean mentionne quatre de ces espèces dans son catalogue ; mais il donne au genre un quatrième nom, celui de *Xanthestia*. Voici la description abrégée de notre insecte.

Tylocerus atricornis. — Long de 11 et large de 4 millimètres, jaune dessus et dessous, sa tête est aplatie en avant, un peu prolongée en museau. Les yeux sont très-saillants, noirs. Les antennes sont plus longues que le corps, noires, avec la base du premier article jaune. Le corselet est de forme carrée avec les angles arrondis et les bords un peu relevés et transparents. Les élytres sont allongées, rebordées, avec deux faibles traces de côtes

et les angles huméraux très-relevés ; leur extrémité est tachée de noir. Les pattes sont d'un jaune un peu fauve avec les genoux noirs. L'extrémité des quatre jambes antérieures, tous les tarses et les jambes postérieures sont noirâtres.

Cette espèce habite Manille; M. Dejean lui a donné le nom de *Xanthestia terminata*, montrant ainsi qu'un nom de collection (car le nom de *Cantharis atricornis*, Esch., n'a pas été publié par cet auteur) ne doit point faire loi.

DASYTE BLEU.

DASYTE CYANEUS. Nob.

Il est long de 10 et large de 4 millimètres, allongé, d'un beau bleu luisant, avec la base des antennes et les pattes fauves. Sa tête est aplatie en avant, finement ponctuée, avec une petite bosse au milieu du front ; le labre est fauve. Les antennes sont un peu plus longues que la tête et le corselet un peu en scie, noirâtre, avec les quatre premiers articles fauves. Le corselet est un peu plus large que long, luisant, très-finement ponctué, rebordé, garni de longs poils noirs et raides, et ayant de chaque côté une large bordure grise produite par un duvet court et serré. L'écusson est arrondi en arrière, noir, velu. Les élytres sont d'un beau bleu, allongées, fortement rebordées, couvertes de gros points enfoncés très-serrés, ce qui les fait paraître rugueuses, garnies à l'entour de longs poils noirs et raides. Le dessous est d'un noir bleu, garni d'un duvet jaunâtre assez serré ; les pattes sont de grandeur moyenne, fauves et couvertes de poils jaunâtres. Cette jolie espèce a été prise au Chili.

Genre ÉPICLINE.

EPICLINES. Chevrolat.

(Pl. 231, fig. 1.)

Ce genre, dont nous avons publié les caractères dans notre Iconographie du règne animal (texte, Insect., p. 49), est ainsi caractérisé par M. Chevrolat : labre transversal, un peu échancré en avant ; mandibules arquées, terminées en pointe ; mâchoires terminées par un lobe très-allongé, cilié, arrondi au bout ; palpes maxillaires filiformes, avec le dernier article le plus long, cylindrique ; lèvre inférieure assez élargie, ciliée ; palpes labiaux terminés par un grand article fortement sécuriforme ; antennes de onze articles, le premier un peu plus épais, le second le plus court de tous, les suivants plus longs, cylindriques et un peu obconiques, égaux en longueur jusqu'au neuvième, qui est beaucoup plus épais, un peu plus long, ainsi que les dixième et onzième ; ce dernier est encore un peu plus long, arrondi au bout ; tarses allongés, ayant quatre lamelles en dessous ; corps allongé, étroit.

ÉPICLINE DE GAY.

EPICLINES GAYI. Chevr.

(Pl. 231, fig. 1.)

Cet insecte est long de 7 et large de 2 millimètres 1/2 ; il est noir, couvert de forts points très-rapprochés et de poils noirs assez longs. La base du corselet et l'extrémité de la suture des élytres ont des poils plus courts et plus serrés, de couleur grise. Les élytres ont quatre petites lignes non réunies, transverses, obliques, d'un blanc jaunâtre, disposées en X ; les deux antérieures sont situées près de la base, et les inférieures placées vers le milieu. Les antennes sont ferrugineuses, avec les trois derniers articles plus pâles.

Cet insecte a été trouvé au Chili ; il est unique dans la collection de M. Chevrolat.

Genre CRYPTORHOPALE.

CRYPTORHOPALUM. Nob.

(Pl. 231, fig. 2. 3.)

Nous avons fondé ce genre, voisin des Anthrènes, dans notre Iconographie du règne animal (texte, Insectes, page 67). Voici les caractères que nous lui assignons : corps arrondi, épais ; tête enfoncée dans le corselet ; antennes terminées par une grosse massue ovalaire, aplatie en avant, de deux articles égaux, se logeant dans des cavités courtes, pratiquées sous les angles antérieurs du corselet ; premier et second articles gros, globuleux, égaux ; les six suivants beaucoup plus étroits, très-courts, transverses, peu distincts entre eux ; le neuvième un peu plus large et les deux derniers formant seuls la massue ; pattes contractiles, aplaties.

Ce genre se distingue assez par ses antennes pour qu'il soit inutile de faire ressortir ses différences ; il diffère cependant encore des Anthrènes par un autre caractère : c'est qu'au lieu d'avoir le corps couvert de petites écailles, ce qui caractérise toutes les Anthrènes proprement dites, il n'a que des poils courts et couchés.

CRYPTORHOPALE A QUATRE POINTS.

CRYPTORHOPALUM QUADRIPUNCTATUM. Nob.

(Pl. 231, fig. 2.)

Long de 3 à 4 et large de 2 à 2 millimètres 1/2, noir, finement ponctué, couvert d'un duvet très-serré noir, à l'exception des côtés du corselet, de l'écusson et de quatre gros points ronds, placés, deux au delà du milieu et deux à l'extrémité des élytres, qui sont formés de poils ferrugineux; côtés du thorax et abdomen, en dessous, garnis de poils ferrugineux peu serrés; antennes et pattes brunes. — De Callao.

CRYPTORHOPALE DE CLÉRY.

CRYPTORHOPALUM CLERYI. Nob.

(Pl. 231, fig. 3.)

Long de près de trois et large de deux millimètres; noir, très-finement ponctué, couvert de poils courts serrés et couchés; ceux de la tête et du corselet jaunâtres; élytres à poils noirs, ayant trois bandes transverses formées de poils jaunâtres; dessous garni de poils jaunâtres peu serrés; antennes et pattes ferrugineuses. — De Callao. Nous le dédions à M. Cléry, officier de la marine royale, au zèle éclairé duquel la science doit un grand nombre de découvertes intéressantes.

Il y a, dans la collection de M. Chevrolat, deux autres espèces du même genre qui viennent du Brésil; elles sont encore inédites.

Genre PSAMMOTRUPE.

PSAMMOTRUPES. Nob.

Nous avons indiqué ce genre dans notre Iconographie du Règne Animal (texte, Insectes, page 74). Il est très-voisin des Pachysomes, mais il s'en distingue surtout par la massue de ses antennes et par ses tarses, qui n'ont point de crochets au dernier article ; voici les caractères que nous lui assignons :

Corps court et large, avec les élytres à peine plus longues que le corselet, ovales, transverses ; antennes de neuf articles, le premier allongé, formant la moitié de leur longueur ; le second très-petit, les deux suivants chacun plus de deux fois plus longs que le second, presque égaux ; les cinquième et sixième, courts, transverses, égalant à eux deux le précédent ; les trois derniers formant une massue allongée, et à feuillets égaux en épaisseur, au moins aussi longs que les cinq articles précédents ; médiosternum allongé longitudinalement, avec les hanches des pattes intermédiaires portées fort en arrière, de manière à ce que ces pattes s'insèrent très-près des postérieures, qui sont elles-mêmes très-reculées ; pattes antérieures sans tarses, les intermédiaires et postérieures ayant des tarses assez allongés, fortement ciliés des deux

côtés, et dont le dernier article n'a pas de crochets terminaux. Des cils très-allongés et dirigés en avant, de chaque côté du corselet.

PSAMMOTRUPE A FRONT DENTÉ.

PSAMMOTRUPES DENTIFRONS. Nob.

Il est long de 18 à 23 et large au corselet de 14 à 17 millimètres; noir assez luisant; tête finement ponctuée, deux fois plus large que longue, terminée en avant par deux cornes placées au milieu du chaperon, dirigées en avant, un peu divergentes et relevées vers leur extrémité, d'une longueur égale aux deux tiers de celle de la tête; côté du chaperon, en avant, offrant trois petites dents; corselet transversal, plus de deux fois plus large que long, arrondi et cilié sur les côtés, tronqué droit en avant, avec une petite échancrure au milieu pour l'insertion de la tête, anguleusement échancré en arrière, finement ponctué, avec une impression longitudinale au milieu, partant de l'angle intermédiaire postérieur et n'atteignant pas le bord antérieur; élytres en ovale transverse, plus larges que longues, à angles huméraux arrondis, situés en arrière de la base, à bord externe un peu rebordé, embrassant l'abdomen sur les côtés, avec de fines stries ponctuées, un peu effacées en arrière; pattes grandes;

les jambes antérieures armées du côté externe de quatre dents arrondies, ciliées au bord interne; les quatre suivantes minces, point élargies vers l'extrémité, ciliées, quadrangulaires, avec la saillie anguleuse externe finement dentée en scie; tarses aplatis de cinq articles allant en diminuant de longueur, fortement garnis de poils fauves de chaque côté, sans crochets au bout.

Nous possédons un individu qui nous semble être une femelle, chez lequel les deux cornes antérieures du chaperon sont plus courtes, qui a le corselet un peu moins large et les pattes moins longues, avec de fines stries de points sur les élytres, séparées par de très-faibles élévations qui ont l'apparence de côtes effacées. C'est peut-être une variété ou même une autre espèce. Cet insecte se trouve dans les déserts sablonneux de l'extrémité de l'Amérique méridionale, dans le Tucuman, d'où il a été rapporté par M. Lacordaire, et en Patagonie, où M. d'Orbigny l'a observé. On nous a assuré que nos deux insectes ne sont autre chose que l'*Eucranium arachnoides* du catalogue de M. le comte Dejean. Voulant vérifier ce fait, nous nous sommes présenté plusieurs fois chez ce général sans le rencontrer, et ayant appris enfin qu'il était en voyage pour plusieurs mois, nous n'avons pu retarder l'impression du présent ouvrage pour l'attendre, et nous avons passé outre, ne pouvant acquérir la preuve de l'identité de notre genre avec le sien. Du reste, si nous n'habitions pas Paris, il nous serait impossible de connaître ces genres, et nous ne pourrions pas plus les adopter, malgré l'envie que nous en aurions.

Il est probable que cet insecte se rapporte aussi à la deuxième division des *Pachysoma*, établie dans le Buffon

de Dumesnil, Insectes, II, p. 68; mais la description donnée par M. de Castelnau est si vague que nous n'en sommes pas sûr, d'autant plus qu'il donne le Chili pour habitation à son espèce. Ne pouvant voir l'insecte dont s'est servi M. de Castelnau, nous avons été obligé de considérer le nôtre comme différent.

GÉOTRUPE A DENTS LATÉRALES.

GEOTRUPES LATERIDENS. Nob.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec le *Geotrupes typhœus* de notre pays, mais elle s'en distingue parce que les cornes de son corselet sont situées au bord antérieur, très-bas et tout à fait sur les côtés de la tête. Cet insecte est long de 17 et large de 10 millimètres, noir luisant; la tête a un petit tubercule au milieu du front, avec les bords du chaperon un peu relevés en carène, se prolongeant de chaque côté et au-dessus des yeux; le corselet est large, rugueux : il a, au milieu du bord antérieur, un petit tubercule assez saillant, et de chaque côté une corne avancée, courbée du côté de la tête, dont l'extrémité atteint au-dessus des yeux, à la hauteur du tubercule de la tête; ces deux cornes ont, au côté externe, une petite carène assez tranchante : elles semblent embrasser la tête; l'écusson est arrondi, lisse; les élytres sont lisses, avec d'assez profonds sillons; les jambes an-

térieures sont armées au côté externe de six ou sept dents arrondies, plus fortes à l'extrémité.

Ce Géotrupe a été trouvé au Chili.

ATHYRÉE RECTICORNE.

ATHYREUS RECTICORNIS. Nob.

(Pl. 232, fig. 1.)

Il est long de 19 et large de 10 millimètres, d'un brun rougeâtre, avec les élytres plus foncées; la tête est avancée et allongée, avec le chaperon terminé en avant par une corne dressée, un peu dirigée en avant, moins longue que la tête; il y a un petit tubercule de chaque côté en avant des yeux; le corselet est lisse et luisant, un peu ponctué, coupé brusquement et verticalement en avant, avec une petite fossette au milieu et vers le haut de la coupure, en avant de laquelle on voit une forte corne droite, dirigée en haut, et dont l'extrémité dépasse à peine le sommet du corselet; les élytres sont lisses et luisantes, avec des stries assez enfoncées et ponctuées; le dessous, les antennes et les pattes sont jaunâtres, velues (mâle); il y a cinq dents aux pattes antérieures.

De la rivière des Cygnes à la Nouvelle-Hollande.

BOLBOCÈRE DE REICHE.

BOLBOCERAS REICHII. Nob.

Cette grande espèce est longue de 22 et large de 14 millimètres, d'un jaune fauve très-luisant; sa tête est finement rugueuse; le chaperon est court, un peu échancré en avant avec une grande corne sur le front, à la base extérieure de laquelle il y a une petite carène transverse; cette corne est dirigée en haut, presque droite, un peu renflée au milieu et un peu courbée en arrière, dépassant assez notablement la hauteur du corselet; le corselet est lisse, un peu plus large que les élytres, rebordé, rugueux de chaque côté, avec une impression placée près des angles postérieurs; il y a, en avant et au milieu, une forte excavation longitudinale, et de chaque côté, au milieu de sa hauteur, et aux limites de cette excavation, une forte dent un peu courbée en haut au bout; les élytres sont très-lisses, avec des stries fines et ponctuées; la suture et les contours sont bordés d'un très-fin liseré noirâtre; le dessous du corps, les antennes et les pattes sont d'un jaune plus pâle; les pattes ont les genoux et l'extrémité des dents noirâtres; les antérieures sont armées de cinq dents petites à la base, et devenant très-fortes à l'extrémité (mâle). De la rivière des Cygnes, à la Nouvelle-Hollande. Nous dédions cette belle espèce à M. Rei-

che, qui la possède seul à Paris, et nous profitons de cette occasion pour le remercier de l'obligeance avec laquelle il nous a communiqué sa riche collection pour nos divers travaux.

BOLBOCÈRE FRONTAL.

BOLBOCERAS FRONTALIS. Nob.

Il est long de 22 et large de 13 millimètres, d'un brun rougeâtre foncé. La tête est rugueuse, avec le chaperon transversal, très-faiblement sinué en avant; le front a une carène transversale un peu élevée, quadridentée; les dents latérales un peu plus fortes que les intermédiaires, qui sont plus arrondies, et une impression arrondie derrière cette carène; le corselet est arrondi, rugueux sur les côtés et en avant, lisse au sommet, ayant au milieu une petite dépression transversale, en avant de laquelle on voit une petite élévation transverse et un peu échancrée au milieu; les élytres sont assez fortement striées, à stries ponctuées avec les intervalles lisses; le dessous, les pattes et les antennes sont d'une couleur rougeâtre plus pâle, à poils jaunes assez serrés (femelle). — De la rivière des Cygnes, unique dans la collection de M. Reiche.

Cette espèce est assez voisine du *Bolboceras Australasiæ* de Kirby (Descr. of Ins. New-Holl., Trans. Lin. Soc., tom. 12, p. 462, pl. 23, fig. 5); mais elle est bien plus grande, et la crête de sa tête l'en sépare suffisamment.

Genre ORYCTOMORPHE.

ORYCTOMORPHUS. Nob.

Nous avons établi ce genre dans le Voyage autour du monde du capitaine Duperrey, pour un insecte voisin des Oryctés (Zool., t. 2, part. 2, Ier div., p. 79, pl. 3, fig. 3). En voici deux autres espèces.

ORYCTOMORPHE VARIÉ.

ORYCTOMORPHUS VARIEGATUS. Nob.

Il est long de 18 et large de 10 millimètres, d'un noir luisant ; les antennes ont la massue très-grande, noirâtre ; la tête a son chaperon rétréci en avant, bilobé et un peu relevé, avec une très-petite corne ou tubercule sur le vertex ; le corselet est transversal, finement ponctué, un peu excavé au milieu, avec une grande tache rouge de chaque côté ; les élytres sont lisses, très-faiblement ponctuées, avec une grande tache près de l'écusson, une ligne oblique vers le milieu, envoyant un rameau en arrière, d'un jaune d'ocre ; les pattes et le dessous sont noirs ; le

bord postérieur de l'avant-dernier segment abdominal est d'un beau jaune. — Du Pérou.

ORYCTOMORPHE A CORSELET TACHÉ.

ORYCTOMORPHUS MACULICOLLIS. Nob.

Il est long de 15 et large de 8 millimètres. La tête est noire, rugueuse; la massue des antennes est grande, plus longue que la tige; le chaperon est rétréci en avant, un peu relevé, arrondi avec un petit tubercule sur le vertex; le corselet est couvert de gros points enfoncés, d'un jaune d'ocre, avec les bords, quatre grandes taches en avant et un peu au delà du milieu, et deux grandes taches confondues avec le bord postérieur, noires; l'écusson est triangulaire arrondi, noir avec le milieu jaune; les élytres sont jaunes, ayant des côtes un peu élevées et de très-gros points enfoncés entre ces côtes; elles ont chacune une tache noirâtre et longitudinale, placée au milieu et n'atteignant pas les extrémités; le dessous et les pattes sont noirs; les cuisses sont aplaties; elles ont toutes une grande tache allongée jaune au côté antérieur. — Il habite le Pérou, près de Lima.

CALLICNEMIS REMARQUABLE.

CALLICNEMIS EXIMIUS. Nob.

(Pl. 232, fig. 2.)

Cet insecte curieux pourrait bien appartenir au sous-genre *Temnorhynchus* de M. Hope. Mais il nous semble devoir prendre place dans le genre *Callicnemis* fondé par M. Delaporte, dans notre Magasin de Zoologie, 1832, cl. IX, pl. 73.

Il est long de 20 et large de 10 millimètres, d'un jaune roussâtre; sa tête est de forme carrée, brusquement tronquée en avant, avec cette troncature prolongée verticalement en une petite corne de la longueur de la tête, et ayant de chaque côté une dent assez aiguë; au bas de cette partie antérieure aplatie, on voit le chaperon qui est étroit et un peu bilobé; la partie antérieure du front offre en outre deux petites fossettes latérales; le corselet est un peu plus large que long, presque carré, rugueux, avec une grande excavation transversale en avant, surmontée au milieu d'une protubérance dirigée en avant et brusquement tronquée au bout; derrière cette saillie on voit une carène élevée, qui part des bords de la cavité antérieure et va former au milieu un angle dirigé en arrière; les élytres sont lisses, luisantes, avec un fort sillon de chaque côté de la suture, de gros points enfoncés

et presque rangés en lignes, et quelques faibles traces de côtes effacées; les jambes antérieures ont trois fortes dents au côté externe, les intermédiaires sont fortement dilatées à l'extrémité, brusquement tronquées, avec deux forts éperons aplatis et des rangées d'épines sur le côté extérieur et au bord de la partie tronquée; les tarses antérieurs sont grêles, les autres aplatis, avec le premier article très-dilaté au côté externe; le dessous est pâle et velu. Il y a une forte épine droite, placée à la base du sternum du prothorax, comme dans le *Callicnemis Latreillii* (mâle).

La femelle diffère parce que la troncature antérieure de la tête n'est pas prolongée supérieurement en corne; elle est seulement un peu avancée et légèrement échancrée; le corselet est simplement arrondi et rugueux; du reste, tous les autres caractères sont les mêmes que chez le mâle.

Ce curieux insecte vient de la côte de Coromandel.

RUTÈLE TRICOLORE.

RUTELA TRICOLOR. Nob.

Nous donnons ce nom à cette belle espèce, parce qu'elle est noire, avec des taches jaunes sur la tête, sur les côtés du corselet, à l'écusson, aux pattes et au-dessous du corps, tandis qu'il y a du rouge ferrugineux sur

le milieu du corselet et des élytres. Elle est longue de 20 et large de 11 millimètres ; sa tête est avancée, rétrécie et échancrée en avant, rebordée, finement ponctuée, noire, avec une petite bande longitudinale jaune placée au milieu et interrompue sur le vertex. Les mandibules, les palpes et les antennes sont noirs. Le corselet est bombé, d'un noir très-luisant, lisse, très-finement ponctué, vu à la loupe. Ses côtés sont arrondis, largement bordés de jaune avec un gros point noir au milieu de chaque bordure. Le dos offre trois taches d'un fauve ferrugineux, deux à la base et une au milieu, vers le bord antérieur. L'écusson est grand, triangulaire, lisse, d'un beau jaune bordé de noir sur les côtés. Les élytres sont noires, luisantes, très-finement ponctuées, vues à la loupe, avec une très-grande tache d'un jaune fauve ferrugineux occupant toute leur surface supérieure, mais ne touchant ni à la suture ni aux bords ; cette tache est un peu dilatée au côté externe. Les élytres ne recouvrent pas entièrement l'abdomen, qui est noir en dessus et offre deux taches jaunes obliques. Le dessous est noir luisant ; la base des cuisses antérieures, le sternum du prothorax, celui du mésothorax, le bord supérieur des cuisses intermédiaires, le bord supérieur et inférieur des postérieures, et les côtés des segments de l'abdomen, sont tachés de jaune.

Cet insecte a été pris à Guayaquil, sur la côte du Pérou.

Genre AULACOPALPE.

AULACOPALPUS. Nob.

Ce nouveau genre vient se placer près des *Amblyterus* de Mac-Leay. Il offre des palpes maxillaires analogues, ayant aussi le dernier article plus grand que les précédents; mais cet article est refendu au côté externe, ce qui fournit le nom du genre que nous établissons.

Corps ovalaire, peu bombé; chaperon arrondi, couvrant entièrement le labre; antennes de dix articles, le premier allongé, plus épais au bout, fortement cilié; le second court, globuleux et aussi épais que l'extrémité du premier; les suivants plus étroits, cylindriques, assez allongés, diminuant de longueur jusqu'aux sixième et septième, qui sont les plus courts, transverses : les trois derniers forment une massue allongée, ovalaire, aussi longue que les six articles qui précèdent; palpes maxillaires aussi longs que les antennes, ayant le dernier article plus long que les précédents réunis, plus épais, ovoïde allongé, pointu au bout, et offrant au côté externe une fente longitudinale très-profonde; palpes labiaux très-petits, sternum sans pointe; crochets des tarses simples, inégaux.

AULACOPALPE VERT.

AULACOPALPUS VIRIDIS. Nob.

Long de 14 et large de 8 millimètres. Il est d'un vert glauque et luisant ; sa tête est rugueuse, fauve en avant, avec le chaperon rebordé. Les antennes et les palpes sont d'un fauve plus foncé ; le corselet est ponctué, garni antérieurement de longs poils fauves dirigés en arrière ; les élytres sont ponctuées, avec des sillons longitudinaux bien marqués et ponctués ; le dessous du corps et les pattes sont d'un jaune à reflets verdâtres, couvert de duvet jaune assez long et très-serré ; les jambes antérieures sont armées de trois dents noires au bout.

De Lima, au Pérou.

Genre ANOPLOSTERNE.

ANOPLOSTERNUS. Nob.

Ce nouveau genre vient se placer près des *Anoplognathes,* dont il diffère surtout par le sternum du mésothorax, qui n'a aucune pointe entre les pattes intermédiaires, et par sa lèvre inférieure, qui est garnie en dessous d'une brosse serrée, formée de soies courtes et égales en longueur, comme dans les Géniates. Le chaperon est arrondi, fortement rebordé. Le labre est dirigé en arrière et vient toucher à l'extrémité de la lèvre, comme dans les Anoplognathes. Les palpes maxillaires sont aussi longs que la mâchoire, à premier article petit, en cône renversé; second, deux fois plus long, cylindrique; troisième, de la grandeur du premier, obconique, et le dernier presque aussi long que les précédents réunis, plus épais, ovoïde, un peu aplati et un peu concave en dehors. Les mâchoires sont terminées par un lobe corné, courbé en dedans, un peu creusé en dessous, avec deux ou trois petites dents au sommet; elles ont, au côté externe, une profonde excavation longitudinale. Les mandibules sont élargies, épaisses, fortes, avec le bout crochu. Les antennes ont dix articles : le premier est assez allongé, fortement dilaté à l'extrémité; les quatre suivants sont presque égaux, plus longs que larges, cylindriques et un peu

plus épais au sommet ; le sixième est encore aussi long, mais très-dilaté à son sommet ; le septième est beaucoup plus court, transverse, de la largeur du précédent, et les trois derniers forment une massue aplatie, ovoïde, assez allongée, mais moins longue que les six articles qui la précèdent. La lèvre inférieure est élargie, comme celle des Anoplognathes, avec de très-petits palpes placés aux angles latéraux ; elle a, en dessous et à sa base, une large brosse arrondie, formée de poils raides, très-serrés, tous coupés à la même hauteur. Le sternum est inerme.

ANOPLOSTERNE OPALIN.

ANOPLOSTERNUS OPALINUS. Nob.

Long de 27 et large de 14 millimètres. Le dessus est d'un vert pâle à reflets bleuâtres, rougeâtres et blanchâtres, comme s'il était recouvert d'une couche transparente de lait. La tête est ponctuée, avec le chaperon large, arrondi, nettement séparé par une suture transverse, fortement rebordé en avant. Le corselet est en carré transverse, rétréci en avant à partir du milieu, finement ponctué comme la tête, avec un sillon longitudinal au milieu. L'écusson est triangulaire, ponctué sur les côtes. Les élytres sont allongées, lisses, luisantes, couvertes de points enfoncés plus forts que ceux du corselet, dont quelques-uns sont rangés en séries, et présentent ainsi quel-

ques lignes longitudinales peu marquées. Le dessous et les pattes sont d'un vert plus vif, moins lacté, garni de duvet gris, avec le bord postérieur de l'avant-dernier segment abdominal d'un noir luisant. Les tarses sont grands, ayant le dernier article fort, presque aussi long que les précédents, armé de deux forts crochets un peu inégaux; les articles de la base sont garnis en dessous de cils fauves assez longs et assez serrés. Les jambes antérieures sont terminées par une dent assez forte, courbée en dehors et précédée de deux faibles traces de dents externes.

Ce bel insecte est unique dans la collection de M. Reiche; il a été trouvé près de la rivière des Cygnes, à la Nouvelle-Hollande; il est surtout fort remarquable par la brosse de son menton. M. Gory en possède aussi un individu.

BRACHYSTERNE FULVIPÈDE.

BRACHYSTERNUS FULVIPES. Nob.

Nous avons établi ce genre dans l'Entomologie du Voyage de *la Coquille*, p. 81. Le type est notre *Brachysternus prasinus*, auquel M. le comte Dejean a donné le nom générique de *Epichloris* dans son catalogue.

Notre *Brachysternus fulvipes* est long de 19 et large de 10 millimètres. D'un beau vert luisant et vif, sa tête est assez large, rugueuse, avec le chaperon arrondi et re-

bordé en avant, ayant le bord antérieur rougeâtre; les palpes et les antennes sont rougeâtres, la massue de celles-ci est presque noire; le corselet est un peu plus large que long, couvert de points très-serrés sur les côtés et en avant, moins serrés sur le milieu; l'écusson est triangulaire, couvert de poils jaunes; les élytres sont ovalaires, un peu élargies en arrière, très-lisses et luisantes, avec des lignes longitudinales de points peu enfoncés et peu serrés, entre lesquelles on voit quelques autres points assez distants; le dessous du corps et les pattes sont rougeâtres, à reflets verts et garnis de duvet jaunâtre.

Du Pérou.

SCHYZOGNATHE VERT.

SCHYZOGNATHUS PRASINUS. Nob.

Le genre *Schyzognathus* de Kirby est très-voisin de celui qui précède, et surtout des *Anoplognathus;* mais il a les mâchoires terminées par un fort lobe corné et refendu en plusieurs dents arrondies et profondes; son sternum est avancé en pointe comme dans ce dernier genre.

Notre *Schyzognathus prasinus* est long de 22 et large de 11 millimètres, d'un beau vert clair; ses antennes sont fauves; les bords du chaperon, du corselet et des élytres, la suture et les tarses sont d'un fauve clair; la tête et le corselet sont lisses, luisants, finement ponctués;

les élytres sont des stries longitudinales ponctuées; les pattes sont vertes; le dessous est fauve et vert, garni de duvet.

De la Nouvelle-Hollande.

Le *Schyzognathus Mac-Leayi* et une autre espèce que nous avons disséqués, nous ont offert des mâchoires terminées par un lobe beaucoup moins épais, point refendu, mais avec quelques petites dents.

HANNETON (Oplosterne) DE LA CHINE.

MELOLONTHA (*Oplosternus*) *CHINENSIS*. Nob.

(Pl. 232, fig. 3.)

Cette espèce curieuse vient se placer près du Hanneton vulgaire; elle nous a été rapportée de Macao par M. Planel. Cet insecte, avec les antennes, la bouche, la forme du corps, et tous les caractères du *Melolontha vulgaris*, s'en distingue par une forte pointe sternale partant du milieu antérieur du mésothorax, et s'avançant jusqu'à l'insertion des pattes antérieures. On pourrait en faire un genre particulier, que nous proposons de nommer Oplosterne, *Oplosternus*.

Le *Melolontha* (*Oplosternus*) *Chinensis* est long de 34 et large de 16 millimètres; d'un brun noir, plus foncé

en dessous ; ses élytres sont d'un jaune foncé, entièrement couvertes d'un fin duvet blanchâtre et très-serré. Si l'on se bornait à donner cette description sommaire, il serait difficile de distinguer cette espèce de quelques variétés du *M. vulgaris ;* aussi allons-nous en donner une description comparative quoique abrégée.

Le corps de notre *M. chinensis* est plus aplati que celui du *M. vulgaris*, et moins cylindrique ; sa tête est un peu plus large, avec le chaperon très-faiblement échancré en avant. Les antennes sont noirâtres ; celles du mâle sont parfaitement semblables à celles du même sexe du *M. vulgaris ;* il en est de même pour la femelle. Les parties de la bouche que nous avons disséquées sont également semblables pour la forme. Le corselet est bien plus large que long, simplement arrondi sur les côtés. Les élytres ont les côtes longitudinales moins bien marquées; le dernier segment de l'abdomen du mâle, quoique penché, comme dans le *M. vulgaris*, et terminé en pointe saillante, n'a pas cette pointe si allongée ; elle est beaucoup plus courte chez la femelle. Le dessous et les pattes sont noirs, garnis de poils blanchâtres plus serrés et plus longs sur le sternum ; la pointe sternale est droite, dirigée en avant, arrondie au bout ; les tarses sont allongés, terminés par deux crochets simples.

De la Chine.

EUPHOLE DE TUPINIER.

EUPHOLUS TUPINIERII. Nob.

(Pl. 233, fig. 1.)

Nous avons établi ce genre dans l'Entomologie du Voyage de *la Coquille* pour quatre magnifiques Charançons de la Nouvelle-Guinée et des Moluques. En voici une cinquième espèce, non moins belle, provenant de la Nouvelle-Guinée, et qui diffère des autres d'une manière si notable qu'il est inutile d'établir une comparaison entre elles. Nous dirons seulement que notre Euphole de Tupinier est voisin de l'*E. Schœnherrii.* Il est long de 22 à 24 millim., et large de 8 à 9. Tout son corps est d'un beau vert très-brillant et comme piqueté de points métalliques; les élytres sont garnies de points enfoncés, rangés en séries longitudinales; elles ont la base et trois larges bandes transversales d'un noir vif; la dernière bande est interrompue au milieu. Les yeux, le sillon médian de la tête et la massue des antennes sont noirs. Les genoux sont d'un beau bleu tournant au violet: le dessous des tarses est garni de duvet jaunâtre; les segments de l'abdomen sont bordés de noir à leur base.

Nous avons déjà dédié trois des plus belles espèces de ce magnifique genre de Curculionites à Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire et Schœnherr, savants qui ont tant reculé les limites de la science. Il est juste que nous consacrions celle-ci à M. le baron Tupinier, qui lui a rendu

des services non moins signalés en encourageant les voyages d'explorations, et en employant le pouvoir que sa haute position lui donne pour faire faire au département de la Marine ces belles publications, si utiles à la science et si honorables pour les marins instruits qui en procurèrent les matériaux.

STÉNOPTÈRE MOLORCHOIDE.

STENOPTERUS MOLORCHOIDES. Nob.

(Pl. 233, fig. 2.)

Cette espèce est très-intéressante par la brièveté de ses élytres, beaucoup plus courtes et plus rétrécies au bout que chez les vrais Sténoptères; elle semble établir le passage entre ces insectes et les *Molorchus*, et c'est cette considération qui a motivé le nom que nous lui assignons. Son corps est long de 20 millimètres et large de 5, d'un noir à reflets un peu bleuâtres; sa tête et son corselet sont finement chagrinés, velus. Ce corselet a quelques petits tubercules saillants. Les antennes sont à peu près de la longueur du corps, à peine un peu plus épaisses vers le bout; leur premier article seul est jaune. Les élytres sont de moitié moins longues que l'abdomen, larges et gibbeuses aux épaules, brusquement atténuées au premier tiers de leur longueur, linéaires, divergentes et un peu dilatées en cuillère au bout. Leur base, ou presque toute la partie large, est d'un beau jaune

d'ocre. Les ailes sont couchées sur l'abdomen, d'un brun roussâtre à reflets bleus et violets. Les pattes sont de grandeur moyenne ; les cuisses sont jaunes, à l'exception de la base. Les jambes sont comprimées, noires, avec la moitié antérieure jaune. Les tarses sont noirs avec le dessous garni de duvet grisâtre. — Du Chili.

HISPE GENTILLE.

HISPA PULCHELLA. Guérin.

(Pl. 233, fig. 3.)

Cette espèce a été décrite dans le Voyage autour du Monde de la corvette *la Coquille* (Zool., t. II, part. 2, 1re div., p. 141), mais elle n'avait jamais été figurée. Elle est longue de 10 millimètres et large de 4 1/2, d'un rouge carmin vif, avec les élytres jaunes, bordées de rouge, et ayant au milieu, sur la suture, trois taches carrées de cette même couleur, dont les deux antérieures se touchent, tandis que la postérieure est assez reculée en arrière. — Ce joli insecte a été trouvé à Rio-Janeiro.

GALLÉRUQUE SMARAGDIPENNE.

GALLERUCA SMARAGDIPENNIS. Chevrolat.

(Pl. 233, fig. 4.)

Cette belle Galléruque a été décrite par M. Chevrolat, dans la *Revue zoologique*, 1838, p. 288; mais elle n'a jamais été figurée. Elle est très-voisine de la *Galleruca albicornis* et de quelques autres espèces, et M. Chevrolat l'a réunie à celles-ci pour en faire un genre propre qu'il propose de nommer *Aplosonyx*. Cet insecte est long de 17 millimètres et large de 12; tout son corps est d'un jaune fauve luisant; ses yeux et l'extrémité des mandibules sont noirs, et les élytres sont d'un beau vert émeraude brillant. — Cette Galléruque a été trouvée aux îles Philippines.

CHOERADODE LOBÉE.

CHŒRADODIS LOBATA. Nob.

(Pl. 234.)

Cette grande espèce ne ressemble à aucune des trois Chœradodes décrites par M. Serville ; car toutes celles-ci ont les cuisses simples, et la dilatation de leur corselet a d'autres formes. Il en est de même de la *Mantis strumaria* de Linné. Notre insecte est long de 68 millimètres, et la dilatation de son corselet est large de 25 millimètres. Tout son corps a dû être vert ou d'un brun verdâtre ; mais, desséché, il est d'un brun couleur de feuilles mortes, surtout sur les élytres. La tête est transversale, triangulaire, aplatie en avant ; les antennes, dont il ne reste que les premiers articles, ont été filiformes et minces. Le prothorax est presque aussi long que les élytres, renflé en avant, caréné au milieu ; il offre de chaque côté une large dilatation trapézoïdale, dont la plus grande largeur est au tiers postérieur du corselet, ayant les bords antérieurs sinués, et le postérieur assez profondément échancré. Les élytres sont allongées, à marge antérieure presque aussi large que la postérieure, sinuée, brusquement penchée sur les côtés. Chaque élytre a, sur le côté, un peu au delà du milieu et antérieurement, une petite tache blanche en forme de rein. Les ailes sont un peu plus longues que les élytres ; leur bord antérieur est large, noir, avec une bande transverse blanchâtre vers le bout, et l'extrémité brune

comme les élytres ; la partie plissée est également noire, mais traversée par un grand nombre de petites stries blanches. L'abdomen est très-élargi au milieu, brun, à segments bordés de noirâtre, pointu en arrière. Les pattes antérieures sont brunes en dessus, jaunâtres dessous, avec une grande tache noire au milieu des cuisses. Les hanches, les cuisses et la jambe sont fortement dentées. Les quatre autres pattes sont brunes, carénées, avec les cuisses garnies au bout et en dedans d'une large membrane plate et dentée sur les bords (femelle). — Nous ne connaissons pas la patrie de cette espèce curieuse.

PYGIDICRANE PEINTE.

PYGIDICRANA PICTA. Nob.

(Pl. 236, fig. 1.)

Cette espèce est voisine des *Pygidicrana V. nigrum* et *marmoricrura*, seules espèces encore connues, publiées par M. Serville ; mais elle diffère de la première par sa tête bordée de noir et ayant une ligne de cette couleur au milieu, et de la seconde par ses élytres autrement peintes. Notre nouvelle espèce est longue de 24, et large, aux élytres, de près de 5 millimètres ; elle est d'un jaune pâle et terne avec l'abdomen brun. La tête est plate, tronquée et un peu échancrée en arrière, bordée de noir sur les côtés et au bord postérieur ;

elle a au milieu une bande noire qui commence au milieu du chaperon, s'interrompt un peu au milieu du crâne, et se continue ensuite jusqu'au bord postérieur. Les yeux sont bruns. Les antennes sont presque de la longueur du corps, filiformes; leur premier article est grand, jaune; les suivants, très-courts, très-nombreux et effilés vers le bout, sont d'un brun jaunâtre. Le prothorax est un peu plus long que large, arrondi à ses quatre angles, à côtés presque parallèles, d'un jaune pâle, marqué de deux bandes noires partant du bord antérieur, arquées et dentées du côté extérieur, se rapprochant ensuite en arrière. L'écusson est jaune, un peu taché de brun sur les côtés. Les élytres sont d'un brun soyeux, finement bordées de jaune; elles ont une bande étroite au bord interne, une autre bande plus large, oblique, partant de l'angle huméral, et arrivant aux deux tiers de leur longueur, et une autre bande jaune longeant le bord externe, plus large en arrière et ne touchant pas le bord postérieur. Le dessous de la tête et du thorax est jaune, sans taches. L'abdomen est d'un brun terne et soyeux, avec les pinces grandes, droites, brusquement courbées au bout, finement dentées à la base interne, et d'un brun ferrugineux. Le dernier segment abdominal est assez bombé et fortement rugueux en dessus. Les pattes sont jaunes, avec les cuisses aplaties et rayées de brun (femelle). Elle habite Madras.

PHASME OBSCURE.

PHASMA OBSCURUM. Nob.

(Pl. 235.)

Cette grande espèce a beaucoup d'affinités avec la *Phasma necydaloïdes*, mais elle est plus grande, la longueur de la femelle que nous décrivons étant de 98 millimètres (3 pouces 7 lignes). Tout le corps est d'un brun foncé, couleur de sépia, avec le milieu du métathorax et de l'abdomen noirs en dessus. La tête est plus longue que large, saillante en arrière, couverte de tubercules grenus et plus foncés, presque rangés en lignes longitudinales. Le prothorax est de la longueur de la tête, tuberculé comme elle, un peu aplati en dessus, un peu plus large que le mésothorax, qui est comprimé sur les côtés, de la longueur de la tête et du prothorax réunis, également couvert de tubercules très-saillants et luisants au bout. Les élytres sont ovalaires, un peu plus longues que le mésothorax, d'un brun d'ocre, à nervures noirâtres; elles ont près de leur base et du bord antérieur une élévation arrondie, d'où part une assez large bande blanchâtre, dirigée obliquement vers le bord postérieur. Les ailes sont de la longueur de l'abdomen; leur bord antérieur est large, de la couleur des élytres, taché de noir près de la base, et ayant quelques petites taches noirâtres dans sa longueur; la partie plissée est très-large, d'un brun enfumé, à nervures noirâtres, et ayant

un grand nombre de petites taches transversales blanchâtres et transparentes. Les pattes sont grêles, carénées, brunes et un peu tachetées de noirâtre; les antennes sont brunes. Cette grande Phasme vient de Bahia, sur la côte du Brésil.

ACANTHODE CHOUETTE.

ACANTHODIS ULULINA. Nob.

(Pl. 236, fig. 2.)

Cette espèce ne peut être comparée qu'à l'*Acanthodis rugosa* de Linné, mais elle en diffère d'une manière sensible; elle est longue de 48 millimètres, y compris l'oviscapte, qui en a 11, mesuré en dessus (5 lignes). Le corps, les antennes, les pattes et les élytres sont d'un grisâtre pâle et presque blanchâtre. La tête est de la même couleur, avec les yeux très-saillants. Il y a une bande longitudinale noirâtre de chaque côté, derrière les yeux. Le vertex est faiblement taché de brun; en dessous le front est large, aplati, jaunâtre, brun au milieu, avec une faible bande de la même couleur de chaque côté. Le bord antérieur du front est avancé en une pointe creusée en dessus, et terminée par une petite bifurcation. Les antennes sont très-longues, annelées de brun et de jaunâtre. Le prothorax est de moitié plus long que la tête, aplati et inégal en avant, brusque-

ment relevé en arrière en une crête médiane un peu dentelée, comprimée latéralement. On voit en avant du prothorax des tubercules assez saillants, qui forment presque trois petites carènes au bord antérieur ; les côtés ont une rangée de tubercules blancs, au-dessous desquels il y a une large bande noire qui se continue avec celle de la tête. Les élytres sont allongées, ovales, élargies au bord antérieur ; elles sont ornées d'une large bande longitudinale, d'un brun noir, à bords irréguliers, rétrécie vers le bout et n'atteignant pas l'extrémité ; outre cette bande, il y a des taches linéaires transverses, dont plusieurs touchent à la bande intermédiaire, et des petits points bruns. Quand les élytres sont fermées, cette grande bande fait suite avec les bandes latérales du corselet et de la tête. Les ailes sont grandes, à nervures jaunâtres, avec de petites ondes transverses d'un brun pâle et enfumé. L'abdomen est noirâtre, avec la base des segments jaune. L'oviducte est droit, très-aplati, un peu ferrugineux à la base, noir au bout, avec le bord supérieur, jusqu'à l'extrémité, finement denticulé. Les pattes sont assez courtes, grises. Les cuisses sont aplaties, bordées inférieurement d'une petite membrane frangée et ciliée. Les jambes sont quadrangulaires, tachées de noirâtre ainsi que les tarses. Tout le dessous, jusqu'à la base de l'oviducte, est d'un jaunâtre ocreux. Nous ne connaissons pas la localité de cette espèce, mais il est probable qu'elle vient des Indes orientales.

Sur quelques espèces de Cigales que l'on peut considérer comme une division particulière dans ce genre. (Pl. 237.)

Dans un travail assez récent de M. Germar, ayant pour titre : *Observations sur plusieurs espèces du genre Cicada Latr.*, et publié dans la Revue Entomologique, t. II, p. 49 (1834), ce savant entomologiste a établi plusieurs divisions dans ce genre, en prenant pour caractères la consistance des élytres et leur coloration. On trouve dans sa seconde division, celle des Cigales d'assez petite taille, à étuis colorés, coriacés et opaques, quelques espèces indiennes qui ont l'abdomen rouge et qu'il dit, dans une note, devoir constituer une division particulière dans cette famille. C'est sur la synonymie de ces Cigales que nous avons fait quelques observations en étudiant une espèce de ce groupe, espèce que nous croyons inédite, et dont nous donnerons plus bas la description. Nous allons passer en revue les Cigales que l'on peut rapprocher par le caractère commun des ailes opaques et de l'abdomen rouge, en commençant par celle qui a été décrite la première.

1. Cicada sanguinea. De Géer. (Pl. 237, fig. 1.)

Nigra, fronte sanguinea immaculata; mesothoracis maculis duabus abdomineque sanguineis. Elytris obscure fuscis, nigro-venosis; alis diaphanis, margine et lobo postico infumatis. Hab. China.

Cicada sanguinea. De Géer, Mém. Ins., t. III, p. 221, pl. 33, fig. 17.

C. philæmata. Fabr., Syst. Rhyng., p. 42, n° 47.
— — Germar, Arch. de Thon., vol. II, fasc. 2, p. 3, n° 26.
— — *Idem.* Revue Ent. de Silbermann, t. II, p. 75, n° 52.

La Cigale chinoise à taches rouge de sang. Stoll. Cig., pl. 13, fig. 63.

On voit par cette synonymie que nous ne partageons pas l'opinion de M. Germar, qui a adopté l'espèce que Fabricius nommait *C. philæmata*, et qui n'a pas reconnu que c'est exactement la même espèce que De Géer avait décrite depuis longtemps. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur la description et la figure données par De Géer, sur la figure de Stoll et sur la description de la *C. philæmata* de Fabricius, pour être convaincu de ce que nous avançons; nous n'insisterons donc pas sur ce fait.

2. Cicada sanguinolenta. Fabr.

C. nigra, fronte sanguinea, antice nigra; mesothoracis maculis duabus abdomineque sanguineis; elytris obscure-fuscis, nigro-venosis. Alis obscure-fuscis, immaculatis. — Hab. in China.

Cicada sanguinolenta. Fab., Syst., Entom. p. 681, n° 15, et ses autres ouvrages (moins la Synonymie).
— — Oliv., Enc. Méth., t. 5, p. 756, n° 45 (moins la Syn. de De Géer).
— — Germar, Arch. de Thon, vol. II, fasc. 2, p. 3, n° 25 (moins la Syn. de De Géer).

Cicada sanguinolenta. Germar, Revue Ent., t. II, p. 75, n° 50 (moins la Syn. de De Géer).

Nous n'avons pas vu cette espèce, qui pourrait bien n'être qu'une variété de la précédente ; mais la description de Fabricius est si précise, corroborée par celles qu'en ont données ensuite Olivier et Germar, que nous n'hésitons pas à la distinguer de la précédente. En effet, si les descriptions sont exactes, comme il y a tout lieu de le croire, cette espèce en diffère par son rostre taché de noir, et ses ailes obscures et de la couleur des élytres. Ce dernier caractère est si facile à saisir, que nous ne concevons pas comment les auteurs ont pu confondre cette espèce avec la précédente, si bien décrite par De Géer, qui a dit de ses ailes en la décrivant : « Mais les inférieures sont transparentes, avec une teinte de brun et des nervures noires. »

3. Cicada incarnata. Germar.

C. nigra, fronte sanguinea, antice nigra ; mesothoracis maculis duabus abdomineque rufis ; alis omnibus albis, nigro-venosis. Germ. — *Hab. in India orientali. De Haan.*

Cicada incarnata. Germ., Revue Ent., t. II, p. 75, n° 51.

Cigale sanguinolente. Brullé, Hist. nat. des ins., t. x., pl. 5, fig. 2.

Simillima præcedente (*Sanguinolenta*), et forsan ejus varietas ; differt tamen elytris albis, nigro-venosis, venis apicalibus anguste fusco-circumdatis, et alis albis venis

nigris, latius fusco-marginatis. Prius varietatem *C. philæmatis* existimavi. (Conf. Thon. arch., II, 2, n° 26. Animadvers.) Germ.

4. Cicada Germarii. Guér. (Pl. 237, fig. 2.)

C. nigra, fronte sanguinea, antice nigra; mesothoracis maculis duabus abdomineque rufis. Elytris albis nigro-venosis; venis apicalibus anguste fusco-circumdatis; alis nigro-fuscis, lobo postico sub-hyalino. — Hab. in ins. Java.

Cette jolie espèce est bien distincte de la précédente par ses ailes entièrement d'un brun noir, et il nous semble inutile d'en donner une description plus étendue; car la diagnose et la figure ci-jointe suffisent pour la faire reconnaître facilement.

5. Cicada phoenicura. Germar.

C. nigra, fronte tota, mesothorace abdomineque sanguineis, alis omnibus nigris, posticis marginis inflexi disco hyalino. Gem., Rev. Ent., t. II, p. 76, n° 53. — Hab. in India orientali.

6. Cicada testacea. Fab.

C. nigra, abdomine sanguineo, elytris alisque testaceis, venis nigris. — Hab. Tranquebaria.

Cicada testacea. Fab., Ent. Syst., 4, 24, 29. — Syst. Rhyng., p. 42, n° 45.

— — Oliv., Enc. méth., t. V, p. 756, n° 43.

La cigale ensanglantée. Stoll., pl. VIII, f. 41, C.

Cicada testacea. Thon., Arch., II., 2, p. 3, n° 27.

7. Cicada trabeata. Germar.

C. ferruginea, collaris thoracisque maculis duabus pur-

purascentibus, alis omnibus fuscis, ferrugineo-venosis. — Hab. in Java.

Germar, Arch. de Thon., vol. II, fasc. 2, p. 3, n° 28.

8. Cicada crocea. Guér. (Pl. 237, fig. 3.)

C. flava, capite brunneo-obscuro, maculis rubris, thorace flavo, prothorace, mesothorace duabus maculis latis rubro-brunneis, abdomine croceo, colore obsoletiore infra, pedibus flavis, tibiis tarsisque nigris. Elytris et alis hyalinis, nervulis flavis, anticis cum membrana ad nervulas proximata flavo-pallido colorata.

Guér., Voy. de la Coquille, Zool. t. II, part. 2, 1re div., p. 182. Hab. Bengalia.

9. Cicada splendidula. Fabr.

C. elytris fusco-aureis, tibiis anticis incrassato-dentatis rufis. — Hab. in China.

Fab., Ent. Syst., t. IV, p. 25, n° 33, et Syst. Rhyng., p. 42, n° 49.

Oliv., Encycl. méth., t. V, p. 756, n° 47.

Germ., Arch. de Thon, vol. II, fasc. 2, p. 45, n° 102.

Telles sont les espèces que nous rangeons dans cette petite division, qui nous semble très-naturelle, mais qui n'est pas tellement tranchée qu'elle n'ait pas de contact avec d'autres groupes. En effet, notre *C. crocea* passe aux espèces à élytres transparentes; car ce qu'elles ont d'opaque est produit par le jaune qui s'étend de chaque côté des nervures, et ne laisse qu'un espace transparent très-étroit.

CIGALE A SAC.

CICADA SACCATA. Fab.

(Pl. 238.)

Nigra, thorace testaceo, lobo postico nigro maculato, abdominis basi utrinque sacco testaceo.

Tettigonia saccata. Fab., Syst. Rhyng., p. 34, n° 9.

Cicada saccata. Germ., Arch. de Thon, vol. II, fasc. 2, p. 5, n° 57.

Cette magnifique espèce, que Fabricius indique à tort comme venant de la Chine, est parfaitement décrite par cet auteur; mais comme elle n'avait jamais été vue depuis, nous avons cru devoir figurer l'individu que nous avons sous les yeux, et qui vient authentiquement de la Nouvelle-Hollande, comme nous en avons eu la certitude par l'examen de plusieurs individus que M. Reiche a reçus d'Angleterre.

[illegible]

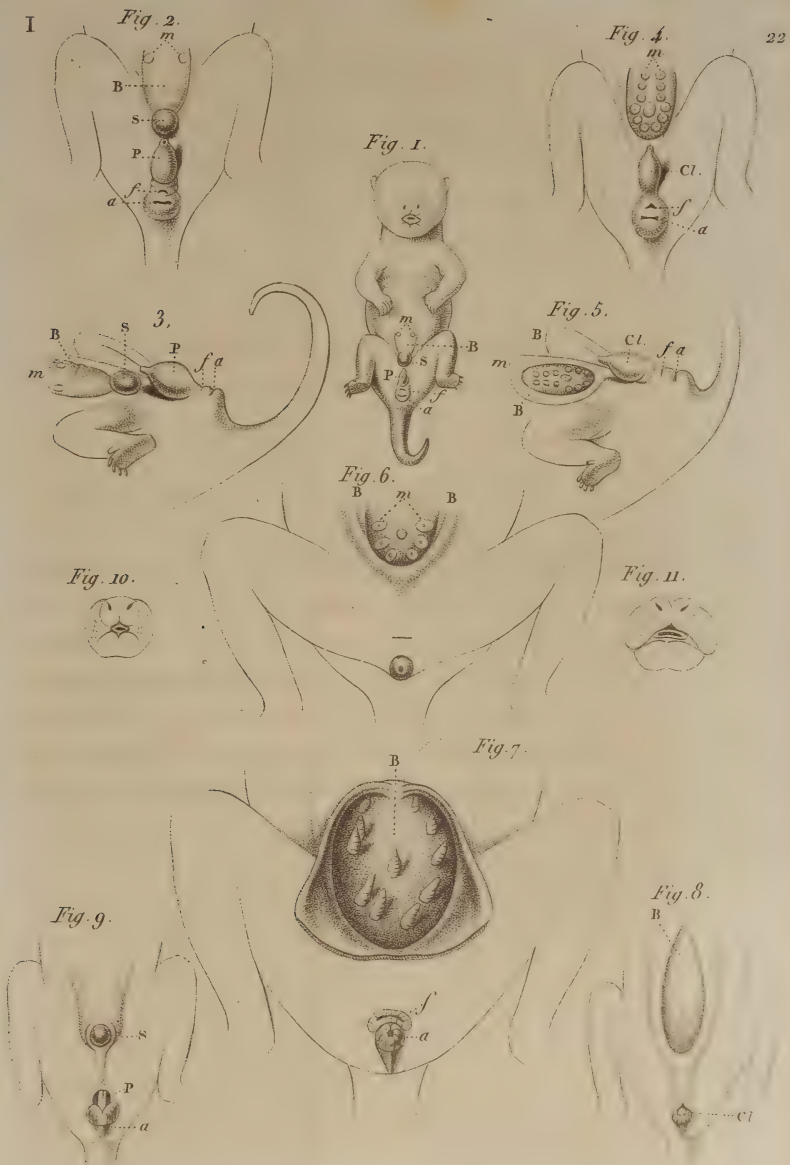

Parties sexuelles et bouche des Marsupiaux.

Prêtre del. N. Rémond imp. [illegible]

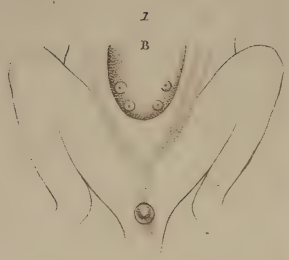

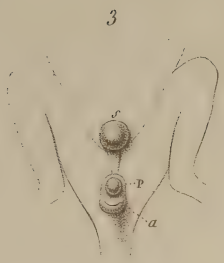

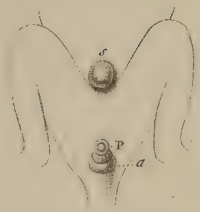

Parties Sexuelles des Marsupiaux

Pretre del. V. Rémond imp. Sédan

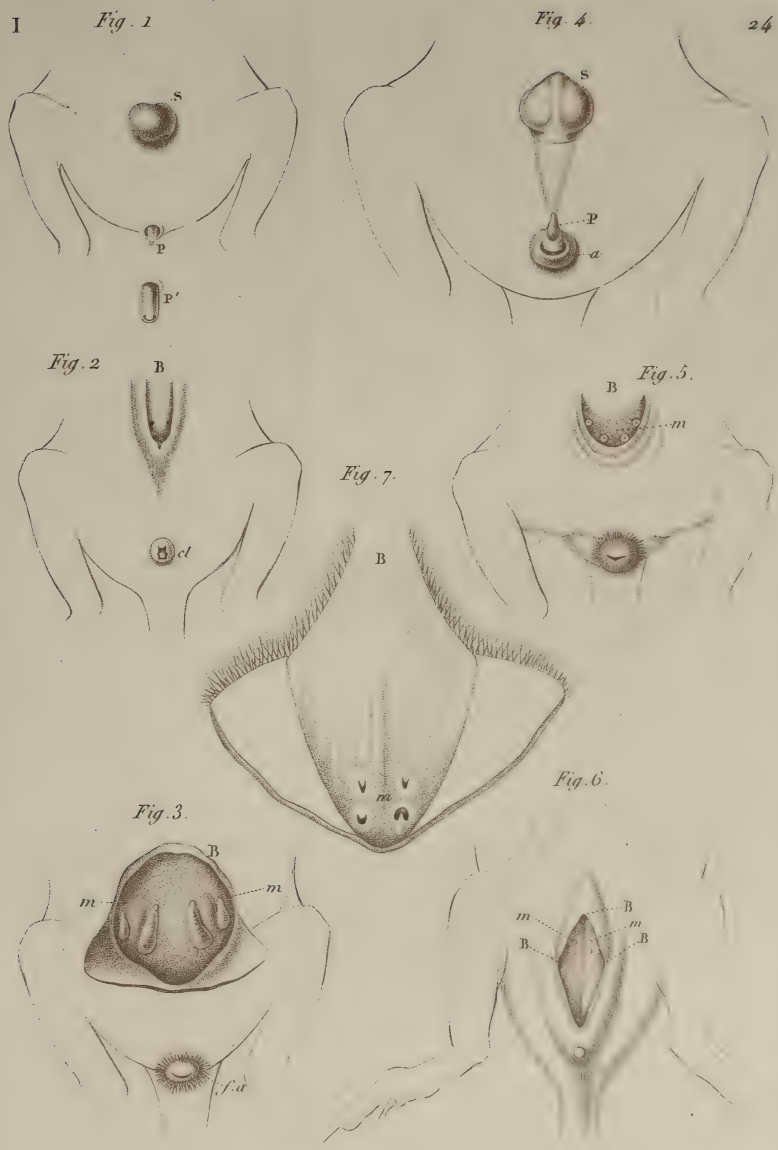

Parties sexuelles des Marsupiaux.

Prêtre del. *N. Rémond imp.* *Sébin ..*

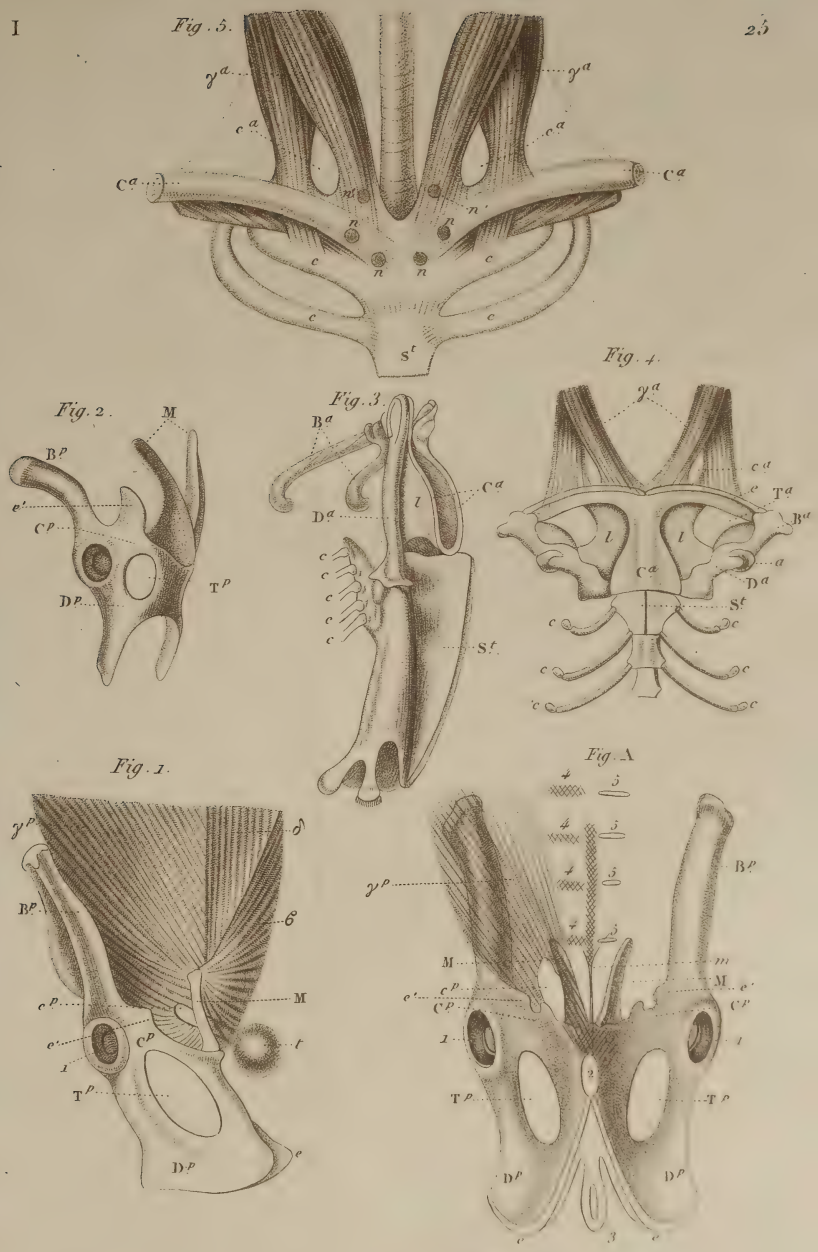

Os Marsupial Bassin, Epaule

Prêtre del. *N. Rémond imp.* *Sébin sc.*

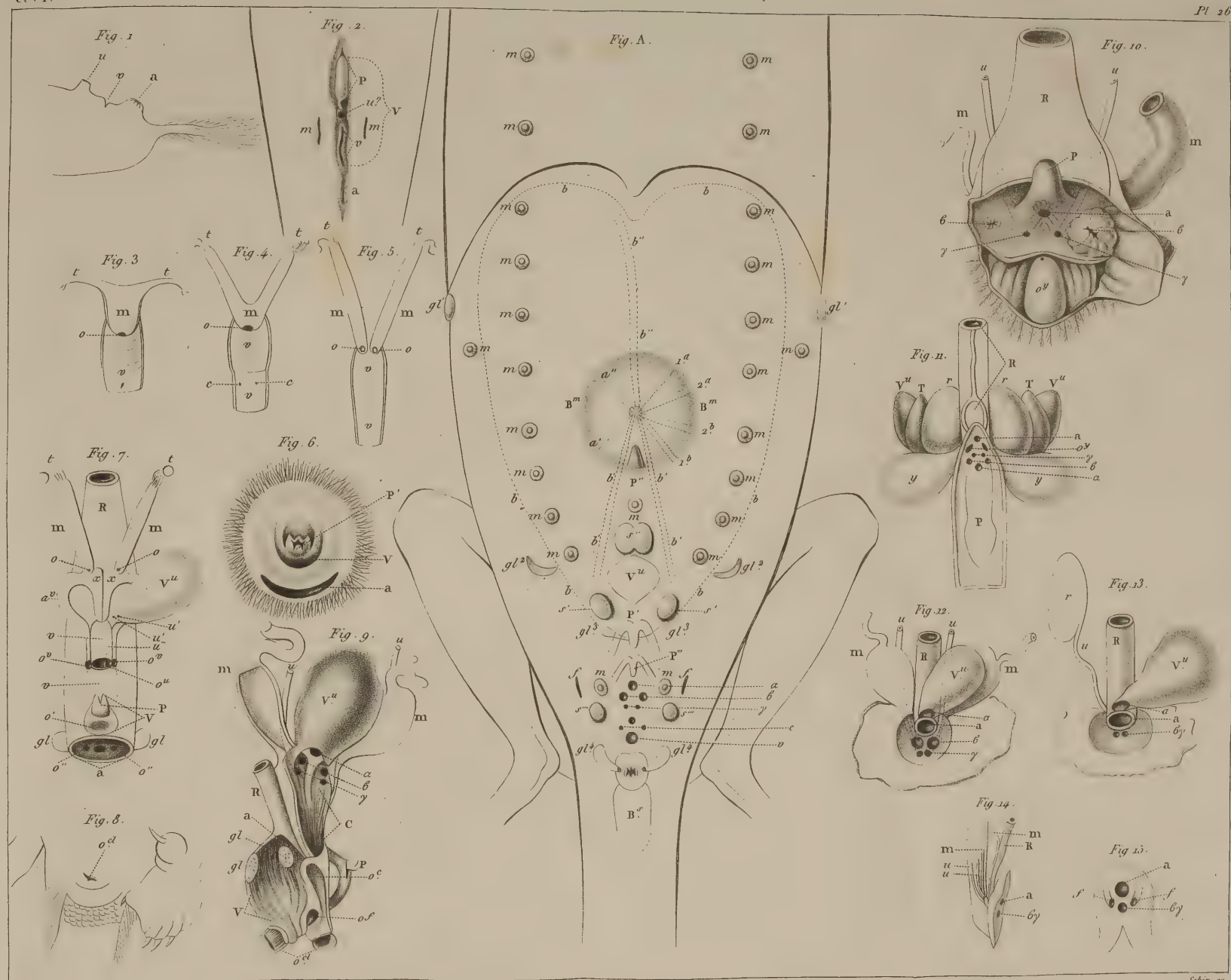

Prêtre del.

N. Rémond imp.

Sebin sc.

Région Sterno Périnéale des Vertébrés

Nota. Les Figures 1 à 10 sont empruntées à Geoffroy St. Hilaire et la Fig. 14 à Cuvier

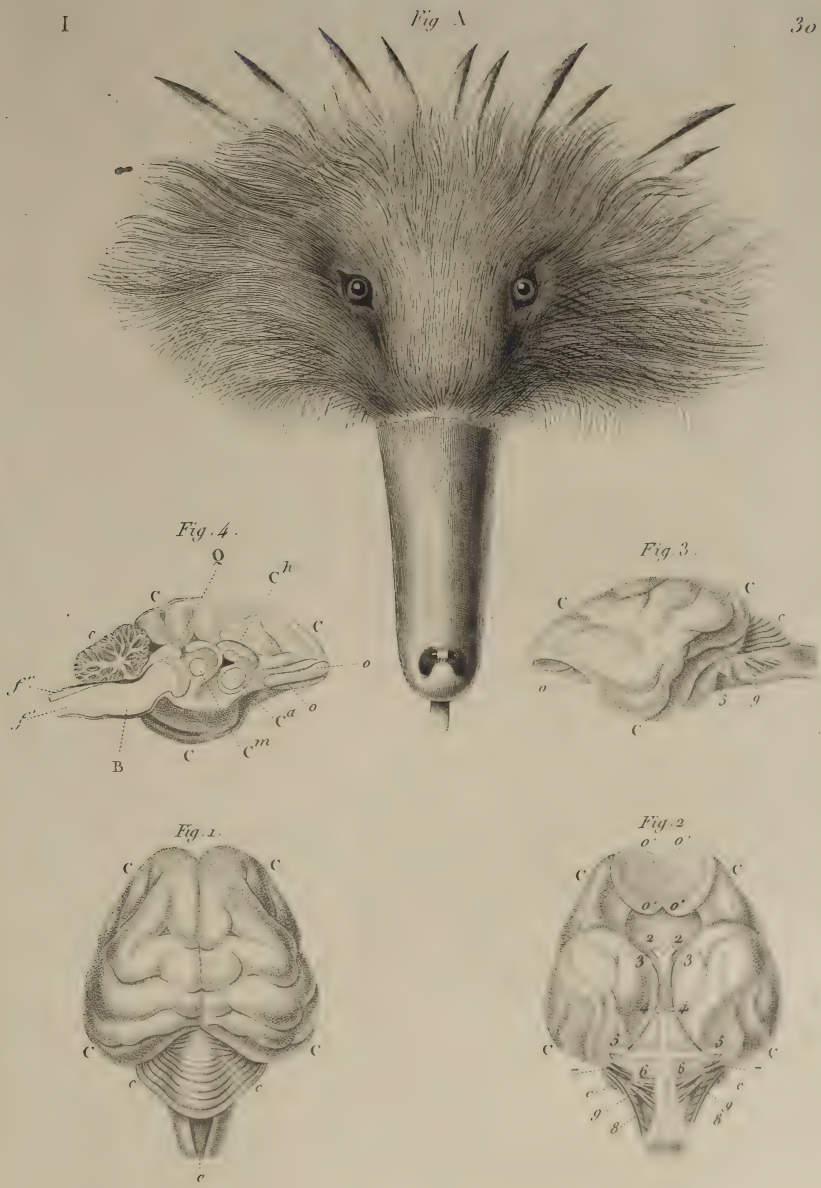

Tête et Encéphale de l'Echidné.

Sebin sc. N. Rémond imp.

Fig 2.

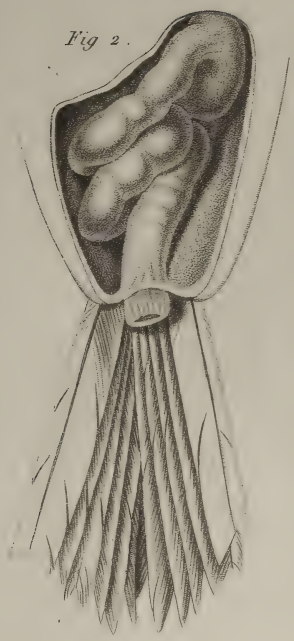

Fig 3.

Fig. 1.

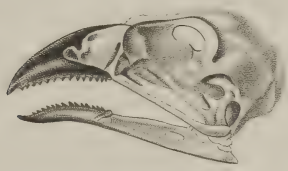

Fig. 4.

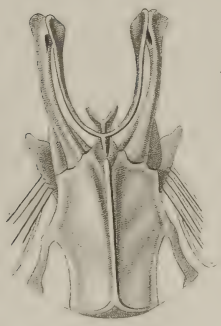

Anatomie du Phytotoma rara

G. Prêtre pinx. N. Rémond imp. Schin sc.

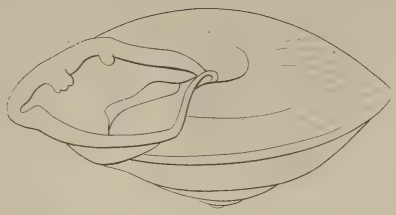

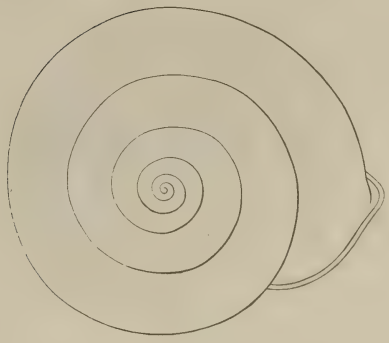

Helix *plicata*, Born

Dumenil sc.

2

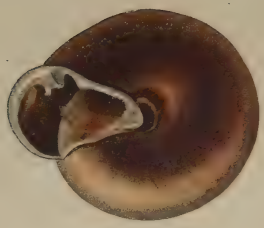

2. a

1

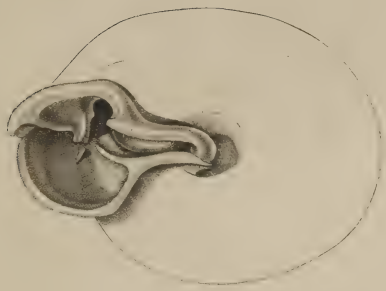

1. Helix *labyrinthus*, *Chemnitz*.

2. ——— *bifurcata*, *Deshayes*.

Dumenil sc. *V. Remond imp.*

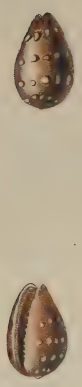

Marginella *Kieneriana*, *Petit*

Dumenil sc. *V. Rémond imp.*

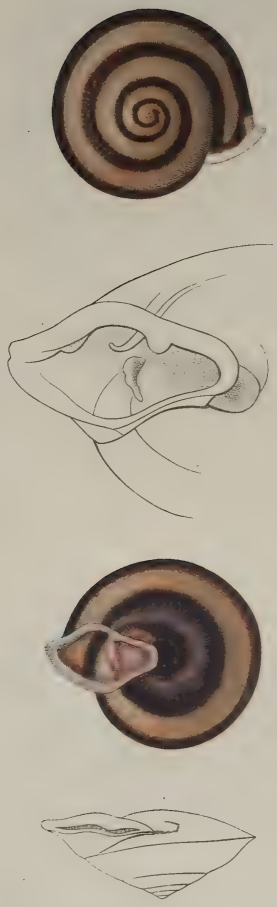

Carocolla *uncigera*, *Petit*

Dumenil sc.

Helix *Tapinierii*.

Prêtre pinx *V. Rémond imp*

1

1.a

2

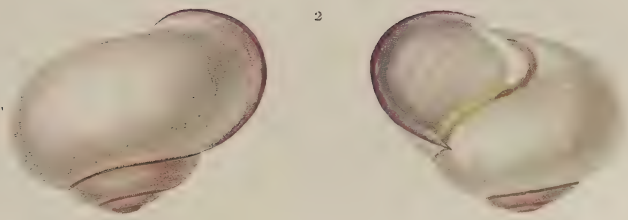

Helix

1. H. *Lasallii* 2. H. *Valenciennii*.

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *N. Rémond imp.*

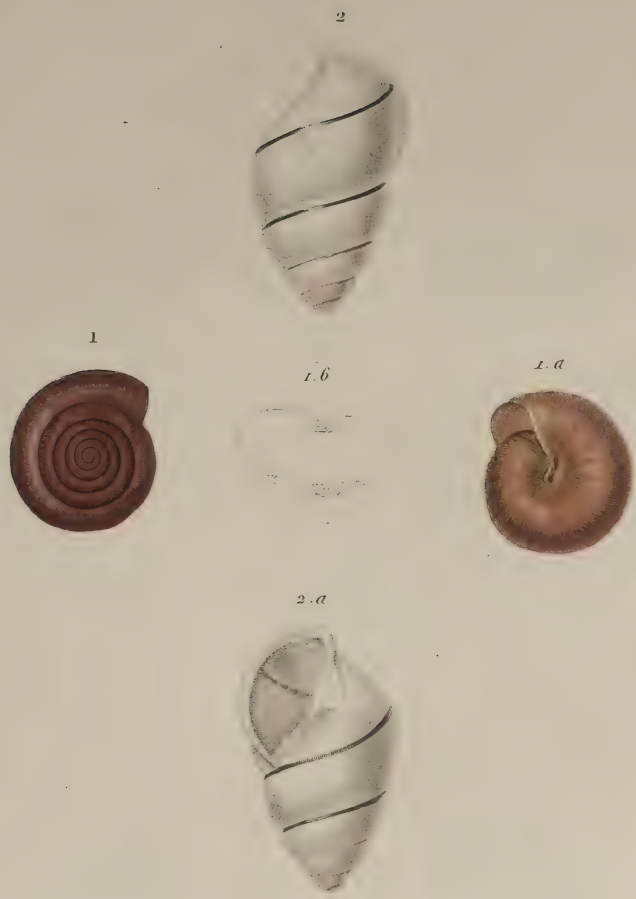

Helix

1. H. *cinnamomea*. 2. H. *(Bulimus) Costerii*.

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche*

Cyclostoma

1. C. *gibbum*. 2. C. *ortex*.

Prêtre pinx. *N Rémond imp* [illegible]

Unio

1.U. *Keraudreni* 2.U. *Gerbidoni* 3.U. *Gaudichaudii*

Prêtre pinx. *N. Rémond imp*

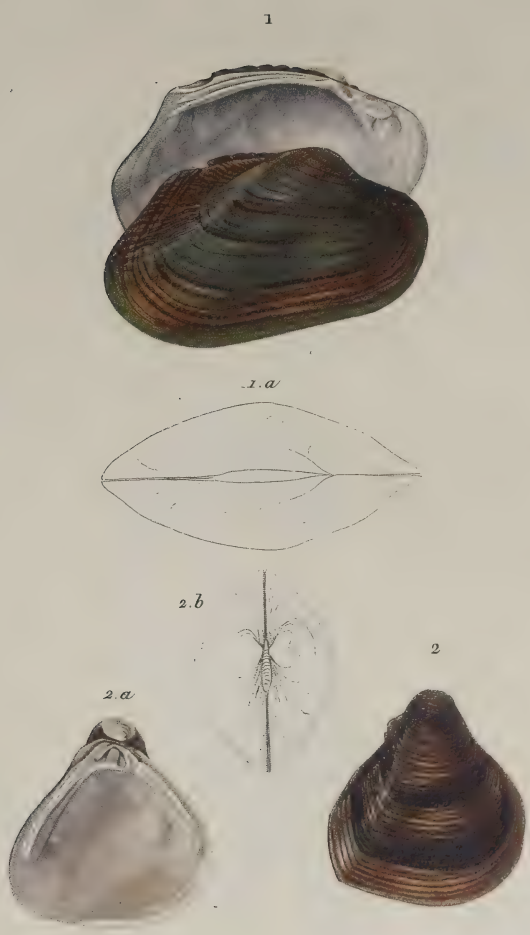

1. Unio *Bonneaudii*

2. Cyrena *Gaudichaudii*

Prêtre pinx. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*

Macrophthalmus *pectinipes*.

Dumenil sc

N. Rémond imp

2

1

Macrophthalmus

1. M. *simplicipes*, *Nob.* 2. M. *affinis*, *Nob.*

Sébin sc.

1

2

3

Porcellana

1. P. *granulosa* . 2. P. *violacea* . 3. P. *angulosa*

Annedouche sc.

1

3

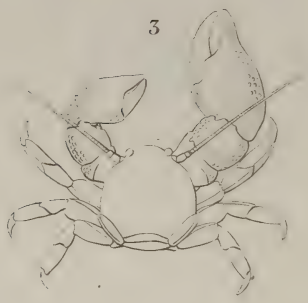

2

Porcellana

1. P. *Desmarestii* 2. P. *tuberculata* 3. P. *grossimana*

Annedouche sc

Acanthodon *Petitii*.

Daménil sc. *V. Rémond*

1. Mygale *rosea*
2. Salticus *quadrimaculatus*.

Dumenil sc.

Trachyderes.

1. T. *Fabricii*, Dupont 2. T. *Audouinii*, Dupont

Visto sc.

1.

2.

Trachyderes

1. T. *variegatus*, *Perty*. 2. T. *gloriosus*, *Dupont*

Visto sc.

Trachyderes.

1. T. *Boisduvalii*, *Dupont*. 2. T. *equestris*, *Dejean*

Annedouche sc.

Trachyderes

1. T. *cinctus*, *Dejean* 2. T. *abeninus*, *Dupont*

Annedouche sc

1

2

Trachyderes

1. T. *rufipes*, Fabr. 2. T. *fulvipennis*, Dupont

Sébin sc. N. Ransonnet sc.

1

2

Trachyderes

1 T. *Lacordairii*, *Dupont*. 2 T. *Latreillii*, [illegible]

Trachyderes

1. T. *nigripes*, Dupont 2. T. *testaceus*, Dupont

Sebin sc.

Trachyderes *signatus*, Wiedemann

Sébin sc. V. Remond imp.

Trachyderes.

1. T. *Dejeanii*, Dupont. 2. T. *Solierii*, Dupont

Sébin sc.

1.

2.

Trachyderes.

1. T. *Duponti*, Dej. 2. T. *scabricollis*, Dalm

Sébin sc

Trachyderes *Olivieri*, Dupont

Sebin sc.

Trachyderes

1. T. *puncticollis*, Dupont. 2. T. *bilineatus*, Oliv

Sébin sc.

Trachyderes

1. T. *Vauthieri* Dupont. 2. T. *d'Orbignyi*, Dupont

Sebin sc.

Trachyderes

1. T. *nigripennis*, Dupont. 2. T. *signaticollis*, Dupont

Sébin sc. [illegible]

1

2

Trachyderes

1. T. *homoplatus*, Dup. 2. T. *cruentatus*, Dup

Sébin sc. V. Remond imp.

Petalura

1. P. *Selysii* Guérin Meneville. 2. P. *flavipes* 3. P. *unguiculata*

Dumenil sc. N. Remond imp.

Mantispa *auriventris*, *Guérin M.*

Dumenil sc.

Nycteropus *Klug*

1. N. *acuminatus* 2. N. *ebeninus*

Giraud sc. *N. Réimons*

1

2

Trachyderes

1. T. *cardinalis*, *Dup.* 2. T. *simplicipennis*, *Dup*

Sébin sc.

Xylocharis

1. X. *oculatus*, *Dup.* 2. X. *elegantulus* *Dup*

Annedouche sc.

Xylocharis

1. X. *Richardii*, Dup. 2. X. *costatus*, Dup

Annedouche sc.

1

2

Ancylosternus

1. A. *scutellaris*, Oliv 2. *id. var.*

Annedouche sc. V. Remond imp.

Oxymerus

1. O. *basalis* Dup. 2. O. *Chevrolatii*, Dup

Annedouche sc

1

2

Oxymerus

1. O. *abdominalis* 2. O. *aculeatus*, Dej.

Sebin sc.

1

2

Oxymerus

1. O. *confusus*, Dup. 2. O. *nigricornis*, Dup

Sebin sc. V. Remond [illegible]

1

2

Oxymerus

1. O. *lineatus*, Illig. 2. O. *rivulosus*, Germ.

Sebin sc. V. Remond imp.

Oxymerus

1. O. *nigriventris*, Dup. 2. O. *approximatus*, Dup

Annedouche sc.

1

2

Oxymerus

1. O. *elongatus*, *Dup.* 2. O. *Klugii*, *Dup*

Annedouche sc. *N. Remond imp.*

Oxymerus

1. O. *Lebasii*, *Dupont* 2. O. *distinguendus*, *Dupont*

Annedouche sc.

Oxymerus

1. O. *pallidus* 2. O. *deletus*

Annedouche sc. N. Rémond imp.

Stenaspis

1. S. *verticalis*, *Dup.* 2. S. *castaneipennis*, *Dup.*

Annedouche sc. *N. Bernard imp.*

Crioprosopus *Servillei*, *Dupont*

Annedouche sc.

Crioprosopus *viridipennis*, Dej

Annedouche sc

Sphænothecus

1. S. *tomentosus*, *Dup.* 2. S. *trilineatus*, *Dup*

Annedouche sc [illegible]

1

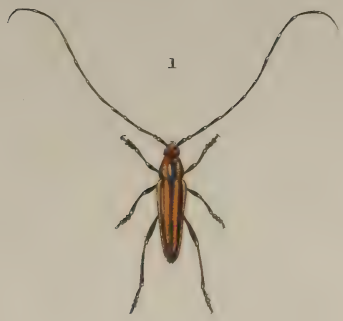

2

Sphænotheeus

1. S. *bivittatus*, *Klug* 2. S. *cyanicollis*, *Duv*

Annedouche sc. *N. Rémond imp.*

1. Megaderus 2 Lissonotus
3. Rachidion 4. Nosophlæus

Annedouche sc. V. Rémond del.

5. Desmoderus.
6. Phædinus.
7. Charinotes.
8. Dendrobias.

Annedouche sc.

9. Dicranoderes. 10. Trachyderes

11. Xylocharis. 12. Ancylosternus

Annedouche sc. V. Rémond imp.

13. Oxymerus

14. Stenaspis

15. Crioprosopus

16. Sphenothecus

Annedouche sc.

V. Rémond lith.

1 Collyris *Chevrolatii*

2 Feronia *Eydouxii*

3 ——— *erratica*

Annedouche sc.

Cnemacanthus *Desmarestii*.

Annedouche sc. *V. Remond imp.*

1. Cnemacanthus *parallelus*

2. ——— ——— *gibbosus*

3. Feronia *Chaudoiri*

Annedouche sc.

1. Stigmodera *conjuncta*.

2. Elater *luteipennis*.

3 ——— *abdominalis*.

Annedouche sc.

Elater

1. E. *Ventralis.* 2. E. *Callizonus*

3. E. *Peruvianus.* 4. E. *Cleryi*

Annedouche sc

Elater

1. E. *tetraspilotus* 2. E. *Saulcyi*.
3. E. *Laurentii* 4. E. *Gaudichaudii*
5. E. *Pallidus*

Annedouche sc.

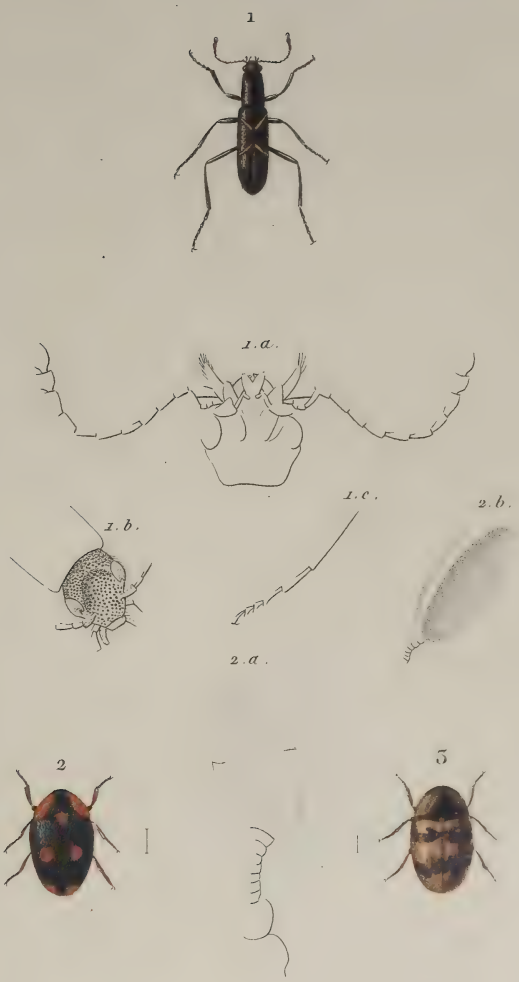

1. Epiclines *Gayi*

2. Cryptorhopalum *quadripunctatum*

3. ——————— *Cleryi*.

Dumenil sc.

1. Athyreus *recticornis*
2. Callienemis *avimius*
3. Melolontha *chinensis*

Dumenil sc.

1. Eupholus *Tupinierii*.
2. Stenopterus *Molorchoides*.
3. Hispa *pulchella*.
4. Galleruca *smaragdipennis*.

Dumenil sc. *V. Remond sc.*

Chœradodis *lobata*.

Dumenil sc. *N. Rémond imp.*

Phasma *obscurum*

Dumenil sc. [illegible]

1. Pygidicrana *picta*.
2. Acanthodis *ululina*.

Annedouche sc.

Cicada

1. *C. sanguinea*, *De Geer.* 2. *C. Germarii*, *Nob.* 3. *C. crocea*, *Nob.*

Sébin sc.

Cicada *saccata*, *Fab.*

Dumenil sc.

N. Rémond imp.

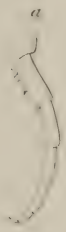

Scolopendra *Eydouxiana*

Vaillant del. *N. Rémond imp*

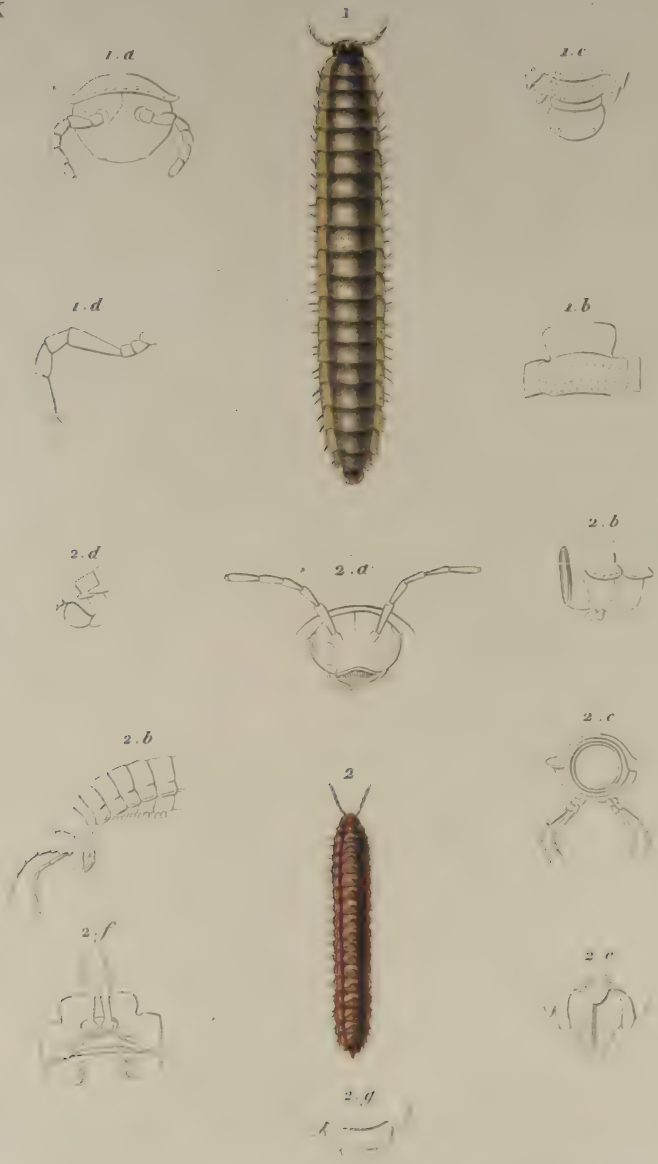

1. Polydesmus *margaritiferus* ♀ 2. Pol. *Blainvillii* ♂

Vadlant del N Remond imp

Date Due

~~SEP 28 1948~~	
~~4 Jan '49~~	
~~6 Feb '51~~	